This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UNDO
LIVRO
Trindade - 13
36 99 51
isboa

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

PARIS. — IMPRIMERIE DE Ve DONDEY-DUPRÉ,
rue Saint-Louis, 46, au Marais.

RECHERCHES

SUR LA PRIORITÉ DE LA DÉCOUVERTE

DES PAYS

SITUÉS SUR LA COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE,

AU-DELA DU CAP BOJADOR,

ET SUR LES PROGRÈS DE LA SCIENCE GÉOGRAPHIQUE, APRÈS LES NAVIGATIONS DES PORTUGAIS,

AU XVe SIÈCLE;

PAR

LE VICOMTE DE SANTAREM,

De l'Académie royale des sciences de Lisbonne, correspondant de l'Institut de France, et des Sociétés géographiques de Londres et de Paris, etc.

ACCOMPAGNÉES D'UN ATLAS COMPOSÉ DE MAPPEMONDES ET DE CARTES

Pour la plupart inédites,

DRESSÉES DEPUIS LE XIe JUSQU'AU XVIIe SIÈCLE.

PARIS,

A LA LIBRAIRIE ORIENTALE DE Ve DONDEY-DUPRÉ,

LIBRAIRE DES SOCIÉTÉS ASIATIQUE ET ETHNOLOGIQUE,

8, RUE DES PYRAMIDES.

1842

SPV

E80248

DT476
S2

INTRODUCTION.

Lorsque Christophe Colomb découvrit le nouveau continent, aucune nation de l'Europe ne soupçonnait l'existence réelle de cette partie du globe; on ne savait pas même qu'aucun navigateur eût tenté de franchir l'Atlantique pour aller chercher un nouveau monde situé à l'ouest; mais après que cette grande découverte eut été effectuée, et lorsque le premier enthousiasme commença à se ralentir, on chercha à en diminuer la valeur et l'importance par tous les moyens que l'envie a toujours à sa disposition; une foule d'aventuriers partirent pour ces régions, suivant la route que le génie de ce grand homme et le bonheur de Cabral leur avaient montrée.

Pendant que ces aventuriers se portaient vers le nouveau continent, et tâchaient, par des moyens clandestins, de s'établir dans un pays découvert par l'illustre amiral, les érudits de diverses nations maritimes de l'Europe commencèrent aussi

le leur voie, rassembler d'antiques traditions consignées dans les ouvrages des auteurs classiques de l'antiquité, et dans les récits du moyen âge, afin de prouver que l'Amérique avait été connue avant la découverte de Colomb. Des passages tirés des ouvrages de Platon, d'Aristote, de Diodore de Sicile, de Posidonius, de Strabon, de Sénèque, de Pline, de saint Clément d'Alexandrie, d'Élien, d'Aquilée et d'Origène, au sujet de l'existence d'un continent opposé du nord, servirent de prétexte pour affaiblir la gloire de Colomb[1].

A ces dénominations succédèrent des prétentions non moins injustes, celles de diverses nations qui voulurent s'arroger la priorité de cette grande découverte. Les anciens du nord la réclamèrent pour leurs compatriotes, s'appuyant sur divers passages des ouvrages d'Adam de Brême, de Trophens et de Gudlieb Frisch. Les Vénitiens suivirent leur exemple, s'appuyant sur les voyages des deux Zeno. Mais en supposant même que ces navigations eussent eu lieu antérieurement à Colomb, il n'en résulta aucun profit pour les sciences, pour le commerce, pour les rapports des peuples entre eux.

[1] « Lorsque Colomb avait découvert un nouvel hémisphère, dit Voltaire dans l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, on lui avait soutenu que l'hémisphère ne pouvait exister, et quand il l'eut découvert on prétendit qu'il avait été connu depuis longtemps. »

L'illustre Vasco da *Gama* subit le même sort que Colomb. Le haut fait du passage du cap de Bonne-Espérance, conséquence nécessaire des découvertes effectuées du temps de l'infant don Henri, fut accueilli par toute l'Europe avec des transports d'enthousiasme[1]. Le passage de ce cap, et le profit immense qui en résulta pour le commerce et les progrès de la géographie, de l'astronomie, de la navigation, excita l'admiration générale et celle de tous les écrivains de la fin du XVe siècle et de la plus grande partie du XVIe[2].

Mais quelques années après que *Gama* eut montré aux marins de toute l'Europe étonnée le nouveau chemin qui conduisait aux riches contrées de l'Orient, des aventuriers de toutes les nations suivirent la route que leur avaient montrée le génie et l'intrépide résolution de l'illustre amiral portugais ; et de leur côté les érudits, notamment ceux du XVIIe siècle, prirent à tâche d'affaiblir la gloire de la grande découverte de *Gama*; ils se prévalurent surtout du passage d'Hérodote tant de fois cité sur la circumnavi-

[1] Voyez Goes, *Chron. do princip. D. João*, cap. VI, fol. 4.

[2] Voyez les paragraphes V et XI, p. 113, note 1, et p. 119. — Voyez aussi Peritsol: *Itinera mundi*, cap. XVI, p. 109, avec les commentaires du savant Hyde: « Lectoribus notum sit regis Portugaliæ naves » ipsas solas fuisse quæ perrexerunt, et sese periculo exposuerunt ut » primo irent per ista itinera ad loca de quibus ne quidem putarunt » antecessores eorum etc. »

gation de l'Afrique par une expédition entreprise du temps de *Necos*, et prétendirent établir par là que l'intrépide amiral n'avait fait que retrouver ce qui était déjà connu des anciens; le savant *Wesseling* donna même à entendre que la publication de la première édition d'Hérodote avait eu une grande influence sur le voyage de Vasco da *Gama*, comme si avant cette publication, les Portugais instruits, surtout dans une époque où les études classiques étaient suivies parmi nous avec tant de fruit, pouvaient ignorer les passages relatifs aux *périples* de l'antiquité qui se trouvent dans les auteurs anciens.

Nous reconnaissons l'indubitable influence des anciennes traditions classiques de l'antiquité et du moyen âge sur les grands hommes du XVe siècle, mais la certitude que nous avons de cette influence, loin de diminuer la gloire de leurs hauts faits et des grandes et merveilleuses découvertes qui sont dues à leur génie, ne fait que la rehausser.

Quoi qu'il en soit, Huet [1], Pluche, Knœfs, Rennell [2], Montesquieu [3], François Pâris [4], Niebuhr [5],

[1] *De navigationibus Salomonis.*

[2] *Système de la géographie d'Hérodote.*

[3] *Esprit des lois*, liv. XXI.

[4] *Analyse de la Dissertation pour prouver que les anciens ont fait le tour de l'Afrique et connu ses côtes méridionales.* (Mémoires de l'Académie des Inscriptions. *Histoire*, t. VII, p. 79).

[5] *Voyage en Arabie*, p. 265.

Gessner [1], Larcher [2], Michaëlis [3], Forster [4], Heeren [5], soutinrent et admirent la circumnavigation de l'Afrique par les anciens, de même que quelques autres comme Gosselin [6], Mannert [7], de Murr [8], Walckenaer [9], Malte-Brun [10], Pardessus [11], la rejetèrent. D'ailleurs, ces traditions, par l'incertitude de leur existence, n'apportèrent aucune utilité aux sciences ni au commerce. Elles furent même regardées par quelques auteurs de l'antiquité comme fabuleuses, et ne peuvent, d'après cela, servir d'argument pour déprécier la gloire ni la priorité des découvertes réelles effectuées par les Portugais, ni celle de la première circumnavigation de

[1] *Prel. de Phœnicum extra columnas Herculis navigationibus* (*Orphica*).

[2] *Histoire générale du commerce et de la navigation des anciens*, Lyon, 1763.

[3] Dans son *Spicilegium geograph. Hebræorum*. Par. I, p. 82 et 103.

[4] *Découvertes et voyages dans le Nord*. t. I, p. 10.

[5] *De la politique et du commerce*, etc. t. II, p. 87 et suiv.

[6] *Recherches* etc. t. I, p. 199, 216. — Selon l'opinion de Gosselin, les anciens avaient seulement notice du cap Nun (*Nots cornu* de Hannon) dans la côte occidentale d'Afrique. Ils ne sont pas venus jusqu'au cap Bojador.

[7] *Géographie des Grecs et des Romains*.

[8] *Journal pour l'hist. des arts*, t. VI, p. 112.

[9] *Vies de plusieurs personnages célèbres*, t. I, p. 109. — *Vie d'Eudoxe de Cyzique*.

[10] *Précis de géograph. univ.* édition de 1831, t. I, p. 78 et 80.

[11] *Introduction au tableau du commerce*, etc. p. 42 à 52.

l'Afrique effectuée par les marins de cette nation.

La priorité du passage du cap *Bojador* par les Portugais au delà de cette limite où s'arrêtèrent tous les marins du moyen âge, et leurs premières découvertes sur la côte occidentale de l'Afrique, éprouvèrent le même sort que les découvertes de *Gama* et de *Colomb*. L'admiration des contemporains, les éloges et l'enthousiasme des historiens et des géographes du XVe et du XVIe siècle pour ces brillantes et périlleuses navigations sur des mers inconnues jusqu'alors, pour ces découvertes dues au génie et au savoir de l'illustre prince qui les avait conçues, pour ces découvertes enfin qui par la suite donnèrent au monde ancien un monde nouveau, n'empêchent pas qu'on les ait révoquées en doute.

Dès que la nouvelle de ces découvertes se répandit en Europe, et que des marins portugais munis de cartes marines portugaises, trahissant leurs devoirs, cédant à des suggestions et à des offres de grandes récompenses, apprirent à des aventuriers étrangers la route vers ces parages et leur servirent de guides, ces étrangers entreprirent furtivement cette nouvelle navigation; quelques-uns d'entre eux parvinrent au but de leur voyage à la faveur des renseignements que leur donnèrent les Portugais, d'autres, à l'aide de cartes marines et de mémoires que le gouvernement portugais communiqua parfois aux puissances

étrangères [1]. Toutefois, jusqu'à la fin du XVIe siècle aucun écrivain étranger ne disputa aux Portugais la priorité de la découverte que les intrépides marins de cette nation firent au XVe siècle de toute la côte d'Afrique située au delà du cap Bojador, et de la Guinée.

Ce ne fut qu'après les voyages clandestins effectués par les Espagnols, les Italiens, et les Normands et les Français, bien après la découverte de la côte d'Afrique au delà du Bojador par les Portugais, que différents auteurs espagnols et italiens réclamèrent pour les marins de ces nations la gloire de la priorité de la découverte de la Guinée. Ils se laissèrent ainsi égarer par leur imagination, sans se donner la peine d'étudier les faits dans les documents authentiques ni dans les auteurs contemporains. En ce qui concerne les prétentions de certains auteurs modernes espagnols, nous avons cru ne pas devoir nous en occuper dans cet ouvrage d'une manière détaillée, et en voici la raison.

Ferdinand et Isabelle avaient prétendu avoir des droits à la possession de la Guinée, dans la persuasion où était la cour d'Espagne que ce pays formait partie de ce qu'elle appelait royaume d'Afrique [2].

[1] Voyez notre ouvrage intitulé *Recherches historiques, critiques et bibliographiques sur Américo Vespuce et ses voyages*. Paris, 1842.

[2] Les rois d'Espagne prétendaient avoir des droits sur cette partie de

Néanmoins le cabinet espagnol ne faisait pas dériver ses droits de la priorité de la découverte, bien au contraire, il reconnut les droits du Portugal à la découverte et à la possession de ce pays par des traités solennels [1]. Quant aux écrivains italiens *modernes* qui réclamèrent pour leurs compatriotes la priorité de cette découverte, nous avons jugé à propos de ne pas trop nous arrêter sur cet objet, parce que déjà trois savants portugais ont fait justice de cette prétention [2]. Par ces motifs nous nous sommes bornés à signaler ces auteurs, et à indiquer l'époque très-récente de leurs écrits, nous avons ajouté les témoignages de leurs propres historiens contemporains des découvertes portugaises, et de leurs cosmographes qui attestent la priorité des découvertes africaines des Portugais. Nous avons cru devoir nous occuper de préférence dans cet ouvrage des prétendues découvertes effectuées en Guinée au XIVe siècle, réclamées pour les marins de Dieppe, principalement par un certain *Villaut* de Bellefond, voyageur français de la dernière moitié du XVIIe siècle, et par conséquent postérieur de deux siècles aux découvertes des Portugais.

l'Afrique qui comprenait toute la Barbarie, le royaume de Maroc, etc., comme héritiers des rois goths.

[1] Voyez les traités de 1479 entre l'Espagne et le Portugal, et celui du 19 avril 1488, passim, paragraphe VII.

[2] Voyez paragraphe XXII, p. 242.

Quoique ce voyageur ait écrit plus de deux siècles après les découvertes des Portugais, et n'appuie ses assertions d'aucun document, et que plusieurs géographes aient rejeté cette prétendue priorité, cependant un grand nombre d'auteurs français l'ont copié, et le citent comme autorité. Tant que les assertions de Villaut se propagèrent dans des ouvrages médiocres, les conséquences furent peu importantes, mais malheureusement depuis ces dernières années, trois ouvrages graves par eux-mêmes, comme par le nom et l'importance de leurs auteurs, vinrent ressusciter les prétentions de la priorité des découvertes des Dieppois, s'appuyant *principalement* sur la relation de ce voyageur du XVIIe siècle.

Rétablir les faits, et montrer par des documents d'une incontestable authenticité, que les Portugais furent, parmi les peuples maritimes de l'Europe, les premiers qui découvrirent la côte occidentale de l'Afrique au delà du cap Bojador, qu'ils furent les premiers qui découvrirent la Guinée, montrer enfin que la prétendue priorité des découvertes africaines des marins dieppois au XIVe siècle est insoutenable, tel est l'objet principal de cet ouvrage. Nous croyons, tout en rendant un service à notre pays, le rendre aussi à l'histoire de la géographie en fixant plusieurs points de l'histoire de cette science. Néanmoins, nous déclarons ici de la manière la plus for-

melle, que nous n'entendons pas (et le lecteur impartial le reconnaîtra) diminuer en rien l'importance des annales si riches des Normands. En effet, on ne peut leur refuser la gloire de leurs grandes expéditions maritimes antérieures même au XIIe siècle, et leur goût pour les aventures; on ne peut les voir occuper successivement l'Islande et la Neustrie, faire des incursions en Italie, conquérir la Pouille sur les Grecs, inscrire leurs caractères runiques jusque sur les flancs d'un des lions que Morosini enleva au Pirée d'Athènes pour orner l'arsenal de Venise, sans leur accorder un tribut d'admiration; on ne peut leur refuser la gloire d'avoir conquis l'Angleterre, et d'y avoir fait régner leurs ducs, d'avoir enfin fondé un royaume à Naples et en Sicile. Mais parce que les Normands ont fait tout cela, il ne s'ensuit pas qu'ils soient aussi allés en Guinée au XIVe siècle. En histoire, tout doit être prouvé ; et c'est justement ce que ni Villaut ni ceux qui ont copié la relation de ce voyageur n'ont pas remarqué. Ils ont affirmé le fait sur leur propre autorité. Si nous avions trouvé des témoignages contemporains qui eussent constaté cette prétendue découverte des Normands, nous l'aurions admise ; mais bien au contraire, les auteurs français et normands eux-mêmes, et les propres hydrographes dieppois antérieurs à Villaut, servent à réfuter les prétentions de ce voya-

geur, et de ceux qui l'ont copié ou se sont appuyés sur son autorité [1]. Du reste, nous rappellerons ici à ceux qui pourraient nous faire le reproche bien injuste, sans doute, de partialité nationale, que nous avons, dans un de nos travaux récents, prouvé que les Français sont allés au Brésil dès l'année 1503, et y faisaient le commerce avec les naturels du pays, tandis que les écrivains français fixaient l'époque de leurs premiers voyages vers cette partie du nouveau continent au temps de Villegagnon en 1555 [2]. Dans cet ouvrage, nous avons fait remonter les voyages des Français en Guinée à la première moitié du XVIe siècle, parce que les documents indiquent cette date. Nous avons tâché de présenter seulement comme des preuves les témoignages des auteurs contemporains, et même parmi ceux-ci, nous signalons leur importance et leur authenticité. Parmi les auteurs contemporains, nous ne nous sommes point borné à citer les auteurs portugais, mais aussi tous les auteurs et voyageurs étrangers des mêmes époques; nous les rapprochons des cartes géographiques et historiques du temps, et lorsque nous constatons un fait généralement établi et pro-

[1] Voy. § V, X, XII, XIII, XIV, XVI, et additions p. 267 à 268, 276, XVIII, XXI, XXIII, XXXII, XXXIII.

[2] Voyez *Nouvelles annales des voyages; Analyse du journal du voyage de Souza* (1530-1532). Cahier de Mars 1840.

clamé nous le déclarons incontestable. En partant de ce principe de critique, nous pensons que quelque respectables que soient les opinions de plusieurs savants modernes, elles ne peuvent avoir aucune autorité pour infirmer les faits attestés par les auteurs contemporains. Nous soutenons aussi qu'un fait incertain ne peut pas détruire les faits certains et constatés par plusieurs documents contemporains.

D'après ces principes de critique, nous soutenons dans cet ouvrage que la priorité de la découverte de la côte occidentale d'Afrique au delà du Bojador par les Portugais est un fait incontestable, 1° parce que tous les nombreux documents et auteurs contemporains sont d'accord et constatent cette priorité; 2° parce qu'ils sont dans l'harmonie la plus parfaite avec les cartes de ces époques, avec l'état de la science de ces temps; 3° enfin, parce que cette priorité fut généralement proclamée et reconnue par tous les peuples de l'Europe, à l'époque des mêmes découvertes, parce qu'elle fut reconnue sans interruption pendant plus de deux siècles.

Nous savons bien que certains esprits qui ont la manie de mettre tout en doute, pourront nous objecter qu'il est possible qu'on parvienne à découvrir des documents qui modifieront le sens absolu de notre assertion, mais quoique une pareille objection n'exige aucune réponse, néanmoins nous dirons

que ce n'est pas avec des documents qu'on peut découvrir, qu'on doit mettre en doute l'histoire positive des faits ; que quand même un document viendrait à se découvrir qui fût en opposition avec les faits reconnus pour vrais, il ne suffirait pas pour renverser l'histoire positive, et le témoignage unanime des auteurs contemporains.

Nous avons renvoyé à la fin de cet ouvrage un grand nombre d'additions et de notes qui sont autant de pièces justificatives du texte, et nous prions le lecteur de les rapprocher des passages correspondants.

Il nous reste à dire ici quelques mots au sujet de l'Atlas que nous publions aussi avec cet ouvrage. Nous donnons un atlas composé de cartes pour la plupart inédites à partir du XIe siècle, non seulement pour illustrer notre texte, mais aussi pour servir de démonstration à la priorité des découvertes africaines des Portugais.

Nous pensons que c'est pour la première fois qu'a été exécutée une publication de ce genre, c'est-à-dire celle d'une série de cartes inédites à partir d'une époque antérieure aux grandes découvertes du XVe siècle, jusqu'à la première moitié du XVIIe. En effet, dans le rapport historique fait à l'empereur au nom de l'Institut de France le 20 février 1808, il y est dit au sujet des cartes anciennes : « On a reconnu, et il serait facile de le prouver, que

1915
20
75742

» dans plusieurs parties elles peuvent servir à recti-
» fier nos cartes les plus récentes et les plus esti-
» mées. C'est une mine encore vierge, qu'aucun
» géographe, pas même d'Anville, n'a exploitée [1].
« La géographie au moyen âge est encore à faire [2]. »
Ailleurs, le rapporteur disait : « La géographie du
» moyen âge repose dans presque toutes ses parties
» sur la géographie ancienne, à laquelle elle succède
» et doit se rattacher. Les portulans et les anciennes
» cartes offrent une mine qu'on est encore bien loin
» d'avoir exploitée, ce n'est que depuis peu de temps
» qu'elle est ouverte [3].

Pour notre discussion sur les cartes, nous avons commencé à l'époque que M. Walckenaër appelle très-bien *l'époque des cosmographes*, puisqu'elle signale l'aurore de la renaissance des lettres parmi les peuples de l'Europe devenus barbares, du moins relativement à la géographie : elle commença à Marco-Polo, et se termina à Fra Mauro, au XVe siècle [4].

M. Walckenaër déplore que les diverses cartes du XVIe siècle n'aient été ni recueillies avec soin, ni com-

[1] Voyez *Rapport*.

[2] Voyez *Rapport* cité, p. 183.

[3] *Ibid.* p. 185. Voyez aussi à ce sujet l'*Addition XIX*, p. 279 de notre ouvrage.

[4] Voyez art. *Cartes* dans l'*Encyclopédie des gens du monde*. Nous recommandons à nos lecteurs ce savant article, qui jette une vive lumière sur l'histoire de la cartographie.

parées entre elles, d'où il résulte que les principaux points de l'histoire des découvertes géographiques chez les modernes sont encore obscurs et embrouillés [1].

Pour notre Atlas, nous avons fait un choix de celles qui étaient datées, ou bien dont la date pouvait se fixer par les calendriers qu'on y remarque, nous les avons classées par ordre chronologique afin que le lecteur puisse voir les progrès des découvertes. Notre première intention était de publier aussi les cartes portugaises inédites, mais nous avons cru que les cartes des cosmographes étrangers qui avaient tous adopté pour la côte d'Afrique la nomenclature hydro-géographique portugaise tirée des cartes portugaises primitives, offraient une preuve sans réplique pour la question de priorité. Nous comptons publier ces cartes plus tard.

Notre travail s'est plus spécialement fixé sur l'Afrique, comme point de départ des grandes découvertes des modernes. La plupart des cartes de notre Atlas concernent donc ce vaste continent. Toutefois, nous donnons aussi pour à présent, huit mappemondes qui, appartenant au moyen âge, et étant ainsi antérieures aux découvertes des Portugais, attestent l'état imparfait des connaissances qu'on

[1] *Ibid.* Article publié en 1835.

avait sur le globe avant les découvertes effectuées au XVe siècle sous les auspices du prince Henri de Portugal. Néanmoins, nous devons dire ici qu'il est à regretter qu'un travail entrepris par M. Jomard sur cet objet, c'est à savoir celui d'un recueil de monuments cartographiques, donnés quelques-uns en entier, ou par extrait, ou décrits d'après des documents, ne soit point encore publié. Un tel travail jetterait une vive lumière sur l'histoire de la cartographie du moyen âge, et sur les sciences géographiques, et il aurait aussi été pour nous d'une grande utilité; il nous aurait épargné beaucoup de peines et de recherches. Nous remercions ici ce savant pour avoir mis à notre disposition plusieurs monuments géographiques du riche dépôt confié à ses soins, et qu'on voit tous les jours s'augmenter d'acquisitions nouvelles et précieuses, par son zèle persévérant et éclairé. Parmi les monuments que M. Jomard a mis à notre disposition, nous devons citer entre autres la curieuse mappemonde du Pomponius Mela de la bibliothèque de Reims, dont il a fait tirer une copie qui se conserve au département des cartes géographiques de la Bibliothèque du Roi [1].

[1] Hænel, dans son Catalogue des manuscrits des différentes bibliothèques de l'Europe, publié en 1830, signala le Mss. de Pomponius Mela de Reims du cardinal Filliastre, dans lequel se trouve la mappemonde en question. (Voyez l'ouvrage de cet auteur, col. 406, n° 754.)

Mais les cartes les plus précieuses que nous don-

Quoique nous citions dans les paragraphes X et XI de cet ouvrage les monuments qui se trouvent au département des cartes de la Bibliothèque du Roi dont nous nous sommes servis, ainsi que dans d'autres dépôts, nous jugeons utile de signaler ici le nombre de cartes et monuments géographiques que nous donnons ou dont nous nous sommes servis, et qui sont mentionnés dans la partie de notre ouvrage relative aux cartes.

Au département des cartes de la Bibliothèque du Roi : 1° Carte du XIVe siècle de la Laurenziana (citée p. 280). 2° La carte catalane (la partie de l'Afrique occidentale gravée). 3° Carte de Pizzigani (gravée d'après celle publiée par Buache). 4° Mappemonde de Reims (gravée dans notre Atlas). 5° La carte d'Afrique de Benincasa de 1467 (gravée dans notre Atlas). 6° L'Afrique du globe de Behaim, donnée par Doppelmayer, 1492. 7° Carte portugaise du XVIe siècle (citée p. 126). 8° Carte d'Afrique d'un Atlas portugais de la fin du XVIe siècle (citée p. 128). 9° Carte publiée par Forlani en 1562 (citée p. 130). 10° Carte publiée par Gastaldi, de 1564 (citée p. 130). 11° Carte portugaise de Sanchez, de 1618 (citée p. 136). 12° Carte publiée par Coronelli en 1689 (citée p. 138). Nous avons donc fait graver cinq cartes qui se trouvent à la Bibliothèque, et nous en citons sept autres de ce dépôt.

Du dépôt général des cartes de la marine nous citons quinze monuments géographiques, dont nous en avons fait graver trois. Nous signalons soixante-six autres mappemondes et cartes géographiques à partir du Xe siècle qui se trouvent dans différentes bibliothèques de l'Europe ou dans divers ouvrages, en tout quatre-vingt-douze.

Au moment de mettre sous presse cette introduction, nous venons de recevoir d'Angleterre six calques de diverses cartes du XVe siècle, et de la Haye les notices de vingt-quatre autres du XVIe siècle, et seize du XVIIe, parmi lesquelles il s'en trouve quelques-unes faites à Lisbonne en 1641 par le cosmographe portugais Antonio *Sanchez*. Nous nous proposons d'en faire usage plus tard. Si ces monuments nous fussent parvenus plus tôt, nous aurions pu donner dans cet ouvrage la notice de cent trente-huit monuments géographiques.

nons pour la première fois dans notre Atlas sont celles que notre ami et confrère M. le baron Walckenaër a mises à notre disposition. Ce savant doit trouver ici le témoignage bien sincère de notre gratitude pour l'empressement et l'obligeance extrême avec laquelle il a mis à notre disposition les trésors de sa précieuse collection géographique. C'est donc à lui que nous sommes redevables d'une partie des monuments géographiques les plus curieux que nous publions pour la première fois, c'est à savoir d'une des cartes d'Afrique du portulan de la célèbre bibliothèque Pinelli, dont il est maintenant le possesseur, de la carte de Weimar de 1424, de celle du fameux *Juan de la Cosa* qui accompagna Colomb dans son voyage de 1493, de celles enfin de 1527 et 1529 du célèbre cosmographe espagnol Diego Ribero, qui se trouve également à Weimar.

Nous devons aussi à la docte obligeance de M. le vicomte da Carreira, non-seulement la curieuse et importante carte de *Benincasa* de 1471 qui se conserve à la bibliothèque du Vatican, mais encore plusieurs notices du plus haut intérêt sur des cartes, et autres documents qu'il a bien voulu examiner à notre prière dans les bibliothèques de la Minerve, dans la Angelica, Alessandrina, et Barberine de Rome, ainsi que dans celle de Parme, dans celle de *Studij* à Naples; enfin, il a fait tout ce qui était en son

pouvoir pour obtenir pour nous les notices de plusieurs monuments des bibliothèques de Florence, Venise, Milan et d'autres, et nous lui sommes redevables d'une foule de notices bibliographiques de livres rares qu'il a examinés pendant son séjour en Italie. Mais malgré tous ces bienveillants concours, notre Atlas n'aurait pas pu être publié sans l'appui de S. E. M. de Fonseca Magalhães, ministre des affaires étrangères de Portugal, qui, sentant l'importance nationale d'une pareille publication, l'a encouragée par tous les moyens en son pouvoir. Nous remplissons donc un devoir en lui rendant ici ce témoignage public de notre gratitude.

Nous dirons quelques mots pour signaler les opinions que plus d'une fois nous avons entendu émettre au sujet des cartes historiques et des portulans du moyen âge. Les uns prétendent que chaque carte ne représente que les connaissances dn cosmographe qui l'a construite; d'autres (et c'est l'opinion la plus sensée) voient dans ces monuments l'état des connaissances géographiques qu'on possédait dans le pays auquel appartenait le cosmographe. Ce n'est pas ici le lieu de discuter ces assertions; néanmoins, nous nous permettrons de dire que quant à la première opinion, nous la croyons insoutenable, car ceux qui l'avancent sont forcés de se contredire eux-mêmes, en accordant

une grande et juste importance scientifique à ces mêmes cartes, qu'ils prétendent se borner simplement aux connaissances individuelles. En effet, si ces monuments construits par des hommes spéciaux ne représentent autre chose que la science d'un individu isolé, à quoi bon en faire tant de cas, et pourquoi les conserver comme des trésors dans les bibliothèques? Pourquoi les publier même isolées, comme ont fait plusieurs savants, les donnant comme des monuments représentant l'état des connaissances géographiques de ces époques reculées? Que nous importerait ce que savaient un Marino Sanuto, un Fra Mauro, un Bianco, et d'autres, si les monuments qu'ils ont construits ne représentaient pas l'état des connaissances géographiques qu'avaient du moins les Vénitiens? Les notes historiques précieuses dont ces monuments sont remplis n'attestent-elles pas que les cosmographes y consignaient les connaissances de leur époque? Quoi qu'il en soit, lorsque tous ces monuments construits dans différents pays par les représentants de la science dans ces mêmes contrées se trouvent parfaitement d'accord entre eux sur des points fondamentaux, ces monuments, disons-nous, représentent indubitablement l'état général de la science aux époques dont il s'agit, ce qui, du reste, est encore confirmé par l'harmonie qui existe entre ces monuments géogra-

phiques et les ouvrages des auteurs contemporains. C'est donc en partant de ce principe de critique que nous avons établi et démontré par les cartes de tous les pays que les côtes de l'Afrique situées au delà du cap Bojador n'étaient pas connues des cosmographes de l'Europe par l'expérience de leurs marins, avant la découverte de ces côtes effectuée par les Portugais [1].

Les cartes historiques et les portulans du moyen âge et du XVIe et même ceux du commencement du XVIIe siècle, sont donc des monuments d'une incontestable autorité. Ils méritent autant de foi du moins que les manuscrits des historiens de ces époques, si, souvent, ils ne méritent pas qu'on leur en accorde davantage, puisqu'un cosmographe s'occupait pour ainsi dire exclusivement à consigner dans sa carte tout ce qu'on savait de l'état de la science de son temps. « Tous ces précieux parchemins, disait » notre savant confrère M. Berthelot, sont comme » des révélations de l'histoire, et ils peuvent ser- » vir à constater la priorité des découvertes, et à » corriger bien des erreurs. Les travaux des anciens » cosmographes restèrent la plupart ignorés dans » les bibliothèques des princes [2]. »

[1] Voyez paragraphes X et XI.

[2] Voyez Rapport annuel fait à la Société de géographie de Paris pour l'année 1889 par M. Berthelot, secrétaire-général.

Plusieurs savants se sont occupés des monuments géographiques de ce genre. Nous citerons ici quelques-uns de ces travaux. Le cardinal Zurla a écrit une longue dissertation sur la mappemonde de Marino Sanuto, de 1306; *Potoki*, un mémoire où il est question du portulan de Petrus Visconti de Gênes, qui se conserve à la bibliothèque impériale de Vienne, daté de 1318 [1]; Jean *Serristori*, sur les cartes du portulan de la Laurenziana de Florence, de 1351 [2]. *Zannetti*[3], Paciaudi, Pezzana[4], Zurla[5], de Hammer [6], et Buache [7], ont traité de la fameuse carte des Pizzigani conservée à la bibliothèque de Parme et datée de 1367; Heeren, de celle de *Pasquallini*, de 1408 [8].

[1] Voyez *Mémoire sur un nouveau périple du Pont-Euxin*. Vienne, 1796, in-4°.

[2] Voyez *Notices statistiques sur le littoral de la mer Noire*, etc. Vienne, 1832, in-8°; et Spotorno, *Storia litteraria della Liguria*, t. I, p. 313.

[3] Voyez Zannetti, *Del origine di alcune arte principali appresso i Veneziani*. Venezia, 1758, in-4°.

[4] Voyez Pezzana, *Antichità de' mappemonde di Pizzigani*. Parma, 1807.

[5] Voyez Zurla, *Di Marco Polo e degli altri viaggiatori Veneziani più illustri, dissertazioni*.

[6] Cité dans l'ouvrage de M. Hermersen, Saint-Pétersbourg, 1841.

[7] Voyez *Recherches sur l'île Antilla*, tome VI des Mémoires de l'Institut de France (classe des Sciences).

[8] Nicollaus filius C. Pasquallini Nicollai, *De Venetiis mss.* fecit A. D. MCCCCVIII. Voyez Heeren, *Explicatio planiglobi orbis terrarum faciem exhibentis, ante medium seculum XV summa arte confecti.*

L'abbé Foaldo, Simone Stratico, et d'autres, traitèrent du planisphère du cardinal Borgia; Formaleoni et Sprengel, de la mappemonde d'Andrea *Bianco*, de 1436 [1]; Zurla, pour celui de Fra Mauro [2], et pour la carte d'Ambrosio *Contarini* de 1473; Potocki de celle de Benincasa de 1480, de Hammer, de celle qui porte le titre : *Contes Hoctomani Fredutijs de Ancona composuit* anno 1487; Zurla de celle de Cabot de 1496 et de celle de Bernardo Sanuto de 1511, Potocki pour celle de *Baptista Jannunsis* de 1514.

Ayant assez démontré l'importance des monuments géographiques dont il s'agit, nous dirons maintenant quelques mots sur certaines preuves négatives que nous produisons dans notre ouvrage. Les preuves de ce genre sont d'une grande importance dans notre travail, puisqu'elles se trouvent confirmées par les preuves positives, et par les documents authentiques. Telles sont celles que nous produisons au paragraphe XV, c'est à savoir, que dans les ouvrages des auteurs et voyageurs français et normands antérieurs

Gottingæ, 1804, passim. Buhle, *Progr. de antiquit. delineat. geogr.* etc. p 10.

La carte d'Afrique de Pasquallini pour la partie occidentale s'arrête également au cap Bojador, particularité qui augmente le nombre des preuves de notre démonstration (voyez paragraphe X).

[1] Voyez Formaleoni, *Saggio sulla nautica de' Veneziani.*

[2] Voyez Zurla, *Marco Polo*, etc. II, p. 389.

à 1667 il n'est nullement question de la prétendue découverte de la Guinée par les Dieppois; bien au contraire, ces mêmes auteurs dès le XVe siècle constatent la priorité des découvertes africaines des Portugais; ainsi que les autres preuves négatives que nous produisons au paragraphe XIII sur le silence des chroniques françaises et normandes du XIVe et du XVe siècle, au sujet de la prétendue découverte de la Guinée par les Dieppois. Pour faire ressortir davantage la force de nos arguments tirés des pièces et de documents, ainsi que des témoignages authentiques, nous signalons au paragraphe XIV l'invraisemblance des voyages directs entrepris par les Normands au XIVe siècle à travers la mer Atlantique pour aller s'établir en Guinée, et y fonder des établissements. Nous y indiquons les raisons de cette invraisemblance, fondées sur les récits des historiens, et sur l'état de leur marine et de leurs guerres à l'époque dont il s'agit. Mais le lecteur ne doit pas oublier que dans notre ouvrage nous avons tâché de donner toute la force à nos arguments par l'ensemble des faits prouvés par les documents. C'est pour cela que les arguments que nous avons employés dans le paragraphe cité demeurent sans réplique quand on les met en rapport avec les relations normandes du XIVe et du XVe siècle[1], et celles-ci avec les pièces diplomati-

[1] Voyez paragraphe XIII.

ques tirées des archives, et dont nous donnons les extraits au paragraphe XIX, d'autant plus que ces pièces constatent que les Normands et autres n'allèrent en Guinée que vers la fin de la première moitié du XVIe siècle.

Mais si tous les documents que nous analysons dans cet ouvrage ne suffisaient point pour prouver la priorité des découvertes des Portugais, les passages tirés des ouvrages des cosmographes et des savants chrétiens et arabes à partir du Ve siècle de notre ère jusqu'au XVe démontreraient, selon nous, de la manière la plus évidente, 1° qu'au moyen âge on ne connaissait pas le prolongement, le vrai contour de l'Afrique, ni les côtes occidentales et méridionales de ce vaste continent au delà du cap Bojador, avant les découvertes effectuées par les Portugais; 2° qu'on croyait que la *zone torride était inhabitée*, et les cosmographes européens n'ont réellement su que cette partie de la terre était habitée qu'après les découvertes des Portugais [1].

[1] Voyez note 1, p. 113 et 114. Guillaume *des Bordes*, dans sa traduction française du *Traité de la Sphère* de Sacrobosco avec commentaires, publiée à Paris, en 1619 (p. 61), observe dans une note que les découvertes des modernes sont venues montrer que ces régions sont habitées, et que les Européens y vivent comme si c'était leur propre pays; car (dit-il) combien y a-t-il de *Portugaloys* en l'orientale zone et région torride? combien aussi trouvera-t-on de colonies d'autres Espagnols subir la même zone brûlante vers l'occident?

La simple indication des passages que nous allons produire de divers auteurs servira à prouver ce que nous venons de dire plus haut sur l'ignorance dans laquelle on était à ce sujet.

Nous ne nous arrêterons pas ici à montrer qu'avant le moyen âge Strabon, Pline et autres regardaient l'Afrique comme une île terminée en dedans de la ligne équinoxiale, et qu'ils croyaient que l'océan Atlantique se joignait à la mer des Indes sous la zone torride, dont les chaleurs passaient pour avoir seules empêché qu'on ne fît le tour de l'Afrique. Nous ne nous arrêterons pas non plus sur les changements apportés par Ptolémée à ce système [1], ni sur la question de savoir si Gosselin avait raison lorsqu'il a démontré que les côtes occidentales de ce continent tracées par Ptolémée, offrant deux fois un double emploi des mêmes positions, ne s'étendaient qu'au fleuve de *Noun*, en deçà des Canaries [1]. Dans l'ouvrage de Ptolémée on voit briller encore les lumières de l'antiquité classique; mais à partir du commencement du VIIIe siècle jusqu'aux découvertes des Portugais, la décadence de la géographie en Europe est incontestable et prouvée par les écrits qui nous restent de ces époques, et par les

[1] Voyez Ptolém. VII, 3, 5.

[2] Voyez Gossel. *Recherches sur la géograph.* t. I, p. 61, 164, 165 et 198.

monuments géographiques que nous donnons dans notre Atlas. Nous nous bornerons à indiquer rapidement ici les preuves que nous offrent les cosmographes du moyen âge, à partir du Ve siècle, de leur ignorance au sujet des points que nous avons signalés plus haut.

Macrobe nous montre dans son système du monde qu'il ignorait complètement que l'Afrique se prolongeait au midi de l'Éthiopie. Il pensait comme Cléanthe et Cratès que les régions voisines des tropiques, brûlées par le soleil, ne pouvaient pas être habitées[1], et que l'Océan remplissait la région équatoriale[2]. Orose ne connaissait pas non plus le prolongement de l'Afrique, ni ses vrais contours, ni la côte occidentale au-delà du mont Atlas[3], quoiqu'il

[1] Voyez *Comment. in Somnium Scipionis*, lib. II, c. IX, édition de Leyde de 1597, et celle de 1670 in-8, *cum notis variorum*.

[2] Le globe de Nicolas d'Oresme au temps de Charles V de France, représente encore cette opinion.

[3] « Africæ principium est a finibus Ægypti urbisque Alexandriæ, ubi » Parætonium civitas sita est, super mare hoc magnum, quod omnes » plagas, terrasque medias interluit. Unde per loca quæ assolæ Cata- » bathmon vocant, haud procul a castris Alexandri Magni et super lacum » Calebartium, deinde juxta superiorum fines Avasitarum, missa in » traversum per Æthiopica deserta, meridianum contingit oceanum. » Termini Africæ ad occidentem ijdem sunt qui et Europæ id est, » fauces Gaditani freti. *Ultimus autem finis ejus est mons Atlas, et* » *insulæ quas Fortunatas vocant.* » (Voyez Orose, édition de Cologne de 1561, p. 5.) Ailleurs, il dit : « Præterea cum multo amplius terræ in » Africa ardore solis, quam in Europa rigore frigoris incultum *atque*

eût été lui-même à Hippone, qu'il eût voyagé en Orient, qu'il eût consulté saint Jérôme, l'homme le plus savant de son temps, il ne connaissait pas plus les pays situés sur la côte occidentale au delà de l'Atlas.

Au VIe siècle Cosmas (*Indicopleustes*), dans sa Topographie chrétienne, nous prouve encore davantage l'ignorance de son temps au sujet de l'Afrique et du globe. Sans analyser même les passages de son texte et son système géographique, il suffit de jeter les yeux sur sa mappemonde pour reconnaître le fait dont il s'agit[1]. En effet, d'après son système, la terre est une surface plane, un parallélogramme entouré des eaux de

» *incognitum sit.* » Autre part, il dit : « Tingitana Mauritania ultima » est Africæ. Hæc habet oriente flumen Malvam, a septentrione mare » nostrum usque ad fretum Gaditanum quod inter Abennen et Calpen » duo contraria sibi promontoria coarctatur; ab occidente Atlantem » montem, et Oceanum Atlanticum, sub Africo Hisperium montem, a » meridie gentes Aulolum quas nunc Galaules vocant, usque ad Ocea- » num Hisperium contingentes. *Hic est universus terminus Africæ.* »

[1] Une copie manuscrite de cet ouvrage qu'on suppose du IXe siècle existe à la bibliothèque du Vatican. Une autre qu'on suppose du Xe siècle existe à la bibliothèque *Laurenziana* de Florence. *Roscoe* en parle dans la vie de Laurent de Médicis. Thévenot avait inséré quelques fragments de cet ouvrage, en 1663, dans sa collection (t. Ier), mais l'ouvrage a été publié en entier pour la première fois en 1707, avec une version latine, par Montfaucon, dans le tome II de sa *Collectio nova Patrum*, p. 113-345, et on y peut voir la mappemonde de Cosmas, gravée d'après celle qui se trouve dans le manuscrit du Vatican. Le docteur Vincent l'a reproduite dans son ouvrage : *The commerce and navigation of the ancients*, t. II.

l'Océan, parallélogramme découpé en quatre golfes ; c'est à savoir la mer Caspienne, les golfes Arabique et Persique, et la Méditerranée. Au delà de l'Océan, des quatre côtés du continent intérieur qui représente le tabernacle de Moïse, est placée une autre terre renfermant le paradis.

Isidore de Séville, le plus savant homme de son siècle, et dont les ouvrages se sont répandus partout durant le moyen âge, malgré sa vaste érudition, ne connaissait au midi de l'Éthiopie orientale que des solitudes inaccessibles. Selon lui, les Garamantes habitent jusqu'à l'Océan éthiopien (*sinus Ethiopicus*). Parlant de la *Mauritania Tingitana*, il dit qu'elle a pour limite à l'occident l'océan Atlantique, au midi *Gauloles* jusqu'à l'océan Hispérique. Enfin, après avoir déterminé la position de l'Éthiopie occidentale dans la Mauritanie, il dit qu'il y a une quatrième partie du monde au delà de l'océan Intérieur, c'est-à-dire *au midi*, qui, en raison de l'ardeur du soleil, *est inconnue*, et dans l'extrémité de laquelle on prétend que les Antipodes fabuleux font leur demeure[1]. Dans le chap. VI, liv. XIV, *De insulis*, les seules îles de l'Afrique occidentale dont il fait mention sont les Canaries.

L'Africain *Marcianus Capella*, dans le sixième li-

[1] Voyez Isidore de Séville. Édition de Venise de 1493, en caractères gothiques, liv. XIV, f. 53. *De Libya*.

vre de son ouvrage, qui contient un petit traité de géographie, qui du reste est extrait de Pline et de Solin, nous montre qu'il ne connaissait pas les côtes de l'Afrique occidentale découvertes par les Portugais, ni le prolongement et le contour de l'Afrique[1].

Aux VIIe et VIIIe siècles, Bède le Vénérable[2], qui était consulté par les plus illustres personnages de son temps, qui est appelé par Camden *une lumière singulièrement* éclatante, et par Léland *le plus bel ornement de la nation anglaise*, pensait que la zone torride était inhabitée[3]. Et il ne connaissait pas la par-

[1] Nous avons mentionné Marcianus Capella parmi les écrivains du VIe siècle, quoiqu'il y ait des auteurs qui le font naître en 490; mais le voyant citer Isidore de Séville (p. 510, *De latitudine terræ*), il nous paraît évident qu'il doit être de ce siècle, puisque Cassiodore parle aussi de lui.

Capella parlant des cinq zones (p. 503 de l'édition de Francfort de 1836), dit : *Media vero flaminis atque anhelis ardoribus torridata propinquantes animantium amburit accessus.*

Ailleurs, en traitant de la dimension de l'Afrique (p. 548) et de l'intérieur de ce continent (p. 549), on voit qu'il ne connaissait pas le vrai prolongement de l'Afrique, ni les pays découverts au XVe siècle par les Portugais : « Interior autem Africa ad meridiem versus inter-» venientibus desertis habet Leucæthiopes (c'est-à-dire les Éthiopiens » blancs), Nigritas, et ceteros monstruosæ novitatis post quos solitudines » fugiendæ.» Ensuite, il parle des *Blemmyæ sine capita* et qui ont les yeux dans la poitrine. C'est une répétition de Mela et de Pline.

[2] Bède naquit en 673, et mourut en 735.

[3] Consultez son traité intitulé *Mundi constitutio*, édition de Cologne

tie de l'Afrique dont nous nous occupons dans cet ouvrage.

Au VIIIe siècle, nous voyons le *géographe de Ravenne*, qui composa son ouvrage d'après les témoignages de plusieurs auteurs grecs, latins, persans, égyptiens, africains et goths [1], nous montrer qu'il ne connaissait pas non plus le prolongement de l'Afrique, ni le vrai contour de cette partie du globe [2], ni les pays occidentaux découverts au XVe siècle par les Portugais. Sprengel prétend que la mappemonde de Turin [3] peut servir à expliquer le géo-

de 1612, t. I, p. 324, dans les chapitres où il traite de la forme de la terre et des zones; et le chap. IX de son traité *De natura rerum*, où il dit : « Quinque circulis mundus dividitur, quorum distinctionibus » quædam partes temperie sua incoluntur, quædam immanitate fri- » goris aut coloris existunt inhabitabiles. »

Ailleurs : « Tertius equinoxialis, medio ambitu signiferi orbis inci- » dens, torridus *inhabitabilis*. »

[1] Voyez la liste des géographes cités par l'*Anonyme de Ravenne*, dans l'édition donnée par le père Porcheron, Paris, 1688.

[2] Voyez Porcheron, *Anonymus Ravennatus*, p. 5 à 8, 22 et 98 à 132. *De Africa*, ibid. p. 273, 274.

En plusieurs endroits, l'auteur paraît avoir suivi la table de Peutinger et l'itinéraire d'Antonin. Consultez Frisch : *Explicatio verbor. obsc. geograph. Ravenn. in Miscellanea Berolini*, t. XIX, p. 191.

[3] Sprengel, *Hist. des découvertes géograph.* § 20. Nous donnons cette mappemonde dans notre Atlas, pl. Ire, d'après celle publiée par *Pazzini*, mais nous indiquons le monument comme ayant été dressé au XIIe siècle, et non pas au VIIIe ou au IXe, comme on l'avait pensé jusqu'ici, puisque vérification ayant été faite par d'habiles paléographes sur un *fac-simile* du manuscrit à la suite duquel elle se trouve,

graphe de Ravenne. Cooley est du même avis.

Au IXe siècle, Dicuil, cosmographe irlandais, dans son livre *De mensura orbis terræ*[1], nous prouve qu'il n'était pas plus avancé que ses devanciers sur le sujet qui nous occupe[2]. Il a compilé Pline, Solin, Orose, Isidore de Séville, Priscien, en y ajoutant quelques circonstances que lui fournirent les moines voyageurs[3].

on a reconnu que le manuscrit en question était du XIIe siècle. Malte-Brun, t. I, p. 428, donne une description très-détaillée de cette mappemonde. Voyez aussi Cooley, *Hist. génér. des voy.* trad. française, t. I, p. 231. Dans cette mappemonde, on voit l'Afrique séparée par l'Océan d'une terre appelée la *quatrième division du monde* qu'habitent les antipodes, et qu'on n'a pas pu visiter *à cause de la chaleur excessive de la zone torride*. Rapprochez ce passage de celui d'Isidore de Séville que nous avons cité plus haut.

[1] Consultez les savantes recherches géographiques et critiques sur *Dicuil*, par M. Letronne, p. 7, 8, 22 et 23.

[2] Ibid. Texte de Dicuil, p. 14. *De Africa*, où l'auteur dit : « Gaulalia » et Mauritania finiuntur ab oriente, flumine Ampsaga; ab occidente, » Oceano Atlantico; a septentrione, mari Africo; *a meridie, mare* » *Oceano Æthiopico*. In longitudinem m. p. CCCCLXII, in latitudinem » duodecies. »

« Numidia et Africa Carthaginensis finiuntur ab oriente, Syrti mi- » nore; ab occidente, flumine Ampsaga; a septentrione, mari Africo; » a meridie, Oceano. Longitudine DLXXX in p. latitudine CC. Juxta » Plinium, eadem mensura est. »

Dicuil en parlant des animaux de l'Afrique ne fait mention que du rhinocéros et de l'éléphant d'Éthiopie orientale et de la hyène de l'Afrique Cyrénaïque (voyez p. 30 et suiv.). Voyez pour les îles le chap. VI, p. 35 et suiv. Pour les promontoires, voyez chap. VIII, § III.

[3] Voyez Letronne, *Recherches*, p. 25 et 26.

Au Xe siècle, les cosmographes anglo-saxons dressaient leurs mappemondes en ce qui concernait la terre habitable, d'après les écrits des anciens. M. Wright pense qu'ils les dressaient d'après des modèles romains, et rapporte comme exemple la mappemonde de ce siècle qui se trouve au Musée britannique à la suite du *Periegesis* de Priscien (Mss. Cott. Tiber. B. V., fol. 580)[1].

Les traités de cosmographie rédigés dans ce siècle par les Anglo-Saxons sont tous remplis des fables rapportées par Pline l'ancien et reproduites par Solin, lorsqu'ils traitent des contrées lointaines[2]. Dans un traité d'astronomie en anglo-saxon, attribué à Alfric, qui se trouve dans un manuscrit de ce siècle, conservé au Musée britannique[3], l'auteur, en parlant des *cinq zones*, dit « que la grande chaleur

[1] Voyez T. Wrigth, *An Essay on the state of litterature and learning under the Anglo-Saxons*, p. 90.

Nous donnons cette mappemonde dans notre Atlas d'après celle publiée par Strutt, vol. II, *The Chronicle of England from the accession of Egbert to the Normand conquest*, pl. XIII.

M. Wrigth dit fort bien que cette mappemonde est loin d'être plus correcte que les cartes qu'on trouve dans les anciens manuscrits antérieurs à cette période; elle est, au contraire, plus imparfaite encore en ce qui concerne la forme donnée à l'Afrique. (Voyez cette carte dans notre Atlas.)

[2] Ibid. p. 91.

[3] M. Thomas Wright vient de publier ce traité dans son ouvrage intitulé : *Popular Treatises on Science written during the middle ages.* Voyez p. viij et ix de la préface.

» du soleil a fait diviser le monde en cinq parties, » appelées en latin *quinque zonas ;* que la partie » située au centre *est inhabitable* à cause de la proxi- » mité du soleil, et dans laquelle *l'homme ne peut pas » vivre à cause de la chaleur insupportable*[1]. »

Dans le même siècle, Masoudi, auteur arabe, prouve qu'on croyait alors que les marins ne pouvaient pas naviguer sur la mer Atlantique au delà des colonnes d'Hercule[2].

Adelbold, évêque d'Utrecht, dans son opuscule intitulé *Libellus de ratione inveniendi crassitudinem sphæræ*, dédié au pape Sylvestre II, n'était pas plus avancé dans les connaissances cosmographiques que ses prédécesseurs[3].

Aux Xe et XIe siècles, Hermann, surnommé *Contractus*, à cause de la contraction de ses membres, ne paraît pas être plus avancé sur le sujet qui nous occupe que ses prédécesseurs, malgré sa vaste érudition.

En effet, c'est ce que nous remarquons dans son ouvrage sur l'astrolabe, notamment au chap. XIX, des Climats[4].

[1] Voyez ouvrage cité, p. 12.

[2] Voyez ce passage à la page 92, § X, de cet ouvrage.

[3] Voyez Dom B. Pez, *Thesaurus anecdot.* t. III, p. II, p. 86.

[4] Voyez ce traité donné par Pez, t. III, p. II, p. 127, *De utilitate astrolabii*, lib. II, chap. XIX. L'auteur mentionne à peine l'Égypte, l'Éthiopie jusqu'au Nil, et Méroé, et puis il ajoute : « Deinde in » Africæ partibus a meridie per Garamantes fluviumque Geon, et

Francon Scolastique, de Liége, a composé plusieurs traités sur la sphère, qui furent ensuite commentés au XIIIe siècle par saint Thomas d'Aquin[1]. C'est ce qu'annonce un manuscrit que *Pez* a découvert en Allemagne[2].

Nous n'avons pas rencontré parmi les nombreux ouvrages de saint Thomas le commentaire intitulé : *Super tractatum sphæræ magistri Franconis*.

Ibn Haucal, géographe arabe, composa sa *Description de l'Afrique*[3] vers l'année 360 de l'hégyre (970 de notre ère).

Voici ce qu'il connaissait de la partie occidentale :

« La rivière de Fez se décharge dans l'Océan, à la distance d'une journée de Boheiret Ariegh ; plus loin, vers le pays où coule la rivière de Berghawata, et à la distance d'une poste du Sobou, se trouve la rivière de Salé. Cette rivière est la limite des établissements musulmans. »

» montem Astrixi, et per deserta arenosa et cæteras partes, et per » Mauros Matibienses, et sic in occidentem usque ad Oceanum, ibique » terminatur. »

[1] Voyez Dom Bernard Pez, ouvrage cité, t. IV, p. 63, 64.

[2] Voyez *Hist. littér. de la France*, t. VIII, p. 121 et suiv.

Francon a composé aussi un traité sur la quadrature du cercle et un autre sur le calendrier.

[3] Cet ouvrage vient d'être traduit de l'arabe par notre savant confrère à la Société Asiatique M. le baron de Slane, qui a eu l'obligeance de nous en faire la communication.

« Les Berghawatas sont une tribu berbère qui habite les bords de l'Océan, sur la limite des établissements musulmans. »

Puis il dit : « Cette tribu habite jusqu'au Sus. »

Ainsi le géographe arabe, pour les pays situés sur la côte occidentale, ne connaissait rien au delà du Sobou ou Sébu.

Au XIIe siècle, nous voyons Honoré d'*Autun*, dans son livre intitulé *Imago mundi*, répéter que les régions situées sous la zone torride étaient inhabitées[1]. Il soutient qu'au midi du Nil l'Afrique tourne vers l'Occident. Enfin il mentionne l'Éthiopie (orientale), et dit qu'au delà il y a plusieurs endroits déserts et inconnus à cause de la chaleur du soleil et des diverses espèces de serpents[2]. Dans l'Éthiopie occidentale, il ne connaît que les Garamantes. On sait les tourments que se sont donnés plusieurs savants pour déterminer la position du pays des Garamantes

[1] Nous nous sommes servi d'un manuscrit de cet auteur qu'on trouve à la Bibliothèque du Roi (n° 6650), dont l'écriture paraît être du XIIIe siècle. Ce traité de cosmographie a eu sept éditions, selon l'auteur du savant article consacré à cet écrivain, inséré au t. XII de l'*Histoire littéraire de la France*, p. 165.

[2] « Ultra Æthiopiam sunt maxima loca deserta ob solis ardorem et » diversi generis serpencia hominibus incognita; deinde est magnus » Oceanus qui solis calore dicitur fervere ut cacabus. In extremis » finibus Africæ versus occidentem est urbs Gades a Fenicibus con- » structa. »

d'Hérodote et de Strabon. Ce n'est pas ici le lieu de discuter la question de savoir si les Garamantes sont les habitants actuels du Bornou ou du Fezzan, ce qu'il y a de certain, c'est que notre cosmographe du XIIe siècle ne faisait que répéter ce que les anciens avaient rapporté, et qu'il ne connaissait absolument rien de l'Afrique occidentale découverte par les Portugais.

Ce siècle vit paraître néanmoins un des plus savants géographes arabes, Édrisi, qui composa un des livres géographiques les plus remarquables du moyen âge. Quoiqu'il eût puisé une grande partie de son travail dans dix ouvrages composés par des savants arabes et dans celui de Ptolémée, néanmoins il rapporte que le fameux roi Roger n'y ayant rencontré que des obscurités et des motifs de doute, il fit venir auprès de lui des personnes spécialement au fait de ces matières, et leur proposa des questions qu'il discuta avec elles; mais il n'en obtint pas plus de lumières. Voyant cela, il fit rechercher dans tous ses états des voyageurs instruits, et les interrogea par le moyen d'interprètes. Toutes les fois qu'ils tombaient d'accord, et que leur récit était unanime sur un point, ce point était admis et considéré comme certain [1].

[1] Voyez *Traduc. d'Edrisi* par M. Jaubert, préface, p. xx.

Tels furent les éléments qui servirent à la composition du fameux planisphère en argent que Roger fit construire [1], et pour l'intelligence duquel Édrisi composa le livre dont nous nous occupons.

Malgré tous les efforts de Roger pour faire bien connaître le globe, malgré le savoir d'Édrisi, nous allons citer quelques passages du livre de cet auteur qui prouveront quel était l'état des connaissances qu'il avait au sujet des points fondamentaux que nous nous sommes proposé de démontrer.

« La totalité de la population du globe, dit-il, ha-
» bite la partie septentrionale; les régions qui sont
» au sud sont abandonnées et désertes à cause de la
» chaleur des rayons du soleil. Ces régions étant
» situées dans la partie inférieure de l'orbite de cet
» astre, il en résulte que les eaux se dessèchent, et
» qu'il y a absence de toute espèce d'êtres vivants [2]. »

Ensuite notre géographe dit « que la mer Océane
» entoure la moitié du globe sans interruption comme
» une zone circulaire [3], en sorte qu'il n'en apparaît
» qu'une moitié, comme si c'était un œuf plongé

[1] Voyez trad. citée, Prolégomènes, p. 2.

[2] Ibid. p. 5.

[3] C'est d'après ce système que nous voyons le planisphère de Turin, celui d'Honoré d'Autun, et la mappemonde des Chroniques de Saint-Denis entourés d'une mer circulaire.

(Voyez ces monuments géographiques dans notre Atlas.)

» dans l'eau, laquelle serait contenue dans une coupe :
» c'est ainsi que *la moitié de la terre est plongée dans*
» *la mer*[1]. »

Nous venons de montrer que le système d'Édrisi était bien loin de celui qui résulta des découvertes des Portugais; maintenant nous allons transcrire des passages de ce savant géographe qui prouveront que de son temps les Arabes mêmes n'avaient aucune connaissance de la mer Atlantique qui baigne les côtes de l'Afrique occidentale au delà des Canaries, ni des pays situés sur le littoral de ce continent, découverts par les Portugais au XVe siècle. C'est ce qui nous est démontré par les passages suivants :

Afrique occidentale. Premier climat.

« Ce climat commence à l'ouest de la mer occi-
» dentale, qu'on appelle *la mer des ténèbres*. C'est
» celle au delà de laquelle personne ne sait ce qui
» existe. Il y a deux îles nommées les *îles Fortunées*[2],
» d'où Ptolémée commence à compter les longitudes
» On dit qu'il se trouve dans chacune de ces îles un
» tertre construit en pierres, et de cent coudées de
» haut. Sur chacun d'eux est une statue en bronze
» qui indique de la main l'espace qui s'étend derrière

[1] Rapprochez ce passage de ce que nous disons dans cet ouvrage, p. 278, au sujet du globe de Nicolas d'Oresme.

[2] On doit remarquer par ce passage que le géographe arabe ne connaissait par les récits que deux des îles Fortunées.

» elle [1]. Les idoles de cette espèce sont, d'après ce
» qu'on rapporte, au nombre de six. L'une d'entre
» elles est celle de Cadix, à l'ouest de l'Andalousie :
» *personne ne connaît de terres habitables au delà* [2] ! »

Ailleurs, Édrisi dit en parlant de la mer Atlantique :

« Personne ne sait ce qui existe au delà de cette
» mer (la mer Ténébreuse), personne n'a pu rien
» en apprendre de certain, à cause des difficultés
» qu'opposent à la navigation la profondeur des té-
» nèbres, la hauteur des vagues, la fréquence des
» tempêtes, la multiplicité des animaux monstrueux
» et la violence des vents. Il y a cependant dans cet
» océan un grand nombres d'îles, soit habitées soit
» désertes, mais aucun navigateur ne se hasarde à le
» traverser, ni à gagner la haute mer, on se borne à
» côtoyer, sans perdre de vue les rivages [3]. Les vagues
» de cette mer, hautes comme des montagnes, bien
» qu'elles s'agitent et se pressent, restent cependant
» entières et ne se brisent (*littér.* ne se fendent) pas.

[1] Rapprochez ce passage de ceux que nous citons aux p. 91, 92, § X, de cet ouvrage.

[2] Édrisi, trad. de M. A. Jaubert, p. 10.

[3] Notre confrère M. de Macedo, dans une note faite à ce passage et insérée dans un travail inédit sur le voyage des Maghrourins, pense que la traduction littérale d'après l'édition de Rome, doit être : « Aucun
» pilote ne la naviguera dans quelque direction que ce soit, et seule-
» ment il en longera les rivages sans s'en écarter. »

» S'il en était autrement, il serait impossible de les » franchir [1]. »

Les passages que nous venons de transcrire ne laissent pas le moindre doute qu'au XIIe siècle les Européens et les Arabes n'avaient aucune connaissance des mers ni des pays situés sur la côte d'Afrique découverts par les Portugais.

Le XIIIe siècle est déjà plus riche en cosmographes que ceux que nous venons de parcourir. Ce siècle est même remarquable par les voyages en Asie du célèbre Marco-Polo de Venise, de Jean de Plan-Carpin, Simon de Saint-Quintin, Guillaume de Rubruk et Ricold de Monte-Croce; mais, malgré les progrès que ces voyages ont fait faire aux connaissances géographiques relatives à l'Asie, les cosmographes de l'Europe et même les plus savants auteurs arabes sont restés dans la même ignorance sur les points relatifs à l'Afrique et au reste du globe dont nous nous occupons.

Les passages que nous allons citer le prouveront d'une manière positive.

Ibn-Saïd, un des géographes arabes des plus instruits, nous dit en parlant des statues ou colonnes élevées par Alexandre dans les îles *Khalidat*, que sur ces colonnes on lisait : ON NE PASSE PAS PLUS LOIN [2].

[1] Voyez traduct. d'Édrisi par M. Jaubert, t. II, p. 2.

[2] Rapprochez ce passage de ceux de Masoudi et d'Édrisi que nous

On voit donc qu'au XIIIe siècle les Arabes ne croyaient pas possible qu'on ait pu naviguer au delà des îles Canaries; d'où il résulte la preuve qu'ils ne naviguaient pas dans ces mers, et qu'ils ne connaissaient pas les pays découverts par les Portugais au XVe siècle.

Néanmoins pour ce qui concernait les pays de l'intérieur de l'Afrique et la navigation des fleuves qui débouchent dans l'Océan Atlantique, les Arabes étaient, pendant le moyen âge, les seuls peuples instruits de ces particularités par les rapports de commerce qu'ils entretenaient *par terre* avec les habitants de l'intérieur et du Soudan; mais ces connaissances mêmes étaient confuses et embrouillées.

Ce n'est point dans une introduction qu'on peut discuter tous les textes des géographes arabes pour prouver cette assertion; toutefois pour le sujet qui nous occupe il nous suffira de transcrire la note suivante inédite, que notre savant ami M. Reinaud a eu l'obligeance de traduire du texte arabe du manuscrit de la géographie d'Ibn-Saïd qui se conserve à la Bibliothèque du Roi.

« Le Nil qui passe à Gana (dit Ibn-Saïd) se jette » dans la mer, sous le 10e degré 20 minutes de lon- » gitude et le 14e degré de latitude septentrionale.

venons de citer plus haut, et avec celui de Bakoui que nous citons à la page 91, § X, de cet ouvrage.

» En face de l'embouchure du Nil, l'île du Sel » (*Djeziret*[1] *-al-Melh*) est à un degré et demi de » distance. Cette île a deux degrés du nord au » midi; sa largeur est de la moitié d'un degré. A » l'extrémité méridionale de l'île sur les bords de » la mer, est la ville d'*Oulil*. Cette ville, comme les » villes des Bodjas [2] et des Indiens, est bâtie en » roseaux et en plantes. Les habitants vivent de » poissons et de tortues; leur commerce est en sel; » ils remontent le fleuve sur des navires chargés de » sel, et se rendent dans les villes situées sur les » bords du fleuve. C'est le seul sel qu'on trouve dans » le pays des Nègres.

Nous avons transcrit ce passage remarquable tout entier, parce qu'il montre que l'île d'Oulyl ne peut pas être, selon nous, l'île d'Arguim (découverte par les Portugais), comme l'a pensé le savant géographe anglais M. Cooley [3], dans son analyse de Bekri, géographe arabe du XIe siècle. Au surplus, les ouvrages des deux auteurs arabes offrent de trop grandes difficultés pour pouvoir les mettre d'accord sur la véritable position d'Oulyl.

[1] Ce mot, d'après M. Reinaud, signifie aussi presqu'île.

[2] Les Bodjas ou Bejas habitent du côté de Dongola et de l'Abyssinie. (Voyez l'Extrait de Makrizi, par M. Quatremère. — Mémoires sur l'Égypte, 2 vol. 12 art.)

[3] Voyez *The Negroland of the Arabs*, p. 23.

D'abord, en examinant la carte que ce savant géographe a jointe à son ouvrage sur la *Nigritie des Arabes* [1], nous n'y rencontrons pas un fleuve débouchant dans la mer Atlantique par le 14e degré de latitude septentrionale, latitude donnée par Ibn-Saïd. Nous remarquons ensuite que l'île du Sel, sur l'extrémité de laquelle se trouve la ville d'*Oulyl* ou d'*Aulil*, ayant deux degrés du nord au midi, ne peut pas être l'île d'Arguim, qui n'a qu'une lieue et demie de long, sur un peu moins d'une lieue de large [2], et qui au surplus n'est située en face d'aucun fleuve. Ensuite Ibn-Saïd indiquant qu'*Oulyl* est dans le pays des Nègres, et Arguim se trouvant dans le *Sahara*, l'île d'*Oulyl* dont il s'agit ne peut pas être Arguim, île située à quatre-vingt-dix lieues au nord du Sénégal, fleuve que plusieurs auteurs ont pris pour le Nil des Noirs.

Nous ferons remarquer enfin que Cadamosto, ce voyageur si instruit, parlant en détail de tous les objets de commerce des habitants d'Arguim, ne dit pas un mot sur le commerce du sel, tandis que d'un autre côté il donne des détails très-curieux sur le commerce de sel du Tagaza, qui se faisait par les cara-

[1] Voyez *Map. to illustrat. the Arab geography of Negroland, by W. D. Cooley Esq.*

[2] Voyez Labat, *Nouvelle Relat. de l'Afrique.* Cadamosto dit qu'Arguim et toutes les îles de ce groupe sont petites.

vanes dans l'intérieur, et qu'on transportait à Tombouctou, à Melli et à d'autres endroits du pays des Nègres, et il déclare avoir obtenu ces informations des habitants du pays. Ainsi donc, d'après les récits faits par les habitants à Cadamosto, il n'était question de commerce de sel qu'à une bien grande distance d'Arguim; car le même voyageur dit en parlant de Guaden (Hoden)[1], que cet endroit est à six journées de chameau du cap Blanc, et que de là à Tagaza, où on trouvait le sel qu'on transportait à la terre des Nègres, il y aurait six journées[2].

Ibn-Saïd ajoute, fol. 32, verso : « On trouve dans » le Sahara le château de sel (*Hisn-al-Melh*) : ce châ- » teau est bâti en sel du Magreb. C'est là que les » voyageurs se pourvoient de sel quand ils se ren- » dent dans le Soudan. Entre ce château et le chef- » lieu du pays de Lamtouna (Azky), sous le 14e de- » gré 52 minutes de longitude et le 14e degré de la- » titude à peu près, on compte sept journées. »

Si donc on rapproche de la discussion de M. Cooley[3] ce que nous venons de rapporter d'après

[1] Sur cet endroit, voyez la carte publiée par M. Walckenaer, à la suite de ses savantes *Recherches sur l'intérieur de l'Afrique*, et celle publiée par M. Cooley, déjà cité.

[2] Voy. Walck. p. 20 et 21, où l'auteur parle d'Ibn-Batouta, qui fait mention du sel de Tegazza.

[3] Voyez *The Negroland*, p. 22 et suivantes.

Ibn-Saïd, on s'apercevra du moins de l'obscurité des géographes arabes eux-mêmes quand il s'agit des pays situés sur les côtes occidentales d'Afrique découvertes par les Portugais. Toutefois, en ce qui concerne la partie habitée de la terre, ce géographe était plus avancé que les autres qui l'ont précédé, car il dit [1] que la largeur de la partie habitée de la terre, prise du midi au nord, est de quatre-vingts degrés, et que la partie en dehors de celle-ci vers le midi, est *inhabitée* à cause de l'extrême chaleur du soleil [2].

Notre savant ami M. Reinaud ayant étudié ce passage, est parvenu à déterminer qu'Ibn-Saïd prolongeait la terre habitable jusqu'au 16e degré au sud de l'équateur. Du reste, ce savant orientaliste publiera bientôt le résultat de ses observations à l'égard de ce passage dans ses notes sur Aboulféda, et alors le lecteur pourra y puiser des lumières que nous sommes bien loin de pouvoir lui donner sur cet objet. Nous bornant au sujet qui nous occupe, nous dirons qu'Ibn-Saïd pensait que la terre était habitée jusqu'à Mozambique. On voit donc que malgré le grand progrès des connaissances des géographes arabes à cette époque sur la partie de la terre habitée, ils

[1] Manuscrit de la *Géographie d'Ibn-Saïd*, p. 1.

[2] Nous devons à M. de Slane la communication de ce passage, qu'il a eu l'obligeance d'extraire du texte.

croyaient encore que le reste de l'Afrique était inhabité.

Il ne faut pas oublier qu'Ibn-Saïd n'avait pas la connaissance que la terre était habitée jusqu'au 16e degré de latitude sud par l'expérience acquise dans les pays situés dans la partie occidentale de l'Afrique au même parallèle, car s'il avait eu cette connaissance, il n'aurait pas dit en parlant des îles *Kalidât* (Canaries), qu'*on ne pouvait passer plus loin.*

Mais si Ibn-Saïd savait à cette époque que la partie orientale de l'Afrique qui s'étend jusqu'au 16e degré de latitude sud était habitée, les savants et les cosmographes chrétiens n'étaient pas plus avancés que leurs prédécesseurs sur la fameuse question des zones habitées et inhabitables, ni à l'égard des pays situés sur le littoral de l'Afrique occidentale. Et même les savants les plus habiles, comme nous le montrerons plus tard, qui connaissaient déjà quelques livres cosmographiques et astronomiques des Arabes, se donnaient beaucoup de peine pour établir par des hypothèses que les régions intertropicales *devaient être habitées.*

Les exemples que nous allons produire démontrent le fait dont il s'agit.

Le fameux Florentin Brunetto Latini, dans son traité sur la mappemonde[1], dit que la terre est envi-

[1] Voyez *Il Tesoro di M. Brunetto Latini Fiorentino, precettore del divino poeta Dante.* Édit. de Venise, 1533.

ronnée ou ceinte par la mer Océane, de laquelle découlent toutes les autres mers, la Méditerranée étant la plus considérable, et il ajoute que c'est pour cela qu'elle s'appelle la *Grande mer* (*mare maggiore*[1]). D'après son système, la terre se divise en trois parties; l'Asie forme à elle seule *la moitié de toute la terre*[2] ! comprend l'Égypte et jusqu'à l'endroit où le fleuve du Nil débouche dans la mer d'Alexandrie et de celui où le fleuve du Caire tombe dans la mer au bras de Saint-Georges vers l'orient, tout jusqu'à la mer Océane, et jusqu'au Paradis terrestre. Les deux autres parties forment le restant de la terre jusqu'à la fin de la mer Océane (la Méditerranée). Dans sa description des trois parties il fait commencer l'Asie au Nil et au Tigre (*che è in Egitto*[3]). Ensuite il parle des lacs souterrains.

D'après son système, le Nil coule sous terre dans

[1] Rapprochez ce passage des mappemondes que nous donnons dans notre Atlas, c'est à savoir, 1° de celle de Turin (XIIe siècle) et de celle des Chroniques de Saint-Denis (XIVe siècle). Il nous semble que, sur ce point, ces monuments géographiques, ainsi que celui d'Honoré d'Autun, que nous publions aussi, et les mappemondes arabes qui se trouvent dans les manuscrits de la géographie d'Ibn-al-Wardy, n°s 59, 577, 588, 589, ancien fonds de la Bibliothèque du Roi, représentent et se rattachent à ce système.

[2] «Che Asia tiene bene la metade di tutte la terra.» Voyez Brunetto Latini, liv. III, p. 56. Brunetto connaissait comme d'autres la rondeur de la terre.

[3] Nous trouvons dans la mappemonde des Chroniques de Saint-Denis plusieurs éléments puisés dans ce système.

certains endroits, ensuite il reparaît dans les limites de l'Éthiopie, formant un autre fleuve appelé *Tigride*, lequel sépare, dit-on, l'Afrique de l'Asie, et à l'extrémité se divise à cet endroit en sept parties, et s'en va jusqu'au milieu de la mer de l'Égypte, d'où il sort un *fleuve de l'or* qui baigne toute la terre d'Égypte[1].

Parmi les îles de la mer Atlantique il ne fait pas mention des Canaries.

Dans sa description de l'Afrique il montre l'état imparfait des connaissances de son époque sur cette partie du globe[2]; il fait commencer l'Éthiopie occidentale à l'Atlas, où sont les gens noirs *appelés Mores* à cause de la proximité du soleil. Au delà du pays habité par les Garamantes, il n'y a que des déserts *où personne n'habite jusqu'à l'Arabie* (ove nulla persona habita in fino in Arabia).

Ailleurs il dit : Que les pays situés dans cette partie de la terre que nous appelons midi étant plus chauds que les autres, il y a plusieurs terres désertes *où personne n'habite à cause de la grande chaleur du soleil.*

Brunetto ne connaît que le perroquet vert. Ce fait vient confirmer ce que notre savant ami M. Walckenaer nous a dit, que le perroquet gris du Congo

[1] Ouvrage cité, chap. II. Rapprochez ce passage de celui de p. 322. Addit. XXXVIII.

[2] Brunetto traite de l'Afrique au chap. IV du liv. III du Trésor.

n'était pas connu avant les découvertes des Portugais, et qu'aucun auteur n'en parle.

Brunetto dit positivement que les perroquets existent seulement dans l'Inde (*che no ha in nessuna parte sino in India*).

De même il ne parle que du crocodile du Nil. Ainsi les passages que nous venons d'extraire du fameux ouvrage de Brunetto Latini montrent que de son temps les savants de l'Europe n'avaient nulle connaissance des pays découverts depuis par les Portugais, fait qui sera encore plus tard constaté par les exemples que nous allons mentionner.

Nous devons néanmoins rappeler ici que Brunetto prit part au gouvernement de son pays, qu'il fut chargé de plusieurs ambassades, et entre autres de celle d'Espagne, qu'il écrivit un grand nombre d'ouvrages [1], enfin qu'il était, pour son temps, un savant éminent.

Dans ce même siècle, Albert le Grand dans sa Théorie de la terre habitée était plus avancé que ses prédécesseurs. Profondément érudit, plein de sagacité, il mentionne dans le livre *De cœlo et mundo*, les opinions des anciens sur la figure de la terre [2], il discute si la terre était de forme ronde ou sphérique [3].

[1] Voyez le catalogue de ses ouvrages dans Philippe Villani, p. 127, 129. Brunetto mourut en 1294.

[2] Voyez Albert. Mag. édit. de Lyon de 1651, t. II, tract. IV, l. II, c. III.

[3] Ibid. c. IX, p. 143, et c. XI, p. 145.

Malgré son immense savoir, il nous montre dans cette discussion même, quand il traite des constellations, que de son temps on ne connaissait pas les régions de l'Afrique occidentale découvertes plus tard par les Portugais. Les exemples qu'il allègue sont tirés d'observations qu'il rapporte à l'Égypte et à la Perse, et il n'en cite pas un seul qui soit relatif à la partie occidentale de l'Afrique ou à l'Océan Atlantique [1]. De même lorsqu'il parle des fleuves, il ne fait pas mention des grandes rivières d'Afrique qui débouchent dans la mer Atlantique [2]. Dans son livre *De mineralibus*, il mentionne les endroits où l'on trouve de l'or, et il ne parle pas des mines de l'Afrique. Dans l'importante question des zones habitables et inhabitées, Albert le Grand rapporte avec une rare érudition les opinions d'Homère, de Platon, de Pythagore, d'Ovide, de Démocrite, d'Aristote, au sujet des cinq zones, dont trois étaient inhabitées d'après les idées de ces auteurs [3], il les réfute en s'appuyant de l'autorité de Ptolémée et d'Avicenne [4],

[1] « Ægyptus enim et Persia versus meridiem sunt, et illis apparent multæ stellæ meridionales, quas hic qui sumus in 7. climate non videmus : et è converso nobis multæ stellæ apparent sub polo aquilonari, quas illi nunquam vident. » (Tract. IV, p. 146, c. XI.)

[2] Voyez *Meteorum*, cap. VII, l. II, édition citée. Rapprochez les passages de ce livre de ceux du l. I de sa Cosmographie.

[3] Voyez *De natura locorum*, tract. I, c. VI.

[4] Ibid.

qui disent qu'on avait vu plusieurs hommes ayant habité entre l'équinoxiale et le tropique du cancer, et qu'une partie de l'Inde et de l'Éthiopie est située sous ces latitudes. Quant à la question de savoir si au delà de l'équinoxiale la terre est habitable, ce savant se livre à une curieuse discussion afin de prouver que cette partie de la terre est habitée. Mais les arguments dont il se sert pour le prouver sont tirés des passages des auteurs de l'antiquité, d'Homère entre autres, et non des écrivains du moyen âge ni des livres des cosmographes de l'Europe latine.

Au surplus, on reconnaît qu'Albert le Grand n'a pas une opinion bien arrêtée sur la partie habitable de la terre, lorsqu'on rapproche les différents passages de ses ouvrages où il discute cette question. C'est dans son traité de Cosmographie [1], au chapitre VIII de l'Afrique, qu'on s'aperçoit qu'il n'était pas plus avancé sur la connaissance de la partie méridionale et occidentale que ses devanciers [2].

[1] Voyez tract. III, in quo est cosmographia.

[2] C'est ce qu'il nous prouve en disant : « Quia et Italiam contingit ab occasu *aiunt* flumen Maula, et a meridie montem Afrisim, qui dividit inter unam terram et arenas eremi jacentes usque ad Oceanum in quibus aberrant grandes Æthiopi. Tini Mauritaniæ Africæ ultima est totius : hæc habet ab oriente flumen Malveam et a septentrione mare nostrum usque ad sinum Gaditantium, quod inter habene et Cappis duobus promontoriis coarctatur, ab occidente autem habet Athlantem montem et Oceanum Athlanticum, sub Africo autem Espium montem,

Ce qu'il savait relativement à plusieurs points, notamment sur la question des zones, il le devait, comme il l'avoue, à la connaissance des livres de philosophie et d'astronomie *qui nous sont venus de l'Inde*, et aux ouvrages des Arabes, qui étaient déjà très-répandus à cette époque.

Ce que nous venons de rapporter nous paraît concluant pour la question dont nous nous occupons; tout ce que l'un des hommes les plus avancés du XIIIe siècle savait à cet égard, il l'avait appris dans les livres des Orientaux, et non pas dans ceux des cosmographes de l'Europe ni dans des récits des voyageurs qui auraient navigué sur la mer Atlantique et fréquenté les régions intertropicales situées dans la partie occidentale de l'Afrique, découvertes plus tard par les Portugais.

Dans ce même siècle, déjà si remarquable par tant d'hommes éminents, *Sacrobosco*, cosmographe anglais[1], dans son traité de la *Sphæra mundi*, soutenait que la zone située entre les deux tropiques était *inhabitable* à cause de la chaleur[2]; et malgré cette

a meridie vero gentes Aulolum, quas nunc Glandes nominant, usque ad Espium contingentes Oceanum. Hæc autem dicta sunt de situ Africæ et terminis ejus. »

[1] Jean de Sacrobosco s'appelle ainsi du nom latin de son lieu de naissance, en anglais *Holywood*, dans le comté d'York.

Voyez *Histoire littéraire de la France*, t. XIX, p. 1-4.

[2] « Illa igitur zona *quæ est inter duos tropicos dicitur inhabitabilis*

assertion du cosmographe anglais, son traité fit pendant quatre cents ans autorité dans les écoles [1]. Il eut les honneurs d'une foule d'éditions [2], et plusieurs savants y ont ajouté des commentaires, entre autres le célèbre Michel Scot, et Cecco d'Ascoli dont nous allons nous occuper. Cecco d'Ascoli, homme d'un grand savoir, professeur d'astrologie dans l'université de Bologne, paraît croire dans son commentaire sur le traité de la sphère de Sacrobosco, que les régions intertropicales sont habitées. Mais les raisons dont il s'appuie sont fondées sur les assertions de Ptolémée et d'Avicenne. Ensuite il revient sur cette question et cite le livre d'Hermès *De proprietatibus locorum*; et il mentionne en détail tous les monstres fabuleux qui habitent surtout en Asie [3]. Quant à l'Afrique, il

propter calorem solis discurrentis super illam. Similiter plaga terræ illi directe supposita dicitur inhabitabilis propter calorem solis discurrentis super illam. Voyez *Traité de la Sph.* édit. de Lyon de 1531 et de 1570, p. 50.

[1] Mélanchthon, dans sa dédicace à *Grineus*, dit en parlant de ce traité : « At hic libellus multis jam sæculis *maxima cum approbatione doctorum omnium legitur.* »

Dans la division des climats, Sacrobosco dit : « Nec tamen illa quarta tota est habitabilis quoniam *partes illius propinquæ æquinoctiali inhabitabiles sunt propter nimium calorem.* »

[2] Ce traité a eu au XVe siècle vingt-quatre éditions, et plus de quarante depuis 1501 jusqu'en 1647. Voyez *Hist. litt. de la France*, t. XIX, p. 3.

[3] « Sunt ibi Monoculi, et Arimaspi et Cyclopes qui tum unum pedem habent et ambulant... Sunt ibi alii qui habent canina capita, etc. »

se borne à dire que cette partie de la terre est située au midi et s'étend jusqu'à l'occident.

Nous ferons remarquer que si du temps de Cecco d'Ascoli le prétendu voyage de découvertes de *Vivaldi* avait eu lieu, non-seulement l'auteur l'aurait cité [1], mais il se serait servi des preuves apportées par ce voyage pour démontrer que les régions équinoxiales étaient habitées, et il ne se bornerait pas à citer Ptolémée et Avicenne; il nous aurait donné une description de l'Afrique au moins aussi étendue que celle qu'il nous a laissée de l'Asie [2].

Ce siècle produisit un des hommes les plus remarquables du moyen âge; nous voulons parler de Roger Bacon [3]: néanmoins sur le sujet qui nous occupe il avait à peu de chose près les mêmes connaissances qu'Albert le Grand. Quant à la question des zones habitables et inhabitables, il invoque principalement l'autorité de Ptolémée et d'Avicenne pour penser que les régions situées entre les deux tropiques sont habitées [4]. Néanmoins il n'oublie pas de citer les opi-

[1] Voyez notre discussion sur le voyage de Doria et de Vivaldi, § XXII, p. 241-248.

[2] Voyez pour les détails biographiques et historiques sur Cecco d'Ascoli, Tiraboschi, Ginguené, t. II, p. 290 et suiv.

[3] Roger Bacon naquit en 1214 et mourut à Oxford en 1292 ou 1294. Ses ouvrages ont été recueillis dans une collection sous le titre, *Opus majus*. Londres, 1733, in-fol.

[4] « Mundi vero loca, in quibus sumus per totam habitationem usque

nions qu'avaient sur cette question tous les savants de l'antiquité[1]; et nous avons remarqué dans ses arguments mêmes qu'il manifestait parfois quelque hésitation.

Il décrit l'Afrique d'après Salluste, Pline, l'*Ormesta mundi* d'Orose, Isidore de Séville, enfin d'après la géographie systématique des anciens, et des Arabes[2].

Dans un manuscrit de la Bibliothèque du Roi écrit dans ce siècle et intitulé *Image du monde*[3], le cosmographe dit que la terre est divisée en trois parties dont *seulement le quart est habité*. Il met le paradis à l'orient, d'où découlent les quatre rivières.

Nous ne ferons pas mention ici de Vincent de Beauvais et de Robert de Lincoln, quoiqu'ils appartiennent à ce siècle, puisque nous avons cité ailleurs les passages de leurs ouvrages qui prouvent qu'ils

versus finem tertii climatis sunt tolerabilis caloris. Hierusalem quidem est in tertio climate, sed ultra sub tropico cancri incipit torrida zona, et locus *malæ habitationis*. (*De cosmographia.*)

« ... Sub tropicis sunt Æthiopes combusti...» Ouvrage cité, p. 82.

[1] Voyez *Opus majus*, p. 183.

[2] Ibid. *De cosmographia. — De situ orbis.— De regionibus mundi. Descriptiones locorum mundi.* Nous renvoyons le lecteur à l'addition XXIII de notre ouvrage, p. 289, où nous démontrons que Roger Bacon ne connaissait pas le prolongement de l'Afrique.

[3] Voyez manuscrit n° 7589 de la Bibliothèque du Roi. Ce poëme géographique nous a paru différer de beaucoup de celui dont nous donnons un extrait p. 284, 285, addition XXII de cet ouvrage.

n'étaient pas plus avancés que leurs contemporains sur le sujet qui nous occupe[1].

Quoique les sciences aient fait de grands progrès pendant le XIIIe siècle dont nous venons de nous occuper, et qu'au XIVe elles préparaient déjà d'une manière bien remarquable l'époque prodigieuse du grand siècle des découvertes, cependant les questions dont nous nous occupons sont restées encore pendant le cours du XIVe siècle dans le même état où elles se trouvaient aux époques précédentes du moyen âge.

Nous ferons remarquer en effet qu'un des cosmographes les plus habiles de cette époque, le Vénitien *Marino Sanuto*, qui vivait au commencement de ce siècle, dans la description de l'Afrique qu'il nous a laissée, ne donne pas la moindre idée qui puisse nous faire conjecturer qu'il connaissait la partie occidentale de ce continent au delà du Sahara[2].

Sa description de l'Afrique n'est du reste en grande partie qu'une copie de celles des cosmographes des premiers siècles du moyen âge[3]. Ce cosmographe

[1] Voyez addition XXII, p. 283 de cet ouvrage.

[2] Voyez *Secreta fidelium crucis*, apud Bongars (Gesta Dei per Francos, t. II); en parlant de la partie occidentale, il se borne à dire p. 286 : « *ad occasum* fluvium Malvam et terram arenosam usque ad Oceanum », et pas un mot relativement aux pays de la Sénégambie et de la Guinée. (Rapprochez ce passage de celui de *Dicuil* au IXe siècle, p. 36.)

[3] Voyez p. 286. — Bongars, t. II.

nous laissa une curieuse mappemonde que Bongars a fait graver[1], et nous donnons en *fac-simile* dans notre Atlas une autre qu'on lui attribue, quoiqu'elle diffère de celle publiée dans l'ouvrage *Gesta Dei per Francos*. Celle que nous donnons se trouve dans un manuscrit intitulé *Chronicum ad annum* MCCCXX[2].

Malte-Brun en parlant de la mappemonde d'Ibn-al-Wardy pense qu'elle est conforme en bien des points à celle de Sanuto publiée par Bongars, ce qui prouve (dit-il) que les premiers géographes et dessinateurs de cartes chez les chrétiens copièrent les Arabes[3]. Nous pensons en rapprochant la partie de l'Afrique de la mappemonde de Sanuto de celle d'Édrisi son prédécesseur, publiée par le docteur Vincent, que celle de Sanuto en plusieurs points est conforme à la carte d'Édrisi.

Quoi qu'il en soit, Sanuto ne connaissait pas les pays découverts plus tard par les Portugais. En effet on lit au delà de la *Regio VII montium* la note suivante : *Regio inhabitabilis propter calorem*[4]. Cette note aussi bien que l'examen des deux mappemondes dont il s'agit, suffiraient pour prouver que les Arabes n'ont

[1] *Ibid.* t. II.

[2] Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n° 4939, département des manuscrits.

[3] Voyez Malte-Brun, édit. de 1831, p. 435, t. I.

[4] Rapprochez ce que nous venons de dire dans cette introduction, de la p. 90 de cet ouvrage.

pas pu faire connaître à Sanuto la vraie forme de l'Afrique, comme on l'a dit dans un ouvrage récent. Les Arabes eux-mêmes ignoraient la vraie forme de ce continent, comme nous l'avons fait remarquer plus haut en parlant d'Ibn-Saïd, le plus avancé de tous sur la question de la partie de la terre habitée, et qui ne connaissait rien au delà du 16e de latitude sud. Or il est évident que si les géographes arabes les plus savants ne connaissaient rien au delà du 16e degré sud, ils prouvent par cela même leur ignorance sur la vraie forme de l'Afrique. Nous ne pouvons pas comprendre comment on a pu trouver dans la mappemonde qui se trouve dans le manuscrit latin 4939 de la Bibliothèque du roi, que le contour de l'Afrique y était assez bien indiqué. Nous ferons encore observer que les cartes géographiques de Marino Sanuto (1321) ne sont pas les premières cartes chrétiennes où l'on voit l'Afrique entourée par la mer, comme un auteur moderne l'a dernièrement indiqué. L'Afrique se trouve entourée par la mer dans la carte du musée Britannique qu'on suppose avoir été dressée au XIe siècle[1]; l'Afrique présente encore la même particularité dans la mappemonde de Turin (XIIe siècle)[2]; observation qui

[1] Voyez ce monument dans la planche I de notre Atlas.
[2] *Ibid.* planche I.

peut s'appliquer aussi au planisphère d'Honoré d'Autun (XIIe siècle).

Nous voyons encore au XIVe siècle, que Faccio degli Uberti, dans son *Ditta mundi*[1], ne fit que suivre Solin et l'Almageste de Ptolémée. Selon lui, l'Asie s'étend jusqu'au Nil (chap. VIII). Au chapitre IX il décrit l'Afrique d'après la géographie systématique des anciens, et n'oublie pas les serpents dont parle Lucain. Au midi elle est baignée par l'Océan[2]. Il connaissait si peu la Mauritanie, le Maroc et même la partie septentrionale de ce royaume située sur la Méditerranée, qu'il croyait que les Maures étaient noirs comme du charbon (*genti neri qual carbone*). Il assigne pour limites à la Mauritanie, d'un côté le fleuve Malva, et au midi le mont Astis[3],

[1] Uberti mourut à Vérone peu après 1367.

[2] « Dal meso giorno, l'ocean la bagna
» En ver safiro tanto se distende
» Che porgie ad Atlante le calcagna. »

[3] Les peuples maritimes de l'Europe (l'Espagne exceptée) avaient si peu de rapports au XIVe siècle avec l'extrémité septentrionale de l'empire de Maroc, et avec les ports situés sur la partie occidentale de cet empire avoisinant la mer Atlantique, qu'il nous suffira pour prouver ce fait de citer ici le fameux livre de *la Decima* de Balducci Pegolotti, terminé en 1339. En effet, Pegolotti décrit de la manière la plus remarquable et la plus minutieuse tous les objets de commerce de cette époque, et les rapports des pays entre eux ainsi que les objets que chaque ville et que chaque pays échangeait avec les autres; mais pour l'Afrique il n'y est question que des ports suivants : d'Alexandrie, par où s'exportaient les marchandises de Babylone et du Caire; il traite en-

puis il passe à l'Éthiopie orientale[1]. Dans la description qu'il fait de cette partie de l'Afrique, il ne nous présente que des idées confuses et embrouillées; il paraît commencer son Éthiopie au *mons Carenæ*, indiqué dans les anciennes cartes[2], et il dit que derrière les grands déserts demeure tout l'Océan et qui

suite de Tripoli, et Tunis; quant à Azille, Miquenez, Fez, Rabatta, Zaffi et Sallé, il n'y est question que des rapports entre l'Espagne et ces ports. (Voyez l'ouvrage cité, chap. LXV, p. 277). Pegolotti démontre encore ce fait d'une manière plus concluante aux chap. LXVI, p. 278, chap. LXVII, LXVIII, LXIX.

Cette particularité paraît démontrer que ces ports n'étaient alors fréquentés que par les marins de la péninsule espagnole.

Parmi les objets que les Européens importaient d'Alexandrie, Pegolotti mentionne les dents d'éléphants. (Rapprochez cette particularité de la note 1, p. 59, et de l'addition XI, p. 269, où il est question de l'ivoire). Le même auteur mentionne déjà en 1331 la *Malaguette* parmi les objets de commerce qu'on transportait à Nîmes et à Montpellier. Il dit : *Pepe longo*, Cardamoni e Spigo, è *Melegette*. (*De la Decima*, p. 229, t. III, dans Pagnini.) Voyez ce que nous avons dit à ce sujet p. 14 à 16, § III, et addition VI, p. 266.

[1] « E penza l'Ethiopia cunque lunqua
» Provincia nomo chio la trovo sempre
» Dal meso giorno e questo no fala unqua
» Poi dretto l'Ethiopia per que stempre
» *Tanto el calore la sua cocente arena*
» *Che natura vi perde le sue tempre.* »

[2] Voyez la carte de Weimar de 1424 dans notre Atlas. — *Ibid.* celle de Juan de la Cosa de 1500, enfin celle de Ruych de 1508, et de Ptolémée de 1513, que nous donnons également dans notre Atlas. Le nom de *Carena* se trouve dans quelques-unes de ces cartes presque au même parallèle des Canaries.

l'entoure du levant au ponent. Si nous ne nous trompons pas, ce que l'auteur nous révèle dans cette partie de sa géographie sert à prouver qu'il était même sur quelques points plus arriéré que d'autres cosmographes du siècle précédent.

Les îles Canaries sont situées, selon lui, à une distance bien éloignée[1]. Il mentionne les antipodes *dont parlent les poëtes :* ailleurs il parle des hommes qui n'ont qu'un œil, et d'un fleuve noir (nero), le *Niger*, et cela d'après Solin ; fleuve qui est la limite de l'Éthiopie du côté de l'occident, mais il ajoute que les deux Éthiopies ne sont point habitées, et enfin que celle située à l'occident est cernée par le Nil et par l'Océan.

Il règne une grande confusion dans le système géographique d'Uberti[2].

Dans le même siècle, le fameux voyageur anglais Jean de Mandeville (1327 à 1372) avait si peu de connaissance du midi de l'Afrique, qu'il dit *qu'il n'y*

[1] Ancora in questa parte *cosi extreme.*

Rapprochez ce passage de celui que nous rapportons p. 108, § X, de *Pietro Querino*, voyageur vénitien, qui ayant été poussé par la tempête vers les Canaries, en 1431, appelle ces îles pays inconnus de tous les marins, et notamment de ceux de l'Italie.

[2] Les premières éditions fourmillent de fautes, et malheureusement nous n'avons pu rencontrer que celle de 1501. Nous n'avons pu nous procurer celle publiée par Perticari (Milan 1826), avec de nombreuses corrections, mais qui n'ont pas suffi pour épurer le texte. *Monti*

a pas de poissons dans la mer d'Éthiopie à cause de la chaleur ; que le soleil chauffant l'eau, ils ne peuvent y vivre.

Il suivait encore les systèmes de quelques-uns des cosmographes de l'antiquité. Il dit qu'au midi de l'Éthiopie on trouve la grande mer Océane, et qu'au delà existe un grand pays que personne n'a pu voir, et qui ne peut pas être habité à cause de la grande chaleur du soleil. Il n'oublie pas de parler des monstres d'après ce qu'en dit Pline.

On voit bien que ce voyageur célèbre, qui parcourut presque toute l'Asie, qui séjourna pendant trois années en Chine, ne connaissait rien ni du prolongement de l'Afrique ni des pays découverts plus tard par les Portugais.

Le géographe arabe Aboulféda, qui vécut dans ce siècle, parlant du peu de connaissance de certains pays, dit pour ce qui avait trait au pays des Nègres ce qui suit :

» Tel est encore le cas des pays occupés par les » Nègres (Soudans) du côté du midi. Ces pays sont » nombreux et renferment différentes races, par » exemple l'Abyssinie (Habesch), le Zanguebar » (Zendy), la Nubie (Nouba), le Takrour, le Zéyla etc.

croit impossible qu'on parvienne à le rétablir. Il ajoute même que l'ouvrage ne vaut pas la peine qu'on se donnerait.

» *mais il ne nous est parvenu à leur sujet que des* » *renseignements très-défectueux*[1]. »

On voit bien que ce géographe n'avait, comme il le dit lui-même, pour les pays situés au midi et à l'occident de l'Afrique, que des renseignements très-défectueux. Le pays le plus méridional du côté de l'occident dont il fait mention, c'est le Takrour ou Tekrur, endroit qui du reste est situé dans l'intérieur.

Dans les divisions du globe, qu'il accompagne d'un planisphère, on remarque encore davantage que ce géographe croyait qu'une partie de la zone sur laquelle passe l'équateur « pour la plus grande » partie *était inhabitée à cause de l'excès du chaud*[2]. »

A l'égard des deux zones « qui lui sont contiguës » (ajoute-t-il), l'une et l'autre jouissent d'une tem- » pérature modérée, *mais celle du midi est, à ce qu'on* » *dit,* couverte *par les eaux*[3]. »

Ailleurs Aboulféda ajoute : « On a dit de plus que

[1] Aboulféda, traduction de M. Reinaud, p. 2.

[2] Voyez Aboulféda, traduction de M. Reinaud, p. 6 et 7.

[3] Voyez les passages du même géographe relatifs à l'Afrique, et que nous avons transcrits p. 286, 287, addition XXII. Le globe qu'on voit dans le manuscrit de Nicolas d'Oresme, cosmographe normand de ce siècle, se rattache à ce système. Il dit en outre, au chap. XXXVII de son traité de la sphère, que selon les astrologues, la longueur ou longitude de la terre habitable est la moitié de la circonférence de la terre. (Voyez addition XVIII, p. 298.)

» le monde habitable commence du côté de l'occi-
» dent, aux îles éternelles, lieu qui du reste est
» aujourd'hui inhabité [1]. »

Il commence le premier climat au 12e degré et deux tiers de latitude septentrionale.

Aboulféda nous rapporte encore plusieurs particularités très-importantes pour l'histoire de la géographie, et qui servent à prouver davantage les progrès que les Portugais ont fait faire aux sciences géographiques par leurs navigations et découvertes au XVe siècle.

Voici les passages d'Aboulféda : « Au rapport
» d'Albyrouny (dit-il), on lit dans les livres des
» Indiens, que la moitié du globe de la terre est de
» l'eau et l'autre moitié de l'argile, c'est-à-dire que
» la terre est moitié continent et moitié mer [2]. »

Albyrouny ajoute ce qui suit : « Il résulte du récit
» des Indiens [3] que la partie du monde qui est ha-
» bitée forme l'hémisphère septentrional tout en-
» tier. Quant aux Grecs, le monde habitable, dans
» leur opinion, est borné par l'Océan ; et comme ils
» n'ont eu connaissance que de certaines îles peu

[1] Traduction de M. Reinaud, p. 9.

[2] Aboulféda, traduction de M. Reinaud. Prolég. p. 13. Nous répéterons ici que le globe du cosmographe normand Nicolas Oresme, 1377, est dressé d'après ce système.

[3] Rapprochez ce passage de celui de la p. liij, où il est question de ce qu'Albert le Grand avait appris des livres des Indiens.

» éloignées de la côte, et que d'un autre côté, ceux
» d'entre eux qui ont décrit les régions orientales
» *n'ont pas dépassé la moitié de la circonférence du*
» *globe*, à peu près, ils en ont conclu que la partie
» habitable du monde occupe seulement un des deux
» quarts (moitié) de l'hémisphère septentrional.
» Ce n'est pas que cette induction résulte de quel-
» que effet physique; car l'air est partout le
» même, mais c'est une de ces vérités qui reposent
» sur le témoignage de personnes dignes de foi.
» *Ainsi le quart seulement du monde, et non la moitié,*
» *nous appartient* [1]. »

Voici maintenant des passages importants relatifs à la mer occidentale.

Albyrouny continue ainsi : « La mer occidentale
» qu'on appelle Océan, a été nommée la mer envi-
» ronnante, parce qu'en effet ses bords commencent
» à l'extrémité des contrées que l'on a atteintes du
» côté du midi en face du pays des Nègres, et par-
» courent successivement les limites des pays d'Au-
» dagast, du Sous-Alacsa, de Tanger et Tahart; ils
» s'avancent vers l'Andalous (l'Espagne musul-
» mane), la Galice, le pays des Slaves, etc. »

Nous nous permettrons de transcrire encore ici un autre passage également important qui vient

[1] Voyez la traduction de M. Reinaud, p. 13.

confirmer de nouveau que les Arabes ne connaissaient pas la vraie forme de l'Afrique, « car la partie » extrême que visitent les personnes qui naviguent » sur la grande mer (du midi), du côté du couchant, » c'est Sofala, dans le pays des Zendj. *Les navigateurs ne dépassent pas cette limite.* La cause de cela » est que cette mer, du côté du nord-est, s'avance » dans la terre; elle y pénètre en plusieurs endroits, » et les îles en cet endroit sont nombreuses. Au contraire, du côté du sud-ouest, et par forme de compensation, le continent s'avance dans la mer; ce » lieu est occupé par les Nègres de l'occident; il s'étend au delà de l'équateur jusqu'aux montagnes » de Comr, où le Nil prend sa source; à partir de » cet endroit la mer s'avance entre des montagnes et » des vallées qui montent et descendent; l'eau y est » continuellement mise en mouvement par le flux » et reflux de la mer, et les vagues s'entrechoquant, » *les navires sont mis en pièces.* VOILA POURQUOI » ON N'Y NAVIGUE PAS [1]. Cela n'empêche pas » la mer du midi de communiquer avec l'Océan » (l'Atlantique), *à travers ces passages étroits et par* » *l'espace qui se trouve derrière ces montagnes du côté* » *du sud* [2]. »

[1] Voyez traduction de M. Reinaud, p. 15.

[2] Ce passage précieux sert, selon nous, à montrer que le *Cap Diab*

Ainsi d'après les textes que nous venons de transcrire des deux géographes arabes Albyrouny et Aboulféda, il est démontré : 1° Qu'ils croyaient que le globe était moitié continent, moitié mer ; 2° que l'hémisphère septentrional était la seule partie habitée de la terre, quoiqu'ils descendissent jusqu'à Sofala, située sur la côte orientale de l'Afrique, c'est-à-dire entre le 4° et le 10° de latitude sud ; 3° que les navigateurs ne dépassaient pas cette limite. Il est donc de toute évidence d'après ces témoignages, aussi bien que d'après ceux d'Ibn-Saïd et autres[1], que les Arabes ne connaissaient pas la vraie forme de l'Afrique. Au delà du Zanguebar ils ne connaissaient rien. Ce fait étant suffisamment démontré, nous appellerons l'attention du lecteur sur le passage remarquable d'Albyrouny copié par Aboulféda, au sujet de la communication des deux mers. Le système des géographes arabes à ce sujet y est indiqué d'une manière précise quant à la théorie ; mais ce système n'a pas reçu la sanction de l'expérience des navigateurs, puisque le géographe ajoute : « On a des » preuves certaines de cette communication, *bien* » *que personne n'ait pu s'en assurer par ses yeux.* »

Ces faits ainsi établis, nous ferons remarquer que

de la mappemonde de Fra-Mauro n'est point le cap de Bonne-Espérance, comme nous le prouverons ailleurs.

[1] Voyez p. xlvj, xlvij, lvij à lix de cette Introduction.

16 47 57 a 59

les passages que nous venons de transcrire servent aussi à montrer, du moins selon nous, que Fra-Mauro dans sa mappemonde (1460), d'après ce système, a terminé l'Afrique par une île, comme nous le dirons ailleurs ; et que *Martin Behaim*, dans l'Afrique de sa mappemonde datée de 1492, c'est-à-dire terminée six années après que le capitaine portugais Barthélemy Diaz avait doublé le cap de Bonne-Espérance, y a dessiné le continent et sa vraie forme, d'après la fameuse découverte effectuée jusqu'au *Rio do Infante*, dans la côte orientale, limite où s'arrêta l'intrépide navigateur ; mais au delà de ce point la côte n'étant pas encore découverte par les Portugais ni par aucun marin de l'Europe, Behaim dessina, d'après les cartes arabes, une grande langue de terre s'avançant vers l'Orient [1], et il est à remarquer que cette langue de terre disparaît de la fameuse carte de *Juan de la Cosa* (1500), dressée d'après les cartes portugaises immédiatement après le retour de *Vasco da Gama* de son voyage célèbre de 1497, de même que dans la carte de Behaim on ne voit plus l'Afrique terminée par une île, comme dans la mappemonde de Fra-Mauro de 1460 [2]. En suivant donc

[1] Voyez cette carte dans notre Atlas, et les notes de Behaim que nous avons transcrites p. 119 et 120 de notre texte.

[2] Voyez cette carte dans notre Atlas, et notre texte, p. 121 et 122

de latitude australe, le *Cap Diab* de Fra-Mauro reste à peu près à 400 lieues marines de distance du fameux cap qui termine l'Afrique.

Aboulféda croyait, du reste, que la portion de la terre découverte formait à peu près le quart du globe. « D'après les philosophes (dit-il), la portion » de la terre qui est découverte forme à peu près le » quart du globe, les trois autres quarts environ » sont submergés par les eaux [1]. »

Le passage suivant du même géographe prouvera davantage l'exactitude de nos assertions. En parlant de la *mer environnante*, il dit : « La mer » environnante s'étend à partir des côtes du Ma- » greb-Alacsa (empire de Maroc), dans la direction » du midi, jusqu'au delà du désert des Lamtounas. » Ce désert, qui est occupé par les Berbers, se pro- » longe entre la limite du Magreb, et celle du pays » des Nègres (Soudan). Ensuite la mer se dirige vers » le midi, *le long de contrées inhabitées et non frayées,* » *jusqu'au midi de la ligne équinoxiale.* Puis elle » tourne vers l'Orient, derrière les montagnes de » Comr, où le Nil d'Égypte prend sa source, et elle » baigne la partie méridionale du monde [2]. De là elle » se prolonge *dans la direction de l'Orient*, le long

[1] Aboulféda, traduction de M. Reinaud, p. 22.

[2] Voyez la traduction d'Aboulféda par M. Reinaud, p. 24.

» de contrées inhabitées, derrière le pays des Zendj » (le Zanguebar). »

On voit donc d'une manière assez précise que le géographe arabe fait passer l'Océan immédiatement au delà des montagnes de la Lune [1], où le Nil prend sa source, selon l'opinion des géographes anciens, c'est-à-dire au sud de l'Abyssinie.

Or, si on compare le passage que nous venons de transcrire plus haut, avec celui qui suit, on verra par des preuves nouvelles que les géographes arabes ne connaissaient pas la vraie forme de l'Afrique.

Aboulféda citant Édrisi, dit : « Suivant le schérif » Édrisi, l'eau de la mer environnante, *du côté du* » *midi, est épaisse*, et, dit-il, parce que le soleil lan- » çant directement ses rayons sur cette partie du » monde, et les lançant de plus près, évapore les » atomes subtils qui se trouvent dans l'eau, ce qui » la rend à la fois épaisse, très-salée et *très-chaude*. » C'est pour cela *qu'aucun animal n'y peut vivre*, et que » LES VAISSEAUX N'Y NAVIGUENT PAS [2]. »

Ailleurs Aboulféda nous dit « que l'île du pays » des Zendj (le Zanguebar) est située dans *les ré-*

[1] *Al-Camar*, selon d'autres. Aboulféda dit que la montagne de Comr (les montagnes de la Lune) est située sous le onzième degré de latitude, au sud de l'équateur.

[2] Voyez Aboulféda, traduction de M. Reinaud, p. 24. Rapprochez les passages ci-dessus mentionnés de ceux d'Édrisi que nous avons transcrits aux p. xxxiij, xxxix.

» *gions les plus reculées du midi*, » passage qui indique que les Arabes encore au XIVe siècle ne connaissaient pas les pays situés à l'extrémité méridionale de l'Afrique.

Le célèbre *Boccace*, qui vécut dans ce siècle, nous prouve par son livre *De montibus, et diversis nominibus maris* etc., qu'il n'était pas plus avancé que les autres cosmographes chrétiens de son temps. Dans sa description de la mer Atlantique, il nous montre qu'il savait seulement ce qu'il avait pu recueillir dans les livres des anciens, et comme il le dit lui-même, dans les poëtes. Malgré ses rapports intimes avec Pétrarque, qui s'occupa de géographie[1], Boccace n'avait pas plus de notions que les hommes de son temps, et il nous en donne plus d'une preuve. Nous nous bornerons à citer ce qu'il dit de l'Atlas. En parlant de cette montagne célèbre, il dit que la partie inférieure est habitée par des serpents, *par des éléphants* et par d'autres méchants animaux, et qu'elle est peuplée d'hommes sauvages *aux pieds de chèvre, et par des satyres*. Le promontoire le plus éloigné qu'il connaisse dans l'Afrique occidentale, c'est le *Hesperion-ceras* des anciens[2], qui selon lui est situé en face des Orcades. Il trouve encore des éléphants dans le fleuve *Anulo*, situé dans la Barbarie.

[1] Voyez sur Pétrarque l'addition XXII, p. 286.

[2] Le cap Noun (Gossellin, *Recherch.* I, p. 145.

Quant à la mer Atlantique, il nous dit qu'elle fait partie de la mer Africaine, tant du côté de la Méditerranée que du côté de l'Océan, car elle commence dans la Méditerranée au fleuve Mulaca, qui sépare les Mores des Numides, ayant au ponent un grand port et le château de Rusicada; elle baigne ensuite Abila et entre dans l'Océan. Dans le littoral, « on » voit Tanger et le promontoire *Ampelusia* [1] où elle » se termine, car celui qui continue c'est l'Océan » Éthiopien des Hespérides [2], surnommé Atlantique » à cause du mont Atlas. La mer Hespérique (dit-il) » fait partie de l'Océan Éthiopien, ainsi nommé à » cause des vierges Hespérides, parce que selon le » dire de plusieurs, au delà de l'Océan Atlantique » existent certaines îles séparées par des canaux, et » un peu éloignées de la terre [3], dans lesquelles, dit-» on, habitent les Gorgones; d'autres affirment ce-

[1] Boccac. *De' Fiumi*, p. 260. *Ampelusia* est le cap Spartel, en Barbarie dans le royaume de Fez, sur le détroit de Gibraltar.

[2] C'est d'après cette géographie systématique que le manuscrit trouvé à Gênes par M. Graberg, disait en parlant du voyage de *Vivaldi*, qu'il avait traversé la mer de Ghinoia (voyez p. 249 de cet ouvrage), pour aller à une ville d'Éthiopie appellée Menam (Messam). Rapprochez le passage de Boccace que nous citons plus haut, de notre discussion, p. 230, 251, § XXII.

[3] On voit en effet dans quelques mappemondes anciennes, des îles placées d'après cette hypothèse, entre autres dans la carte d'Édrisi, publiée par le docteur Vincent, et même dans la mappemonde de Turin, quoique dans celle-ci on n'en voie que trois.

» pendant que ces îles sont situées à une grande dis-
» tance de cette mer. »

Boccace ajoute qu'il lui semble probable que les îles en question ont été successivement habitées par les Hespérides et par les Gorgones, mais que la renommée est toute en faveur des premières.

Il ne reste pas, selon nous, le moindre doute sur l'ignorance de Boccace au sujet des îles de la mer Atlantique et des côtes et pays situés au delà du cap Bojador. Du reste, il avoue lui-même que l'Océan Éthiopien (Atlantique) *est situé sous le soleil brûlant et qu'il n'est pas bien connu*. En effet, on connaissait si peu à cette époque la partie même de ce pays située sur la côte occidentale de l'Afrique en deçà du Bojador, que Boccace dit « que la première » partie est habitée par des Éthiopiens, et celle qui » suit est toute couverte de sables brûlants, en face » de laquelle, dit-on, existent les îles appelées Hes- » pérides. » Boccace n'a fait que répéter ce qu'on trouve dans les livres des anciens et dans ceux du moyen âge, comme nous venons de le voir; lorsqu'il mentionne les îles Fortunées (les Canaries), qui avaient été déjà visitées à cette époque par les expéditions parties de Lisbonne, il dit que dans la terre ferme on voit la grande montagne de Sabbion, qui a une si grande élévation, qu'elle paraît fendre les nuages; et il ajoute : « *On dit* qu'en

face sont situées les îles *Fortunées* (les Canaries).»

D'après ce que nous venons d'exposer, il nous paraît bien démontré que pendant le XIVe siècle les cosmographes de l'Europe sont restés dans la même ignorance, ou du moins dans l'incertitude sur la question de savoir si la zône torride était ou non habitée, et qu'ils n'ont rien appris, non plus que les Arabes, sur la vraie forme de l'Afrique.

La même ignorance, ou du moins la même incertitude, régna pendant tout le commencement du XVe siècle jusqu'aux découvertes des Portugais; c'est ce que nous allons tâcher de démontrer.

Bakoui, géographe arabe (1403-1413) parlant des climats, nous dit : « Ce qui est au delà du septième » climat dans le nord, sous les *Benât Naasch* (queue » de la grande Ourse), est inhabitable à cause du » froid extrême etc.... Dans la partie opposée, ou le » midi sous le cercle de Sohaïl (Canope), il y a six » mois d'été pendant lesquels l'air est brûlant et » empoisonné ; *les plantes ne peuvent y croître et les* » *animaux y vivre*. Le côté du couchant est terminé » par l'Océan et celui de l'orient par des montagnes » et des mers. »

Bakoui ne mentionne pas une seule ville située sur la côte occidentale de l'Afrique au delà du cap Bojador, et en parlant des Canaries, il n'oublie pas de faire mention des fameuses statues, chacune haute

de cent coudées, qu'on y voit, et qui sont comme un fanal (dit-il) pour diriger les vaisseaux *et leur apprendre qu'il n'y a point de route au delà*[1].

Bakoui n'avait donc aucune connaissance des pays du littoral situés au delà du cap Bojador. Ce géographe possédait néanmoins des renseignements sur le pays de l'or (*Belad-al-Tibar*). Ce commerce de l'or que les Arabes faisaient avec les Noirs (Soudans), dans le pays desquels se trouve le *Belad-al-Tibar*, se rattachant à l'histoire des découvertes, nous force à revenir à Ibn-Saïd, afin d'expliquer un passage très-remarquable de ce géographe que notre savant ami M. Reinaud a inséré dans la traduction de sa Géographie d'Aboulféda, et qu'il vient de nous communiquer. Nous avons montré ailleurs (p. xlvij) qu'Ibn-Saïd était le plus avancé de tous les géographes du moyen âge en tout ce qui concerne la question de la terre habitable; qu'il savait qu'elle était habitée jusqu'au 16e degré de latitude sud, et cela il le savait en raison de la connaissance qu'avaient les Arabes de la partie orientale de l'Afrique jusqu'au Zanguebar. Nous avons prouvé qu'il n'en était pas de même pour la partie occidentale au même parallèle (au 16e degré de latitude sud), et qu'Ibn-Saïd ne connaissait pas la vraie forme de l'Afrique. C'est en

[1] Voy. Notices et extraits, t. II.

effet ce qui résulte du passage qui vient de nous être communiqué.

Ibn-Saïd, qui dit *qu'au delà des Khalidat* (les Canaries) *on ne passe pas,* s'exprime cependant ainsi : « Au midi de l'équateur, du côté de l'occident, la » mer environnante ne se montre pas. D'après Pto- » lémée, la mer environnante commence à se mon- » trer sous le premier degré de longitude, et à dix » minutes de latitude septentrionale. » Nous devons faire remarquer que le géographe s'appuie sur l'autorité de Ptolémée, et non pas sur celle des auteurs arabes.

« La mer environnante s'avance vers le continent » à mesure qu'elle *se prolonge vers le nord.* »

Ibn-Saïd commence ainsi la description de la portion de la terre qui forme pour lui le deuxième climat[1] : « La partie du deuxième climat qui se rap- » proche du premier climat (dit-il), est habitée par » des hommes d'un teint noir; celle qui touche au » troisième climat est habitée par des hommes d'un » teint brun. Dans ce climat, la mer environnante » s'avance dans le continent jusqu'au 2e degré de » longitude. A trois degrés à partir du deuxième cli-

[1] Selon M. Reinaud, le deuxième climat d'Ibn-Saïd commence au 16e degré 27 minutes de latitude septentrionale et se termine au 24e degré 31 minutes auprès du tropique du Cancer. Traduction d'Aboulféda, p. 213.

» mat (vers le milieu du 20e degré de latitude) est le » golfe de l'Or (*Djoun al-Tibar*[1]). L'étendue de ce » golfe est de plus de deux degrés; on l'appelle le » golfe Vert (*al Djoun al Akhdar*), parce qu'il s'y » trouve des bas-fonds et beaucoup de plantes ver- » dâtres[2]. Ce golfe nourrit le thon; c'est de là que » le thon se rend une fois chaque année dans la mer » Méditerranée; le peuple s'imagine qu'il va en pè- » lerinage auprès de certaines roches qui se trou- » vent dans les îles[3].

» Ibn-Fathima rapporte (ajoute-t-il) qu'une fois » se trouvant auprès de la mer environnante, il s'em- » barqua à Noul-Lamtha; le vaisseau fit naufrage » et tomba au milieu de bas-fonds. Les mariniers » perdirent leur chemin et ne surent plus où l'on » était. On abandonna donc le navire et on alla dans

[1] Le savant orientaliste traducteur de ce passage nous a fait remarquer que le texte manquant de points diacritiques, la vraie leçon est très-difficile à fixer. Aussi Aboulféda qui s'est servi de ce même manuscrit n'a pas osé transcrire ce passage, craignant de n'en pouvoir donner le vrai sens.

Le texte porte السر. M. Reinaud pense qu'il faut lire التبر ce qui fait *altibar* ou *l'or en poudre*.

[2] M. Reinaud dit que le texte porte الجون الاخضر

[3] « Le thon est recueilli par les habitants (dit Ibn-Saïd) des côtes de » l'Andalos et de la partie de l'Afrique qui est située en face. On le » fait sécher, on le coupe en tranches et on le transporte dans les ré- » gions voisines. L'époque où il se vend le mieux est la saison du rai- » sin et de la figue. »

» une chaloupe à la découverte[1]. Tantôt la chaloupe
» voguait au milieu des plantes aquatiques, tantôt
» elle était soulevée à force de rames. Arrivés au mi-
» lieu du golfe, les mariniers furent étonnés de la
» grande quantité de thons qui s'y trouvaient; ils
» remarquèrent aussi des oiseaux blancs (les hérons,
» l'île das Garças des Portugais[2]). A peine furent-
» ils arrivés près de la terre que les provisions étaient
» épuisées : quand ils furent arrivés sous la mon-
» tagne luisante (*al djebel allammâ*[3]), des Berbers de
» la tribu de Kodala leur firent signe de ne pas ap-
» procher de la montagne. Les mariniers ne compri-
» rent pas le motif de cela ; néanmoins ils tournèrent
» vers le nord et parvinrent à dépasser la montagne.
» Alors se présenta un homme qui connaissait à la
» fois l'arabe et le berber, et qui leur demanda com-
» ment ils avaient perdu leur chemin ; ils le lui racon-

[1] C'étaient ces dangers et ces bas-fonds que les marins de l'Europe, et Gil Eannes même, craignaient d'après les récits des Arabes, qui en exagéraient les dangers, parce qu'ils n'y naviguaient qu'égarés par la tempête ou y périssaient par le naufrage. Rapprochez cette observation des passages d'Azurara que nous donnons p. 320, addition XXXVIII.

[2] Voyez sur cette île et la grande quantité de hérons qu'on y rencontre la Chronique de la découverte de Guinée par Azurara, p. 101, et 107, 109, 146, et 315, passim p. 393, 394, addition XXV.

[3] Cette montagne est le cap que les Portugais, lors de la découverte, appellèrent *Cabo Branco*, Cap Blanc. Voyez Nomenclature hydro-géographique d'Azurara, p. 292, addition XXV de cet ouvrage.

» tèrent, puis ils lui demandèrent pourquoi on leur » avait fait signe de ne pas approcher de la monta- » gne. Cet homme répondit : *Toute cette montagne » est une masse de serpents meurtriers : l'étranger » prend cette surface pour une roche aux couleurs lui- » santes ; séduit par son éclat il s'en approche, et il est » dévoré par les serpents.* »

Cette relation d'Ibn-Fathima montre qu'on ne faisait alors aucun commerce, soit au *Rio d'Ouro*, soit à Arguim ; car si les Arabes avaient fréquenté par mer ces parages, il en serait question dans ce récit si minutieux ; le voyageur ne dirait pas qu'après son naufrage on est allé à la découverte ; lorsqu'ils dépassèrent le cap Blanc et qu'ils entrèrent dans le golfe, l'homme qui leur parla n'aurait pas été étonné de les voir venir dans cet endroit, reconnaissant qu'ils avaient perdu leur chemin.

Mais n'anticipons pas sur l'analyse des faits. Ibn-Fathima continue en disant : « Cet homme les mit en » état de sortir de ces dangers, et leur vendit des » montures. Quelques-uns d'entre eux se rendirent » au chef-lieu de la tribu de Kodala[1] ; c'est la ville

[1] « Suivant Ibn-Fathima, le pays de la tribu de Kodala ressemble » aux autres parties du Sahara et aux contrées sablonneuses ; néan- » moins la canne à sucre y vient fort bien ; en effet, il est arrosé par » les cinq rivières qui descendent de la montagne luisante (le cap » Blanc). Ptolémée fait mention de ces cinq rivières, et il a dit que la

» de Taghyra (Taghezza), sous le 11e degré de lon-
» gitude, et le 20e degré de latitude. Ils restèrent
» pendant quelque temps avec les Berbers de cette
» tribu, buvant le lait de leurs chamelles et mangeant
» des tranches de chameau desséchées[1]; *puis ils re-*
» *tournèrent à Noul accompagnés par des hommes de*
» *cette tribu*[2]. »

Lorsqu'on compare le récit d'Ibn-Fathima avec ceux d'Azurara et de Cadamosto (XVe siècle), et avec celui du père Labat[3], il ne peut rester le moin-

» rivière du milieu est connue sous le nom de Rivière des Serpents
» (*Nahar-al-Hayat*). Ces serpents occupent toute la contrée qui avoisine
» la montagne luisante et les nombreuses montagnes qui en dépendent.
» Dieu avait suscité ces serpents pour châtier les habitants de ces
» contrées, et ceux-ci s'en sont fait une source d'avantages; en effet,
» ils préfèrent pour le goût ces serpents aux poules mêmes. Une des
» montagnes qui touchent à la *montagne luisante* est la montagne
» de Lamtouna (Djebel Lamtouna); cette montagne, qui reconnaît
» l'autorité des princes Almohades, se trouve sous le 15e degré de
» longitude et le 20e degré de latitude; elle se prolonge vers le nord-
» est, jusqu'au delà du deuxième climat. Dans la partie occidentale est
» le chef-lieu des Lamtouna, lequel porte le nom d'Azca. Cette ville se
» trouve sous le 14e de longitude et le 22e de latitude. »

[1] Rapprochez ce passage du récit d'*Azurara*, chap. III, sur Jean Fernandez, qui resta avec les Berbers pendant sept mois.

[2] Ce passage indique que, même pour rebrousser chemin, Ibn-Fathima et ses compagnons eurent besoin des Berbers pour se guider.

[3] Le père Labat dans sa *Description de la côte occidentale d'Afrique*, en parlant du golfe d'Arguim, dit ce qui suit : « ...La grande baie au fond de laquelle se trouvent situées les îles d'Arguin, s'étend depuis le cap Blanc jusqu'au cap Mirik ou Rivière de Saint-Jean, sur une lon-

dre doute sur la réalité de ce voyage, et sur l'endroit où le voyageur arabe est parvenu, et qui est indubitablement le golfe d'Arguim.

Nous avons donc un voyage fait par des Arabes au delà du cap Bojador et au golfe et îles d'Arguim avant les découvertes des Portugais. Mais la réalité de ce voyage porte-t-elle la moindre atteinte aux découvertes des Portugais au delà du cap Bojador? Peut-elle diminuer l'importance des services qu'ils ont rendus aux sciences géographiques et au commerce par la découverte de ces régions?

C'est ce que nous allons examiner.

D'abord il y a deux points fondamentaux dans notre discussion : 1° Pour qu'une découverte mérite

gueur de quarante lieues environ. L'ouverture de cette enceinte est fermée par un banc de près de vingt-cinq lieues d'étendue, sur lequel la mer est toujours grosse, et où les bâtiments ne peuvent passer. Le dedans, entre la côte et le banc, est rempli d'îles désertes et de récifs qu'il est difficile de parer. On rencontre aussi dans la baie plusieurs bas-fonds couverts d'herbes marines. »

Azurara (1436) parle, d'après les récits des premiers navigateurs portugais, de la grande quantité de poissons qu'ils ont rencontrés dans le golfe d'Arguim, et comment les habitants en transportaient à terre des charges énormes. (Voy. *Chron. de Guinée*, p. 125.)

Cadamosto dit que dans ce golfe on rencontre une prodigieuse quantité de poisson. (Cap. VIII.)

Voyez sur ce sujet l'intéressant ouvrage de notre confrère à la Société de Géographie, M. Berthelot, intitulé *De la pêche sur la côte occidentale de l'Afrique*. Paris, 1840.

les honneurs de la priorité, il faut qu'elle ait été généralement admise, et qu'il en soit résulté des progrès au profit de la science et de l'humanité; 2° les nations de l'*Europe* n'ont point connu les pays situés sur la côte occidentale de l'Afrique au delà du cap Bojador, par l'expérience de leurs marins, avant le passage dudit cap par Gil Eannes, en 1433-1434. Or, le voyage en question nous offre les particularités suivantes : Ibn-Fathima s'embarque à Noul, c'est-à-dire en deçà du cap Bojador, sans avoir même le projet de passer la limite où les Arabes mêmes s'arrêtaient. Il fallut faire naufrage, et perdre le chemin, pour aller, comme il le dit, à la découverte, parce qu'on ne savait pas où on était. Ils naviguent donc, après leur naufrage, au hasard, ils vont jusqu'au cap Blanc, et rentrent dans le golfe d'Arguim, où ils s'arrêtent, et d'où ils rebroussent chemin par terre. Ainsi nous n'avons dans ce fait qu'un voyage arabe fortuit et de pur hasard, et qui n'augmente même pas les connaissances des Arabes; car Bakoui et Ibn-Khaldoun n'en ont pas parlé, et Aboulféda, tout en ayant connaissance du manuscrit dans lequel se trouve le récit[1], n'en a pas fait mention dans son célèbre livre géographique.

[1] Le manuscrit d'Ibn-Saïd que possède la Bibliothèque du Roi est annoté de la main d'Aboulféda.

Or, si le voyage d'Ibn-Fathima n'a point reculé les limites des connaissances géographiques des Arabes du XIVe et du XVe siècle, ce voyage, disons-nous, n'a servi en rien aux Européens. Les cosmographes de cette partie du globe continuèrent à rester dans la même ignorance sur les points dont nous nous occupons dans cet ouvrage, et les cartographes n'ont marqué la côte depuis le Bojador jusqu'à Arguim, qu'après les découvertes réelles faites par les Portugais, et d'après les cartes portugaises. Il n'y eut donc de découverte réelle de ces pays que celle qui fut effectuée par les Portugais, comme il n'y en eut de l'Amérique que lorsque l'illustre Colomb eut fait réellement connaître cette partie du globe. Les voyages que les Portugais firent sur les côtes d'Afrique au XVe siècle ne furent point des reconnaissances, mais bien des découvertes réelles, les seules qui aient agrandi le domaine de la science.

Le sujet dont nous nous occupons dans cet ouvrage est d'une si grande importance, que nous ne craignons pas de causer trop d'ennui au lecteur en continuant à produire textuellement des passages pour la plupart inédits, qui jettent une vive lumière sur l'histoire de la géographie antérieurement aux découvertes des modernes. Les hommes compétents nous sauront gré de leur épargner beaucoup de peines et de recherches en esquissant ce tableau rapide

qui, si nous ne nous trompons pas, n'a jamais été fait par aucun géographe.

La dénomination de golfe de l'Or (*Djoun al-Tibar*), donnée par Ibn-Saïd, peut-être d'après Ibn-Fathima, à la partie située vers le 20e degré de latitude nord, est une particularité si importante pour l'histoire des découvertes, et pour les arguments qu'on peut en tirer, que nous croyons devoir dire ici quelques mots à ce sujet.

Ibn-Saïd dit que le golfe de l'Or a une étendue de plus de deux degrés, et il le fait terminer vers le milieu du 20e; ainsi le golfe en question s'étendait à peu près dès le 18e de latitude. On ne saurait donc, selon nous, d'après ces données, appliquer cette dénomination au seul golfe d'Arguim. Le golfe de l'Or d'Ibn-Saïd comprenait une plus grande étendue. Ni Ibn-Fathima, qui est allé dans ce golfe, ni Ibn-Saïd, ne disent un mot qui ait pu nous donner le moindre indice que dans les ports situés sur ces parages on fît le commerce, de quelque nature qu'il fût, et encore moins le commerce de l'or. Néanmoins la dénomination doit nous faire penser que ce nom, donné à ce golfe par le voyageur arabe, se rattache au métal précieux dont il est question.

Bakoui, qui ne connaissait pas les pays situés au delà du cap Bojador, nous donne cependant des notions sur le pays de l'Or, *Belad-al-Tibar*, « ce pays de

» Tibr, c'est-à-dire de l'or pur, est une partie de » celui des Soudans ou des Noirs dans le midi de » l'Afrique. »

Or, le golfe d'Arguim n'étant pas dans le pays du midi des Soudans ou des Noirs, n'est pas le pays de l'or.

« Il y fait si extraordinairement chaud (continue » Bakoui), que pendant le jour les habitants restent » dans des antres sous terre[1]. On y voit de l'or sor- » tir du sable, comme ailleurs les plantes sortent de » la terre. Ces noirs vivent de dorra (petit millet) » et de fèves (tandis que ceux du golfe de l'Or d'Ibn- » Saïd vivent du lait de leurs chamelles), et s'habil- » lent de peaux d'animaux, et surtout de celle du » tigre[2]. De Sedgelmessa à ce pays on compte trois » mois de chemin, etc. »

Ailleurs ce géographe, en parlant de *Ghana*, dit : « C'est une grande ville dans la partie méridionale » du Mogreb ou de l'Afrique, proche le *pays du Tibr* » *ou de l'Or*. La plupart des habitants sont vêtus de » peaux de tigre[3]. »

Ces particularités montrent que le pays de l'or était à une grande distance d'Arguim et du golfe de ce nom, et à une plus grande encore du *Rio d'Ouro*

[1] Les habitants d'Arguim habitaient des chaumières. (Voy. Azurara, *Chron. de la découverte de Guinée*, p. 111.)

[2] Les habitants d'Arguim vont nus. (Voy. Azurara, *Chron.*)

[3] Voy. Notices et extraits des manuscrits, t. II, p. 394.

des Portugais. Ce pays, riche en or, est situé au sud du Bahar-Soudan[1] 10° 1/2. Le pays de l'or étant situé à une grande distance du golfe en question, il ne pouvait pas lui avoir donné son nom; mais d'un autre côté, nous voyons indiqués dans les cartes anciennes dressées pour la partie de l'Afrique d'après les récits et les cartes des anciens, et notamment des Arabes, des fleuves d'or débouchant dans la mer Atlantique[2], comme on le voit dans les cartes des Pizzigani, dans celle de la bibliothèque des Médicis à Florence, enfin dans celle du cardinal Borgia[3]. Mais

[1] Voy. Hadji-Hamet dans Ritchie, p. 231, *passim;* la curieuse note de Ritter, t. II, p. 144.

[2] Voy. la carte des Pizzigani et les notes de Zurla citées, et celle de la Bibliothèque *Medicea* de Florence, dont nous venons de recevoir un magnifique *fac-simile* colorié que nous devons à la docte et généreuse obligeance de M. le vicomte de Carreira.

[3] Nous devons faire remarquer que dans cette carte on voit dans la Libye intérieure un fleuve qui coule vers l'occident, et on y lit : *Fluvius aureus*; ensuite : *Fluvius aureus hic habet VIII leucas latitudine.* Ce fleuve prend sa source dans les montagnes de la Lune, et il forme après un lac; ensuite il débouche dans l'Atlantique. (Nous avons un exemplaire de cette carte que nous devons à l'obligeance de M. le vicomte de Carreira.) Heeren (Mémoires de Gottingue, p. 282, t. XVI) pense avec raison que ce fleuve ne peut pas être le *Rio d'Ouro*, découvert plus tard par les Portugais. Il pense que ce fleuve peut être le *Nilus Nigrorum*, qui, selon Ptolémée et d'autres, coulait vers l'occident, et qui était déjà connu d'Hérodote.

La note suivante qu'on lit dans la même carte et dans l'intérieur, confirme davantage que le *Fluvius aureus* n'est point le *Rio d'Ouro* découvert par les Portugais : « *Hic regnat Musameli, ditissimus prop-*

1436 Baldaya - Rio d'Ouro

on se tromperait fort si on prenait ces fleuves pour la petite rivière découverte plus tard par les Portugais, et qu'ils nommèrent *Rio d'Ouro*, ou pour celle de San Cypriano, qui débouche dans le golfe d'Arguim, découverte aussi par les marins de cette nation.

Azurara, racontant les premiers voyages de Baldaya au *Rio d'Ouro*, en 1436, et au port de *Galé*, et autres endroits situés au sud du tropique, mentionne les objets que les Portugais importaient de ces pa-

» *ter aurum quod dietem (quotidie?) reperitur in hoc fluvio. Hic* » *incipiunt christiani Æthiopes pauperrimi apparere.* » Tandis que dans une autre note de la même mappemonde on lit : « *In Nubiâ* » *christianorum sedes presbyteri Johannis, cujus imperium ab ostio* » *Gadis per meridiem usque ad fluvium Auri.* »

Dans le système des fleuves de la carte de la Bibliothèque des Médicis de Florence, nous remarquons qu'il sort du Nil un grand fleuve qui coule en ligne droite jusqu'à la mer Alantique, formant un lac à l'occident des montagnes de la Lune, et on lit dans l'intérieur la note suivante : « *Hic colligitur aurum* ; » et près de la mer : « *Provincia Ga-* » *nuya.* » Ces notes prouvent donc davantage, en les rapprochant de notre texte, que le fleuve de l'Or dont il est question dans les cartes et dans les cosmographes du XIVe et du XVe siècle, n'est point la petite rivière de ce nom découverte par les Portugais après 1434. Les contradictions mêmes dont ces cartes sont remplies, prouvent de la manière la plus évidente que les cosmographes de l'Europe ne connaissaient les pays de l'Afrique situés au delà du cap Bojador que d'une manière confuse, et d'après la géographie systématique des anciens, qu'ils avaient soin d'embrouiller encore davantage, en adoptant plusieurs notions des Arabes et de leurs géographes. Nous prions le lecteur de rapprocher ces passages de notre discussion sur le *Rio d'Ouro*, § XXI, p. 227 à 241, et addition XXXVIII, p. 320.

rages, qui consistaient dans des peaux et de l'huile de phoque[1]. Antão Gonzalvez a été même plus tard pendant une semaine au *Rio d'Ouro,* sans qu'un seul habitant y parût[2]; ce ne fut que le huitième jour que les Portugais ont aperçu un homme monté sur un chameau, et que plusieurs sont venus pour échanger dix Nègres de différents pays contre les Azénègues, que les Portugais avaient précédemment capturés, et qu'à cette occasion ils apportèrent de la poudre d'or. Quand ce fait eut lieu, les Portugais avaient déjà fait plusieurs voyages à ces parages. A cette occasion, les Azénègues racontèrent qu'il y avait des marchands qui faisaient le commerce de l'or[3]. Ces marchands vivaient dans l'intérieur des terres, c'est-à-dire ceux qui allaient faire le commerce avec les Noirs. Ce n'est pas ici que nous devons entrer dans plus de détails sur ce sujet, néanmoins nous nous permettrons de dire que le golfe d'Arguim n'était pas appelé golfe de l'Or à l'époque de la découverte des Portugais, puisque Cadamosto, ce voyageur si instruit, nous dit avoir *appris* des *habitants* qu'il s'appelait

[1] Azurara, chap. XII.

[2] Azurara, *Chronic. da conquist. de Guiné*, p. 96.

[3] Voy. Azurara, p. 97. Rapprochez des observations de Ritter, *Geograph. compar.* t. II, p. 83, sur le commerce de l'or qu'on transportait du pays des *Mandingos*.

Arguim[1]. Lorsqu'on examine les cartes anciennes que nous avons citées plus haut, et les récits des cosmographes, il nous paraît très-probable que le nom de *golfe de l'Or*, donné par Ibn-Saïd au golfe d'Arguim, se rattache à la théorie systématique des fleuves d'or débouchant dans la mer Atlantique, l'*aureus fluvius* des anciens et des cartes du moyen âge.

Nous nous permettrons d'ajouter ici que le silence d'Ibn-Fathima, qui avait été à Arguim, au sujet d'Oulil (ou Aulil), nous paraît confirmer ce que nous avons fait observer à cet égard [2].

Mais s'il restait quelque doute sur ce point, le passage suivant d'Ibn-Khaldoun suffirait pour le lever. Cet auteur dit dans les Prolégomènes : « Le » Nil du Soudan se décharge dans l'Océan environ- » nant, auprès de l'île de *Aulil*; sur le bord de ce » fleuve se trouvent les villes de Sela, de Tokrour » et de Ghana; elles font maintenant partie du » royaume de *Mali* : les habitants du *Mali* sont des » Noirs (Soudan), et les marchands du Magrib-al- » Aksa se rendent chez eux [3]. »

En rapprochant donc ce passage de ceux d'Ibn-

[1] Voy. Cadamosto, chap. vi. *Mémoires de l'Académie royale des sciences de Lisbonne.*

[2] Voyez pages xliij à xlvj.

[3] Nous devons ce passage à M. de Slane, qui a bien voulu le traduire à notre prière.

Saïd que nous avons transcrits plus haut, il nous semble qu'il ne peut pas rester le moindre doute que le *Aulil* des Arabes n'est point l'île d'Arguim découverte par les Portugais.

Quoi qu'il en soit, les plus savants cosmographes chrétiens du commencement du XVe siècle n'ont pas fait faire un seul pas à la science géographique à l'égard des points dont nous nous occupons dans cet ouvrage. C'est ce que nous paraissent démontrer les ouvrages cosmographiques de Pierre d'Ailly (*Petrus Alliacus*), du cardinal Fillastre, et d'autres. En effet, lorsqu'on étudie le fameux livre de Pierre d'Ailly intitulé *Imago mundi*, terminé en 1410, on reconnaît la justesse de l'observation d'un illustre savant, de M. de Humboldt, c'est à savoir *qu'il rappelle le siècle d'Isidore de Séville* [1].

Nous remarquons en effet, que les autorités dont il s'appuie sont celles d'Aristote dans le livre du Ciel et du monde, de Pline, de Sénèque, de Ptolémée, d'Orose, d'Isidore de Séville, et d'Alfagran. Il transcrit même textuellement plusieurs passages d'Isidore de Séville. Nous croyons devoir nous borner ici à ces simples observations au sujet de ce cosmographe français, puisque nous parlons souvent de lui dans cet ouvrage [2].

[1] Voyez *Examen critique de l'histoire*, t. I, p. 76.

[2] Voyez p. 106, 107, 211, 289 et 290. Le *Imago mundi* de Pierre

Guillaume Fillastre, qui se voua avec tant de zèle aux études et travaux géographiques, et cela à une époque si rapprochée des grandes découvertes des Portugais, lorsqu'il parle de l'Afrique, dans ses notes sur le manuscrit de Ptolémée conservé à la Bibliothèque de Nancy, non-seulement il ne dit rien relativement à la partie de l'Afrique occidentale et à la Guinée, découverte plus tard par les Portugais; mais encore il avoue *qu'au delà de l'équinoxiale on ne connaissait rien*, si ce n'est la Regio Agisimba [1]; c'est-à-dire qu'il ne savait rien de plus que ce qu'il trouvait dans Ptolémée et dans sa mappemonde de 1417, qu'on voit dans le manuscrit de Pomponius Mela de la Bibliothèque de Reims; on y voit l'Afrique dessinée d'après le système des anciens, et au midi la légende *Terra incognita*, tandis que pour d'autres parties de la terre on y remarque que Fillastre les dessina d'après les connaissances de son temps.

Mais pour l'Afrique, il n'était pas plus instruit que les cosmographes du moyen âge à l'égard de la partie située au midi de l'Éthiopie et de l'Inde infé-

d'Ailly est devenu si rare, que nous n'avons pu rencontrer à Paris qu'un seul exemplaire, que possède la Bibliothèque Mazarine. Dans une des planches supplémentaires de notre Atlas, nous donnons le planisphère qu'on trouve dans le *Imago mundi*.

« [1] Ultra equinoccialem pauca est cognitio, nisi quod ibi est amplis-
» sima Regio Agisimba, quæ sub ista tabula comprenditur, et signatur
» in fine ad austrum. »

rieure, qu'il appelle la *terre du prêtre Jean*[1]. Les notes qu'il ajouta au manuscrit en question offrent des preuves nouvelles à l'appui des observations que nous avons faites dans l'Addition XXI[2]. En effet, si on rapproche les notes de Fillastre sur Ptolémée, de la mappemonde qu'il dressa pour le Pomponius Mela de Reims, où on lit au midi *terra incognita;* si on rapproche, disons-nous, ces notes de la lettre de Fillastre qu'on voit placée en tête du manuscrit de Pomponius Mela de Reims[3], il nous semble qu'il

[1] Voyez la curieuse note de Fillastre dans laquelle il décrit l'Afrique. Addition XL, p. 323.

[2] Voyez Addition XXI, p. 280; et la mappemonde de 1417, que nous donnons dans notre Atlas.

[3] Dans la lettre dont il est question plus haut, Fillastre dit : « Que » celui qui lit et étudie cet ouvrage ne perde pas de vue que quoique » dans la figure ou représentation du globe qui se trouve au commen- » cement de ce livre, de même que dans une figure semblable qui existe » dans cette bibliothèque de Reims, la mer Océane environnante se » trouve extrêmement voisine des terres et des peuples y décrits, comme » au midi des Éthiopiens, qui sont les derniers de ces régions, et des In- » diens à l'orient; ladite mer Océane environnante ne doit pas être » considérée comme étant également rapprochée des terres de tous côtés, » car elle s'en trouve en plusieurs endroits extrêmement éloignée, au » point qu'au delà de l'équinoxiale, sous laquelle se trouvent les Ethio- » piens, dans certains endroits la distance est si grande *qu'on peut* » *aller par terre à une région aussi froide que la nôtre*; de même que » la Scythie, qui est au septentrion, s'étend au delà de la latitude du » zodiaque et du cours du soleil autant que nous sommes en deçà. » Au delà du midi il y a deux zones et deux autres en deçà, lesquelles » quatre zones jointes à celles du milieu complètent le nombre des

ne sera pas permis de douter que Fillastre ne connaissait pas la vraie forme de l'Afrique, ni les pays situés à l'occident et au midi de cette partie du globe, découverts plus tard par les Portugais.

» cinq dont l'auteur donne la description au commencement de cet ou-
» vrage. *Ptolémée fait mention de cette distance et éloignement de*
» *la mer au delà de l'équinoxiale, lorsqu'il vient à parler des peuples*
» *qui vivent dans une région froide au delà de la mer méridionale.* »

On voit que notre cosmographe n'était pas plus avancé que les anciens. Il continue en disant : « Mais dans certaines régions la mer pénètre » dans les terres, comme on le voit dans les mers Indienne et Arabique, » qui vont se joindre à la mer Rouge, comme l'assure saint Jérôme dans » l'épître à Rusticus, en disant qu'en traversant la mer Rouge on par- » vient à une grande ville de laquelle on commence à découvrir la mer » Océane, et qu'au bout d'un an de navigation sur celle-ci on arrive aux » Indes ; ce qui ne doit point nous étonner (ajoute Fillastre), puisque » des navires partant de Venise mettent presque un an pour se rendre » en Flandre, quoique par terre ce soit un voyage de vingt-quatre jours. » C'est sur la mer Rouge et l'Océane que voguèrent les flottes de Sa- » lomon et du roi Hiram. »

Le lecteur doit remarquer que le seul exemple pour les navigateurs sur la mer Atlantique au moyen âge cité par notre cosmographe en 1417, c'est celui des voyages des Vénitiens en Flandre. On peut juger de l'inexpérience des Vénitiens, de ces fameux marins des XIVe et XVe siècles, lorsqu'il s'agissait de naviguer sur la mer Atlantique, lorsque nous savons qu'ils mettaient pour aller en Flandre dix-huit mois, et quelquefois plus de deux ans. Peritsol, *Itinera mundi*, c. XXII, p. 77, dit : « Verum qui eunt à Venitiis in Flandriam per galeras maris cum » mercibus suis, *vidi* et audivi eos antequam revertantur ad domum » suam, sæpe retineri et retardari per 18 menses et aliquando ultra » duos annos. »

Rapprochez ces deux passages de Fillastre et de Peritsol de celui de la relation de Pietro Quarino, cité p. 108 de notre ouvrage.

Au surplus, le lecteur peut voir la confirmation de ce fait dans la mappemonde de Fillastre de 1417, que nous donnons dans notre Atlas [1]. Ainsi cet homme illustre, plein de zèle pour les sciences géographiques, qui était contemporain de Pierre d'Ailly, qui dressa sa mappemonde en 1417, n'était pas plus avancé que ses prédécesseurs sur la connaissance d'une grande partie du globe.

Nous ne terminerons pas cette série des cosmographes sans citer une note très-importante qui se trouve dans la mappemonde du commencement du XVe siècle, qui a appartenu au cardinal Borgia, et qui prouve que le cosmographe qui dressa cette carte croyait encore que la zone torride était inhabitée.

[1] Nous avons montré dans la note 1, p. xvj, que Hænel avait déjà en 1830 signalé le manuscrit de Pomponius Mela de Reims, dans lequel se trouve la mappemonde en question; nous ajouterons maintenant que dans l'année 1836, notre savant ami et confrère à l'Académie de Nancy, M. le marquis de Villeneuve, nous ayant envoyé de la part de M. Blau, inspecteur de l'Université, ses intéressants Mémoires sur les monuments géographiques conservés à la bibliothèque de cette ville, nous eûmes dès lors connaissance de l'existence de cette mappemonde. M. Blau déclara même dans la note 1, p. 44, qu'il avait en son pouvoir un calque de la mappemonde en question, enluminé, qu'il devait à la bienveillance de M. Louis Paris.

Ces particularités montrent que l'existence du monument en question conservé à la bibliothèque de Reims était connue depuis plusieurs années, et qu'il ne fut point découvert tout récemment, comme on a voulu le faire croire.

On y lit en effet : *Pars terræ torridæ zonæ submissa, inhabitabilis nimio calore solis.*

Sur l'Atlas, on lit : *Transitus in terra Nigrorum.* Les cosmographes ignoraient encore qu'on pouvait aller par mer à la terre des Nègres en Guinée. Et en effet aucun nom ne se trouve inscrit sur la côte. La vraie forme de l'Afrique était de même ignorée du cosmographe [1].

Tel était l'état des connaissances cosmographiques et géographiques avant les grandes découvertes des Portugais.

Nous venons de parcourir et de signaler les ouvrages et les systèmes des cosmographes chrétiens et arabes, pendant l'espace des dix siècles qui précédèrent les découvertes des Portugais; nous avons rapidement ainsi parcouru tout le moyen âge, jusqu'aux découvertes des Portugais au XVe siècle, et nous croyons avoir prouvé que durant l'es-

[1] Nous n'avons pas pu comparer cette mappemonde avec celle de Richard de Holdingham, peinte aussi au commencement de ce siècle sur les murs de la cathédrale d'Hereford, dont le département des cartes et plans de la Bibliothèque du Roi possède une copie. Nous devons remercier ici M. Léon de Laborde, de l'obligeance avec laquelle il nous donna un exemplaire de l'Arabie Pétrée, et d'une partie de l'Égypte et de la Palestine de la mappemonde en question qu'il fit graver. Mais n'ayant pu examiner l'Afrique qu'on voit dans ce monument, nous nous trouvons pour le moment dans l'impossibilité de rien dire ici à ce sujet.

pace de tant de siècles, les cosmographes de l'Europe ne connurent point la moitié du globe, et que ceux qui avaient plus de connaissances géographiques, les devaient aux Arabes et à leurs ouvrages. En effet, les cosmographes les plus savants du moyen âge, comme nous l'avons prouvé par les passages de leurs ouvrages et par les cartes de notre Atlas, les uns ont soutenu, comme Marin de Tyr [1] et Ptolémée [2], l'hypothèse de la communication de l'Océan Atlantique avec la mer des Indes, système qui a prévalu dans l'Occident, comme on le voit dans l'ouvrage d'Isidore de Séville, au VIe siècle [3], et admise encore au commencement du XVe par Pierre d'Ailly [4]; d'autres étaient même plus arriérés que les Grecs, qui les premiers ont cru qu'on pouvait vivre jusqu'au 12e degré 1/2 au nord de l'équateur, point fixé par Eratosthène, Hipparque, Strabon et les anciens en général, où s'arrêtaient les limites de la terre habitable, opinion qui fut soutenue pendant plus de quatre cents ans dans l'école d'Alexandrie. L'examen rapide que nous venons de

[1] Voyez Gosselin, *Recherches sur le système géographique de Marin de Tyr*, t. II.

[2] Ptol. *Géographie*, liv. VII, chap. III.

[3] Voyez Isidore de Séville, liv. XIV, chap. v; passim p. xxix de cette Introduction.

[4] Voyez p. cxiij de cette Introduction, et l'Addition XXIII, p. 289.

faire prouve donc l'exactitude de l'assertion de Gosselin, c'est à savoir que « les peuples de l'Europe, » jusqu'au temps de *Gil-Eannes* (1434), n'ont fait que » se traîner dans la route qu'Hannon leur avait ou- » verte plus de vingt-quatre siècles auparavant[1]. »

Ainsi donc, qu'il nous soit permis de dire à certains auteurs qui ont voulu se prévaloir des périples problématiques des anciens, pour déprécier le haut fait du passage du tour de l'Afrique effectué par Gama; à ceux qui soutiennent les prétendues découvertes des Génois et des Dieppois en Afrique antérieurement aux Portugais, qu'il nous soit permis, disons-nous, de leur dire ce que disait d'Alembert par rapport aux sciences :

« Ne cherchons point, comme l'ont fait quelques savants, à déprimer les modernes, sous le faux prétexte que la philosophie moderne n'a rien découvert de plus que l'ancienne. Qu'importe à la gloire de Newton qu'Empédocle ait eu quelques idées vagues et informes du système de la gravitation, quand ces idées ont été dénuées des preuves nécessaires pour les appuyer? Qu'importe à l'honneur de Copernic que quelques anciens philosophes aient cru le mouvement de la terre, si les preuves qu'ils en donnaient n'ont pas été suffisantes pour empêcher le plus grand

[1] Voyez Gossel. *Recherch.* t. I, p. 100 et suiv.

nombre de croire le mouvement du soleil ? La plupart des opinions des anciens sur le système du monde, sur la géographie physique, et sur presque tous les objets de la physique, sont si vagues et si mal prouvées, qu'on n'en peut tirer aucune lumière réelle. »

Qu'importe en effet à l'honneur du prince Henri et des navigateurs portugais qu'on soit venu dire sans preuves, des siècles après les découvertes réelles qu'ils ont effectuées, que des marins d'autres nations les avaient faites avant eux? les faits et les documents sont là pour prouver que la priorité des découvertes des Portugais est incontestable. Les témoignages historiques et les documents sont là pour prouver les services qu'ils ont rendus aux sciences, à la géographie, au commerce et aux rapports entre tous les peuples; les documents sont là pour prouver qu'avant leur navigation, les cosmographes de l'Europe, nous le répétons, ne connaissaient point la ~~forme du globe~~, et les géographes arabes les plus avancés ne connaissaient pas la vraie forme de l'Afrique et n'avaient que des idées confuses et fabuleuses sur la mer Atlantique [1]. C'est ce qui d'ail-

[1] Quoique nous ayons déjà suffisamment prouvé que les Arabes ne naviguaient point sur la mer Atlantique au delà du Bojador, que le seul exemple d'un voyage au golfe d'Arguim ne fut que le résultat d'un naufrage, nous croyons cependant devoir ajouter ici un long passage qui

pratiques avons. Ces documents sont la preuve liquider toutes les doutes concernant la priorité des portugais dans le domaine de l'astronomie nautique »

leurs sera démontré d'une manière plus évidente dans cet ouvrage.

Après ce que nous venons de dire dans cette introduction, nous abandonnons à la critique la forme de notre travail, où l'on trouvera des redites ; mais il faut souvent revenir aux mêmes sources, soit pour répandre du jour sur l'histoire d'une des plus mé-

augmente le nombre des preuves de l'ignorance des Arabes relativement à cette mer, sillonnée au XIVe et au XVe siècle par les marins portugais.

Dans le manuscrit arabe intitulé *Akhbar az-Zeman*, on trouve sur la mer Atlantique ce qui suit ; il y est dit : « Que dans cette mer existe » l'île de Salomon, où se trouve le corps de ce personnage dans un châ- » teau merveilleux. Dans cette mer il y a des lieux qui jettent sans cesse » du feu à la hauteur de cent coudées. Il s'y trouve aussi de grands » poissons d'une longueur immense, et des animaux d'une couleur et » d'une forme étranges, et des villes qui flottent sur l'eau. Il s'y trouve en- » core trois idoles faites par Abrahah (ancien roi des Arabes himyarites) ; » une de ces statues est de couleur jaune, *et elle fait signe avec la main* » *comme si elle s'adressait à quelqu'un en lui ordonnant de s'en re-* » *tourner*. La seconde statue est de couleur verte et tient le bras élevé » et étendu comme si elle voulait demander *où est-ce que vous allez?* » La troisième est noire, et fait signe avec le doigt vers la mer, comme » pour avertir que celui *qui passera au delà de cet endroit sera noyé.* » *Cette statue porte sur la poitrine cette inscription : Faite par Abra-* » *hah-Zul Menar le Himyarite, à son seigneur le soleil pour concilier* » *sa faveur.* » Rapprochez ce passage de ceux d'Edrisi, p. xxxix et lxxiij, de ceux d'Ibn-Saïd, p. xlj et 92, de Bakoui, p. lxxvij et 91, et enfin de celui de Masoudi, p. 92 de notre ouvrage.

Ailleurs l'auteur arabe dit, « qu'il se trouve dans cette mer des » châteaux qui s'élèvent sur l'eau, et sur lesquels paraissent beaucoup » de figures (statues) ; » ces châteaux disparaissent (de temps à autre) sous les eaux. (Traduction de M. de Slane)

morables découvertes, soit pour appuyer les arguments. Du reste, une partie des défauts qu'on pourrait reprocher à notre livre étaient inhérents à la matière. Dans un autre volume, que nous nous proposons de mettre sous presse dans le courant de cette année, et dans lequel nous examinons les causes qui auraient pu préparer les Portugais et les Espagnols à entreprendre au XVe siècle leurs grandes expéditions maritimes, nous développerons plusieurs points de l'histoire des systèmes cosmographiques et des cartes [1], que nous n'avons fait qu'effleurer dans cet ou-

[1] Un homme dévoué à la science, qui a doté la géographie, avec M. Linant, du magnifique ouvrage sur l'Arabie-Pétrée, M. Léon de Laborde, vient de confirmer dans une production récente remplie de recherches et intitulée, *Commentaire géographique sur l'Exode et les Nombres*, ce que nous avons dit plus haut (p. xix à xxiij) au sujet des différentes opinions qu'on se formait relativement aux cartes et portulans du moyen âge.

L'auteur a pensé d'abord que la publication de la collection des cartes du moyen âge, une fois distraite de son caractère de musée, e élevée à la dignité d'ouvrage scientifique, devenait plus curieuse que concluante. (Ouvrage cité, p. xxij, not. 3.) Mais dans son texte, il est parvenu à établir l'importance et l'utilité scientifique d'une pareille publication, et cela d'une manière telle et dans des termes si positifs, qu'il nous est impossible de ne pas transcrire ici les passages remarquables qui prouvent la haute importance scientifique de la publication des cartes du moyen âge.

A la même page, l'auteur s'exprime dans son texte de la manière suivante : « On reconnaît tout d'abord dans cette étude que la science » géographique chez les anciens se trouve dans les livres de leurs au-

vrage. Les épreuves ont été revues avec soin par M. Dubeux, de la Bibliothèque du Roi, qui, malgré

» teurs, *tandis qu'au moyen âge elle est presque entièrement dans les* » *cartes.* »

La conséquence forcée de l'assertion de l'auteur est donc celle-ci : que la publication de la collection systématique et par ordre chronologique des cartes du moyen âge, dans lesquelles *se trouve presque entièrement la science géographique*, est un ouvrage éminemment scientifique, et de la plus grande utilité pour la science; que ceux qui compléteront une telle publication rendront un service à la science, en mettant sous les yeux des savants tant de monuments, pour la plupart uniques, qui se trouvent disséminés partout, comme l'observe très-bien l'auteur lui-même : « *Les cartes que le moyen âge nous a léguées sont* » *disséminées partout.* (Loc. cit.) » Et il en fournit lui-même la preuve, en disant : « On en trouve dans les manuscrits des ouvrages les plus » disparates entre eux; les unes grandes, développées sur double feuille » de parchemin, les autres intercalées dans le texte; celles-ci peintes » précieusement dans une initiale, celles-là dans un élégant entourage; » quelquefois elles sont gravées sur une table d'argent, dans une plaque » de cuivre, sur une large pierre; on les voit sur une cassette, ici sur » un meuble d'ivoire; elles sont de toute dimension, et varient depuis » la grandeur d'une pièce de monnaie jusqu'à pouvoir occuper tout » un pan de muraille. »

L'auteur ajoute « que pour cette époque, un musée de cartes *forme* » *la véritable et la meilleure histoire de la géographie* (Ibid.). » Il dit même qu'une carte « était alors le cadre obligé où venait s'inter- » caler chaque nouveau renseignement. »

Il est donc évident, d'après même ce que dit l'auteur, que la publication des monuments de *ce musée, qui forme la véritable et la meilleure histoire de la géographie*, loin d'être un objet de curiosité et de devoir être élevée à la dignité d'ouvrage scientifique, par sa publication même s'élève à cette dignité. L'utilité d'une telle publication au profit de la science devient donc incontestable; car on est à même de

ses nombreuses occupations littéraires, a eu l'extrême obligeance de se charger de ce pénible travail.

mieux étudier ces monuments, de les comparer ensemble, et dans leur ordre chronologique ou dans leurs systèmes, les trouvant tous réunis dans un atlas à la portée de tout le monde, que s'ils se trouvaient, comme par le passé, conservés, enfermés dans un seul local et dans un seul pays, et que les savants, pour les consulter, fussent forcés de faire des pèlerinages de Pétersbourg à Paris, de Paris à Londres, à Rome et ailleurs.

L'auteur paraît convenir ailleurs de l'importance et de l'utilité d'une pareille publication. En effet, il dit (p. xxxij et xxxiij) « que l'im-
» primerie et la gravure, en remplaçant les copistes, mirent sous les
» yeux des érudits et dans les mains de chaque voyageur le tableau
» sans cesse renouvelé et rapidement saisissable des derniers renseigne-
» ments obtenus, et cette diffusion sollicitait chaque jour de nouvelles
» additions, sans compromettre les conquêtes déjà faites, et ainsi s'est
» élevé le grand monument de la science géographique, encouragé de
» tous côtés par les associations et les savants. »

Or, s'il serait injuste de ne point mentionner les noms de Fra-Mauro, Bianco et Behaim, il nous semble qu'on leur rendra plus de justice en publiant les monuments qu'ils nous ont légués, et ceux que leurs prédécesseurs ont construits ; il nous semble que ce serait même briser les anneaux de la chaîne qui rattache ces monuments à la géographie ancienne, si on privait le public de cette publication, sans laquelle le monument élevé à la science géographique, dont parle le savant auteur, manquerait entièrement de base, et son histoire serait incomplète et inintelligible.

Quoi qu'il en soit, le savant auteur nous fournit encore une preuve de plus, outre celles que nous venons de transcrire plus haut, que même *un* ou *deux* seuls de ces monuments, loin d'être un objet de curiosité, sont de la plus haute importance pour l'histoire de la science. En effet, en parlant du seul planisphère de Turin (Voy. planche Ire de notre Atlas), l'auteur dit (p. xxvj, not. 2) ce qui suit : « Planisphère

Puisse notre ouvrage fixer à jamais l'opinion des savants sur cette grande phase de l'histoire du genre humain, c'est à savoir, à quelle époque on a commencé à connaître l'autre moitié de notre globe; que c'est à la nation portugaise que revient la gloire incontestable de l'avoir fait réellement connaître à l'Europe, et que ce fut à l'impulsion donnée par

» que nous sommes obligés de considérer comme un spécimen *des con-* » *naissances géographiques de l'Occident à cette époque.* »

Or, si un seul monument de ceux que nous donnons dans notre Atlas représente les connaissances géographiques, non pas d'un seul cosmographe, mais celles de tout l'Occident à une époque du moyen âge, comment la réunion de tous ne représenterait-elle pas l'histoire des connaissances géographiques aux différentes époques?

Ne voyons-nous pas que ce fut par la comparaison que l'auteur fit du planisphère de Turin avec celui des Chroniques de Saint-Denis de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, et que nous donnons aussi dans notre Atlas, qu'il dit qu'il ne lui est pas permis de douter que les éléments de l'un et de l'autre ne représentent l'état général des connaissances?

Nous sommes donc heureux d'avoir mis les premiers sous les yeux du public savant de l'Europe, et à la portée de tout le monde, une collection encore incomplète, il est vrai, de ces précieux monuments. Ces monuments que nous venons de publier ont déjà servi à un savant professeur, M. Guigniaut, membre de l'Institut, pour expliquer dans son cours à la Sorbonne, l'histoire de la géographie. Nous faisons des vœux pour que la publication dont M. Jomard se propose de doter la science, paraisse bientôt. Cependant nous croyons devoir dire ici, pour prévenir toute équivoque, que nous avons seulement appris ce projet par une lettre qu'il nous fit l'honneur de nous écrire le 14 juillet de l'année dernière, époque à laquelle plusieurs des monuments que nous donnons dans notre Atlas étaient gravés, et quelques uns avaient déjà été

les découvertes des Portugais depuis 1434 jusqu'à 1492, qu'est due celle du nouveau continent [1].

Puisse notre livre empêcher enfin que des erreurs graves continuent désormais à être propagées. Tels sont les vœux que nous faisons dans l'intérêt de la vérité et de la dignité de l'histoire.

déposés au dépôt légal. (Voy. Journal de la librairie du 10 juillet 1841, p. 347, n° 92, où il est fait mention de la cinquième planche de notre atlas.)

Nous ne terminerons pas cette note relative aux cartes géographiques sans remercier notre savant et excellent ami M. le marquis de Fortia, qui a mis à notre disposition sa belle collection de cartes modernes du XVIIIe siècle. Il doit donc trouver ici le témoignage de la reconnaissance que nous devons à cet homme si estimable, qui nous honore d'une amitié si loyale depuis tant d'années.

[1] Voyez le passage extrait par M. de Humbolt, de la vie de l'amiral Colomb par son fils Ferdinand Colomb (*Examen hist. de l'hist de la géographie du nouveau continent*, t. I, p. 80); et rapprochez ce passage de celui de *las Casas*, dans son *Histoire des Indes*, que nous citons à la pag. 212, § XVIII.

LISTE

DES

CARTES DÉCRITES OU CITÉES DANS CET OUVRAGE.

VIe SIÈCLE.

Mappemonde de Cosmas *Indicopleustes.*

Xe SIÈCLE.

Mappemonde anglo-saxonne du Musée Britannique.

XIe SIÈCLE.

Planisphère qu'on trouve dans un manuscrit de la bibliothèque de Leipzig.

XIIe SIÈCLE.

Planisphère de la Bibliothèque Royale de Turin.

Planisphère d'Honoré d'*Autun*.

XIIIe SIÈCLE.

Planisphère de Cecco d'Ascoli.

Trois Planisphères des manuscrits de l'*Image du monde*, de Gauthier de Metz.

XIVe SIÈCLE.

Portulan de Petrus Visconti. 1318

Mappemonde attribuée à Marino Sanuto qu'on trouve dans le

1320 manuscrit de la Bibliothèque du Roi intitulé *Chronicon ad an.* MCCCXX.

1321 Mappemonde de Sanuto, publiée par Bongars.

1351 Carte de la Bibliothèque Laurenziana de Florence.

1364 à 1380 Mappemonde du manuscrit des Chroniques de Saint-Denis.

1367 Carte des Pizzigani.

1375 Carte catalane.

1377 Globe de Nicolas d'Oresme.

1384 à 1400 Cartes de l'Atlas de la Bibliothèque *Pinelli.*

Mappemonde qu'on trouve à la suite d'un manuscrit de Guillaume de *Tripoli.*

Quatre Cartes et mappemondes du géographe arabe Ibn-al-Wardy.

XVe SIÈCLE.

1408 Carte de Pasqualini.

1410 Planisphère de l'*Imago mundi* de Pierre d'Ailly.

1417 Mappemonde du cardinal Fillastre dessinée dans le Pomponius Mela, de la Bibliothèque de Reims.

1422 Carte de Goro-Dati, dans un manuscrit contemporain.

1424 Carte de la Bibliothèque de Weimar.

1426 Carte de Jacob de Giraldis, de Venise.

1435 Carte de Becharius, dans la Bibliothèque de Parme.

1436 Mappemonde d'*Andrea Bianco.*

1439 Carte de Valsequa de Mallorque.

1444 Portulan portugais inédit de cette époque.

Mappemonde de Fra Mauro. 1460

— celle publiée par Zurla.

— celle du Musée Britannique, réduction publiée par le docteur Vincent.

Carte de Gracioso Benincasa, dans la Bibliothèque royale de Paris. 1467

Portulan de *Benincasa*, de la Bibliothèque de M. Motelay de Paris. 1469

Portulan de Gracioso Benincasa, de la Bibliothèque du Vatican. 1471

Carte d'Ambrosio Contarini. 1473

Carte de Benincasa. 1480

Carte de *Frœduci* d'Ancône. 1487

Portulan de Cristoforo Seligo. 1489

Globe de Martin de Behaim. 1492

Carte de Cabot. 1496

Carte de la Bibliothèque de Nancy.

Carte de Richard de Haldingham.

Mappemonde du Musée *Borgia*.

XVIe SIÈCLE.

Carte de Juan de la Cosa. 1500

Mappemonde de Ruych. 1508

Carte de Bernard Sanuto. 1511

Cartes du Ptolémée de Strasbourg. 1513

Carte de Baptista *Januensis*. 1514

Cartes du Ptolémée publié par *Scott* à Strasbourg. 1520

Carte espagnole manuscrite de la Bibliothèque de Weimar. 1527

1529 Carte de Diego Ribero, cosmographe espagnol, à la Bibliothèque de Weimar.

1533 Cartes inédites de Jacques de Vaulx.

1536 Portulan de la Bibliothèque *Barberini* de Rome.

1540 Mappemonde publiée dans le Pomponius Mela de Vadianus.

1542 Cartes de l'Atlas manuscrit de Jean Rotz ou Roty.

1542? Portulan de la Bibliothèque *Barberini* de Rome, dédié à Henri VIII d'Angleterre.

1545 Carte portugaise de la Bibliothèque royale de Paris.

1546 Carte de l'Atlas manuscrit du cosmographe portugais Jean Freire.

1547 Cartes de l'Atlas manuscrit de Nicolas Valard.

1548 Carte du Ptolémée de Venise, de *Cernoti*.

1550 Carte manuscrite du cosmographe espagnol Diego *Gutierres*.

1554? Cartes de l'Atlas portugais de l'ancienne Bibliothèque de Rosni, à la Bibliothèque du Roi.

1555 Cartes de l'Atlas manuscrit de Guillaume le Testu.

1556 Carte de l'Afrique dans la traduction de Léon l'Africain par *Temporal*.

1557 Mappemonde manuscrite du cosmographe portugais *André Homem*.

1562 Carte de *Forlani* Veronese.

1563 Cartes de l'Atlas manuscrit du cosmographe portugais *Lazaro Luiz*.

1564 Carte de *Gastaldi*, publiée à Venise.

1567 Cartes de l'Atlas manuscrit de *Juan Martinez*.

Atlas de Juan *Martinez*. 1570

Mappemonde d'Ortelius. 1570

Carte de l'Atlas manuscrit du cosmographe portugais *Fernam Vaz Dourado*. 1571

Carte gravée dans la Cosmographie de Belle-Forest. 1575

Atlas de Juan Martinez, dans la Bibliothèque de l'Arsenal. 1582

Atlas de Juan *Martinez*, dans le Musée Borgien. 1586

Cartes de Livio Sanuto. 1588

Carte hollandaise en parchemin, de Jean *Dircher*. 1599

Carte française de lord Oxford, dans le Musée Britannique.

Carte vénitienne, sans date.

XVIIe SIÈCLE.

Carte manuscrite de Guillaume Levasseur. 1601

Cartes d'*Hondius*, édition de Mercator. 1609

Carte manuscrite de Pierre de Vaulx. 1613

Carte manuscrite du cosmographe portugais *Domingos Sanchez*. 1618

Carte du *Grand Routier*, de Linschot. 1619

Carte de Hondius. 1623

Carte manuscrite de Dupont de Dieppe. 1625

Cartes manuscrites de Jean *Guérard*, de Dieppe. 1631

Carte de l'édition de *Mercator* publiée à Amsterdam. 1632

Carte manuscrite de cette date du dépôt général de la marine. 1632

Carte de Bertius. 1640

Mappemonde de *Hondius*. 1641

1641 Cartes du cosmographe portugais Antonio *Sanchez*.

1650 Cartes de Sanson le père.

1661 Carte anonyme de cette date, portant le titre : *Africæ nova descriptio.*

1667 Carte manuscrite du cosmographe portugais *Teixeira Albornoz.*

1669 Cartes de *Sanson* fils.

1669 Carte manuscrite de le Bocage de Boiscie.

1670 Carte de Guillaume Blaew.

1689 Carte du Vénitien *Coronelli*.

Carte française manuscrite du dépôt de la Marine, sans date.

Cartes sans date des Hollandais *Wincher* et *Pieter Goos.*

Cartes de Duval et de Nicolas de *Fer*.

XVIIIe SIÈCLE.

Cartes de Rouillé.

XIXe SIÈCLE.

1820 Carte des Itinéraires des caravanes, donnée par M. Walckenaer, avec ses Recherches sur l'Afrique.

1841 Carte de la Nigritie des Arabes, donnée par M. Cooley.

DE LA PRIORITÉ

DE LA DÉCOUVERTE DES COTES OCCIDENTALES DE L'AFRIQUE

SITUÉES AU DELA DU CAP BOJADOR,

PAR LES PORTUGAIS.

---

§ Ier.

Sur ce qu'un écrivain de nos jours prétend que les Normands ont abordé à la côte occidentale de l'Afrique avant les Portugais.

Cet écrivain se fonde sur ce que dans le IXe siècle les bâtiments des Normands dévastèrent tous les pays du littoral depuis l'Elbe jusqu'au détroit de Gibraltar, et que pénétrant ensuite dans la Méditerranée, ils ravagèrent les côtes de l'Espagne, de la Provence, de l'Italie, et en 825 Séville; qu'en 845 ils abordèrent en Galice et entrèrent dans le Tage, d'où ils furent bientôt chassés; de ces faits, qui du reste se trouvent confirmés par le témoignage des auteurs contemporains, c'est-à-dire du IXe siècle et du commencement du Xe, tant chrétiens qu'arabes, de ces faits, disons-nous, ledit écrivain déduit les conjectures suivantes.

1° Qu'après s'être établis en Neustrie les Normands devaient avoir conservé des relations avec les Maures d'Espagne et conséquemment avec ceux d'Afrique;

qu'ainsi dès le commencement du XIIIe siècle, ayant conservé des relations avec les Maures, ils devaient les avoir suivis jusqu'aux côtes d'Afrique ;

2° Que jusqu'au XIVe siècle leurs courses durent se borner au littoral de l'ancienne Mauritanie et s'arrêter au cap Non, limite de toutes les navigations des anciens ;

3° Qu'ils devaient avoir pendant quelque temps borné leurs navigations aux confins de la Mauritanie, et qu'on ne saurait douter qu'ils n'eussent eu dès lors connaissance des Canaries, ces îles étant d'ailleurs si voisines du continent.

§ II.

Observations sur ces conjectures ; priorité des navigations des Portugais, antérieures de plusieurs siècles aux relations supposées des Normands avec l'Afrique.

Quand même ces conjectures seraient appuyées sur quelques passages des écrivains contemporains où on nous dirait que les Normands avaient fréquenté l'Afrique depuis le IXe siècle jusqu'au XIIIe, et principalement les Canaries, archipel qui, dans le cours du moyen âge, était un des trois points [1] d'appui ou une des bases choisies par les peuples de l'Occident pour étendre la sphère de leur activité, et se mettre en rapport avec les parties du monde qui leur étaient inconnues ; quand même, nous le répétons, ces conjectures auraient été tirées par induction des passages de quelques auteurs anciens, dans cette hypothèse

[1] Les deux autres points étaient l'Islande et plus tard les Açores.

même la priorité de la navigation dans ces parages resterait aux Portugais.

Nous n'analyserons point ici le passage de Plutarque dans la vie de Sertorius [1], où il est dit que ce grand capitaine, fuyant la tyrannie de Sylla, se rendit dans la Bétique, aujourd'hui l'Andalousie, et qu'y ayant trouvé quelques marins de la Péninsule qui revenaient des îles de l'Océan Atlantique, ceux-ci lui proposèrent de le conduire à ces fertiles régions, dont ils firent une description pompeuse, et ils ajoutèrent qu'elles étaient situées à mille stades *de la côte occidentale de l'Afrique*.

Sans attacher beaucoup d'importance à ce fait, rapporté par un écrivain aussi grave que Plutarque, qui vivait dans un temps extrêmement rapproché de l'époque où il se passa, nous dirons toutefois qu'il offre un argument en faveur de la priorité de la connaissance que les peuples de la Péninsule avaient de l'Afrique occidentale, qu'ils fréquentaient quatre-vingts ans avant l'ère chrétienne, et près de dix siècles avant que les Normands osassent franchir la Manche, et nous passerons aux conjectures de l'auteur normand dont nous venons de parler. Les observations que nous nous proposons de faire seront, à notre avis, beaucoup plus plausibles que celles de l'auteur précité, parce qu'elles porteront sur des faits historiques et qu'elles seront soutenues par des arguments qu'il nous semble impossible de réfuter.

C'est un fait historique, incontestable, et attesté par de nombreux passages de plusieurs auteurs arabes et chré-

[1] Plut. in *Vit. Sertor.* cap. 8. Sallust. *Fragm.* 489.

tiens, que depuis le VIIIe siècle jusqu'au Xe les Portugais soumis aux Musulmans servirent en grand nombre sur les flottes de ceux-ci, que plusieurs d'entre eux passèrent fréquemment en Afrique, et que d'autres enfin, particulièrement ceux qui résidaient dans les villes maritimes du Portugal, avaient de fréquentes relations commerciales avec cette partie du monde.

En présence de ces faits, il est impossible de croire que les Normands, dès le moment de leur apparition dans le midi de l'Europe, où ils ne se montrèrent que comme des pirates, eussent déjà entamé et établi des relations commerciales avec l'Afrique, et que par ce moyen ils eussent eu connaissance de la partie occidentale de ce continent, et cela avant les Portugais, qui en étaient voisins, et qui entretenaient des relations suivies et immédiates avec ces Maures et ces Arabes qui franchissaient le grand désert[1]. On sait d'ailleurs que beaucoup de Portugais fréquentaient les écoles arabes qui existaient dans la Péninsule, principalement sous la dynastie des Ommiades, et qu'ils s'y instruisaient dans la géographie de l'Afrique.

L'auteur d'une nouvelle Histoire d'Espagne[2], en parlant des excursions des Normands, s'exprime en ces termes : « Un fait à signaler à l'honneur de l'Espagne,

[1] Les relations que les Arabes d'Espagne entretenaient avec l'intérieur de l'Afrique étaient si fréquentes, que le célèbre Léon l'Africain (vide *Ramusio*, part. VII, page 78,) dit que ce fut un architecte de Grenade qui construisit en pierre le palais du roi de Tombouctou et la première mosquée de cette ville africaine. M. Walckenaer pense que cette ville fut bâtie par les Maures d'Espagne. (Voyez *Recherches sur l'intérieur de l'Afrique*, p. 12 et 14.)

[2] Voyez *Histoire d'Espagne*, par M. R. Saint-Hilaire, tom. III, p. 103.

» soit chrétienne, soit arabe, c'est qu'au moment même
» où la Gaule franque allait devenir tributaire des pirates
» normands, et voir leurs bandes pillardes s'établir sur
» ses côtes dévastées, les émirs de Cordoue, et jusque aux
» roitelets des Asturies, surent garder leurs domaines
» contre ces terribles visiteurs, et que les apparitions des
» Normands sur les côtes d'Espagne *ne furent jamais que*
» *rares et passagères*. Jamais ils n'essayèrent, comme en
» Neustrie, de s'y domicilier, et l'accueil que leur firent
» à plus d'une reprise les braves habitants de la Galice
» finit par leur ôter l'envie de retourner. »

Cet écrivain, qui a étudié les auteurs arabes et chrétiens de la Péninsule, montre dans le passage que nous venons de transcrire, de quelle nature étaient les relations des Normands avec les peuples de la Péninsule, et il vient donner une nouvelle force à nos arguments.

Il nous semble donc, d'après ce qui vient d'être dit au sujet de la priorité des navigations et des relations des Portugais avec l'Afrique, que cette priorité est antérieure non seulement à l'époque de la domination arabe et romaine, mais même qu'il est probable que les relations des Portugais avec cette partie du monde existaient dès le temps de la domination des Carthaginois, sur les flottes desquels servaient les Lusitaniens. Si le fameux voyage d'Hannon[1] a réellement eu lieu, comme nous le pen-

[1] Sur le Périple d'Hannon, voyez le savant article *Hannon* publié par M. Walckenaer, dans le tome XIII de l'*Encyclopédie des gens du monde*. Il existe une traduction portugaise de ce Périple, sur lequel on peut lire dans Ramusio un discours très-curieux, fait par un pilote portugais.

sons, il est plus naturel de conjecturer qu'il dut être connu des peuples de la Péninsule que des habitants des régions septentrionales d'Europe.

Quoi qu'il en soit, une foule de passages tirés des auteurs grecs, romains, arabes, et de ceux de la fin du moyen âge, prouve chronologiquement que les relations des Portugais avec l'Afrique n'ont jamais éprouvé d'interruption depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'aux expéditions de l'infant D. Henri, époque où elles prirent un caractère décisif de découverte et de colonisation.

§ III.

Les écrivains français modernes qui soutiennent la priorité supposée de la découverte de la Guinée s'appuient principalement sur les assertions d'un voyageur qui visita ces parages deux cent dix ans après les découvertes des Portugais.

Aucun historien étranger du XVe siècle, ni même de la plus grande partie du XVIe, n'a disputé aux Portugais la priorité de leurs découvertes au delà du cap Bojador et de la fondation de leurs établissements sur les côtes occidentales de l'Afrique. Une déduction tirée des ouvrages de tous les historiens et géographes des diverses nations prouvera cette assertion d'une manière incontestable.

Ce ne fut qu'en 1666 et 1667, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, qu'un certain Villaut de Bellefond ayant fait un voyage à la côte de Guinée, dans la relation qu'il en dédia à Colbert, jugea à propos de dire, sans toutefois citer aucun document, ni donner la moindre de ces preuves requises pour établir la véracité d'une histoire, que

les marins de Dieppe avaient les premiers découvert la Guinée, où ils avaient fondé des établissements en 1365.

Avant de montrer d'une manière évidente que les assertions de ce voyageur concernant les premières découvertes des Européens dans cette partie de l'Afrique sont entièrement inadmissibles, et s'évanouissent en présence de faits notoirement connus et admis comme autant de vérités dans les siècles précédents, ainsi que devant une foule de documents authentiques ; avant de prouver ce que nous venons d'avancer par l'analyse même de l'ouvrage de ce voyageur, et par le présent écrit, nous rapporterons, concernant cet auteur, une particularité intéressante qui nous mettra à l'abri de l'accusation de partialité qu'on pourrait porter contre nous.

En 1799 parut à Édimbourg un ouvrage intitulé : *A historical and philosophical sketch of the discoveries of the Europeans in the northern and western Africa.*

Nous transcrirons textuellement le passage de cet ouvrage qui a rapport à la priorité que ledit Villaut prétendait établir, et où les auteurs le traitent de faussaire [1].

Ils s'expriment en ces termes : « Gil Nunes, in 1415, » was the first who passed cape Boiador, and it was 1497 » before Vasco de Gama doubled the cap of Good Hope. » The priority of discovery is, however, disputed by the

[1] Les mêmes auteurs ajoutent, et avec raison, que les historiens français et portugais ayant gardé le silence sur un événement si remarquable, les voyages des marchands de Dieppe doivent être condamnés à l'oubli, de même que la prétendue découverte de l'Amérique par les Vénitiens.

» French, who pretend that the merchants of Dieppe visi-
» ted these coasts so early as 1346. Two of their authors
» Villaut and Robbe (geographers), detail at some length
» the origin and progress of the French settlements at El-
» Mina, Sestro Paris, Cabo Monte, and Sierra Leone ; *and*
» *like other historians of unknown or fabulous periods,*
» *endeavour to supply the deficiency of historical evi-*
» *dence by circumstancial minuteness of narration.* The
» authorities by which these claims have been supported
» *are so nugatory as to be almost unworthy of attention.*
» During the civil wars, say these authors, which occurred
» in the reign of Charles VI, it is true that these African
» settlements were entirely abandoned [1], but then there
» are various bays and towns on the Gold Coast which
» still retain their original French appellations, as *Rio*
» *Fresco* (cette dénomination est entièrement portugaise)
» or the Bay of France, Petit Dieppe, or Rio Corso, and
» *Sestro* Paris, or Grand-Sestro, on the Grain Coast.
» Besides, a certain bastion at fort El-Mina, after various
» revolutions, was denominated the French bastion, and
» with good reason, since it plainly had a mutilated
» inscription in which the cyphers 13 were very legible
» which must have signified 1383. *But this ingenious*
» *process of antiquarian reasoning is entirely confuted*
» *by the obstinate silence of both the French and Portu-*
» *guese historians, who would not have omitted so*
» *remarkable an event.*

» The voyages of the merchants of Dieppe to Africa

[1] Cette même allégation, copiée de Villaut, se trouve répétée dans les ouvrages qui ont paru depuis.

» must *therefore be consigned to oblivion, with the* » *voyages of the Venitian discoverers of America.* »

Par ce long passage et par un autre de Macpherson dans son excellent ouvrage: *Annals of Commerce*, publié à Londres en 1805 (tome I, 573), nous voyons que les prétentions de Villaut et ses assertions furent avec raison regardées comme entachées de fausseté; et nous ajouterons que, malgré sa relation, la plupart des historiens et des géographes, à partir de la fin du XVIIe siècle jusqu'à l'année 1832, ne cessèrent, dans leurs ouvrages, de reconnaître la vérité historique, accordant toujours aux Portugais la priorité des découvertes et des expéditions sur la côte occidentale de l'Afrique.

Néanmoins quelques écrivains français, dont nous parlerons plus tard, adoptèrent, sans critique ni examen, les assertions de Villaut. Tant que ces écrivains moins réfléchis ne firent que copier les assertions de Villaut, la propagation des erreurs de ce voyageur ne pouvait pas être suivie de bien graves conséquences. Mais malheureusement, depuis 1832, quelque mal fondées qu'elles fussent, ces assertions ont été reproduites par des écrivains d'un mérite reconnu, et, ce qui est plus, appuyées d'arguments tous fondés, il est vrai, sur de simples conjectures.

Comme ces prétentions imaginaires à la priorité de la découverte des côtes occidentales de l'Afrique par les marins de Dieppe n'ont d'autre fondement que les assertions de Villaut, nous jugeons à propos de montrer rapidement que lesdites assertions sont contraires non seulement aux faits et aux témoignages historiques, mais même au simple

bon sens, nous réservant d'en publier plus tard une réfutation complète.

L'endroit où Villaut parle plus longuement de la priorité des découvertes des marins de Dieppe se trouve vers la fin de la relation de son voyage, à la page 409, avec ce titre : « *Remarques sur les côtes d'Afrique, et notam-* » *ment sur la côte d'Or, pour justifier que les François* » *y ont été longtemps auparavant les autres nations.* »

Ce voyageur commence en avouant que jusque alors on avait généralement pensé *que les Portugais avoient été les premiers qui découvrirent et habitèrent ces côtes ;* mais bientôt il ajoute : que cela est une erreur, née du long empire qu'ils eurent sur ces contrées et de la grande puissance qu'ils étalèrent aux yeux de ces peuples. Cette gloire est due aux Français, et surtout aux habitants de Dieppe, qui naviguèrent dans ces parages soixante ans avant que les Portugais en eussent connaissance.

Villaut fixe au mois de novembre 1364 le départ d'une des expéditions des marins de Dieppe [1].

Avant de montrer l'erreur évidente de cette date, nous ferons voir que ce voyageur, tout à fait dépourvu de critique, prouve le contraire de ses propres assertions au sujet de la prétendue priorité de l'expédition de Dieppe, dans les passages suivants, dans lesquels il avoue avoir trouvé chez ces peuples d'Afrique non seulement des vestiges de l'ancienne domination portugaise, mais même des preuves évidentes de la priorité indubitable de leurs découvertes et de leur longue possession.

[1] Nous ferons remarquer que Villaut ne cite aucun auteur qui ait fait mention avant lui d'une telle expédition.

A la page 53. — « Il est surprenant, dit-il, que ces » peuples qui ne savent ni lire ni écrire et qui parlent tous » portugais... »

A la page 55. — « *Rio Fresco*, à 14 gr. N.

» Il s'y trouve des catholiques, outre les Portugais qui » y demeurent en grand nombre. »

A la page 59. — « Tous, tant hommes que femmes, » *parlent un portugais corrompu*. »

A la page 69 Villaut nous apprend que l'homme chargé des affaires du roi de Bouré (Sierra Leone) était un Portugais.

A la page 71 il parle de la *grande fréquentation qu'ils* (les naturels du pays) *ont eue avec les Portugais*.

A la page 73, en parlant de Sierra Leone : « *Pendant* » *ces trois jours, plusieurs Portugais vinrent à bord* » *avec des marchandises*. »

Serra Leoa, appelée Boulombel des Maures, fut ainsi nommée par les Portugais.

A la page 87 il dit que dans la rivière de Sierra Leone les Portugais avaient plus de bénéfice dans le commerce de l'ivoire que les individus des autres nations, parce qu'ils le rapportaient de l'intérieur (*trafiquant le morphi dans les terres reculées*), pour le vendre aux étrangers, c'est-à-dire aux Français et aux Anglais.

A la page 105, au Cabo do Monte, le roi parla à Villaut *en portugais*. « Tous les habitants parlent *le portugais corrompu*. »

A la page 116, Cabo Mesurado (dit-il), ainsi nommé par les Portugais. Et malgré cela, il fabrique diverses hypothèses, les unes plus absurdes que les autres, sur

l'étymologie de ce nom, et il conclut en disant que c'est peut-être « *parce que les François qui y furent autrefois massacrés crièrent : Miséricorde !* »

A la page 120. — « Les habitants parlent tous por-
» tugais. »

Il dit que la rivière *dos Cestos* avait été ainsi nommée par les Portugais, *à cause d'une espèce de poivre qui y croît, qu'ils appellent Sextos !*

A la page 140, *Remarques sur la côte de Guinée*, il dit : « Les Portugais qui y vinrent après les François,
» se voyant chassés par les Hollandois et Anglois du bord
» de la mer, environ l'an 1604, se retirèrent dans les
» terres plus avancées, et s'allièrent avec les naturels du
» pays, d'où sont nés les molattes ou olivastres que l'on
» y void, s'estant par ce moyen tellement acquis l'amitié
» de ces peuples, qu'ils sont la cause que jusqu'à pré-
» sent nous n'avons pu découvrir le dedans de ces
» terres, dont seuls ils font le commerce ; et qui vou-
» droit l'entreprendre s'y perdroit, puisque, par présents
» ou menaces, ils feroient tout massacrer par les Mores.
» Cependant *ils vont partout et remontent le Niger sans*
» *péril* jusqu'au *Benin*, qui sont plus de huit cents lieues.

» Ils ont causé aux Danois la perte de Cantozi, qui est
» une île qu'ils possédoient dans le fleuve Niger, à deux
» cents lieues au-dessus de la rivière de Gambie. »

A la page 142, le même voyageur, en parlant de l'empire que les Portugais avaient sur ces peuples, s'exprime en ces termes : « Leur autorité sur les habitants de ces cos-
» tes est si grande, qu'ils les tournent comme ils veulent,
« et nous ne lisons point que jamais ils ayent esté massa-

» crés, ce qui est assez ordinaire aux autres Européens[1].
» Ils ont un tel empire sur eux qu'ils se font servir à
» table par des fils de rois...

» Un de ceux qui vinrent à bord trafiquer à Sierra
» Leone me dit que tous les ans ils alloient au Sénégal,
» éloigné de deux cents lieues de Sierra Leone, et que les
» Mores le portoient dans les terres et ses marchandises,
» quand il n'y avoit point de rivière. »

Cette suite de passages, que nous avons extraits à dessein de la relation de Villaut, prouve, selon nous, que l'empire portugais en Afrique remontait à plusieurs siècles avant l'arrivée de ce voyageur.

Effectivement il trouva sur la côte et partout des dénominations portugaises ; les indigènes ne parlaient que portugais, et ce qui est plus remarquable, dans plusieurs lieux ces peuples parlaient un portugais corrompu, preuve indubitable des relations suivies qu'ils avaient eues pendant long-temps avec les Portugais, qu'ils conduisaient dans l'intérieur des terres et transportaient avec pleine sûreté d'un lieu à un autre, quelque reculé qu'il fût, ce qui n'arrivait jamais aux autres Européens.

Voyons à présent sur quoi Villaut se fonde pour soutenir la prétendue priorité du commerce des Dieppois dans ces parages.

A la page 159, — *Remarques sur cette côte de Malaguette,* — Villaut affirme que ce mot est français.

[1] Cela prouve l'ignorance complète où était Villaut de l'histoire de cette découverte. S'il eût lu Barros, il y aurait vu qu'un grand nombre de Portugais furent massacrés par les Africains à l'époque de la découverte de ces parages.

Pour réfuter cette étymologie [1], il nous suffirait de transcrire ici un passage de Barros (*Decad. I*, fol. 33, v°. col. 2): « Ainsi que de cette côte d'où est venue la première ma-
» laguette, que l'on cueillit pour l'infant, car avant cette
» découverte, celle que l'on voyait en Italie était apportée
» des terres de Guinée par des Maures, qui, franchissant
» le vaste empire de Mandingue et les déserts de Libye,
» se rendaient sur la Méditerranée, à un port nommé par
» eux *Mundi Barca*, et par corruption *Monte da Barca*;
» et comme les Italiens ne savaient de quel lieu on tirait
» cette épice si précieuse, ils lui donnèrent le nom de
» *Grana Paradisii* [2]. »

D'autres passages, que nous allons ajouter à ceux de Barros, prouveront d'une manière péremptoire, à notre avis, que ce furent les Européens qui prirent des naturels de cette côte le mot *malaguette*, et non les Français qui donnèrent ce nom à cette espèce de drogue.

Antoine de Nolle, compagnon de Cadamosto, dans la lettre qu'il écrivit le 2 décembre 1455, dit ces paroles : « *In ipsa regione aurum et meregeta*, » ce qui prouve que ledit voyageur avait trouvé cette dénomination déjà

[1] Corneille, dans son *Dictionnaire géographique*, imprimé en 1708, article *Malaguette*, n'a fait que copier Villaut, et sans plus d'examen il adopte l'étymologie donnée par ce voyageur.

[2] Voici le texte : Assim como da costa donde veio a primeira malagueta que se fez para o Infante D. Henrique, daqual alguma que em Italia se havia antes deste descobrimento era por mãos dos Mouros destas partes da Guiné que atravessavão a grande região da Mandinga e os desertos da Libya até aportarem no mar Mediterraneo em hum porto por elles chamado *Mundi Barca*, e corruptamente *Monte da Barca*, e de lhos Italianos não saberem o lugar de seu nascimento por ser especiaria tão preciosa lhe chamárão *Grana Paradisii*

en usage chez les habitans de cette côte, deux cent onze ans avant que Villaut y eût abordé.

Les Portugais, comme on voit du passage de Barros, ont conservé le nom original, et Gérard *Mercator* dans son Atlas, édition de *Hondius*, de 1609, page 321, dit le suivant: *Il y a une sorte d'épicerie rapportant le goût du poivre que les Portugais appellent Malaguette.*

Si ces passages ne suffisaient pas pour prouver que Villaut, et Corneille, et la Martinière, qui l'ont suivi, se sont trompés, le suivant, que nous tirons de la relation du voyage en Guinée de Samuel Brown (voyez Coll. de de Bry.), doit convaincre le lecteur de l'ignorance de Villaut et de ceux qui l'ont suivi, au sujet de la véritable étymologie de ce mot.

Dans la relation de son voyage, effectué en 1617, Brown, parlant des Nègres et des marchandises qu'ils vendent, parmi lesquelles se trouve la malaguette, s'exprime en ces termes: « ...*Species piperis ab ipsis* Malaguetta dicta. »

Christophe Colomb appelait toute la côte de Guinée côte de *Maneguetta*, voyez chap. IV, *Vida do Almirante*.

M. de Humboldt pense que le mot Malaguette est dérivé d'un mot indien signifiant *poivre*, et usité dans l'île de Sumatra. « Je trouve, dit-il, dans la *Cosmographie* de » Sébastien Munster, page 1093 : Lingua patria Suma- » trenses piper *mola* dicunt. » Et le même auteur ajoute: » M. Ainslie donne aussi (édit. de Madr. 1813, page 34 » de la *Materia medica of Hindoostan*) au *piper nigrum*, » en tamoul, la dénomination de *Mellaghoo*. » Voyez de Humboldt, *Examen critique*, tome Ier, pages 258 et 259.

Les voyageurs français antérieurs à Villaut employèrent la dénomination italienne. Alfonse *Saintongeois*, dans la relation de ses voyages publiée en 1559, c'est-à-dire plus d'un siècle avant Villaut, au lieu d'affirmer que ce mot était d'origine française, se sert seulement de l'expression italienne : *Grenne de Paradis*. (Voyez fol. 50 v°.)

« Les Dieppois, ajoute Villaut, ont trafiqué longtemps » sur cette côte et mêloient ce poivre avec celui des Indes. » Avant qu'il fût si commun, auparavant même que les » Portugais eussent découvert l'île de Saint-Thomé, d'où » peu après ils se sont répandus par toute la Guinée, *nous* » *y trafiquions*. »

L'erreur chronologique et historique où cet auteur est tombé est d'une telle évidence, qu'une seule citation suffira pour le réfuter. C'est en 1471 que l'île de Saint-Thomé fut découverte, lorsque déjà les Portugais fréquentaient le Rio do Oiro, le Sénégal, la Gambie, le Casamansa, le cap Vert et le fleuve de Barbacim, à soixante milles de ce cap, les quatre îles de Bissangos, Sierra Leone, enfin la côte de la Mine, découverte en 1469. Ce ne fut donc pas après la découverte de l'île de Saint-Thomé, comme le dit faussement Villaut, qu'ils se répandirent dans toute la Guinée.

Voici encore un exemple de la futilité des preuves que cet auteur apporte pour établir la priorité de la découverte de ces terres par les Dieppois.

» Tout contribue, dit-il, à nous le persuader, car, outre » même que le Grand Sestre conserve le nom de Paris [1]

[1] Cette assertion prouve l'ignorance complète où était Villaut de la cartographie de l'Afrique. Ce nom ne se trouve dans aucune carte ant

» c'est que le peu de langage qu'on peut entendre est fran-
» çais. Ils n'appellent pas ce poivre *sextos* à la portugaise,
» ni *grain* à la hollandaise, mais *malaguette*, et lorsqu'un
» vaisseau aborde, s'ils en ont, après le salut, ils crient :
» Malaguette tout plein ! qui est le peu de langage qu'ils
» ont retenu de nous. »

Il se peut faire que cela fût ainsi en 1666, lors du voyage de Villaut, mais en 1555, c'est-à-dire plus d'un siècle en arrière, il arrivait tout le contraire. Guillaume Towrson, premier voyageur anglais qui visita ces parages[1], cite quelques mots de la langue des habitants des côtes que nous transcrivons ici, et qui n'offrent aucun vestige et n'ont aucun rapport avec la langue française ; bien au contraire quelques-uns ne semblent être que des mots portugais viciés.

Beisan, ***besom***, leur salut ordinaire, ne sera-ce pas *beijão a mão?*

Manigete a fayé signifie *beaucoup de poivre*, et si du temps de Villaut, c'est-à-dire un siècle après, ils disaient *Maniguette tout plein*, c'est que ce n'est que vers les temps rapprochés de l'époque du voyage de cet auteur, que les naturels de cette partie de la côte de Guinée eurent des relations avec les Français. Les mots européens que Towrson y entendit prononcer en 1551 étaient des mots portugais, bien qu'altérés et écrits avec une orthographe viciée, tels que les suivants :

Kaurte — cortar.

rieure à la moitié du XVIIe siècle, comme le lecteur le verra dans le cours de cet ouvrage.

Kraka — faca.
Bassina — bacia.
Molta — muito.

Towrson et les siens étant arrivés à une ville qu'il nomme *Equi* (l'Ekké-Tekké de d'Anville), à l'est du fleuve de S. João, et appelée aussi *Pequeno Comendo*[1], furent attaqués et battus par les Portugais. La langue dans laquelle les naturels adressèrent la parole aux Anglais était mêlée de mots portugais[2]. Quand *Barbot*, en 1680, et Villaut, en 1666 et 1667, visitèrent la côte de Guinée, les habitants avaient déjà retenu quelques mots français, en raison des établissements qui y avaient été fondés par la compagnie, en 1626, c'est-à-dire quarante ans auparavant; mais ces établissements ayant été abandonnés, et, pendant le dernier siècle, les Anglais ayant fréquenté plus souvent ces parages que les Français, il arriva que la langue anglaise s'y généralisa à tel point que *Labarthe*, dans la relation de son voyage à la côte de Guinée[3], affirme que sur toute cette côte on ne parle que l'anglais, et se plaint de l'incurie des capitaines français, etc.

Si la domination française dans ces contrées eût cessé depuis le XVe siècle, comme le prétendent Villaut et ceux qui l'ont copié, pourrait-on admettre que la langue française se fût conservée pendant deux siècles au milieu de ces sauvages? Nous ne le pensons pas, et nous regardons un tel phénomène comme impossible. D'ailleurs, si

[1] Voyez Walckenaer, *Histoire générale des voyages*, t. I, p. 458.
[2] *Idem*, p. 461.
[3] *Vogage à la côte de Guinée*, ou Description des côtes d'Afrique, depuis le cap Tagrin jusqu'au cap de Lopez Gonzalves. Paris, 1803.

quelques-uns des habitants de ces côtes prononçaient les mots cités par Villaut, dont un seul est français, ils employaient également des mots hollandais, etc., et cette particularité ne peut être considérée que comme un indice presque certain des communications récentes que ces Nègres avaient eues avec les nations dont il s'agit, tandis que partout, tant sur les côtes que dans l'intérieur, comme en convient Villaut lui-même, ils parlaient portugais, ce qui atteste notre longue domination.

Villaut, qui d'ailleurs ne savait pas le portugais, ajoute, sans comprendre ce qu'il dit : « S'il arrive à bord deux amis » de différents lieux, ils se prennent par le haut des bras, » les étendant l'un contre l'autre, et disent : *Toma.* » Ce mot étant tout-à-fait portugais, nous pourrions, avec plus de critique, en tirer des inductions contraires, en nous fondant sur des faits historiques et même sur les assertions de Villaut. En effet, la langue portugaise, en raison de l'ancienneté de nos établissements et des rapports intimes que nous avions avec les peuples de l'intérieur de l'Afrique, était devenue si générale, que Villaut lui-même, en parlant de la côte d'Or et du comptoir danois de Fridericksbourg, avoue que le général commandant cet établissement, ainsi que les Mores (les Nègres), parlaient tous portugais.

Les preuves de la longue domination des Portugais sont telles, que Villaut rapporte que les autorités danoises elles-mêmes se voyaient dans la nécessité de parler portugais, pour se faire entendre des habitants du pays. Et cependant ce voyageur, sans faire attention à ces faits, d'ailleurs si importants, sans réfléchir même sur ce

qu'il avait avancé auparavant, tout préoccupé qu'il était de l'idée que les Dieppois avaient les premiers découvert la côte de Guinée, ajoute (page 415) « qu'en septembre » 1364, les marchands de Rouen se joignirent à ceux de » Dieppe, et expédièrent pour la Guinée quatre navires » au lieu de deux. Ces vaisseaux, continue-t-il, retour- » nèrent, au bout de sept mois, richement chargés de » cuirs, d'ivoire et de ce poivre qu'ils portèrent ensuite » chez les autres nations ! »

Remarquons que cela se passait en 1364 et 1365; car c'est l'époque à laquelle ce voyageur affirme que les Dieppois faisaient à la côte de Guinée leurs voyages réguliers et annuels, et vendaient à leur retour, aux autres nations de l'Europe, les riches cargaisons qu'ils rapportaient de ce pays. Si cela eût été réellement ainsi, comment les historiens et les géographes de toutes les nations de l'Europe l'auraient-ils ignoré? Comment un tel fait n'aurait-il pas stimulé l'ambition des marchands des autres nations, comme cela arriva après nos découvertes? Ne voit-on pas par les passages de Villaut que cet événement, qui appartient à une époque moderne, a été à dessein reculé de plus d'un siècle?

Mais comment les nations de l'Europe pouvaient-elles ignorer un fait aussi important que celui que rapporte Villaut, savoir : que les marchands de Rouen et de Dieppe continuèrent non seulement à envoyer annuellement des expéditions en Guinée, mais qu'ils y établirent même une colonie? Ces nations pouvaient-elles ignorer un pareil fait, surtout si l'on pèse les circonstances que Villaut y joint, lorsqu'il dit : « Le grand profit qui se trouva dans le

» débit de ce poivre donna envie aux étrangers de faire
» ces voyages et d'aller eux-mêmes choisir ce qu'ils ache-
» toient des Dieppois ; c'est pourquoi l'an 1375, dix ans
» après que nous y étions, ils commencèrent d'y traiter. »

Mais quels furent ces étrangers qui, vers la fin du XIVe siècle, c'est-à-dire cinquante-huit ans avant le fameux passage du cap Bojador par *Gil Eannes*, abordèrent en Guinée, et dont on n'a jamais entendu parler? N'est-il pas bien clair que Villaut commet une erreur, ou plutôt qu'il altère cette date d'une manière évidente, comme il altère celle de la découverte de l'île de Saint-Thomé? N'est-il pas évident que, dans un siècle aussi éclairé que l'était le XVe, cette partie de la côte occidentale de l'Afrique devait se trouver déjà représentée et marquée sur les cartes marines? D'ailleurs, les géographes vénitiens n'auraient point oublié de désigner et de signaler ces points comme étant connus des marins des diverses nations; puisque d'après Villaut on y avait fait pendant onze ans un commerce suivi, et que, quelque temps après, en 1375, des étrangers, à l'exemple des Dieppois, allèrent dans ces parages pour commercer avec les indigènes.

Villaut altère donc visiblement les faits et les dates. Nos découvertes, qui ne commencèrent dans les temps modernes qu'en 1433, ont été placées par cet écrivain à une époque bien plus reculée. Nous transcrirons ici ses propres expressions. Lorsqu'il vient à parler des îles du cap Vert, qui ne furent découvertes qu'en 1446, il dit ce qui suit :
« *Cependant les Portugais commencèrent de vouloir aller*
» *plus loin que les îles du cap Vert qu'ils tenoient, et de*

» *tâcher à s'établir aussi bien que les Français à la* » *côte d'Or*. Pour cet effet, du règne de Jean Ier, roi de » Portugal, ils équipèrent un grand vaisseau à Lisbonne » pour courir les côtes d'Afrique, où ils se trouvèrent au » temps des pluies, ce qui leur donna tant de maladies » qu'ils furent contraints de les abandonner, et voulant » regagner le vent pour retourner en Portugal, furent » portés le 23 décembre 1405, fête de saint Thomas, » dans une île sous la ligne, qu'ils nommèrent île de » Saint-Thomé ou Thomas. »

Voilà comment un écrivain du XVIIe siècle est venu, sans aucune preuve, sans aucun document, changer l'ordre des événements, et altérer les faits passés deux siècles avant lui, faits attestés par les historiens et les chroniqueurs contemporains ; c'est ainsi qu'il est venu renverser la chronologie, altérer la vérité, et avancer de soixante-six ans l'époque réelle de la découverte de l'île de Saint-Thomé. Du reste, il paraît que Villaut copia Cadamosto, quoiqu'il ne l'ait point cité, et qu'il appliqua à la première prétendue expédition de Dieppe en 1364, ce que ce voyageur dit lui être arrivé avec les naturels des côtes d'Afrique, et qu'il a remplacé par le mot Dieppois celui de Portugais qu'avait écrit le célèbre Vénitien.

Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de prouver amplement cette assertion ; nous nous bornerons donc à citer quelques exemples.

CADAMOSTO.	VILLAUT.
Ces Nègres, tant hommes que femmes, venaient me voir comme	Les noirs de ces côtes, auxquels jusque là les blancs avoient été in-

une merveille, tant il leur semblait extraordinaire de voir des chrétiens qu'ils n'avaient jamais vus, et ils ne s'étonnaient pas moins de mon costume que de la couleur blanche de ma peau.	connus, accouroient de toutes parts pour les voir (les Dieppois).
Au chapitre II, IIe Voyage.	
Ils s'émerveillaient de voir des hommes blancs.	
Ce cap Vert se nommait ainsi, parce que les premiers qui l'ont découvert furent les Portugais, un an avant mon arrivée à ces parages[1]. Ils le trouvèrent tout vert, à cause des grands arbres qui s'y conservent toujours verts, etc.	Le cap Vert a été ainsi nommé de la verdure perpétuelle dont il est ombragé.
Cadamosto, chap. XXXIV.	

L'auteur en donne la description, et elle est entièrement semblable à celle du voyageur du XVe siècle ; et à la page 413 il dit : « Au sortir du cap qu'ils (ceux de » Dieppe) nommèrent ainsi, comme j'ai dit, pour la ver- » dure éternelle qui l'ombrage, ils coururent le sud et » arrivèrent à Boulombel ou Sierra Leone, ainsi que de- » puis l'ont nommée les Portugais. »

Cette comparaison suffirait à elle seule, et sans les observations que nous avons faites précédemment, pour montrer le crédit que méritent les assertions de Villaut. Ici la décision de la critique ne saurait être douteuse. D'un côté nous avons Cadamosto, auteur contemporain, et tous les historiens et géographes des XVe et XVIe siècles; de l'autre un seul homme dominé par les préjugés nationaux, et qui, sans documents et sans preuves, vient, deux siècles après l'événement, attribuer aux

marins de Dieppe des découvertes que les monuments des siècles précédents attestent appartenir aux Portugais !

Conséquemment l'ouvrage de ce voyageur et tous ceux qui ont été écrits d'après le sien ne peuvent, je ne dis pas détruire, mais seulement faire mettre en doute les droits légitimes qu'ont les Portugais à la priorité de la découverte de cette partie de l'Afrique occidentale.

§ IV.

Tous les autres ouvrages dans lesquels on prétend établir la priorité des découvertes des Normands et en particulier des Dieppois, ont été composés plus de deux siècles après les découvertes des Portugais. Ces ouvrages n'étant qu'une répétition des assertions de Villaut, ne méritent aucune confiance à cet égard.

Quoique des auteurs français d'une époque fort rapprochée de la nôtre se soient fondés sur la relation de *Villaut*, ils se sont également appuyés sur d'autres autorités ; toutefois la saine critique historique ne permet pas d'admettre le témoignage d'auteurs qui avancent des faits sans preuves, qui se fondent sur de simples conjectures et ont écrit deux siècles et plus après les découvertes des Portugais. Voici quels sont ces ouvrages :

1° *D'Elbée*. Journal du voyage du sieur d'Elbée, commissaire général de la marine aux îles de la côte de Guinée, en 1669 et 1670. Paris, 1671.

Cet écrivain, comme on le voit par les dates, est postérieur à Villaut, dont il adopte les prétentions relativement à la priorité de la découverte de la côte de Guinée par les Dieppois.

2° *Histoire sommaire de Normandie, par le sieur de Masseville*, publiée à Rouen, l'an 1693.

Cette histoire, comme on le voit par la date de sa publication, est postérieure de plus de deux siècles aux historiens et documents qui constatent la priorité de nos découvertes sur la côte occidentale de l'Afrique ; l'auteur s'y réfute d'ailleurs lui-même dans le passage suivant :

« Ceux qui ont écrit les anciennes chroniques de notre » province y ont mis si peu de chose des XIII° et » XIV° siècles, que l'on ne doit point être surpris de » n'y pas trouver les belles navigations des habitants de » Dieppe. » A cela nous pourrions répondre qu'on ne les y trouve pas mentionnées, parce qu'elles sont fabuleuses ; s'il en était autrement, les chroniques et les histoires de l'époque, et particulièrement celles de la province, en auraient nécessairement fait mention. Enfin, cette circonstance rapportée et avouée par un historien de la province, est encore un argument de plus en notre faveur, si ceux qui précèdent ne suffisent pas. Cet historien, dépourvu des plus légères notions de critique, transcrit simplement ce que Manesson-Mallet avait dit avant lui, dans son ouvrage intitulé *Description de l'univers*, au sujet des prétendues découvertes des marchands de Dieppe dans l'Afrique occidentale ; mais, malheureusement pour lui, Mallet, qu'il cite comme son autorité, est également un auteur moderne, et postérieur de trois siècles aux prétendues découvertes des Normands.

Mallet écrivit vers la fin du XVII° siècle, et son ouvrage parut en 1683-1685. Il est par conséquent contemporain de l'auteur moderne de l'*Histoire sommaire*

de Normandie; et il était si peu instruit dans la chronologie de nos expéditions maritimes, qu'il dit que nous avons fait la découverte de la Guinée en 1417 !...

3° *Relation universelle de l'Afrique ancienne et moderne*, par le sieur de *la Croix*.

Cet ouvrage fut publié à Lyon en 1688, et l'auteur y a transcrit le passage du précédent ouvrage de Manesson-Mallet.

4° *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, par le père Labat, publiée à Paris en 1728.

Cet auteur, encore plus récent, soutient les mêmes prétentions touchant la priorité supposée de la découverte de la Guinée par les marins de Dieppe et de Rouen, et il débute par la déclaration suivante, qui ne laisse pas d'être curieuse. « Il y a *des apparences* très-bien fondées que » les Normands, et particulièrement les Dieppois, avaient » reconnu, fréquenté et visité les côtes d'Afrique dès le » commencement du XIVe siècle. »

En présence d'une telle déclaration faite par un auteur qui, trois cent soixante-cinq ans après un événement incertain, prétend le prouver *parce qu'il y a des apparences*, en présence d'une telle déclaration, nous dirons que le simple bon sens suffit pour faire connaître le degré de créance que mérite l'assertion d'un tel écrivain. Et cependant Labat appartient à une époque où déjà la critique avait fait de notables progrès ; aussi chercha-t-il à corroborer ses assertions, en disant qu'elles étaient fondées sur un certain document qui *avait été brûlé* dans l'incendie de Dieppe en 1694.

« L'incendie de Dieppe en 1694 est cause que je ne

» rapporte pas ici l'acte tout entier; mais la date et d'au-
» tres circonstances qui vont être rapportées sont tirées
» des annales manuscrites de Dieppe. »

Mais tout ce que cet écrivain ajoute ensuite est évidemment tiré de Villaut, dont la relation fut transcrite et insérée dans les annales manuscrites. D'ailleurs Labat, ainsi que les autres historiens modernes, s'est bien gardé de citer la date des annales précitées, voulant par là se dérober à l'examen critique qu'aurait pu soulever la validité desdites annales comme monument historique [1],

Mais puisque l'incendie de Dieppe n'eut lieu qu'en 1694, comment se fait-il que ces annales aient échappé aux investigations de *Masseville*, auteur de l'*Histoire de Normandie* en six volumes, qui écrivit avant cet incendie, et qui était un défenseur si zélé des prétendues découvertes des marins de Dieppe?

Non content d'avoir fait disparaître dans l'incendie de Dieppe le seul document qui, selon lui, attestait les prétendues découvertes des Dieppois en 1364, Labat ajoute que les annales manuscrites se trouvent chez un N...., et il laisse le nom en blanc. Ces annales n'ont pu être découvertes ni par M. *Estancelin*, ni par M. *Féret*, malgré le vif intérêt qu'ils avaient à les retrouver [2]. On ne saurait croire, en vérité, que des écrivains instruits et sensés se soient ainsi laissé entraîner par un zèle national, d'ailleurs louable, au point d'établir les bases d'un fait historique sur de prétendus documents que Labat a été dans l'im-

[1] Nous montrerons ailleurs que ces annales ne remontaient pas au delà du XVIIe siècle, et tout au plus à la fin du XVIe.

[2] Voyez *Recherches sur les navigateurs normands*, p. 137.

possibilité de publier, qu'il fait disparaître dans un incendie, qu'il a voulu remplacer par de certaines annales inédites dont il ne fixe pas la date, et dont il ne peut pas même nommer le possesseur !

Certes, ce n'est pas ainsi que l'on renverse des faits authentiques, attestés par des historiens contemporains; ce n'est pas avec de simples *apparences* que l'on peut détruire et faire oublier des documents officiels conservés dans des archives publiques, des documents enfin connus de tout le monde, cités par les écrivains de toute l'Europe pendant trois siècles, et qui prouvent d'une manière incontestable la priorité des découvertes des Portugais sur la côte occidentale de l'Afrique.

A des documents authentiques il faut opposer d'autres documents également authentiques et revêtus de toutes les qualités que la paléographie exige pour qu'ils soient reconnus et admis pour vrais, et non pas des assertions d'écrivains qui viennent, trois cents ans et plus après l'événement, rapporter des faits qui ne se trouvent mentionnés ni dans les auteurs contemporains, ni dans aucun des documents qui se rapportent à l'époque dont il s'agit.

Nous dirons encore quelques mots sur la perte supposée des documents en question dans l'incendie de Dieppe. L'incendie des archives de cette ville eut lieu en 169. Or, si le prétendu document dont le père Labat affirme avoir vu une copie dans les annales manuscrites eût existé et qu'il y en eût eu d'autres copies, celles-ci devraient se trouver aussi dans les archives de Rouen, archives qui ne furent point incendiées. Mais personne n'a pu trouver jusqu'à ce jour un seul document qui constatât l'existence

de l'association des marchands de cette ville avec ceux de Dieppe. Cette circonstance est d'autant plus importante, que Villaut avance une assertion extraordinaire, savoir : que le commerce et les relations de ladite société avec la côte d'Afrique avaient existé depuis 1364 jusqu'en 1410 ! Comment se fait-il donc que tous les documents qui devaient attester ce fait aient disparu ? Comment se fait-il que pas un écrivain contemporain national ou étranger n'en ait fait mention ?

Mais les historiens du XIVe et du XVe siècle ne sont pas les seuls qui se taisent sur les faits en question ; nous pouvons en dire autant de ceux du XVIe, parmi lesquels nous n'en trouvons aucun qui ait parlé de l'existence de ces prétendus établissements normands dans le XIVe siècle.

D'après ces considérations, tout lecteur impartial reconnaîtra que les assertions du père *Labat* n'ont pas plus de valeur que celles de *Villaut*, et prouvent tout à fait le contraire de ce que cet auteur prétend *démontrer*.

Il existe encore un autre ouvrage sur lequel un écrivain[1] se fonde pour revendiquer en faveur des Normands la gloire de la priorité des découvertes de la côte occidentale de l'Afrique. Nous voulons parler de l'ouvrage de *Dapper*, médecin hollandais, né dans le XVIIe siècle ; cet auteur écrivit une *Description des côtes de Guinée*, qui parut à Amsterdam en 1686. Quoiqu'il soit inutile de répéter que cet écrivain se trouve dans le cas de

[1] L'auteur de l'*Histoire des anciennes villes de France*, t. II, p. 26 et suivantes, Paris 1833. Ouvrage d'ailleurs très-curieux et plein d'érudition.

ceux dont nous avons parlé plus haut, savoir : que son autorité est nulle au sujet du fait en question, parce qu'il a écrit plus de trois cents ans après l'événement, et qu'il ne produit aucun document contemporain, ni même un seul passage d'un ou de plusieurs auteurs du XIVe siècle; toutefois, comme on s'appuie sur un certain endroit de son ouvrage pour soutenir la prétendue priorité des établissements normands dans la Mina, nous le transcrirons ici, afin que le lecteur puisse se convaincre de la faiblesse et du peu de valeur de ce passage, d'autant plus que Dapper montre une ignorance complète des ouvrages des chroniqueurs et des historiens portugais du XVe et du XVIe siècle, qu'il n'a point consultés.

« Il y a quelques années, dit-il, que les Hollandais, » relevant une batterie qu'on appelle *la batterie des* » *Français*[1]. parce que, selon l'opinion des gens du pays, » les Français en ont été les maîtres avant les Portugais » on trouva gravés sur une pierre les deux premiers chif » fres du nombre treize cent; mais il fut impossible d » distinguer les deux autres... »

Comme il est hors de doute que les Français ont visit la côte da Mina dès la seconde moitié du XVIe siècl (comme nous le prouverons dans un autre endroit), et qu dans le courant du XVIIe une société, composée d marchands de Dieppe et de Rouen, s'était formée pou faire le commerce sur cette côte, ce fut sans doute à cett époque que le nom de *batterie des Français* fut donn par les Français à un poste fortifié où ils faisaient leur échanges. Faire remonter cette dénomination à deux si

[1] Cette relation est copiée de Villaut.

cles en arrière, serait vouloir se mettre en opposition avec les documents et les faits les plus authentiques.

Villaut lui-même avoue que les Français ne retournèrent[1] à la côte da Malaguetta et à celle de Cors que sous le règne de Henri III, c'est-à-dire en 1576; et il ajoute que les Portugais, pour les empêcher de fréquenter ces parages, firent demander à Lisbonne, en 1586, deux navires de guerre, qui coulèrent à fond, à Akara, un navire français de Dieppe, appelé *l'Espérance*[2], et que les Portugais traitèrent de même, en 1591, un autre bâtiment français au cabo Corso, et qu'enfin les Normands abandonnèrent ces parages depuis 1599. Villaut ajoute que les Portugais *en diverses rencontres faisoient des prisonniers*[3]. Il est donc plus que vraisemblable que s'il y avait une batterie connue sous le nom de *batterie des Français*, cette dénomination lui aura été imposée par les Portugais parce que les prisonniers français y avaient travaillé. Mais quelle que soit l'origine de cette dénomination, elle ne prouve rien relativement aux prétendus établissements français sur cette côte dans le XIVe siècle. Il est même contraire aux lois de la bonne critique (quand même les faits authentiques que nous avons rapportés n'existeraient pas) d'admettre qu'une semblable dénomination se serait conservée par tradition dans le sou-

[1] Villaut se sert du verbe *retourner*, parce qu'il suppose toujours qu'ils s'y étaient établis dans le courant du quatorzième siecle

[2] Villaut nous dit, pages 420 et 422, qu'en 1381, un navire nommé *Espérance*, et qui appartenait à la compagnie de Dieppe, était allé à Akara et s'en était retourné deux mois après. Ne serait-ce pas ce même navire et ce voyage qui ont été reculés à deux siècles en arrière?

[3] Villaut, page 436.

venir des indigènes pendant deux siècles, surtout lorsqu'il est notoire que les Portugais, qui découvrirent ces côtes au XV° siècle, n'y trouvèrent aucun indice qui pût leur faire supposer que ces peuples eussent eu des communications avec d'autres Européens. Ils n'entendirent pas prononcer un seul mot qui appartînt aux langues de l'Europe, et ils ne rencontrèrent pas le moindre vestige de constructions militaires.

Si *Dapper* eût été doué du jugement et de la critique du célèbre *Niebuhr*, il n'aurait pas fait la moindre attention à cette prétendue opinion des Nègres de Guinée, dont l'intelligence ne peut être comparée à celle des Arabes. Ceux-ci cependant, quand on les interroge sur le passage des Israélites par la mer Rouge, répondent toujours qu'ils ont passé à l'endroit où se trouve le voyageur qui leur adresse cette question.

« S'il en fallait croire, dit *Niebuhr*, les relations des » Arabes qui habitent à l'est du golfe, les enfants d'Israël » auraient passé la mer Rouge toujours à l'endroit pré— » cis où on leur en fait la demande. » D'où ce savant conclut en disant : « Ainsi les traditions et les rapports » contradictoires des Arabes ne sont ici d'aucune va— » leur [1]. »

Nous savons par expérience que les Nègres dans leurs réponses affirment toujours ce que l'on veut qu'ils disent. Si les Hollandais, par curiosité, leur demandèrent, après avoir eu connaissance de la relation de Villaut : « Les Français sont-ils venus ici ? ont-ils bâti cette forteresse

[1] Niebuhr, *Description de l'Arabie*, p. 348 et 349.

avant les Portugais? » certes, les Nègres ont dû répondre affirmativement; d'autres Nègres diraient précisément le contraire, selon la manière dont la demande leur serait faite.

Nous dirons donc, au sujet de l'opinion des Nègres de ces côtes, et, selon nous, avec plus de raison que le savant Niebuhr au sujet des Arabes, que de semblables opinions ou croyances ne sont ici d'aucune valeur; d'autant plus que, lors même que cette opinion aurait effectivement existé du temps de *Dapper*, c'est-à-dire à la fin du XVIIe siècle, la croyance d'un ou de plusieurs Nègres ne peut ni ne doit infirmer l'authenticité des faits rapportés par les écrivains de l'Europe civilisée, contemporains de ces mêmes faits, ou qui les ont puisés dans des documents authentiques.

Nous en dirons autant de la pierre où se trouvaient gravés les deux chiffres qui signifiaient, comme le prétend *Dapper*, treize cent, quoiqu'il fût impossible de distinguer les deux autres. Bien qu'il suffise du témoignage des faits et des historiens du XVe siècle pour détruire cet argument, et la preuve qui semble en ressortir à l'appui des prétentions des écrivains modernes dont il s'agit, néanmoins nous examinerons paléographiquement quelle doit être l'importance de la découverte de ces chiffres dans la question de la prétendue priorité des établissements des Dieppois à la Mina.

Dapper a oublié de nous dire si les deux chiffres dont il compose le nombre treize cent étaient ou non gravés en chiffres arabes ou en chiffres lapidaires romains : si les deux chiffres étaient arabes et avaient été gravés sur

la pierre par des Français, comme, selon toute apparence, on voudrait nous l'inculquer, alors cette pierre doit être postérieure à l'année 1574, et date du règne de Henri III ; car ce ne fut qu'à cette époque que les chiffres arabes furent introduits généralement en France [1]. Ces deux chiffres, en ce cas, indiquaient une date postérieure de presque un siècle à la fondation du fort de Saint-George da Mina par les Portugais, et non pas une date antérieure d'un siècle à ladite fondation, comme l'ont prétendu Villaut et tous ceux qui l'ont suivi. Si ces chiffres, ce qui est plus probable, étaient des chiffres lapidaires romains, de quelle manière étaient-ils disposés pour signifier treize cent ? En effet, nous ne voyons pas, d'après la paléographie du XIVe siècle, qu'il y ait un moyen régulier de représenter avec deux caractères romains le nombre treize cent.

En présence de ces objections, le lecteur jugera à quel point les allégations de ces écrivains modernes sont dénuées de fondement, puisqu'il n'en est pas une seule qui puisse résister à une critique sévère, bien qu'impartiale.

Si l'argument tiré des chiffres ne peut pas résister à l'analyse, celui que je vais rapporter est, à mon avis, puéril. Le même auteur continue en disant : « On peut » conjecturer, par un chiffre qui est sur la porte du maga- » sin, que cet appartement a été bâti l'an 1484, sous » Jean II, roi de Portugal. Or, comme les chiffres de ce » nombre sont encore aussi entiers que s'ils avaient été » gravés depuis neuf ou dix ans, on a raison de croire » que les autres sont d'une grande antiquité ! »

[1] Voyez Dom de Vaines, *Diction. de diplom.* art. *Chiffres.*

D'après ce principe, si le hasard nous faisait trouver une médaille moderne avec la légende effacée, et paraissant indiquer, par des défauts qui peuvent provenir de mille causes différentes, une grande antiquité, du moins pour des yeux peu exercés, dirions-nous que cette médaille est plus ancienne qu'une autre appartenant à une époque plus éloignée, mais qui aurait été préservée de tout accident? certainement non. Enfin, nous voyons tous les jours des monuments d'ailleurs extrêmement modernes, et qui par leur état de délabrement paraissent remonter à une antiquité beaucoup plus reculée que d'autres plus anciens de plusieurs siècles. Peut-on d'après cela tirer des assertions que nous avons rapportées un argument chronologique contre la date véritable de ces monuments? Non, certainement.

Soit à dessein, soit faute de connaître les sources, les écrivains modernes dont nous venons de parler ne se sont pas donné la peine de consulter, sur le fait important de la véritable époque de la fondation de la forteresse de Saint-George da Mina, Garçia de *Resende*, historien portugais du XVe siècle, qui vivait à l'époque où elle fut bâtie. Étant d'ailleurs, ce qui est plus important, valet de chambre du roi Jean II, qui la fit élever, il connaissait parfaitement les faits qui nous occupent. Cet écrivain dit donc (chap. XXIV) que le roi avait envoyé de Lisbonne, toutes taillées, les pierres nécessaires pour la construction de la forteresse; et Barros, ce grand historien qui non seulement avait entre ses mains des documents authentiques, mais qui avait connu plusieurs personnes qui vivaient à l'époque des découvertes et de la fondation

de cette forteresse, dont il avait été nommé *administrateur* (feitor), dit à ce sujet : « Que le roi don Jean II ré-
» solut de faire bâtir une forteresse comme *première*
» *pierre de l'Église orientale* qu'il désirait construire en
» l'honneur et gloire de Dieu, etc. »

Nous appelons l'attention du lecteur sur l'importance et la valeur des mots : *comme la première pierre de l'Église orientale,* parce qu'ils prouvent que jusqu'à ce temps-là, c'est-à-dire avant l'année 1482, il n'y avait point eu de temple chrétien dans ces contrées.

D'ailleurs, nous le répéterons encore une fois, les Portugais ne trouvèrent dans ces pays, à leur arrivée, aucun vestige ni d'église ni de tout autre édifice, puisque *Diogo d'Azambuja* fit dresser au pied d'un grand arbre un autel où l'on célébra la première messe qui fut dite dans ces régions (*Barros*, loc. cit.).

Ajoutons à ce fait que *Caramansa*, Nègre qui était roi da *Mina*, dans la réponse qu'il fit à Diogo d'*Azambuja*, en 1482, lui apprit que *personne* n'avait songé jusque alors à fonder des établissements dans ces parages. Cette réponse réfute complètement les assertions de Villaut, de Dapper et de tous ceux qui les ont copiés, savoir que les habitants, deux cents ans après, disaient que les Français s'étaient établis à la forteresse da *Mina* et l'avaient bâtie bien avant les Portugais.

Par la description des travaux que Diogo d'*Azambuja* fit faire pour la construction de la forteresse, faisant sauter les rochers, etc., on voit que Dapper n'avait aucune connaissance des historiens ci-dessus mentionnés, ni d'aucun autre de ceux du XVe et du XVIe siècle qui

ont parlé de la fondation de la forteresse da *Mina*, ce qui est une preuve que cet écrivain a puisé ses arguments dans les ouvrages de quelques auteurs modernes, et très-probablement dans Villaut. En effet, tous les auteurs, tous les documents du XVe siècle, et même ceux du siècle suivant, ainsi que tous les cosmographes, sont d'accord sur ce fait historique, tous prouvent que la fondation du château da *Mina* fut l'ouvrage des Portugais; aucun n'offre le moindre indice du contraire. Cependant nous joindrons encore ici quelques citations qui nous semblent devoir corroborer les preuves que nous venons de produire. Ferdinand *Colomb* dans la vie qu'il écrivit de l'amiral, dit, chapitre IV, que Colomb avait visité la forteresse de Saint-George da *Mina* appartenant au roi de Portugal. Dans la carte d'Afrique de la fameuse mappemonde de *Juan de la Cosa*, de 1580, on lit : *Mina de Portugal*, et on voit tout près de la côte un grand château avec le drapeau de Portugal [1].

Avant la relation de Villaut, personne ne s'était avisé de dire que le château da *Mina* avait été bâti par les Normands au XIVe siècle; cela est si vrai, que *Belle-Forest*, dans sa Cosmographie imprimée à Paris en 1575, dit textuellement, à la page 1930 :

« *Castel de Mine, place bâtie par les Portugais et tant* » *renommée.* »

Thevet, cosmographe du roi, dans son ouvrage publié à Paris la même année 1575, dit également que les Portugais construisirent la forteresse et la ville de Saint-George da *Mina*.

[1] Voyez cette carte dans notre Atlas.

Il est si vrai que jusqu'au commencement du XVIIe siècle il n'y avait pas même de tradition qui fût contraire à ce fait absolument avéré, que dans la carte de Guillaume *Levasseur*, cosmographe de Dieppe, faite en 1601, on voit le drapeau portugais flotter sur la forteresse da *Mina* [1].

Parmi les arguments que *Dapper* produit pour corroborer ses assertions au sujet de la prétendue fondation de la forteresse da *Mina*, il apporte le suivant, savoir: « Qu'il avait vu dans cette forteresse les Hollandais cé- » lébrer l'office divin dans une église sur laquelle on » apercevait les armes de France à peine effacées. »

Ce voyageur, par une semblable assertion, fait voir qu'il n'avait aucune connaissance du blason portugais; peut-être aussi prit-il les armes portugaises, qui jusque alors étaient posées sur la croix fleuronnée de l'ordre d'*Aviz*, pour les lys des armes de France; ou ce qui est plus probable, ayant vu dans la chapelle votive de l'infant don *Henri* l'écusson français fleurdelisé dont ce prince se servait et qui existait dans la chapelle de Saint-George da *Mina*, comme on le voit également sur son tombeau à *Batalha*, *Dapper* et les écrivains qui le copièrent sans avoir la moindre idée de cette importante particularité, tinrent pour certain que ledit écusson était une preuve de la priorité prétendue de la fondation imaginaire de la forteresse de Saint-George da *Mina* par les Français.

Barros dit positivement que « en mémoire des tra-

[1] Voyez cette carte dans notre Atlas.

» vaux de l'infant don Henri, *parce qu'il fut l'auteur de* » *cette découverte*, on célèbre tous les jours dans l'église » une messe pour le repos de son âme, y ayant un au- » mônier destiné pour cela (loc. cit.). »

Il reste donc établi et avéré qu'il y avait dans l'église de Saint-George da *Mina* une chapelle érigée en mémoire de l'infant don Henri et dans laquelle on voyait, suivant l'usage observé au moyen âge, les blasons et surtout l'écu d'armes de ce prince, de même qu'ils existent dans le fameux monastère da *Batalha*, où reposent les restes mortels de ce grand homme. Là, parmi d'autres écussons appartenant au prince, on en remarque un portant les fleurs de lys de France [1]. En outre, si les marins de Dieppe eussent construit entre les années 1383 et 1386, comme le dit le sieur de *la Croix*, l'église de la forteresse da *Mina*, *qu'on y voit encore*, ajoute cet auteur, en 1688, comment aurait-il été possible que les Portugais, en bâtissant la forteresse de Saint-George, l'an 1482, n'y eussent point trouvé une église qu'on y voyait deux siècles après, savoir du vivant de *la Croix* et de *Dapper?* De manière que cette prétendue église bâtie par les marins de Dieppe en 1383, avait disparu en 1482, lorsque les Portugais jetèrent les fondations de celle de Saint-George, et reparut encore en 1688, époque où vivait *la Croix!*

Ainsi cette confrontation des dates, cette discussion des faits démontrent de la manière la plus évidente, selon

[1] L'infant don Henri comptait au nombre de ses aïeux les rois de la race capétienne, était parent des Valois, et petit-fils d'Edouard III, roi d'Angleterre.

nous, que *Dapper* et *la Croix* ont altéré et confondu ces dates, que la lettre numérale *quatre* fut remplacée par le nombre trois, et cela par une mauvaise lecture de quelques manuscrits, ou à dessein dans l'intention de faire remonter au XIVe siècle les événements et les faits qui se sont passés dans le XVe. Il est donc évident que l'église dont parlent *Dapper*, *la Croix* et tous ceux qui ont copié ces écrivains, est la même que Saint-George bâtie par les Portugais.

Enfin un savant géographe français, M. *Eyriès*, dans un article biographique de *Dapper* qui a paru dans la *Biographie universelle*, dit ce qui suit : « *Dapper* ayant » quelquefois mis peu de choix dans les matériaux qu'il » a recueillis, a induit en erreur les auteurs *qui se sont* » *fiés à son témoignage sans l'examiner d'après les règles* » *de la sage critique.* »

Malgré la publication des ouvrages que nous venons de réfuter, un des plus savants géographes de nos jours, Karl *Ritter*, dit dans sa Géographie comparée de l'Afrique, dont la traduction a été publiée à Paris, en 1836 :

Histoire des colonies et des découvertes des Portugais, des Français et des Anglais, sur le Sénégal et la Gambie.

« Les Portugais, les premiers, s'établirent sur ces côtes » *inconnues jusques alors* ; après eux les Français, qui » s'emparèrent de l'entrée du Sénégal, et enfin les An- » glais. »

A la page 37, tome II :

« Lorsque les Anglais et les Français s'y établirent » dans les *siècles suivants*, ils trouvèrent sur le Sénégal, » et surtout sur la Gambie, une énorme population *por-*

» *tugaise,* et rencontrèrent même des mots portugais
» dans la langue des Bambouc, *preuve de leur ancienne*
» *et vaste domination dans ces contrées.*

» Les Anglais commencèrent leur commerce sur le Sé-
» négal et la Gambie sous le règne d'Élisabeth, les
» *Français* sous Louis XIV, en créant des sociétés com-
» merciales, etc. »

Le savant géographe allemand, bien qu'il connût les ouvrages de Villaut, de Labat et des autres auteurs que nous avons réfutés, comme on peut le voir à la page 39 du même volume de sa Géographie comparée, montre, par les passages que nous venons de transcrire, qu'il est loin d'admettre la priorité supposée des découvertes des marins de Dieppe.

Il reste donc prouvé dans ce paragraphe que tous les ouvrages français dans lesquels on a prétendu soutenir cette priorité supposée, n'ont été publiés qu'après la première moitié du XVIIe siècle, et que les assertions qu'on y rencontre sont en contradiction avec les faits, et n'ont d'autre origine que la fameuse relation de Villaut[1]. Pour faire voir au lecteur d'une manière positive l'évidence de cette proposition, nous indiquerons ici l'ordre chronologique de ces différents ouvrages.

1667 Ouvrage de Villaut.
1669 Ouvrage d'Elbée.
1670 Ouvrage d'Elbée.

[1] Les écrivains français postérieurs à Villaut se rapportent ou à la seule autorité de ce voyageur, ou le copient sans le citer, et ont ainsi répété la même assertion des prétendues découvertes des Dieppois au XIVe siècle.

1683 Ouvrage de Manesson Mallet.
1688 Ouvrage du sieur de la Croix.
1693 Ouvrage de Masseville.
1708 Corneille dans l'article *Malaguette* de son Dictionnaire géographique, article qu'il copia de Villaut.
1728 Ouvrage du P. Labat.
1739 Spectacle de la nature, réfuté par Macpherson.
1741 La Martinière, dans l'article *Malaguette*, où il copie celui du dictionnaire de Corneille ; d'ailleurs cet auteur était natif de Dieppe.
1767 Nouvelle histoire de l'Afrique française, par l'abbé Demanet.
1832 Recherches sur les voyages et découvertes des navigateurs normands.
1833 Histoire des anciennes villes maritimes.
1839 Notice statistique des colonies françaises, publiée en 1839, tome III.

Telle fut l'influence des assertions contenues dans l'ouvrage de Villaut, assertions d'autant plus suspectes que ce voyageur a mis un soin extrême à nous cacher la source où il les avait puisées.

§ V.

Dans les ouvrages des auteurs et voyageurs français antérieurs à Villaut, c'est-à-dire antérieurs à 1667, il n'est nullement question de la prétendue découverte de la Guinée par les Normands avant les Portugais.

Les ouvrages français dont nous allons parler étant antérieurs à *Villaut*, prouveront qu'avant la relation de ce

voyageur, les Normands ne nous disputaient en aucune manière la priorité des découvertes sur la côte de Guinée.

Nous voyons par la relation de *Jean le Verrier* et de *Bontier*, aumôniers de *Bethencourt* (1402), qu'au commencement du XVe siècle les Normands n'avaient aucune connaissance des prétendues découvertes de leurs compatriotes, et que bien au contraire *ils reconnaissaient la supériorité des connaissances nautiques des marins portugais* pour les mers en deçà du cap Bojador, que ne dépassaient pas jusque alors les navigateurs européens ; nous produirons ces preuves dans une autre partie de cet ouvrage, maintenant nous nous bornerons à donner ici, par ordre chronologique, une notice de plusieurs auteurs et voyageurs antérieurs à *Villaut*, qui tous, sans en excepter un seul, ont gardé le plus profond silence sur les prétendues découvertes des Normands, et dont quelques-uns attestent notre priorité.

1477. *Comines* dit dans ses mémoires ce qui suit : « Je n'ay parlé que de l'Europe, car je ne me suis point » informé des deux autres parts, comme d'*Asie* et d'*Afrique*, » mais bien oyons nous dire qu'ils ont guerre et divisions, » comme nous, et encores plus mecaniquement, car j'ay » sceu de cette *Afrique* plusieurs lieux où ils se vendent » les uns les autres aux chrétiens, *et appert ça par les* » *Portugais* [1]. »

[1] *Comines*, liv. V, chap. XVIII, année 1477. Le savant *Lenglet du Fresnoy*, dans l'édition des *Mémoires de Comines* publiée à Paris en 1747, ajoute dans une note :

« Dès le temps de *Comines* et longtemps auparavant les Portugais » ont été grands navigateurs, et ont commencé les voyages de long cours » dès le XIVme siècle ; *ainsi plus de cent ans avant les autres nations.* »

1553. Dans la traduction française de l'*Histoire de la découverte de l'Inde par les Portugais*, de *Castanheda*, publiée à Paris, le vicomte de *Longueville* traite dans la préface des navigations des Européens, et ne dit pas le moindre mot au sujet des prétendues découvertes des Normands.

1554. *Temporal*, dans sa Collection, pour la publication de laquelle il obtint un privilége de Henri II, en date du 7 mai 1554, loin d'attribuer aux Normands la découverte des côtes de l'Afrique, dit expressément que cette découverte fut faite par l'infant don Henri : « *Le* » *premier qui commença à découvrir la marine autour* » *de l'Afrique fut le très-illustre Henri, infant de Por-* » *tugal* [1]. »

1559. Alfonse *Saintongeois*, dans son voyage à l'Afrique occidentale, décrit avec beaucoup de détails toute cette côte, signale les ports, rivières, baies, etc., et au folio 52, venant à parler de la partie de la côte qui s'étend depuis le *cabo do Monte* jusqu'au *cabo das Palmas* et au *Rio do Junco*, il ne fait aucunement mention, ni du *Petit-Dieppe* ni du *Sestro-Paris* ; ce qui est une nouvelle preuve de la non existence de ces établissements français dans ces parages pendant la dernière moitié du XVe siècle [2].

Ce voyageur y parle aussi de la Mine du roi de Por-

[1] Dans Ramusio, I, f° 176, on lit ce qui suit : « E per tanto è da » sapere, che 'l primo che cominciò a far discoprir le marine attorno » l'Africa fu lo illustre infante don Henrico di Portogallo. »

[2] Rapprochez ce passage de ce que nous disons dans les § XI et XII.

tugal, et ne dit pas un mot au sujet de ces inventions débitées par Villaut, lui qui ne fit son voyage que cent sept ans après Alfonse Saintongeois.

1575. *Belle-Forest*, historiographe de France, sous le règne de Henri III, dans sa Cosmographie, page 1934, loin de faire mention des prétendues découvertes des Normands, s'exprime en ces termes :

« Le roi de Portugal s'est fait maître de la plupart des » ports et surtout de la *Guinée*, Benin et Manicongo, » faisant bâtir au cap à Trois Pointes (*cabo das Tres* » *Pontas* des cartes portugaises) le *Castel de Mine*. »

1582. La *Popelinière* dans son livre intitulé *Les trois Mondes*, page 43, parlant de l'infant don Henri, dit ce qui suit :

« Puis Henry, son fils (de Jean Ier), poussa outre : si » que plus on luy rapportoit choses estranges, et plus lui » croissoit l'envie de sçavoir. Tellement que ce desir suivi » de l'industrieuse hardiesse de ses capitaines et pilotes, » *luy descouvrit beaucoup de nations et provinces nou-* » *velles*. »

Et plus bas il ajoute : « Henry fit en peu de temps » courir ses caravelles jusqu'au cap de Nô, ainsi dict, » parce qu'aucun n'avoit osé passer outre. »

Ayant décrit la position du cap, il poursuit : « Puis » insatiable en cognoissance de choses rares, il donna » charge de passer outre, etc. »

Quoique cet auteur n'eût aucune connaissance des relations authentiques de nos découvertes qui se trouvent consignées dans la chronique d'Azurara, et qu'il n'eût pas pu en conséquence marquer exactement l'époque de nos

découvertes, cependant il en dit quelque chose : « Puis » dom *Henry* envoya Pierre de Cintra, qui, passant ou- » tre, reconnut le *cap de Sagres*, mais étant mort, » son nepveu Alfonse ne fit qu'entretenir, sans descou- » vrir chose de nouveau pour la briefveté de sa vie; » toutefois *Jean* II fit donner jusqu'aux terres que les » Grecs et les Latins estimoient inaccessibles, etc. »

Continuant sa relation, après avoir parlé de toutes nos découvertes, il dit (page 45) : « Voilà comme la géné- » reuse curiosité des Portugais depuis la prinse de Septa, » Tangy et Arzilla, *descouvrit* et frequenta les costes de » Maroc, etc., et autres parties de la *Libye*. »

Et en concluant :

« Puis descendus à Senaga, Tombu, Budomel, Mely, » et autres royaumes estendus près du grand fleuve des » Noirs, donnèrent à la Guinée et au cap de *Tres Pun-* » *tas*, à vingt lieues duquel entrant en terre, *ils dressè-* » *rent le castel de Mine*, tant pour se mieux assurer » contre ces barbares, que pour y dresser une forme d'es- » tape, etc. »

Par ce passage on voit que l'auteur n'avait alors aucune connaissance de la prétendue découverte dont Villaut fait mention, ni des inventions et des fables des auteurs qui l'ont suivi, relativement à la fondation de la forteresse da Mina. Si du temps de la Popelinière, qui d'ailleurs était très-instruit, il eût existé quelque tradition de ces prétendus voyages, nul doute qu'il en eût fait mention dans le livre II, f. 3 et 4, lorsqu'il vient à parler des découvertes des navigateurs.

1615. *Jarric* dans son ouvrage intitulé : *Histoire*

des Indes orientales découvertes par les Portugais, au tome I, page 3, dit que les Portugais furent les premiers qui découvrirent la côte d'Afrique ; ce qu'il n'aurait pu affirmer si de son temps il eût existé quelque tradition de la prétendue découverte attribuée aux Normands.

1619. Jean *le Tellier* de Dieppe. Ce cosmographe donna un traité de navigation dans la préface duquel il déclare s'être servi de l'ouvrage de Manuel de *Figueiredo*, cosmographe portugais [1], et cite bien souvent le pilote Vicente Rodriguez. En parlant de la cosmographie de *Figueiredo* il assure que cet ouvrage avait été traduit en français par un capitaine de *Dieppe*, nommé *Nicolas le Bon, grand navigateur* (et il ajoute) : « La mémoire » pourtant d'un tel personnage nous doit être honorable » pour avoir obligé les Français en la traduction de ce li- » vre, dans lequel nous avons plusieurs bons enseigne- » ments pour l'art de la navigation. » Ensuite il raconte comment, par le moyen du traité de ce cosmographe portugais, quelques nouvelles méthodes s'étaient introduites en France, etc. (pag. 4 et suivantes).

Le Tellier partit de Dieppe pour l'Afrique le 12 octobre 1619. Dans son ouvrage il ne dit rien touchant le Petit-Dieppe, et lorsqu'il vient à parler de *Rufisque* (Rio Fresco), il ne dit pas qu'il fut découvert par les Normands ou Français.

1630. *Bergeron* était un des hommes les plus instruits de son temps dans l'histoire de la géographie et

[1] L'ouvrage de *Figueiredo* ou plutôt son hydrographie, fut publiée à Lisbonne en 1608.

des voyages, et cependant dans son fameux traité intitulé *Traicté de la navigation et des voyages de découvertes et conquestes modernes, et principalement des Français*, il garde le plus profond silence sur les prétendues découvertes des Dieppois dans le XVe siècle, et en rapportant toutes les navigations antérieures à celle de Bethencourt, et même le voyage imaginaire de S. Brandaine, il admire surtout l'expédition de Bethencourt aux Canaries, et la regarde comme la cause qui donna l'impulsion aux découvertes des Portugais ; certainement il n'aurait pas tenu un pareil langage s'il avait eu connaissance de la réponse faite par le roi Alfonse IV de Portugal au pape Clément VI à *Monte-Mor o Novo* le 12 février 1345 [1], réponse qui prouve que nous étions allés aux Canaries, et que nous avions dépassé le cap Não soixante-sept ans avant l'expédition de *Bethencourt* et de ses Normands. *Bergeron*, disions-nous, tout en faisant mention de l'expédition de *Bethencourt* et de celles qui avaient eu lieu auparavant, ne dit pas un mot des expéditions des Normands pendant le XIVe siècle ; il ne les aurait pas omises si de son temps elles eussent été connues par tradition, comme prétendent le soutenir les auteurs très-récents qui ajoutent foi aux rapports fabuleux de *Villaut*. Bien au contraire, lorsque *Bergeron* vient à parler (pages 35 et 36 de son traité) des découvertes des Portugais sur la côte d'Afrique, loin d'attribuer la gloire de la priorité aux Normands du XIVe siècle ou à ceux

[1] Voyez les mémoires de notre savant confrère M. de Macedo, dans le tome VI des *Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Lisbonne.*

de Bethencourt, il dit que la gloire de cette priorité appartient à la France, et que les Français pouvaient à juste titre « *prétendre part* en quelque sorte à la gloire de ces » conquestes (celles des Portugais), *puisque les roys de* » *Portugal sont yssus de la dernière race de nos* » *roys.* »

Or donc, quand cet auteur a recours aux généalogies de la maison royale portugaise de Godefroy pour soutenir ses prétentions, il est de toute évidence que de son temps il n'existait aucune tradition des prétendues découvertes des Dieppois, ni aucune autre base tant soit peu solide et sur laquelle il pût s'appuyer pour nous disputer la priorité des découvertes au delà du *cap Bojador*.

1633. *Voyages d'Afrique faits par le commandement du roy, où sont contenues les navigations des Français entreprises en* 1629 *et* 1630 *sous le commandement du commandeur de Rasilly.*

Cet ouvrage fut dédié au cardinal de Richelieu. Dans la description de l'Afrique, qui commence à la page 109, nous ne trouvons rien sur les prétendues découvertes des Dieppois, et nous lisons le passage suivant sur les découvertes modernes; « mais, de notre temps, beaucoup de » terres nouvelles ayant été découvertes *par la diligence* » *des Portugais* (auxquels on doit la liberté vers le midy » des Indes Orientales), *on a bien* dilaté les bornes de » l'Afrique, et luy donnant un grand nombre de provinces » incognues aux anciens, on l'a pour le moins agrandie » de la moitié. »

L'auteur de cet ouvrage était un homme érudit; il connaissait la géographie classique et l'histoire de la géo-

graphie positive, comme on pouvait les savoir dans le temps où il écrivait.

1635. Relation du voyage au cap Vert par le Père S. Lô, en octobre 1635.

Ce voyageur s'embarqua à Dieppe avec une autre personne. Il rapporte que grand nombre de gens tâchèrent de les dissuader de faire ce voyage, « nous objectant l'in» tempérie de l'air du cap Vert, la rudesse des habitants, » et que les Nègres nous massacreraient (page 2); » et quoiqu'il fasse mention de la découverte des Canaries par Bethencourt, il ne dit rien sur les prétendues expéditions des Normands à la Guinée dans le courant du XIVe siècle.

Venant à parler du cap Vert, il dit qu'il avait été ainsi nommé à cause de la verdure qu'on y remarquait, mais il ne dit pas que ce nom lui avait été imposé par les Français, comme Villaut l'a imaginé dans la suite. Du cap Vert ces deux religieux se rendirent à *Rio Fresco* (Rufisque), où ils rencontrèrent beaucoup de Portugais qui s'y étaient établis ainsi qu'à Portudal, à douze lieues de Rufisque, et même dans le royaume de Joval. Ces prêtres savaient le portugais, et ils furent parfaitement accueillis par ceux de nos compatriotes qui résidaient à Portudal (page 99). Au port de Jovalles, tous les Nègres parlaient portugais (page 125).

1638. Relation du voyage que François Cauche de Rouen a fait à Madagascar et costes d'Afrique, etc.

Ce voyageur partit de Dieppe en 1638, il avait des connaissances historiques, comme on peut le voir par les citations qu'il fait des auteurs anciens; en parlant du Sé-

négal il ne dit pas que les Français y eussent fondé des établissements, ni qu'ils l'eussent découvert. Venant à parler de Rio Fresco (Rufisque), il s'exprime en ces termes : « Les Portugais habitent ce lieu où ils sont bien » venus (page 6). » En parlant de Madagascar, « notre capitaine, dit cet auteur, dit au roy en *langage* portu- » gais, etc.

Rien dans cet ouvrage n'annonce que ce voyageur eût la moindre idée des fabuleuses expéditions des Dieppois au XIVe siècle.

1639. Voyage en Afrique par *Jannequin*. Ce voyageur partit de Dieppe pour l'Afrique et en revint en 1639. Son voyage fut publié en 1643.

Cet auteur ne dit rien non plus sur la prétendue priorité dont il est question dans les ouvrages postérieurs à celui de Villaut.

1643. George *Fournier*, dans son grand ouvrage sur l'hydrographie, publié à Paris en 1643, ne dit pas un mot qui ait rapport aux prétendues traditions touchant les découvertes des Dieppois, bien qu'il fût Normand, étant né à Caen en 1595.

Par la dédicace faite au roi, on voit que de son temps ces prétentions étaient inconnues, et, qui plus est, qu'il n'y avait à ce sujet aucune tradition (V. page 14). Cet auteur remontant même à une époque plus reculée, dit que les Français avaient si peu de navires qu'ils en affrétaient aux Espagnols, Maltais et Hollandais, *pour nous défendre*, dit-il, de nos ennemis. A ce sujet nous conseillons au lecteur de lire l'ouvrage du même auteur intitulé : *Mémoires de la marine de France*, de la page 312 jus-

qu'à la page 315, il y remarquera le plus profond silence sur les prétendus voyages des Dieppois à la Guinée, et une triste peinture de l'état où se trouvait la marine française sous le règne de Charles V; il y verra enfin que de telles expéditions ne pouvaient pas avoir lieu à cette époque.

L'invention des trois prétendues expéditions des Dieppois n'existait point encore à l'époque où il écrivait, car on lit page 314 : « Ce qui s'est passé depuis l'an 1400 » jusqu'à l'an 1500. » Venant à parler dans le cours de ce chapitre de l'expédition de Bethencourt, il dit « que ce » dernier montra *aux Portugais le chemin qu'ils ont* » *depuis tenu* pour les découvertes *de la côte d'Afrique*, » et se tait sur les trois expéditions à la Guinée, fable qui n'avait point encore été fabriquée.

1643. Morisot, natif de Dijon, dans son ouvrage *Orbis maritimus, sive rerum in mari et littoribus gestarum generalis historia*, dit pages 487 et 488 en parlant de l'illustre infant Don Henri et des explorateurs qui vinrent après lui : « Tum primum circumnavigari in» cepta Africa, qua Atlantico Oceano pulsatur oriens» que petitus. »

Il continue en disant : « Hinc Joanne II imperante » Æthiopia patefacta, etiam qua parte ab antiquis cos» mographis inaccessa putabatur. »

Et dans le chapitre x, où il traite des hauts faits maritimes des Normands, il ne dit mot sur leurs prétendues découvertes en Guinée, pas même dans la dédicace à Louis XIII, où il s'étend longuement sur la marine, etc.

1645. Voyage en Afrique, etc., par *Jean* Mocquet,

garde du cabinet des singularitez du Roi aux Tuilleries, publié à Rouen en 1645.

Cet ouvrage est une nouvelle preuve qu'avant Villaut personne en France n'avait entendu parler des prétendues découvertes des Dieppois sur la côte de la Guinée dans le XIVe siècle. L'auteur avait dans sa préface une excellente occasion pour en parler, lorsqu'il s'étend longuement sur l'importance et l'utilité des voyages et sur le plaisir que Henri IV éprouvait à en entendre la relation, etc. Si à cette époque il eût existé quelque tradition de ces prétendues expéditions, l'auteur en aurait parlé à la page 5, lorsqu'il dit: « ... Et rendre quelque ser-
» vice aux Français curieux qui pourraient être excités
» à mon exemple (remarquez bien) à entreprendre pa-
» reils ou plus grands voyages à la gloire de Dieu, hon-
» neur de leur pays, et utilité de leurs compatriotes. »

En parlant de l'Afrique à la page 28, il ajoute : « La
» partie d'Afrique incognue aux anciens et *descouverte*
» *par les Portugais*, » et pas un mot au sujet des Dieppois.

Mocquet voyagea en 1601, c'est-à-dire soixante-cinq ans avant Villaut.

1660. *Davity* publia à Paris cette même année son ouvrage intitulé : *Description de l'Afrique*. Dans cet ouvrage on ne trouve rien qui ait rapport aux prétendues découvertes des marins de Dieppe sur les côtes occidentales de l'Afrique; bien au contraire, on y rencontre la confirmation des faits tendant à prouver que les Portugais furent les premiers qui passèrent au delà du cap Bojador, et découvrirent ces côtes.

En 1665 parut une traduction de l'histoire des Indes Orientales du savant Maffei, et les rédacteurs du *Journal des Savants* rendant compte de cet ouvrage dans la même année, louèrent le zèle des Portugais et les efforts qu'ils avaient faits pour découvrir de nouvelles terres ; ils leur attribuent même l'invention de l'*aiguille nautique*.

Si le lecteur veut se donner la peine de comparer cette déduction chronologique avec la partie de notre ouvrage que nous avons consacrée à l'examen des cartes historiques et géographiques, y compris celles qui ont été dessinées par les cosmographes de Dieppe (§ X, XI et XII), il se convaincra que nous avons prouvé de la manière la plus évidente qu'il n'y avait en France aucune tradition des prétendues découvertes en Guinée par les Dieppois durant le XIVe siècle; ni même parmi les voyageurs français et particulièrement normands depuis *Bethencourt* au XVe siècle jusqu'à la seconde moitié du XVIIe (1665), c'est-à-dire avant Villaut [1].

§ VI.

Observations sur quelques passages du chapitre premier de la *Notice historique sur le Sénégal et ses dépendances.*

Ce que nous venons de dire dans les paragraphes précédents fait voir quelle fut l'influence que la relation de Villaut exerça sur l'esprit de la plupart des écrivains français qui, après lui, écrivirent sur l'Afrique occidentale. Nous avons prouvé que les prétendues découvertes des Dieppois en *Guinée* durant le XIVe siècle ne reposaient sur aucune donnée historique, qu'elles n'étaient appuyées

sur aucun document, ni même sur aucune tradition antérieure au XVIIe siècle.

Nous allons à présent montrer que les assertions soutenues dans le premier chapitre de l'introduction de l'excellente *Notice historique sur le Sénégal et ses dépendances*, publiée à Paris en 1839, ne sont pas mieux fondées.

On trouve dans cette notice le passage suivant : « Les » premières expéditions des peuples modernes pour la » côte occidentale d'Afrique datent du milieu du XIVe » siècle ; elles furent entreprises par les Français habi- » tants de Dieppe, et non, comme on l'a cru longtemps, » par des Portugais et des Espagnols. En 1365, des né- » gociants de Rouen, s'étant associés à des marins de » Dieppe, commencèrent à établir des comptoirs et des » entrepôts de commerce sur la côte occidentale d'Afri- » que, depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'à l'extré- » mité du golfe de Guinée. C'est alors que furent succes- » sivement formés les établissements français du Sénégal, » de la rivière de Gambie, de Sierra-Leone, et ceux de » la côte de Malaguette (qui portaient les noms de *Petit* » *Dieppe* et de *Petit Paris*), et qui furent construits de » forts français à la Mine d'Or, sur la côte de Guinée, à » Acra et à Cormentin. »

Comme toutes ces assertions s'appuient sur une date pour établir la priorité des établissements français de la côte occidentale de l'Afrique sur ceux des Portugais, et que cette date est celle de l'an 1365, et comme dans les discussions de ce genre le point le plus important est sans doute la chronologie, nous aurons aussi recours à une

date, non pas à une date qu'aucun document authentique ne certifie, mais à une date constatée par des documents contemporains et incontestables, date bien antérieure, suivant laquelle il est prouvé que même avant l'année 1336, c'est-à-dire vingt-neuf ans avant, nous avions déjà commencé nos expéditions au delà du cap Non (Voyez *la lettre du roi Alphonse IV* au pape *Clément VI* dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Lisbonne, tome IV, page 1, et les additions publiées en 1835; voyez aussi les documents extraits des manuscrits autographes de Boccace, trouvés par *Ciampi* dans la Bibliothèque *Magliabechiane* de Florence [1]. Près de deux siècles auparavant, *Edrisi* nous parle d'une expédition qui partit de Lisbonne pour les îles situées non loin de l'Afrique (Voyez Humboldt, *Examen critique*, tome II, page 139).

D'après ce qui vient d'être dit, il est indubitable, en supposant même que ce que l'on avance dans l'ouvrage précité fût vrai, que les Portugais ont exploré ces parages avant les Normands dans les temps modernes. Les Portugais ont pour eux des documents authentiques et contemporains, la proximité des lieux, et en outre toutes les probabilités, tandis que les Dieppois n'ont en leur faveur aucun document contemporain, se trouvent placés à une plus grande distance de l'Afrique que les Portugais, et sont par conséquent moins en contact avec les Maures. Si ces établissements français que l'on veut bien supposer

[1] Voyez *Mémoires de M. J. J. da Costa de Macedo*, dans lesquels ce savant académicien prouve l'époque de ces expéditions avec des documents authentiques.

cussent été fondés en 1365, comme on l'assure, nul doute qu'on les trouverait indiqués sur les cartes géographiques si détaillées qui ont été faites immédiatement après ; du moins les parties hydrographiques des côtes d'Afrique y eussent été représentées ; mais bien au contraire, dans aucune carte géographique antérieure à la découverte effectuée par les Portugais, cette côte ne se trouve désignée au delà du cap Bojador, on n'y voit pas non plus aucun nom européen, comme nous le prouverons de la manière la plus évidente dans le cours de cet ouvrage. D'ailleurs, comment se pourrait-il que ce fait eût été ignoré de toute l'Europe, dans un siècle où la géographie commençait déjà à faire de rapides progrès, et recevait la grande impulsion qu'avaient donnée à l'étude de cette science des hommes éminents, comme Raimond *Lulle*, *Roger Bacon*, *Marc Paul*, Mandeville et Rubruck ?

Les relations commerciales d'un peuple quelconque de l'Europe, dans l'état où cette partie du monde se trouvait au XIVe siècle, ne pouvaient pas être dérobées à la connaissance des autres nations, et les expéditions des marins de la Normandie surtout ne pouvaient pas rester inconnues aux Portugais, qui alors commerçaient dans cette province, comme il est prouvé par divers documents que nous avons recueillis dans les archives de France.

Philippe VI de Valois accorda, en mai et septembre 1341, divers priviléges aux marchands portugais qui commerçaient avec Harfleur[1]. En octobre 1350, Jean II,

[1] *Archives de France*, *Trésor des chartes*, reg. 80, n° 92; fol. 47.

surnommé *le Bon*, roi de France et duc de Normandie, confirma en faveur des marchands portugais les chartes que le roi son père leur avait octroyées pour commercer en Normandie [1]. Enfin, par une autre charte, datée de Paris, en juillet 1362, le même roi confirme d'autres priviléges commerciaux accordés aux Portugais [2].

En présence de ces documents on ne saurait douter que les négociants portugais établis en Normandie, ainsi que ceux qui y venaient commercer, devaient avoir pleine connaissance des courses supposées des Normands à la côte d'Afrique ; ils ne devaient ni ne pouvaient non plus ignorer que ceux-ci y avaient fondé des établissements de commerce, dont la principale branche consistait, comme il est dit dans la même *Notice historique*, « dans l'échange de toiles, de couteaux, d'eau-de-vie et de verroteries, contre des cuirs, de l'ivoire, des plumes d'autruche, de l'ambre gris et de la poudre d'or [3]. »

Il est impossible qu'un semblable commerce se fasse à la dérobée ; il ne pouvait échapper à la vigilance des marchands étrangers qui résidaient en Normandie ou y venaient fréquemment dans le XIVe siècle, d'autant plus que les bénéfices qu'on en tirait étaient immenses, comme il est dit dans la *Notice historique*. « Il procura

[1] *Archives de France*, reg. 80, p. 47, v°.

[2] *Ibid.* reg. n° 91, n° 299, p. 152.

[3] Tout ce passage n'est autre chose qu'une répétition des assertions de Villaut, qui d'ailleurs n'écrivit que trois siècles après ; *Balbi* (*Essai statistique sur le Portugal*, t. I, p. 404), dans la période commerciale de 1500 à 1595, dit : « Les Portugais firent pendant ce siècle le com-» merce exclusif de l'Afrique, etc. » Les manufactures *françaises* et *anglaises* n'existaient pas encore ; à peine les manufactures de laine commençaient-elles à prospérer en Angleterre.

» d'immenses bénéfices à la ville de Dieppe et y donna » naissance au travail de l'ivoire [1]. »

D'ailleurs, le silence de tous les auteurs contemporains au sujet de l'existence de ces établissements supposés est un très-fort argument contre les prétentions de quelques écrivains français modernes[2], surtout parce que ces établissements ne se trouvent ni représentés ni désignés sur les cartes géographiques postérieures à 1365; et que d'un autre côté les Portugais ainsi que tous les

[1] Cette particularité rapportée dans le passage cité de la *Notice historique* ne prouve rien en faveur des prétendues navigations des Dieppois en Guinée dans le cours du XIVme siècle, car dans le moyen âge, et avant que la *Guinée* eût été découverte par les Portugais, on travaillait l'ivoire dans toutes les parties de l'Europe. Dès les temps les plus reculés le commerce de l'ivoire se faisait par Alexandrie, par plusieurs ports de l'Afrique septentrionale et par ceux de l'Asie.

De ce que les auteurs anciens, Homère, Platon, Pline, Strabon et d'autres, parlent de l'ivoire, oserait-on conclure qu'ils commerçaient avec la *Guinée*, et qu'ils en avaient fait la découverte? que ce fut en raison de cette découverte que le travail de l'ivoire s'introduisit dans la Grèce, comme l'attestent le siége de Pénélope et le lit d'Ulysse? Personne certes n'oserait le soutenir. Les Etrusques tiraient-ils l'ivoire des côtes de la *Guinée?* Non certainement. Les peuples de l'antiquité tiraient l'ivoire de la côte orientale, ou l'obtenaient de la même manière que les peuples de l'Europe, des ports de l'Afrique occidentale situés sur la Méditerranée. C'étaient les Arabes qui faisaient ce commerce par la voie de l'Égypte, et qui allaient chercher l'ivoire à la côte de *Zanguebar*. (Voyez *Masoudi*, notices et extraits des Mss. t. I, p. 15, *Ibn Ouardi*, ibid. t. II, p. 40.)

Voyez également notre note à la page 282 de la *Chronique de la conquête de Guinée*, par *Azurara*.

[2] Au sujet du silence des écrivains français du XIVe siècle, nous citerons le plus fameux des historiens de cette nation, c'est-à-dire, Froissard, lequel, outre sa qualité de contemporain, a encore l'avantage d'avoir écrit les chroniques de France, d'Angleterre, d'Écosse, d'Espagne et de Bretagne, et de s'être ainsi occupé de l'histoire de presque tous les peuples de l'Europe depuis 1326 jusqu'à 1400. Son récit embrasse conséquemment

peuples de l'Europe, dans le siècle suivant, crurent unanimement qu'aucun navigateur n'avait dépassé le cap *Bojador*. Vers le milieu du XVe siècle et dans le XVIe l'histoire de tous les peuples de l'Europe respire une admiration exclusive pour les Portugais, à cause de l'audace qu'ils avaient montrée en dépassant la limite où s'étaient arrêtés jusque alors tous les navigateurs.

Azurara dans la *Chronique de la conquête de Guinée* rapportant les motifs qui avaient décidé l'infant Don Henri à envoyer à la découverte des terres de *Guinée*, s'exprime de la manière suivante : «..... Et parce qu'il désirait sa» voir quelles terres se trouvaient au delà des îles Cana» ries et d'un cap qu'on nomme *Bojador*, car jusqu'à » ce temps-là ni par les écrits, ni par la tradition des

l'époque de ces prétendues découvertes des marins de Dieppe et des établissements supposés que Villaut affirme y avoir été fondés. Or, ce chroniqueur, qui depuis l'âge de vingt ans s'adonnait avec enthousiasme aux études historiques, et qui avait parcouru non seulement toutes les provinces de France, à la recherche de nouvelles et de documents pour enrichir son histoire, mais qui avait même séjourné en Angleterre, pays alors en si grandes relations avec la Normandie; qui pour le même objet avait visité l'Italie, où on s'occupait avec tant d'ardeur de tout ce qui était relatif à la géographie et au commerce; il n'est pas croyable qu'il passât sous silence les découvertes faites par ses compatriotes, si réellement elles eussent existé. Un biographe de cette historien célèbre dit avec raison : « Il ne se passait rien de nouveau dont Froissard ne voulût être témoin. »

Il fit à dessein un voyage à Bruges, comme il le dit lui-même, pour obtenir des Portugais qui y résidaient des renseignements sur quelques faits dont il avait besoin pour la composition du livre III de son histoire, et il alla passer six jours à Middelbourg, en Zélande, avec le chevalier Postelet, *vaillant* homme et sage, et du conseil du roi de Portugal. Il n'est donc pas probable qu'un fait aussi important que celui de la découverte de la Guinée par les marins de Dieppe eût échappé aux recherches d'un tel auteur.

» hommes on ne savait positivement quel pays il y avait
» au delà de ce cap. »

Le témoignage de ce chroniqueur est de la plus grande importance pour l'histoire, suivant toutes les règles de la critique : 1° Parce qu'il était contemporain ; 2° parce qu'il a écrit sur des documents authentiques ; 3° parce que ce fut un des hommes les plus judicieux et les plus savants non seulement de sa nation, mais même de son temps ; 4° parce qu'il cite avec connaissance de cause beaucoup de faits de l'histoire de France ; et qu'en outre il fait voir qu'il connaissait beaucoup d'ouvrages français des deux siècles précédents, conséquemment du XIVe siècle, dans le courant duquel des écrivains français tout récents prétendent que les Dieppois fondèrent des établissements sur la côte de l'Afrique occidentale ; il est donc évident que ni *Azurara*, ni Alphonse Cerveira, dont le premier copia les relations qui existaient de son temps sur les découvertes faites en Afrique, ne pouvaient ignorer que les Normands y avaient fondé antérieurement les prétendus établissements dont il s'agit ; et cependant *Azurara* n'en dit pas le moindre mot, et tous les navigateurs qui ont exploré l'Afrique depuis le cap Bojador jusqu'au delà de la ligne équinoxiale gardent à ce sujet le même silence, et ne parlent en aucune manière des vestiges qu'ils auraient dû y trouver du séjour d'un peuple quelconque de l'Europe. Nous citerons encore un autre écrivain contemporain, c'est-à-dire du XVe siècle, *Louis Cadamosto*, lequel n'étant pas Portugais ne saurait être taxé de partialité, et doit avoir un grand poids dans tout ce qu'il dit concernant ce sujet.

1455 Cadamosto

Cadamosto partit, par ordre de l'Infant, en 1455. Dans le premier chapitre, en parlant du Sénégal, il dit ces paroles : « La marée entre dans le fleuve environ soixante » milles, d'après ce que me dirent les Portugais, *qui* » *l'avaient déjà remonté avec les caravelles.* »

Dans le chapitre XX, parlant des Nègres de ces parages, il dit : « Ils n'ont point de navires, et *n'en avaient jamais* » *vu avant l'arrivée des Portugais.* »

Dans le chapitre XXX, il ajoute : « Ces Nègres, tant » hommes que femmes, venaient m'examiner comme une » merveille, tant il leur semblait extraordinaire de regarder » des chrétiens *qu'ils n'avaient jamais vus,* et ils ne » s'étonnaient pas moins de mon costume que de la cou- » leur blanche de ma peau. »

Le même auteur dans son second voyage, chapitre II, en parlant des Nègres qui habitent entre le Sénégal et le cap Vert, s'exprime en ces termes : « Et ils s'émerveil- » lèrent beaucoup en voyant notre navire et la manière » dont nous naviguions au moyen des voiles. Ils s'éton- » naient de voir des hommes blancs. »

Les interprètes nègres que *Cadamosto* avait amenés, et ceux qui accompagnaient les autres capitaines portu- gais, avaient appris la langue portugaise en Portugal, où ils avaient été précédemment conduits par les Portugais qui découvrirent en premier ce pays et ses dépendances. (Voy. Cadamosto, chapitre XXXVI.)

Il est constant, d'après ces passages, que les peuples de l'Afrique qui demeuraient au delà du cap Bojador ne se rappelaient en aucune manière que d'autres peuples de l'Europe y eussent abordé avant les Portugais. Re-

sende traitant de la découverte du royaume de Benin en 1486, parle en ces termes ? « Le royaume et terre de » *Benin* furent pour la première fois découverts cette » année, par Jean-Alphonse d'Aveiro. » Et plus bas il ajoute : « Le roi de Benin envoya tout de suite un de ses » capitaines pour ambassadeur..... lequel venait visiter » ces terres, émerveillé qu'il était d'en avoir vu les » habitants (les Portugais [1]). »

Dans le courant même du XVIe siècle, un auteur contemporain s'exprime ainsi qu'il suit : « Les habitants de » l'intérieur de ces terres, en voyant un des nôtres, s'é- » tonnent de les voir si blancs, bien qu'ils ne soient eux- » mêmes que basanés [2]. »

Nous nous abstiendrons de citer plusieurs autres chroniqueurs et écrivains portugais, malgré l'importance et l'autorité de leurs ouvrages, parce qu'ils se trouvent déjà hors de la limite assignée par la critique pour la validité des témoignages historiques, étant pour la plupart postérieurs à l'époque de ces découvertes. Néanmoins les Décades de *Barros* ont une si grande autorité, que nous avons jugé à propos d'en citer ici un passage qui corrobore les témoignages que nous venons de produire. Ce grand historien parlant de la sensation qu'avaient faite en Europe les découvertes des Portugais en Afrique, dans le cours du XVe siècle, s'exprime en ces termes : « Et en ces temps, dans toute l'Europe, on » ne parlait de la découverte de *Guinée* que comme de

[1] Voyez *Resende*, Chron. de D. João, II, chap. LXIV.

[2] André Alvares d'*Almada*, Tratado dos Rios de Guiné, chap. I, p. 12.

« la chose la plus nouvelle et la plus grande qu'on pouvait « porter, et les hommes qui l'entreprenaient étaient es- « timés comme chevaliers et hommes d'un grand cou- « rage. » Decades, I, chapitre VII.

Or donc il reste prouvé, 1° Que sur les principales cartes et sur l'atlas du XIVe siècle, postérieurs à l'année 1365, on ne trouve désigné ni marqué aucun établissement français en Afrique :

2° Que si ces établissements y eussent réellement existé à cette époque, ils n'auraient point été ignorés des nations de l'Europe, et encore moins des commerçants portugais établis en Normandie, ni de ceux qui y venaient fréquemment :

3° Que de la chronique des expéditions portugaises à la côte d'Afrique commencées un demi-siècle après, résulte la preuve que jusqu'à cette époque on ignorait en Europe qu'aucun navigateur eût dépassé le cap Bojador ;

4° Qu'enfin, d'après le témoignage d'un des plus célèbres voyageurs du milieu du XVe siècle, il est constant qu'il n'a trouvé en Guinée aucune trace qui puisse laisser soupçonner que ce pays avait été visité par d'autres Européens que les Portugais.

§ VII.

On démontre que les Portugais ont découvert dans le XVe siecle la partie occidentale de l'Afrique, depuis le cap *Bojador* jusqu'au delà du golfe de Guinée; que cette découverte fut suivie de la conquête d'une grande partie de cette contrée, de la fondation d'établissements militaires et commerciaux, et de traités conclus avec les souverains du pays. Titres légitimes de possession et de reconnaissance de droit de la part de tous les souverains de l'Europe, sans en excepter les rois de France.

Nous avons démontré dans le paragraphe précédent que les auteurs français ne prouvent ni par des documents authentiques, ni par des passages des auteurs du XIVe siècle, qu'ils aient navigué au delà du cap *Bojador*, ni qu'ils aient fondé à cette époque aucun établissement dans l'*Afrique* occidentale, nous dirons à présent que dans le siècle suivant les Portugais découvrirent successivement, depuis l'année 1415 jusqu'à la fin du règne de Jean II (1495), toute la côte de ce continent depuis ce même cap jusques au delà du golfe de Guinée et du cap des Tempêtes (Voyage de Barthélemi Dias en 1486). Nous dirons que cette découverte est prouvée et attestée par une foule de documents et par le témoignage des historiens contemporains; qu'elle fut suivie de la fondation d'établissements commerciaux et de forteresses pour en assurer la possession, tenir en respect les habitants du pays, et repousser les tentatives des aventuriers des autres nations contre ces établissements; que cette acquisition et prise de possession fut en outre ratifiée par des conventions et traités faits avec les chefs ou rois des diffé-

rentes nations de l'Afrique; qu'après tous ces titres légitimes et en harmonie avec le droit des gens, les rois de Portugal soumirent la légitimité de cette découverte et possession au jugement du pape, juge commun, suprême, pris dans ces temps pour arbitre par tous les rois de la chrétienté dans leurs différends; que le roi Jean II s'intitula *Seigneur de Guinée* (1485)[1]; que ces conquêtes restèrent ainsi entre les mains des Portugais jusqu'à la fatale journée d'Alcacer-Québir et la perte de l'indépendance du royaume qui en fut la suite, vers la fin du XVIe siècle, perte qui fit tomber une partie de ces établissements au pouvoir des Hollandais. Nous dirons que c'est un fait attesté par de nombreux documents, qu'aucun roi de France ne disputa aux souverains du Portugal la priorité des découvertes et conquêtes en question, que pas un ne protesta contre les titres dont nous venons de faire mention; enfin nous dirons que dans les archives des deux nations, que nous avons examinées, nous n'avons trouvé aucun vestige ou indice d'où l'on puisse inférer que les Français aient réclamé

[1] Les géographes français les plus instruits reconnaissent ce fait, malgré la prétention de quelques écrivains modernes qui se sont laissé fasciner par la relation de Villaut.

M. d'Avezac, dans son excellent article *Guinée*, publié dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, dit ce qui suit:

« Le roi Jean II de Portugal, peu de temps après, ajoute à ses titres » officiels celui de *Seigneur de Guinée;* toutes les côtes jusque alors » reconnues par ses sujets, ainsi que la mer sillonnée par leurs cara- » velles, semblèrent désormais former un seul domaine, dont une prise » de possession solennelle était constatée. »

Voyez Walckenaer, *Recherches sur l'Afrique*, dans le paragraphe qui commence par ces mots: « Les Portugais qui ouvrirent aux nations de » l'Europe la carrière des découvertes, etc. » p. 30.

contre les droits soutenus par les rois de Portugal, ni qu'ils aient eu la prétention de s'y opposer. Aucun des rois de France ne protesta, avons-nous dit, contre cette prise de possession ; bien au contraire, selon le droit public de ces temps-là, ils acceptèrent et reconnurent les bulles de Nicolas V, du 8 janvier 1454, par lesquelles il confirmait le roi *Alphonse V*, l'infant D. Henri et tous les rois qui lui succéderaient, dans la possession de toutes les conquêtes d'Afrique y compris les îles adjacentes, depuis les caps *Non* et *Bojador* jusqu'à la *Guinée* avec toute sa côte méridionale, faisant défense à qui que ce fût de naviguer sur ces mers sans leur autorisation [1]. Aucun des rois de France ne protesta contre une autre bulle du 13 mai 1455 du pape Calixte III, par laquelle ce pontife ordonna que les terres de l'Afrique occidentale découvertes et acquises par les rois de Portugal, de même que celles qu'ils pourraient découvrir, ne pussent être possédées que par les rois de Portugal ; cette bulle confirme également celles de Martin V et de Nicolas V relatives au même sujet [2]. On ne protesta pas non plus contre une autre bulle de Sixte IV du 21 juillet 1481, intitulée *De l'adjudication des conquêtes et de la confirmation de la bulle de Nicolas V* [3].

Quelque extraordinaire que puisse paraître, dans l'état actuel des idées, la citation de ces documents comme titres de droits de découverte et de possession, nous ferons ob-

[1] *Archives royales*, liasse de bulles 7, n° 9, et coll. mac. 33, n° 14. Dumont, *Corps diplom.* t. III, part. I, p. 200.

[2] *Archives royales* de la Torre do Tombo, tiroir 7, liasse 13, n° 7, et liv. des Maîtrises, fol. 159 et 165.

[3] Ibidem, liasse 9 de bulles, n° 1, liasse 12, n° 23.

server que s'il s'agit d'examiner la légalité d'un titre quelconque, il est essentiel que ce titre soit revêtu de toutes les qualités requises à l'époque de son acquisition pour en constituer la légalité : or, les titres des Portugais à la découverte et à la possession de l'Afrique occidentale remontent à l'époque où ce droit public était généralement admis ; il s'ensuit donc que ces documents acquièrent la plus haute importance.

Si de ces principes nous passons à examiner ceux du droit public conventionnel, nous voyons que les Français n'ont nullement protesté contre le traité de 1479, conclu entre le Portugal et l'Espagne, où il fut stipulé *que le commerce et la navigation de la Guinée et de la Mine d'or* ainsi que la conquête de Fez appartiendraient exclusivement aux Portugais [1].

Les Français ne songèrent pas non plus à protester contre le traité du 19 avril 1488, conclu également entre le Portugal et l'Espagne au sujet des possessions portugaises, terres et îles situées depuis les caps *Non* et *Bojador* jusqu'en *Guinée*, ni contre le fameux traité de *Tordesillas* du 4 mai 1493 [2].

Il est donc constant que les rois de France n'ont jamais protesté ni ne se sont opposés à ce que les droits du Portugal à la découverte et à la possession de ces contrées fussent ainsi sanctionnés par le droit public et par le droit des gens ; bien au contraire, ils ont souffert que l'on publiât à Paris, et cela avec leur permission et ap-

[1] Voyez Zurita, *Anales de Aragon*, part. II, liv. XX, chap. XXXIV.
[2] Voyez Prov. da Hist. geneal. de *Souza;* et Dumont, *Corps diplom. univers*, etc.

probation, vers le commencement du XVIe siècle, plusieurs ouvrages où la priorité des découvertes portugaises sur la côte d'Afrique au delà du cap *Bojador* jusqu'en *Guinée*, fut reconnue et démontrée. Nous citerons entre autres la Collection des voyages, aujourd'hui très-rare, publiée à Paris en 1513 par *Philippe le Noir*, sous le règne de Louis XII, avec ce titre : *Nouveau Monde et navigations faites dans les pays et îles auparavant inconnus*, etc.; c'est une traduction de la collection italienne de *Zorzi*, publiée à Vicence en 1507, dont le premier livre porte le titre suivant : *Libro de la prima navigatione per l'Oceano a la terra dei Negri de la bassa Etiopia per commandamento del illustre signor infante don Henrich, fratello de don Doarth, re di Portogallo*. Les mêmes rois de France accordèrent également la permission pour l'impression d'une seconde édition qui fut publiée en 1516, sous le règne de François Ier.

En 1578, sous le règne de Henri III de France, Jean *Ongoys* obtint permission pour publier un livre intitulé : « *Les voyages et conquestes des rois de Portugal*, etc., » recueillis de fidèles témoings et mémoires du *sieur* » *Joachim de Centellas, gentilhomme portugais*. Dans ce livre, à la page 23, quand on y traite de l'infant don Henri, on trouve ce qui suit : ..... « Que plus curieux » de s'assurer des finages et limites d'Afrique et régions » de Mauritanie (sites entre le détroit) vers la partie mé- » ridionale, s'enhardit y faire voile et les assujetir, puis » bouillant en désir *de voir découvrir de son temps terres* » *incognues*, au moyen de quoi *ne s'acquît seulement la* » *meilleure part de l'Afrique dépendant de l'Ethiopie, mais*

» *aussi plusieurs autres îles de la grande mer Océane.* »

On voit bien par là que le gouvernement français ne mettait aucun empêchement à la publication d'ouvrages où, comme dans celui que nous venons de citer, on soutenait pour vrais des faits généralement connus, comme celui de la priorité des découvertes portugaises en Afrique.

L'éditeur français *Ongoys* ayant fait cette publication quarante-huit ans avant la fondation des établissements de la compagnie de Dieppe et de Rouen en *Guinée*, et quatre-vingt-dix ans avant l'apparition de la relation du voyage de *Villaut*, n'ajouta aucune note concernant la prétendue priorité des Normands, comme fit le traducteur de l'ouvrage sur l'Afrique du docteur *Leyden* et *Hugh Murray* (*Histoire complète des voyages et découvertes en Afrique*, traduite en français en 1821, tome III, page 1 à 5), bien que d'ailleurs dans ce même ouvrage on trouve le passage suivant : « La passion des découvertes et des » expériences maritimes, assoupie pendant la longue pé- » riode du moyen âge, se réveilla dans le XVe siècle. Une » chose remarquable, c'est que *l'initiative* fut prise par » les Portugais. » (Tome III, page 322.)

Et dans un autre endroit : « La grande population » portugaise que les Français et les Anglais trouvèrent » établie sur les rives du Sénégal, prouve d'une manière » évidente que le fond de leurs récits (ceux des historiens » portugais) était exact. »

« Les Français, dans le *Bambouck* même, entendirent » une foule de mots portugais mêlés au langage des in- » digènes. Ce mélange ne leur parut plus extraordinaire » lorsqu'ils eurent appris des *habitants même* que leur

» pays avait été jadis *envahi et conquis par les Portu-* » *gais* (Ibid. page 335). »

Nous ajouterons à cela que tandis que dans le *Bambouck* la langue portugaise était généralement répandue, M. *Valckenaer* prouve que ce n'est qu'en 1696 que les Français commencèrent à faire des efforts pour découvrir ce pays (Voyez Walckenaer, *Histoire générale des voyages*, tome III, page 239 et suivantes; voyez aussi *Voyages de Brüe* et de *Labat*).

Le gouvernement portugais maintint ses droits à la possession de ces conquêtes et au commerce exclusif qu'il faisait avec elles, non seulement pendant le cours du XVe siècle, mais même jusqu'à la fin du XVIe. Pour prouver cette assertion nous nous bornerons à citer les faits suivants. L'an 1492, les Français, contre les traités, capturèrent une caravelle de la Mina. Le roi de Portugal exerça des représailles contre dix gros navires français qui se trouvaient mouillés dans le Tage, et en fit déposer les chargements à la douane; il fit faire la même chose aux navires de cette nation qui étaient à l'ancre à Setubal. Le roi de France (Louis XII) fit restituer la caravelle, et le roi de Portugal rendit les navires [1].

L'an 1495, les rois catholiques firent livrer au roi de Portugal le pilote *Jean Dias* qui, de complicité avec quelques Français, avait commis un vol de deux mille doublons [2]. Le gouvernement français reconnaissait à tel point le droit des Portugais, que le 28 juin 1532 l'amiral de France défendit aux navires français d'aller à la

[1] Resende, Chronic. del rey D. João II, cap. CXLVI.

[2] *Archives royales de Simancas*, document. apud Navarrete, t. III.

Guinée et à Malaguette, conformément à la réclamation faite par l'ambassadeur portugais [1].

Si les Français eussent été les premiers à découvrir la Guinée, et s'ils y eussent fondé des établissements antérieurement aux Portugais, l'amiral aurait-il fait une pareille défense ? Certainement non.

Ce seul document suffit pour prouver que nos droits au commerce exclusif et à la possession de l'Afrique occidentale ont été pleinement reconnus par le gouvernement français ; mais ce qui est encore plus positif, c'est que François Ier, par des lettres patentes du 27 août 1536, ordonna que les prises faites sur quelques navires portugais qui revenaient de ces contrées, par des pirates français, fussent restituées, et que ces pirates fussent punis pour avoir porté atteinte à la paix [2].

Après des témoignages aussi authentiques, et les raisons que nous avons exposées dans les paragraphes précédents, nous croyons avoir évidemment démontré la priorité de nos découvertes, prise de possession, colonisation, et fondation d'établissements dans l'Afrique occidentale au delà du cap Bojador, et la reconnaissance par la France de cette prise de possession et de ces droits pendant plus de deux siècles, droits qu'elle aurait indubitablement contestés, si les Normands ou quelques autres habitants de ses provinces se fussent établis avant nous sur les côtes dont nous parlons [3].

[1] *Archives royales da Torre do Tombo*, corpo chronolog. part. I, mac. 57, docum. 94.

[2] *Archives royales da Torre do Tombo*, corpo chronolog. part. I, mac. 57, docum. 94.

[3] Le lecteur devra rapprocher ce paragraphe du paragraphe XVIII.

On démontre que de même que la prétendue priorité de la découverte de l'Afrique occidentale par les Normands n'a été soutenue que par quelques écrivains français du XVIIe siècle; de même les documents officiels publiés et mentionnés dernièrement dans l'ouvrage intitulé *Notice statistique*, ne datent que du milieu du même siècle.

Dans l'ouvrage d'ailleurs très-important publié à Paris en 1839, et intitulé *Notices statistiques sur les colonies françaises*, nous voyons que l'estimable auteur, quoiqu'il eût à sa disposition, comme nous devons le penser, toutes les archives du département des colonies, aussi bien que celles de toutes les villes maritimes de France, ne nous cite aucun document concernant les compagnies commerciales de l'Afrique, qui soit antérieur à l'année 1664. De même, le plus ancien traité fait avec les différents rois de l'Afrique, et qui se trouve cité dans son ouvrage, date à peine de la fin du siècle passé (1785), tandis que ceux que les Portugais contractèrent avec ces mêmes princes remontent au XVe siècle, comme on peut le voir dans *Cadamosto* (1455) et dans les Décades de *Barros*, ainsi que dans plusieurs autres ouvrages.

Nous passerons donc à montrer qu'effectivement les contrats passés par les Portugais pour le commerce de l'Afrique occidentale datent du XVe siècle, et sont conséquemment antérieurs à ceux que les autres nations de l'Europe ont pu faire pour le même but.

Dans cette espèce de démonstration historique, nous suivrons l'ordre naturel et chronologique des témoignages contemporains.

444

Le document le plus ancien que nous avons pu trouver sur l'établissement de compagnies portugaises pour le commerce de la côte d'Afrique, est postérieur de onze ans seulement au fameux passage du cap *Bojador* par *Gil Eannes*. En 1444 on forma à *Lagos* une compagnie pour la continuation des découvertes et pour le commerce de l'Afrique, sous la direction de l'infant D. *Henri*, et aux conditions par lui proposées. *Azurara* signale ce fait pour ce qui concerne la pêche, dans le chapitre xcv de la *Chronique de la conquête de Guinée*, en disant que les habitants des côtes de l'*Algarve* allaient pêcher dans les mers de *Guinée*, et que, pour cet effet, ils demandèrent et obtinrent l'approbation de l'Infant et convinrent de lui payer un certain droit. « Et ils allèrent, dit le chroniqueur, jusqu'à l'endroit qu'on nomme *Cabo dos Ruivos*, où ils commencèrent la pêche, qui fut très-abondante, et les Portugais mettaient les poissons à sécher en présence des Maures, étonnés de tant de hardiesse. »

Comme les relations de *Cadamosto* renferment d'autres particularités plus détaillées au sujet des établissements et factoreries portugaises sur la côte de l'Afrique occidentale beaucoup plus au delà de l'*Angra dos Ruivos*, dont nous venons de faire mention, et des renseignements curieux sur la création des compagnies portugaises pour trafiquer dans ces parages, nous jugeons à propos de les transcrire ici. Dans le chapitre x de la relation de ses voyages, ce célèbre voyageur rapporte que l'infant D. Henri avait fait pour le commerce d'*Arguim* un contrat qui devait durer dix ans. Voici ce passage :

« Personne autre que les membres de la compagni-

» ne peut entrer dans le port d'Arguim pour faire le
» commerce avec les Arabes. La compagnie a dans cette
» île une factorerie et des facteurs qui achètent et ven-
» dent aux Maures qui viennent à la marine ou rivage,
» et leur fournissent diverses marchandises, telles que
» des étoffes, de l'argent, des *alquizeis*, espèce de tuni-
» ques, et surtout du blé, qu'ils recherchent toujours. Ces
» facteurs reçoivent en échange des Nègres que les
» Arabes amènent du pays des Nègres, et de l'or de *Ti-*
» *ber*. Ledit seigneur Infant fit élever une forteresse dans
» ladite île, afin de conserver *pour toujours* ce commerce;
» c'est pourquoi nous voyons tous les ans des caravelles
» qui viennent *d'Arguim* [1] et qui y vont; car avant l'éta-
» blissement de la compagnie, ces bâtiments n'allaient
» qu'au golfe d'Arguim, bien armés et au nombre de
» quatre ou même plus, tombaient sur les habitants et
» s'en emparaient pour en faire des esclaves. Ces prises
» se faisaient entre le cap *Blanc* et le Sénégal, et cet
» état de choses dura l'espace de quatorze ans. »

Avant même le voyage de *Cadamosto*, les Portugais avaient déjà conclu des traités de paix et d'alliance avec les souverains du *Sénégal*. Ce voyageur contemporain nous raconte ce fait en disant :

« Cinq ans avant que je fisse ce voyage, dit-il, le *Sénégal avait été découvert par trois caravelles du seigneur Infant* qui entrèrent dans cette rivière, établirent des relations d'amitié avec les Nègres, de telle sorte que les

[1] Les Portugais possédèrent *Arguim* jusqu'en 1638, qu'il fut pris par les Hollandais.

Portugais commencèrent dès lors à y faire le commerce, et à y aller régulièrement tous les ans jusqu'au temps où j'y arrivai [1].

Les passages d'*Azurara* et de *Cadamosto* que nous venons de transcrire prouvent évidemment que les Portugais avaient commencé à former des compagnies commerciales pour la côte occidentale de l'Afrique dès l'année 1444; que dans les années suivantes ces compagnies prirent un développement immense, puisque celle de *Lagos* avait dû se restreindre aux pêcheries et celle d'*Arguim* à l'exploration et au commerce de l'intérieur de l'Afrique, qui se faisait par des caravanes qui se rendaient au port d'*Arguim*. Enfin, un autre passage d'*Azurara* prouve qu'à partir de l'année 1448 ces compagnies faisaient exclusivement le commerce sur tous les points de la côte d'Afrique alors découverts jusqu'au delà du *cap Vert*. « A » commencer de cette époque, dit le chroniqueur, les » affaires d'Afrique donnèrent moins de peine que par le » passé, parce qu'elles s'arrangèrent par des traités, des » contrats et des conventions, et non plus par la force » des armes [2]. »

Le même fait est confirmé par *Barros*, qui dit (Décad. I, chap. xv) que l'an 1448, l'Infant envoya *Diogo Gil* à Meça, à l'effet d'y fonder un établissement de commerce, et Antão *Gonçalves* à la *rivière d'Or*, dans un semblable but. Cet historien, qui avait à sa disposition des

[1] Voyez cap. xv, p. 27, Relat. de *Cadamosto*, *Coll. de noticias para la hist.* etc., t. II, traduction de *Cadamosto*, publiée par l'Académie R. de Lisbonne.

[2] Azurara, Chron. de la conq. de Guinée, p. 156

documents authentiques sur lesquels il travaillait, rapporte encore que dans la même année 1448, le roi don Alphonse V donna à ferme le commerce de *Guinée* à Fernão *Gomes* pour cinq ans, avec l'obligation de découvrir dans le cours de ce temps cinq cents lieues de côte (Déc. I, liv. II). Aux cortès de *Coimbre* de 1473, on demanda que le contrat de Guinée fût donné au plus offrant et dernier enchérisseur [1]. Dans la relation d'un voyage fait à l'île de *Saint-Thomé* par un pilote portugais, relation publiée par *Ramusio*, on lit ce qui suit : « Toute » cette côte (celle de Guinée) jusqu'au royaume de *Ma-* » *nicongo* est partagée en deux parties [2] qui, tous les » quatre ou cinq ans, sont données à ferme au plus of- » frant pour commercer librement dans ces terres et ces » ports. Ceux auxquels on adjuge cette ferme sont appelés » *contratadores* (*traitants* ou *fermiers*); et excepté eux et » leurs délégués, personne autre ne peut approcher de ces » côtes, ni y débarquer, ni par conséquent y vendre ou » acheter. »

Ce même pilote, versé d'ailleurs dans les études classiques, confirme par le passage suivant du chap. VIII ce que disent *Azurara* et *Cadamosto* : « Anciennement, » dit-il, il doit y avoir de cela quatre-vingt-dix ans, lors- » que cette côte fut découverte, les marchands allaient » dans leurs navires jusqu'à l'intérieur de l'*Éthiopie* [3] en

[1] Voyez nos Mémoires pour l'*Histoire des Cortès*, t. II, part. II, p. 39.

[2] L'auteur écrivait en 1553.

[3] L'auteur, suivant la géographie systématique des anciens, considère la région de l'Afrique occidentale dont il parle, comme faisant partie de l'Éthiopie.

» remontant de très-grands fleuves, où ils rencontraient » beaucoup de nations et de peuples avec lesquels ils fai- » saient le commerce ; mais de nos jours les rois de Por- » tugal ont défendu à tout autre qu'aux fermiers ou à » leurs délégués d'y faire des échanges, etc. »

En 1517, le roi don *Manoel* fit une de ces concessions commerciales à Christovão de *Haro*, comme on le voit par une lettre que ledit Christovão, qui résidait à *Anvers*, écrivit au roi en son nom et en celui des autres négociants intéressés à l'entreprise. Il résulte de cette lettre qu'ils étaient autorisés à commercer en *Guinée*, où ils avaient, en vertu de leur contrat, envoyé quelques navires, dont sept, estimés à une valeur de seize mille ducats, furent coulés à fond par les Portugais [1].

Les choses étaient encore dans le même état sous la domination espagnole [2], puisqu'aux cortès de *Thomar* de 1581 on demanda l'abolition de la ferme, et la liberté du commerce avec l'Afrique moyennant un droit [3].

Cadamosto avait dit avant *Resende* ce que nous allons transcrire : « Il est bon de savoir que le premier inventeur » de ces navigations de notre temps, et de cette partie de » la mer océane vers le midi des terres des Nègres de la » basse Éthiopie, *fut le très-illustre infant don Henri* [4]. »

Ayant ainsi prouvé que les établissements portugais sont de deux siècles antérieurs à ceux que fonda Louis XIV,

[1] Voyez Navarrete, *Collec. de los viag*, t. IV, p. lxxiv, et *Docum. des Archives roy. de la Torre do Tombo*. Corp. chron., p. I, mac. 21, doc. 52.

[2] De 1580 à 1640.

[3] Voyez nos Mémoires pour l'*Histoire des Cortès*, t. II.

[4] Voyez *Cadamosto*, préface.

il s'ensuit que nos titres de priorité sur ce point sont aussi incontestables.

Pour illustrer davantage ce point, nous rapporterons une particularité intéressante, savoir, que d'après les conditions du contrat fait avec *Fernão Gomes*, surnommé *O da Mina*, ce fermier était autorisé à faire poser un certain nombre de grandes croix de bois avec des inscriptions et aux armes de Portugal pour constater l'époque de la découverte,, et légitimer la possession de chaque point de la côte. Ces croix subsistèrent jusqu'à la fondation de la forteresse da Mina. A cette époque le roi don Jean II les fit remplacer par des colonnes surmontées de croix de pierre sur lesquelles on grava de nouvelles inscriptions [1].

Garcia de Resende en racontant le retour du *Bemoij*, en 1488, avec une escadre de vingt caravelles sous le commandement de *Pero Vaz da Cunha*, dit que « ce » chef devait, d'après ses instructions, faire construire » une forteresse à l'entrée de la rivière *Çanaga*, etc. »

Et il ajoute dans un autre endroit : « Laquelle forte- » resse le roi prit beaucoup de plaisir à faire bâtir, parce » qu'il était persuadé que ledit fleuve, en pénétrant dans » l'intérieur des terres, devait traverser la ville de *Tom-* » *bucatum* et *Mombarce*, qui sont, à ce que l'on dit, les » plus riches entrepôts et marchés d'or qu'il y ait dans le » monde, marchés où l'on accourt de toute la Barbarie, » du Levant et du Couchant, et même de *Jérusalem*, » pour s'en pourvoir. »

« Ce fleuve, ajoute-t-il, fut découvert du temps et par

[1] Voyez Barros, *Décad.* I, livre III, p. 152, et chap. III, p. 171.

» les ordres de l'infant don *Henri*, premier moteur et » auteur de cette entreprise et de la conquête de la » Guinée. »

Ainsi nous voyons d'abord la découverte, puis la prise de possession, l'établissement des factoreries, et enfin la conclusion des traités de commerce [1].

Ayant ainsi démontré nos droits, nous passerons à signaler d'autres faits sur lesquels nous établissons la preuve de notre priorité, savoir : Les traités faits avec les souverains du pays, et les ambassades qui leur furent envoyées dans le XVe et le XVIe siècle.

Cadamosto (second voyage, chap. III) rapporte comment il offrit au roi *Batimansa* les présents que les Portugais apportaient de la part du roi de Portugal, afin de traiter avec lui et d'établir des rapports de bonne amitié et de commerce. Les Portugais qui faisaient partie de cette expédition restèrent dans le pays pendant onze jours.

Barros parlant de la découverte du *Sénégal* par les Portugais, et du premier établissement qu'ils y fondèrent, dit : « Nous l'appelons généralement *Çanaga*, du nom d'un » des souverains du pays *avec lequel les nôtres firent du* » *commerce lors de la découverte* [2]. » Le même historien ajoute qu'en 1490 le roi de Portugal avait fait bâtir une forteresse sur ce fleuve, parce qu'il est, dit-il, comme une porte par laquelle, avec l'aide des *Jalofos* et du prince don Jean *Bemoij*, il espérait que Dieu amènerait la conversion de ces peuples, comme il avait déjà amené celle du royaume de *Congo*. Il espérait d'ailleurs pénétrer

[1] Comparez ce paragraphe avec le paragraphe VII de cet ouvrage.
[2] Voyez Barros, *Decad.* I, liv. III, chap. VIII.

par cette voie dans l'intérieur du pays et arriver jusqu'au royaume du *Prêtre Jean*, prince sur lequel il fondait de grandes espérances pour les affaires de l'Inde. « Enfin, » le dernier motif était qu'une grande partie de la *Guinée* » se trouvait épuisée d'or, tant aux environs du fort d'*Ar-* » *guim* qu'à *Cantor* (Gambie), à *Sierra Leone*, et à la » forteresse da *Mina*. Il espérait obtenir au moyen de » cette forteresse sur le fleuve *Çanaga*, l'or qu'on portait » aux foires dont nous avons parlé (celles de *Tombuctu* » et de *Genna* ou *Geni*) [1]. Par toutes ces raisons, etc., » le roi fit équiper une flotte de dix caravelles et en donna » le commandement à *Pero Vaz da Cunha*. »

Barros [2] rapporte dans un autre endroit qu'après l'année 1491 les découvertes se poursuivirent dans l'intérieur, et que les princes du pays envoyèrent au roi de Portugal des présents et des ambassadeurs, et qu'il s'ensuivit de telles relations avec ces pays (le *Sénégal* et la *Gambie*), que les Portugais se trouvèrent liés avec les princes les plus puissants qui y commandaient; ils intervenaient dans leurs différends et leurs querelles comme des amis et des alliés pour lesquels on avait la plus grande déférence.

« A cette époque, dit le même historien, le roi de Por- » tugal envoya au roi de *Tucurol* Pedro d'*Evora* et » Gonçalo *Annes*, et il députa également vers le roi de » Tungubutu et plusieurs fois vers Mandi-Mansa. Les en- » voyés remontèrent le fleuve *Cantor*. Mandi-Mansa était

[1] Voyez sur ces noms Walckenaer, *Recherches sur l'Afrique*.
[2] Décad. I, liv. III, chap. XII.

» un des plus puissants souverains du pays de Mandingue;
» et pour traiter avec lui on fit partir huit Portugais, dont
» les plus marquants étaient Rodrigo *Rebello*, Pedro
» *Reinel* et João *Collaço*, lesquels lui donnèrent comme
» présents des chevaux, etc. Les Portugais avaient déjà
» eu des relations avec ce prince, et il s'établit entre lui
» et les nôtres une telle amitié, que, l'an 1534 même,
» ayant eu occasion d'envoyer un exprès au roi de ce
» pays, en raison de mes fonctions de facteur des côtes de
» *Guinée* et des Indes, je lui dépêchai un certain Pero
» Fernandes pour traiter au nom du roi relativement au
» commerce de Cantor. Le prince se montra on ne peut
» plus content de recevoir un exprès du roi de Portugal,
» d'autant plus que son aïeul, qui se nommait comme lui,
» avait également reçu un message d'un autre roi de Por-
» tugal, nommé aussi Don Jean[1]. »

Ces passages d'un historien contemporain prouvent d'une manière évidente nos relations avec les princes du pays, c'est-à-dire avec les plus puissants souverains de la *Guinée*, relations qui embrassaient le *Casamansa* et son territoire, comme nous allons le prouver dans le paragraphe suivant.

§ IX.

Le fleuve et le territoire de Casamansa furent également découverts par les Portugais, qui en prirent possession il y a près de quatre siècles, et ce territoire se trouve compris dans la ligne des possessions portugaises.

Nous avons prouvé dans le paragraphe précédent que

[1] Décad. I, liv. III, chap. VIII.

la découverte et la possession des points les plus importants de la côte d'Afrique par les Portugais s'étendaient dans les dernières années du XVe siècle au delà de la côte da Mina, au delà même du golfe de *Guinée*. Nous avons également prouvé que les compagnies portugaises entretenaient des relations commerciales avec tous les points découverts, et qu'en outre elles avaient le droit d'explorer tous les pays compris dans la circonscription qui leur était affermée. Maintenant nous allons prouver 1° que le fleuve et le territoire de *Casamansa* ont été également découverts par les Portugais; 2° que ceux-ci en prirent possession parce que le fleuve et le pays qui en dépend se trouvaient compris dans la ligne concédée aux deux derniers fermiers, et entraient dans le privilége obtenu par *Fernão Gomes*.

Quant à la découverte, *Azurara* raconte, dans le chapitre LXVI, le second voyage d'*Alvaro Fernandes* à la *Gambie*, et ensuite il rapporte que *Gil Eannes*, allant en exploration, avait découvert à soixante lieues au delà du *cap Vert* un grand fleuve dans lequel il était entré avec ses caravelles. *Barros* dit expressément ce qui suit : « La » *Gambie*, qui dépend du *Cantor*, ne change pas aussi » souvent de nom, parce que, dans toute sa longueur » jusqu'au lieu *où l'on fait le commerce de l'or, et où* » *arrivent nos bâtiments*, avec ses détours, elle n'a que » cent quatre-vingts lieues, et en ligne droite quatre-» vingts. » Il continue la description de la *Gambie* et donne les détails suivants : « Dans une rivière sinueuse » le courant n'est point rapide; aussi nos vaisseaux en la » remontant n'éprouvent-ils point la difficulté qu'ils

» éprouveraient s'il en était autrement. Presque à moitié
» chemin avant d'arriver à l'endroit où se font les échan-
» ges, cette rivière forme un îlot que les nôtres appellent
» l'*îlot des Éléphants* à cause du grand nombre de ces
» animaux qu'on y voyait. »

Le *Casamansa*, suivant quelques géographes, est un bras de la *Gambie*, et il est situé à quarante lieues de l'embouchure de cette rivière, près de l'îlot des Éléphants, communiquant d'une part avec cette rivière, et de l'autre avec celle de Saint-Dominique ou de *Cacheu*. Il s'ensuit que la rivière et le territoire de *Casamansa* se trouvent compris dans les découvertes dont *Azurara* fait mention; toutefois nous donnerons une preuve plus concluante de sa découverte, en montrant qu'elle fut faite du temps de l'Infant. Cette preuve est tirée de la relation suivante de *Cadamosto*, chap. VI, *de la découverte de quelques fleuves et de celui nommé* Casamansa.

« A cause de la maladie de nos matelots (dit ce voya-
» geur), nous partîmes, comme nous l'avons déjà dit, du
» port de *Mansa*, c'est-à-dire du pays du prince *Bati-*
» *mansa*, et en peu de temps nous sortîmes de la rivière,
» et persuadés, tous tant que nous étions, que, ayant en-
» core des vivres, ce serait une chose louable, puisque nous
» venions de si loin, d'aller un peu plus avant le long de
» ces côtes, car nous avions trois navires assez bien équi-
» pés; étant donc tous d'accord, un jour, à l'heure de
» tierce, nous mîmes à la voile avec un vent favorable,
» et parce que nous étions très-avant dans la *Gambie*,
» et que les terres du côté du sud-sud-ouest avançaient
» beaucoup dans la mer, y formant comme un cap, nous

» cinglâmes vers l'ouest pour nous écarter des côtes. » Toute cette terre semblait basse et couverte d'un grand » nombre d'arbres verts et très-beaux, et ayant gouverné » au large autant que cela nous parut nécessaire, nous » reconnûmes que c'était une pointe de terre et non un » cap qui méritât d'être indiqué sur les cartes. En effet, » après avoir passé ladite pointe, on voit le prolongement » des côtes. »

Il poursuit la relation du voyage et ajoute : « Et les » caravelles allant à la file les unes des autres, nous navi- » guâmes ainsi, longeant la côte, toujours à la vue de » terre pendant deux jours, et le troisième nous aperçûmes » un fleuve assez grand dont l'embouchure paraissait » avoir plus d'un demi-mille de largeur; et continuant à » naviguer, vers le soir nous découvrîmes un petit golfe » qui avait l'apparence de l'embouchure d'un fleuve, et » parce qu'il se faisait tard, nous jetâmes l'ancre, et le » lendemain matin, faisant voile et gouvernant au large, » nous aperçûmes l'embouchure d'un autre fleuve, nous » y abordâmes et jetâmes l'ancre; et nous étant con- » sultés, nous résolûmes d'armer deux de nos barques et » de les envoyer avec nos interprètes pour avoir des nou- » velles de ce pays, savoir comment on appelait le fleuve » et quel était le souverain de la contrée. Les barques » partirent, et à leur retour nous apprîmes que ce fleuve » s'appelait *Casamansa*, etc. » Le même voyageur rapporte ailleurs comment les Portugais imposèrent des noms à ce territoire, à ces caps et à ces rivières. Il dit : « Nous » appelâmes cette rivière *Rio de Santa Anna*. » A une autre *rivière* plus grande ils donnèrent le nom de *Rio de*

Sam Domingos, et ensuite au cap celui de *Cabo Roxo* [1].

D'après cette intéressante relation d'un auteur contemporain, relation que nous avons abrégée, il ne peut y avoir le moindre doute sur la priorité de la découverte et exploration du *Casamansa* par les Portugais. Or donc, même entre les nations modernes, et de nos jours, la découverte d'une nouvelle terre en entraîne le droit de possession. C'est pour cela que les marins de toutes les nations donnent à ces nouvelles terres le nom de ceux qui les ont découvertes, et y arborent le pavillon de la nation à laquelle ils appartiennent, comme un témoignage de prise de possession. Voyons donc si les Portugais n'ont point un droit plus fondé à la possession du *Casamansa* que celui que confère d'ordinaire une simple découverte. Dans le paragraphe VII nous avons montré les titres légitimes de leur possession, lesquels embrassaient toute la côte occidentale de l'*Afrique* depuis le cap *Bojador* jusqu'au delà du cap de *Bonne-Espérance* : nous dirons à présent que ces titres sont également applicables au *Casamansa*. Nous dirons que la décision du roi *Alphonse V* concernant le contrat et privilége accordé à *Fernão Gomes* prouve que le *Casamansa* avait été compris dans les territoires découverts et possédés par la couronne de Portugal; qu'enfin même les établissements et factoreries de *Zanguichor*, qu'ils possèdent à quinze lieues au dessus de l'embouchure de la *Casamansa*, et *Farim*, et *Geba*, établissements que personne jusqu'ici ne leur a disputés, font voir, selon nous, que le droit des Portugais a été sanc-

[1] Voyez ces noms sur les cartes de notre Atlas à partir de celle de *Benincasa*, de 1471.

tionné par tous les titres légitimes, tels que la découverte, la possession non contestée pendant plusieurs siècles, et la durée de leurs établissements commerciaux. Dans l'année 1556, *Geronimo Girava*, dans sa cosmographie, imprimée à *Milan* (page 157), s'exprime de la manière suivante : « Le roi de Portugal est maître non seulement des mers » des Indes orientales, mais encore il possède en Éthio- » pie, tant au couchant qu'au levant, plusieurs royaumes » avec lesquels il entretient des relations de commerce ; » tels sont au couchant les royaumes de *Senega*, *Gambra*, » *Guinea*, etc. » *Casamansa* et ses dépendances se trouvent compris dans ces royaumes.

André Alvares d'Almada (1594), qui visita à plusieurs reprises ces parages, et qui eut des rapports avec les habitants, fait voir, dans son Traité des fleuves de Guinée, combien étaient intimes les relations que nous avions avec le roi de *Casamansa*. Lorsqu'il parle de la ville portugaise que Manoel Lopes *Cardoso* avait fondée dans le royaume des *Buramos*, il dit « qu'en raison des » dommages qu'il avait reçus de la part des Nègres de ce » royaume, il s'était entendu avec le roi de *Casamansa*, » qui était notre ami, et se rendit avec tous ceux qui ha- » bitaient la nouvelle ville dans un port appartenant à ce » roi, lequel port était situé à l'endroit où le fleuve de » *Farim*, en pénétrant dans l'intérieur du pays, forme un » bras qui traverse les premières possessions de ce roi, » contrée nommée *Sarar*, où ils firent un hameau qu'ils » appelèrent *Saint-Philippe*, en honneur de Sa Majesté. » De ce hameau à *Brucama*, qui est la capitale du roi » *Masa-Tomba*, il y a un jour de voyage. »

Cet auteur, qui, comme on voit, était parfaitement instruit du commerce et des autres détails relatifs à cette partie de *l'Afrique*, ne nous apprend en aucune manière que les Français eussent des relations avec *Casamansa*, quoiqu'il parle du commerce clandestin qu'ils faisaient sur d'autres points de la côte d'*Afrique*.

Nos relations avec le souverain de *Casamansa* étaient d'ailleurs si intimes, que nous l'aidions de nos soldats et de nos navires dans les guerres qu'il avait avec ses voisins [1].

En 1701, les Français ne songeaient point encore à fonder des établissements à *Casamansa;* car *De Brüe*, dans la relation de son voyage, déclare *que les Portugais se trouvaient en possession de ce territoire et y commerçaient exclusivement* [2].

En 1767, l'abbé *Demanet*, traitant de *Casamansa*, disait ce qui suit : « On sait positivement que les Portugais » ont eu autrefois des établissements considérables sur » *cette rivière*, qu'ils ont fait un grand commerce dans le » royaume du Cap qui est sur la rivière de *Casamansa*, à » cent cinquante lieues de son embouchure, et qu'ils se » rendaient dans le royaume par la même rivière, qui est » donc navigable [3]. » Le témoignage de ce voyageur est au-dessus de tout soupçon de partialité, car il admet la priorité des prétendues découvertes des Dieppois, ayant copié ces allégations des relations postérieures à l'ouvrage

[1] Voyez *Tratado dos Rios de Guiné*, p. 4 et 49. Ouvrage composé vers la fin du XVIe siècle.

[2] Voyez Walckenaer, *Histoire générale des voyages*, t. III, p. 130 et suivantes.

[3] Voyez Demanet, *Nouvelle Histoire de l'Afrique française*, t I, p. 190. Paris, 1767.

de *Villaut*. Encore même en 1802, au commencement du siècle, nous voyons dans la relation du *Voyage à la côte de Guinée*, par *Labarthe*, que l'auteur en traitant du *Casamansa*, ne donne à entendre en aucune manière que ses compatriotes songeassent à y former aucun établissement commercial, bien qu'il ait également adopté la relation fabuleuse de *Villaut* et celle des écrivains qui le suivirent [1]. Les droits de notre priorité pour ce qui est de la découverte seront prouvés d'une manière encore plus évidente dans le paragraphe suivant.

§ X.

Les cartes historiques et géographiques du XIVe et du XVe siècle, antérieures au passage du cap *Bojador* par *Gil Eannes*, constatent l'indubitable priorité de nos découvertes, et prouvent qu'avant ces découvertes la côte occidentale de l'Afrique qui s'étend au-delà dudit cap était absolument inconnue aux cosmographes.

Si la priorité des voyages et des découvertes en *Afrique*, que quelques auteurs espagnols, italiens et normands ont faussement attribuée à leurs concitoyens, eût joui d'une vogue quelconque aux époques déterminées par certains auteurs modernes, les cosmographes de ces différentes nations n'eussent point manqué de consigner dans leurs cartes les résultats des progrès géographiques qui en devaient être la conséquence ; mais, bien loin de cela, toutes les cartes historiques et toutes les cartes marines antérieures aux découvertes des Portugais sur la côte d'*Afrique* finissent au parallèle des *Canaries*, et la côte qui

[1] Voyez le Voyage à la côte d'Afrique, par *Labarthe*, p. 63.

se prolonge au delà du cap *Bojador* n'est ni tracée ni nommée, preuve plus qu'évidente de l'ignorance où se trouvaient les premières nations de l'Europe au sujet du tracé et du gisement de cette côte et des pays situés sur le littoral. Pour démontrer la vérité de ce fait, nous allons passer à l'examen des documents contemporains qui l'attestent d'une manière irréfragable.

1321. Nous citerons en premier lieu la mappemonde d'un des Vénitiens les plus instruits en cette matière, le célèbre *Marin Sanuto*. Dans ce monument géographique, offert par l'auteur, en 1321, au pape Jean XXII, conjointement avec son livre intitulé *Liber secretorum fidelium crucis*, accompagné de trois autres cartes [1], on ne trouve sur la côte occidentale d'Afrique pas même un nom, et la configuration de cette côte est entièrement dessinée d'après les erreurs de la géographie systématique des anciens et des Arabes. Presque dans le même parallèle de la *Regio VII montium*; un peu plus vers le sud, on lit ces mots: *Regio inhabitabilis propter calorem*; preuve évidente qu'en 1321 on était encore dans l'opinion que cette partie de l'Afrique où se trouve placée la côte de *Guinée*, découverte dans la suite par les Portugais, était inhabitable. La *Terra Nigrorum* de *Sanuto* était l'Abyssinie. Il en est autrement des côtes de la *Palestine* et de celles que baigne la Méditerranée, lesquelles se trouvent remplies de noms.

1350. Dans la carte d'un portulan qui existe à la

[1] Ces monuments géographiques se trouvent gravés dans le tome II de Bongars, *Gesta Dei per Francos*.

bibliothèque des *Médicis* à Florence, la côte d'Afrique se termine également au cap Bojador.

1367. Dans la carte des frères *Pizzigani*, datée de 1367, qui se conserve dans la bibliothèque de *Parme*, nous voyons, de la même manière, la côte d'Afrique se terminer au cap *Bojador*[1]. On y trouve aussi, en outre, la note suivante :

« *Caput finis Africæ et terræ*
« . . . . *Occidentalis*[2]. »

On y remarque, en outre, une de ces statues dont *Edrisi* et d'autres géographes arabes font mention, ayant à la main un petit drapeau, symbole de la tradition de ces géographes qui avertissaient les navigateurs qu'au delà des îles CANARIES (*Khalidat*) il était impossible de naviguer[3].

Bakoui dit : « Les îles de *Khalidât*, situées à l'extré-
» mité du *Mogreb* (de l'Afrique), dans chacune d'elles il
» y a une figure qui est comme un fanal pour les navires,
» et les avertit qu'au delà *desdites îles* il n'y a point de
» route à suivre[4]. »

[1] *Pezzana*, dans sa Dissertation sur l'ancienneté de la mappemonde des frères *Pizzigani*, page 40, avait déjà observé que dans cette carte la côte occidentale d'Afrique finissait au cap *Bojador*.

[2] Voyez *Pezzana*, loc. citat. Nous donnons cette carte dans la planche première de notre Atlas.

[3] Cette importante circonstance, qui vient à l'appui de notre démonstration, se trouve d'ailleurs en parfaite harmonie avec les écrits des géographes arabes, et prouve qu'en 1367 les cosmographes italiens n'avaient aucune connaissance ni des mers ni de la côte qui s'étendaient au delà du cap *Bojador*, et qu'ils regardaient les *Canaries* comme la limite des navigations dans cette partie de l'Océan Atlantique.

[4] Voyez *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, t. II, p. 397.

Les deux géographes arabes que nous venons de citer ont répété ce qu'avaient dit avant eux à cet égard *Ebn-Saïd*, et suivant d'autres, *Masoudi*.

Ebn-Saïd parle de statues ou colonnes élevées par Alexandre sur les îles *Khalidât* avec cette inscription : ON NE PASSE PAS PLUS LOIN.

Masoudi, parlant de l'Océan Atlantique, donne l'indication suivante, que nous transcrivons d'après la traduction anglaise de *M. Sprenger* (tome I, page 282) : On the » limits where these two seas, the Mediterranean and the » Ocean, join, pillars of copper and stone have been erected » by king Hirakl the giant. *Upon these pillars are in-* » *scriptions and figures which show with their hands that* » *one cannot go further, and that it is impracticable to* » *navigate* beyond the *Mediterranean into that sea* (l'O- » céan), *for no vessel sails* on it : there is no cultivation » *nor a human being, and the sea has no limits neither* » *in its depth nor extent, for its end is unknown*. This is » the sea of darkness, also called the Green Sea. Some » say that these pillars are not on this strait, *but in some* » *islands of the Ocean and their coast.* » Cet auteur arabe écrivait vers la fin du Xe siècle.

1375. Dans la fameuse carte catalane de 1375, nous voyons de même les côtes d'Afrique au delà du cap *Bojador* sans aucun nom ; on n'y voit pas même le tracé de la côte ; à peine observe-t-on une simple ligne, qu'on ne pourrait prendre que pour un tracé arbitraire et fait par conjecture. Ce monument géographique n'offre, par conséquent, aucune trace qui puisse faire supposer que ladite côte eût été connue des cosmographes catalans plus

qu'elle ne l'avait été de ceux d'Italie. Il y a, au contraire, dans cette carte près du cap *Bojador* la note suivante : « *Caput finis terræ occidental. de Africâ*, ici commence l'Afrique, etc.[1] »

1364 à 1380. La curieuse mappemonde qui se trouve dans le précieux manuscrit des *Chroniques* de Saint-Denis (Bibliothèque de Sainte-Geneviève), et qui est revêtue du propre seing de *Charles le Sage*, roi de France, comme le lecteur pourra le voir dans le *fac-simile* de ce monument, prouve qu'à cette époque on n'était point plus avancé en France dans la connaissance du prolongement de la côte d'Afrique au delà du cap *Bojador*, puisqu'on n'y trouve aucun nom. Cette mappemonde a été dessinée de 1364 à 1380, sous le règne du monarque précité.

Que cette mappemonde représente l'état des connaissances géographiques à l'époque de Charles V, c'est ce qui nous paraît incontestable. En effet, ne serait-il pas absurde de supposer que Charles V, qui apposa au bas de cette mappemonde sa signature, qui fit à l'histoire de Philippe de Valois des corrections ou additions fort importantes, qui annota cet important manuscrit des *Grandes Chroniques* de Saint-Denis, qui fit traduire par Nicolas Orême les livres d'*Aristote*, du Ciel, du Monde, ne serait-il pas absurde de supposer qu'il eût fait dessiner sur son manuscrit une mappemonde représentant les connaissances géographiques des âges reculés, et non pas celles de son temps ?

[1] Voyez le *fac-simile* de cette carte, planche première de notre Atlas. On doit voir le journal anglais l'*Athenæum*, des 18 avril, 16 mai, 6 et 20 juin 1840, sur les discussions qui eurent lieu au sujet de la date de cet Atlas.

L'examen des éléments qui servirent à la composition de ce monument ne laisse pas, selon nous, le moindre doute que cette mappemonde nous présente l'état des connaissances géographiques en France sous le règne de Charles V.

Les limites de ce paragraphe ne nous permettent point de faire une analyse des éléments qui servirent à la composition de ce monument géographique; nous nous bornerons à citer un seul exemple qui nous semble servir à prouver que cette mappemonde représente en effet ce qu'on connaissait de la géographie au XIVe siècle, sous Charles V; nous signalerons donc à l'attention du lecteur la particularité suivante. On y voit le *paradis* à l'extrémité orientale du monde. Le cosmographe a dessiné le paradis d'après la description, alors récente, du fameux Jean *de Mandeville* ; car ce voyageur dit ce qui suit : « A l'extrémité du monde connu, et dans l'endroit le plus » élevé de la terre entière, *et entourée d'une forte mu-* » *raille, est cette enceinte continue couverte de feuillage.* » La mappemonde est entièrement d'accord avec cette description. L'auteur peint donc le paradis d'après les relations de *Mandeville*, qui sont antérieures à 1356, époque à laquelle il était déjà de retour dans son pays ; particularité que, du reste, on ne rencontre pas dans le planisphère circulaire qu'on remarque dans le manuscrit de l'Apocalypse, de la bibliothèque de Turin, de 787, ni dans celui de *Sanuto* de 1321, ni dans le planisphère dessiné dans le manuscrit du XIVe siècle, à la suite du livre de Guillaume de *Tripoli : De statu Sarracenorum* (Manuscrit de la Bibliothèque du Roi n° 5,510 latin), ni

dans le planisphère de la bibliothèque de Vienne[1]. Au surplus, Charles V possédait un exemplaire du livre de *Mandeville* dont il est fait mention dans l'inventaire de *Mallet*, article 131 de la chambre du bas.

Si donc les prétendues expéditions des *Dieppois* en *Guinée* avaient eu lieu, sous le règne de ce monarque, entre 1364 et 1380, et si ces mêmes Dieppois avaient formé des établissements dans le pays, comme l'ont prétendu *Villaut* et les auteurs qui ont copié la relation de son voyage, cet immense progrès géographique aurait été de toute nécessité consigné dans ce monument contemporain ; mais, bien loin qu'il en soit ainsi, les seuls noms qu'on y trouve pour l'Afrique de l'orient jusqu'à l'occident sont ceux d'*Égypte*, Babylone, *Thébaïde*, Alexandrie, Éthiopie, *Nilus*, etc., et pas le moindre indice qu'on eût connaissance de la côte occidentale de l'Afrique même au delà du cap *Não*[2].

1384 à 1400. Une nouvelle preuve évidente de ce fait,

[1] Voyez ces planisphères dans les tables supplémentaires de notre Atlas.

[2] Le savant abbé *Lebœuf* parle de cette mappemonde dans un mémoire inséré dans le tome XVI de l'*Histoire de l'Académie des Belles-Lettres*, p. 185, et Robert de Vaugondy fils, dans son ouvrage intitulé *Essai sur l'histoire de la géographie*, publié à Paris en 1755, p. 40, en fait aussi mention, et dit, avec raison, que ce monument était une preuve de l'imperfection des connaissances géographiques en France pendant le XIVe siècle.

Don Vicente *Tofiño*, dans son *Derrotero*, etc., Madrid 1787, cite également cette mappemonde et s'exprime en ces termes, page XXIII : « . . . . . bastando para prueba del estado de la geografia en » Francia el siguiente hecho del siglo XIV (*Histoire de l'Académie des* » *Belles-Lettres*, t. XVI, p. 185). En un Ms. de aquel tiempo hay una » carta en forma de globo con tal inexactitud, que Jerusalem estaba

et qui vient encore à l'appui de notre démonstration, se trouve dans les deux cartes d'Afrique du portulan de la célèbre bibliothèque *Pinelli*, faites entre les années 1384 et 1400: nous y voyons la côte occidentale de l'Afrique finir comme dans les précédentes au cap *Bojador*, au delà duquel il n'y a pas un seul nom ; marque certaine qu'alors cette côte, ainsi que les pays avoisinants, étaient absolument inconnus. Dans une autre carte du même atlas, la côte d'Afrique s'arrête également au cap *Bojador*.

1417. Si de cet examen nous passons à celui des monuments géographiques du XVe siècle, nous voyons en premier lieu dans le précieux manuscrit de *Pomponius Mela* de 1417, qui se conserve dans la bibliothèque de *Reims*, une mappemonde, et dont nous donnons le *fac-simile* dans notre atlas [1], que l'état des connaissances géographiques concernant la côte occidentale de l'Afrique et les pays situés au delà du cap *Bojador* n'avait fait aucun progrès, car on n'y voit point de nom sur cette côte, et les terres placées au delà du tropique y sont désignées de la manière suivante : *Terra incognita*.

Ce précieux monument manuscrit fut donné à la bibliothèque de *Reims* par le cardinal *Guillaume de Saint-Marc*, qui avait été antérieurement doyen de la cathédrale de

» situada en la mitad de la tierra, y Alexandria tan proxima a ella » como Nazaret. »

Nous donnons le *fac-simile* de cette curieuse mappemonde dans la planche II de notre atlas. Nous avons fait tirer ce *fac-simile* de l'original conservé à la bibliothèque de Sainte-Geneviève.

[1] Nous donnons le *fac-simile* d'une de ces cartes au n° 3 de la planche première de notre atlas. La copie de cette mappemonde se trouve à la Bibliothèque du Roi, département des cartes.

cette ville. Un don de ce genre prouve que le personnage qui le fit s'adonnait avec ardeur aux études géographiques, car au lieu d'un livre de théologie il fit choix d'un ouvrage purement géographique, tel qu'un exemplaire de *Pomponius Mela*, où il eut soin de faire dessiner le monde tel qu'on le connaissait en France et en Europe en 1417, au commencement du XVe siècle, dix-sept ans avant le passage du cap Bojador par le célèbre *Gil Eannes*. En effet, ce fut le donateur lui-même qui l'écrivit de sa propre main au concile de Constance. (Voir les additions *in fine*.)

1422. Dans le poème géographique (Le Ottave della Sfera) de *Goro Dati*, Florentin et contemporain de *Buon del Monti*, on voit également que non seulement on n'avait aucune connaissance de la côte d'Afrique au delà du cap *Bojador* [1], mais, qui plus est, on y remarque dans une carte enluminée, très-bizarre, et qui se trouve en marge du manuscrit, que cette côte ne dépasse pas les *Canaries*. Le dernier nom qu'on y remarque est celui de *Messa* dans l'empire de *Maroc*. On traite dans le texte du Nil, de l'Égypte, de la Barbarie, puis on commence au levant du détroit de Gibraltar. On y fait mention d'*Azamor*, Saffi, *Gasalla* et *Messa*, puis des Canaries et *altere de piculo afare*; et là finit la description de la côte occidentale de l'Afrique.

1424. On trouve la même chose dans la carte datée de 1424 qui se conserve dans la bibliothèque de *Weimar*, et que nous publions dans notre atlas, planche IV. La côte

[1] Le Mss de ce *Traité de la Sphère* nous a été communiqué par M. *Libri*, de l'Académie des Sciences.

d'Afrique y finit au cap *Bojador*, et au delà de ce cap on ne trouve aucun nom[1].

1426. La même chose se retrouve dans la carte d'Afrique du cosmographe vénitien *Jacob de Giraldis*, où on lit : « *Jacobus de Giraldis de Venetiis me fecit anno* » *Domini MCCCCXXVI.* » La côte d'Afrique y finit aussi au cap *Bojador*[2].

Ces monuments historico-géographiques du XIVe et du XVe siècle, tous antérieurs aux découvertes des Portugais au delà du cap *Bojador*, et, pour ainsi dire, les seuls découverts par les savants, vu la rareté de semblables documents de ces deux siècles qui sont parvenus jusqu'à nous ; tous ces documents, disons-nous, n'offrant ni le tracé de la côte, ni aucune dénomination passé la limite où s'arrêtaient en général tous les navigateurs du moyen âge, prouvent, par leur harmonie et leur accord sur ce point fondamental, que la côte occidentale de l'Afrique qui s'étend au delà du cap tant de fois mentionné, était inconnue aux peuples de l'Europe avant le passage dudit cap et les découvertes effectuées par les Portugais depuis 1433, et ils démontrent d'une manière on ne peut plus concluante notre incontestable priorité. L'uniformité complète qui règne entre ces cartes faites en différentes années et par différents cosmographes des premières nations maritimes du moyen âge, leur concordance *sur le point capital de notre*

[1] Ce monument géographique est aussi inédit. Voyez sur cette carte Humboldt, *Examen critique de l'histoire de la géographie du nouveau continent*, t. II, p. 180, note 2.

[2] Voyez Carli, *Sulla scoperta dell'America*, et Zurla, *Dei Viaggi de Cadamosto*, p. LVII.

démonstration, leur harmonie avec les faits et avec les traités de cosmographie contemporains, ne laissent aucun doute sur l'ignorance où étaient les cosmographes et les marins de l'Europe au sujet de la côte de l'Afrique par delà le cap *Bojador* avant que les Portugais en eussent fait la découverte.

Cette harmonie qu'on observe sur *le point capital de notre démonstration* entre les cartes historico-géographiques antérieures à nos découvertes, les auteurs contemporains et les traités de cosmographie, deviendra d'une évidence encore plus frappante en présence du texte de quelques-uns de ces auteurs que nous allons transcrire.

Nous commencerons par les auteurs arabes, qui dans cette discussion font autorité, et par leur savoir et par ce qu'ils avaient au sujet de l'Afrique des connaissances plus étendues et plus positives que les Européens.

En parlant de cette partie du globe, *Edrisi*, le plus illustre d'entre eux, s'exprime de cette manière :

« Ce climat commence à l'ouest de la mer occidentale » qu'on appelle aussi *la mer des Ténèbres*. C'est celle au » *delà de laquelle personne ne sait ce qui existe*[1]. »

Et au second climat, section Ire, ce géographe ajoute :

« Nous disons donc que la présente section du deuxième » climat commence à l'extrémité de l'occident, c'est-à-dire » à la mer Ténébreuse : *On ignore ce qui existe au delà* » de cette mer[2]. »

Ebn-Khaldoun nous fait connaître l'état des connaissances sur ce point d'une manière encore plus explicite :

[1] Voyez *Jaubert*, traduction d'*Edrisi*, t. I, p. 14.
[2] Ibid. p. 196.

plus positive. Le témoignage de cet auteur est de la plus grande importance, non seulement à cause de son vaste savoir, mais principalement par la raison qu'il écrivait vers la fin du XIVe siècle, et qu'il survécut de quelques années à l'expédition de *Bethencourt* aux *Canaries*, au commencement du XVe siècle. Ses assertions confirment encore plus l'incontestable priorité de nos découvertes sur la côte occidentale de l'Afrique, et font connaître la raison pour laquelle les cosmographes de l'Europe étaient dans une complète ignorance de la nature des côtes et du littoral de l'Afrique occidentale au delà du cap *Bojador*.

Cet auteur, lorsqu'il traite des îles de Khalidât, s'exprime dans les termes suivants:

« Les navires des Francs abordèrent, dit-on, dans ces » îles au commencement de ce siècle (dans le XIVe); ils » assaillirent les habitants, les pillèrent, s'emparèrent de » quelques-uns d'entre eux; ils allèrent ensuite les ven- » dre dans le Magreb-Aksa (c'est-à-dire à l'extrémité de » l'empire de *Maroc*). Ces esclaves passèrent au service » du sultan, apprirent en peu de temps l'arabe, et firent » la description de leur île. » Suit la description; ensuite il ajoute : « Ces îles furent découvertes par hasard, parce » que les navires ne naviguent dans cette mer que poussés » par l'action et la violence des vents; mais les deux pays » qui se trouvent placés aux deux bords de la Méditer- » ranée sont parfaitement connus, et se trouvent *dessinés* » *sur des plans et sur des feuilles de papier* avec la forme » qu'ils ont réellement; les *rumbs* des vents s'y trouvent » aussi marqués : ces plans ou papiers se nomment *Alkan-* » *bas*. Ils (les marins) se règlent sur ces cartes pour effec-

» tuer leurs voyages ; mais il n'existe rien de semblable
» pour la mer Atlantique ; voilà pourquoi les navires n'o-
» sent s'aventurer dans cette mer, parce que, en perdant
» de vue la côte, ils ne sauraient comment se diriger pour
» le retour [1]. »

Ce passage est concluant pour le sujet que nous nous proposons de prouver. L'auteur constate la vérité d'un fait, savoir : que la navigation de la Méditerranée était alors parfaitement connue ; que pour cette mer il y avait des portulans et des cartes nautiques très-exactes; mais que pour l'Atlantique il n'en était pas de même, et qu'on ne pouvait y naviguer faute des mêmes ressources.

Ce passage se trouve d'ailleurs en harmonie avec ce que dit *Azurara*, auteur qui vécut dans le même siècle qu'*Ebn Khaldoun*, lequel venant à parler des raisons que l'infant Don Henri avait données à *Gil Eannes* pour l'engager à faire tous ses efforts pour doubler le cap *Bojador*, sans tenir compte des objections et des craintes de certains marins, rapporte que le prince s'était exprimé en ces termes :

« Ce que tu viens de me dire n'est que l'opinion de
» quatre marins qui ne connaissent que la route de Flan-
» dres et de quelques autres ports qu'ils ont l'habitude de
» fréquenter, hors desquels ils ne savent plus se servir de
» l'aiguille ni des cartes pour se gouverner [2]. »

[1] *Ebn-Khaldoun*, Prolégomènes historiques composés en 1377. On peut consulter sur cet ouvrage l'excellent article de M. de *Sacy* dans la Biographie universelle, t. XXI, p. 154, et celui non moins intéressant qu'a publié dernièrement notre savant ami M. *Reinaud* dans l'*Encyclopédie des gens du monde*.

[2] Voyez Azurara, *Chron. de la Conquête de Guinée*, cap. IX, p. 57.

En parlant de l'Océan Atlantique[1], *Ebn Khaldoun*, déjà cité, dit ce qui suit : « C'est une vaste mer sans » bornes, où les navires n'osent se hasarder hors de la » vue des côtes, parce qu'on ignore où les vents pourraient » les pousser, vu qu'au delà de cette mer il n'y a point de » terre qui soit habitée. Quant aux mers dont les limites » sont connues, les navires y naviguent, parce que les ma- » rins savent par expérience où les vents peuvent les con- » duire[2] ; mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi » pour l'Atlantique, parce qu'ils n'en connaissent point les » bornes, et quoiqu'ils connaissent la direction des vents, » ils ignorent jusqu'où leur souffle pousserait les navires, » qui pourraient se trouver environnés de brumes et faire » naufrage[2].

» Le *Magreb* du côté de l'occident a pour limites, » comme nous venons de dire, l'Océan Atlantique. »

Le même auteur passe ensuite à décrire les villes de la côte de l'empire de Maroc jusqu'au cap Non, et il conclut par ce passage important : « La limite où les navires s'ar- » rêtent est en arrière de la côte de Nun (cap Non), lequel » est situé à soixante lieues en deçà du cap *Bojador*, et ils » ne vont pas plus loin, pour ne point s'exposer aux dan- » gers dont nous venons de parler[3]. »

Nous lisons dans *Azurara*, auteur également contemporain et de la plus grande autorité, car il est le premier

[1] *Histoire des Berbères.*

[2] La concordance qui règne entre ce passage et celui d'*Azurara* ci-dessus cité n'échappera pas à la sagacité du lecteur.

[3] Nous devons ces passages du célèbre auteur arabe à l'obligeance de M. le baron de *Slane*, notre confrère à la Société asiatique de Paris.

parmi les Européens qui ait traité des pays du littoral de l'Afrique au delà du cap *Bojador*, les passages suivants, qui viennent encore confirmer la priorité de nos découvertes, et constater l'ignorance où se trouvaient les peuples maritimes de l'Europe, ainsi que les cosmographes, au sujet de la côte d'Afrique qui s'étend au delà de ce cap, avant que nous l'eussions découverte : « Et il fut con-
» staté que jusqu'à l'an de grâce 1446, cinquante-et-une
» caravelles y allèrent, et lesdites caravelles passèrent
» 450 lieues au delà du cap *Bojador*. Et on y voit toute
» cette côte qui s'étend vers le sud avec toutes ses pointes,
» *comme le Prince la fit ajouter sur les cartes marines*.
» Et il est bon de savoir que ce que l'on connaissait avec
» certitude de la côte de la grande mer (l'Océan Atlanti-
» que) se bornait à 200 lieues, et le restant de cette côte
» que l'on voyait sur la mappemonde ne présentait au-
» cune exactitude et était dessiné au hasard ; mais les
» indications qu'on trace à présent sur les cartes sont le
» résultat de ce que l'on a bien vu et examiné, comme je
» vous l'ai déjà dit[1]. »

Et dans un autre endroit, parlant des cartes nautiques des cosmographes antérieures à nos découvertes au delà du cap Bojador, il s'exprime de la manière suivante : « Et,
» certes, leurs connaissances n'étaient pas peu obscures,
» puisqu'ils n'ont pas pu en tracer le résultat sur les
» cartes d'après lesquelles on se règle sur toutes les mers
» où l'on peut naviguer[2]. »

[1] Voyez Azurara, *Chronic. da Conquista de Guiné*, cap. LXXVIII.
[2] Azurara, *ibid.* cap. VIII, p. 52.

Aux preuves que nous venons de produire nous en ajouterons encore d'autres qui établiront le fait qui nous occupe de la manière la plus évidente.

Nous avons vu, par la concordance et l'harmonie qui règnent entre tous les auteurs contemporains et l'état de la cartographie, qu'avant nos découvertes cette partie de l'Afrique était absolument ignorée des peuples de l'Europe, et, qui plus est, des Arabes eux-mêmes[1]. Cette vérité deviendra encore plus évidente par les passages que nous allons transcrire.

Azurara ne dit point que l'Infant connaissait la position du *Sénégal* par les cartes, ce qui eût été réellement impossible; mais il déclare explicitement qu'il l'avait apprise de quelques-uns des *Azenegues* qui étaient ses esclaves : « Les *Azenegues*, dit-il, nomment ce fleuve *Çanaga*, et » l'Infant avait dit que dès que les navigateurs verraient » une grande quantité de palmiers, ils n'auraient plus à » faire qu'environ vingt lieues, et qu'il tenait ces détails » des *Azenegues* qui étaient à son service[2]. » Mais si l'Infant ne savait que par le moyen des *Azenegues* que la rivière du Sénégal était à vingt lieues du bois des palmiers[3], parce qu'aucune carte antérieure aux découvertes portugaises ne portait la situation de cette rivière, il

[1] Le savant géographe anglais *Desborough Cooley*, en parlant des connaissances géographiques des Arabes au moyen âge (Hist. génér. des voy. t. I, p. 168 de la traduct. franç.), dit que pour ce qui est des côtes occidentales de l'Afrique, leurs connaissances se bornaient au cap *Bojador*.

[2] Azurara, *Chronic. da Conq. de Guiné*, cap. LX, p. 278.

[3] Ces palmiers sont dessinés sur les cartes du commencement du XVIe siècle, copiées des cartes marines portugaises du siècle précédent.

savait pertinemment par *les cartes* que non loin du groupe *das Formigas* on devait apercevoir une île[1].

Barros, ce grand historien, ne dit pas non plus que l'Infant eût connaissance des pays de l'Afrique situés au delà du cap Bojador, bien au contraire, et ce qu'il rapporte est une nouvelle preuve ajoutée à celles qui résultent des autorités et des documents cités plus haut. Voici comment il s'exprime en parlant de l'infant Don Henri : « Et afin qu'il eût dans le monde le nom de premier conquérant et explorateur de peuples idolâtres, entreprise qu'aucun prince n'avait tentée jusque alors[2]. »

Ce passage s'accorde admirablement avec ce que le même prince allégua au pape en 1454, comme on le voit dans la bulle de cette date et dans le passage suivant : « Qu'il n'avait pas entendu que de mémoire » d'homme on eût navigué dans l'Océan vers les régions » méridionales et orientales; *cette mer étant à tel point* » *inconnue à nous autres Occidentaux*, que nous n'avions » aucune connaissance certaine au sujet des habitants de » ces contrées[3]. »

Nous citerons encore un autre passage de *Barros* qui rend encore plus fortes les preuves produites ci-dessus. Ce grand historien dit que « ce fut des Maures et des » Arabes que le prince obtint des renseignements sur le » désert de *Saharah*, et qu'il sut que les *Azenegues* confi- » naient avec les Nègres *Jalofos* à l'endroit où commence

[1] Voyez Barros, *Decad. I.*
[2] Ibid. éd. de 1628.
[3] Voyez ce document dans Souza, *Prov. da Hist. geneal. da casa R. Portug.*, t. I.

» la *Guinée*, appelée *Guinanha* par les Maures, desquels » nous avons reçu ce nom. »

Ce ne fut donc pas des cartes des cosmographes européens que le prince put tirer la moindre lumière au sujet des pays dont il entreprit la découverte. Les auteurs européens ne pouvaient non plus lui rien apprendre sur ce sujet. Il se servit des tables de *Ptolomée*, et apprit des *Azenegues* que la terre au delà du cap *Bojador* se prolongeait jusque sous la ligne équinoxiale, quoique, ajoute l'auteur précité, il n'eût aucune donnée certaine sur la navigation de la côte [1].

Il poursuit en disant : « Ces terres qui étaient, il y » avait tant de siècles, cachées et inconnues pour nous. » Et plus bas il répète la même chose : « Dieu a voulu que » cette partie du monde restât durant tant de centaines » d'années inconnue et ignorée [2]. »

Toutes les cartes, tous les auteurs antérieurs à nos découvertes constatent de la manière la plus évidente l'ignorance où l'on était généralement en Europe relativement à cette partie de l'Afrique occidentale qui s'étend au delà du cap *Bojador*. En terminant cette démonstration, nous produirons encore quelques documents de la même époque, nous citerons, entre autres, le fameux ouvrage cosmographique du célèbre *Petrus Aliacus*, intitulé *Imago mundi*.

Quoique le cardinal *Pierre d'Ailly* eût été un des savants français les plus habiles de son temps, il n'en est pas

[1] Barros, loc. citat.
[2] Ibid

moins vrai qu'il ne connaissait de l'Afrique que ce que les anciens en avaient connu.

Le cardinal naquit près d'*Abbeville* selon quelques biographes en 1350, et mourut en 1420 ou 1425. Ce fut donc de son vivant que, d'après *Villaut* et ceux qui l'ont copié, eurent lieu les prétendues découvertes des Normands en *Guinée* et la fondation de leurs établissements commerciaux; et cependant comme le cardinal mourut treize ans avant le passage du cap *Bojador* par les Portugais, à peine connaissait-il l'Afrique comme la connaissaient les géographes de l'Europe au moyen âge, bien qu'il fût surnommé *l'aigle des docteurs de France*.

Pour preuve de ce que nous venons d'avancer, nous engageons le lecteur à parcourir le livre de ce savant (*Imago mundi*); il y verra près de la région située au sud du mont *Atlas* la note suivante : « *Regio inhabitabilis*.» On voit par le chapitre du même ouvrage qu'il n'était guère plus avancé dans la connaissance des pays situés au delà du cap *Bojador* que les auteurs de la mappemonde du temps de *Charles le Sage* (1364 à 1380), et de celle de *Reims* de 1417; et cette ignorance devient beaucoup plus sensible quand on lit dans les chapitres XXXII et XXXIII : *De Africa in generali*, et dans le *Epilogus mappæmundi* : « Cet ouvrage fut écrit en 1410. » Le même défaut de connaissances au sujet de l'Afrique se retrouve dans les Commentaires sur le traité de la *Sphæra mundi*, où il dit que la terre placée près de la ligne équinoxiale est inhabitable [1].

[1] Ce traité fut imprimé à Paris en 1508

Nous avons trouvé dans la bibliothèque royale de Paris une cosmographie intitulée *Image du monde*, imprimée en caractères gothiques par Jean *Treperel*[1]. Cette cosmographie fut aussi composée dans le courant du XIVe siècle et avant les découvertes des Portugais en Afrique. On y trouve au chapitre VI que l'Afrique est une île; et la partie où l'on traite *de ce qui est appelé la terre de la Mappæmundi* prouve, par l'accord qui règne entre elle et les monuments que nous avons ci-dessus cités, que son auteur n'avait aucune connaissance des côtes situées au delà du cap *Bojador*.

36

Enfin, même en 1431, cinq ans avant que *Gil Eannes* eût doublé le cap, les navigateurs les plus instruits étaient persuadés que les mers des *Canaries* étaient peu connues et dangereuses; comme nous le revèle *Pietro Quirino*, noble vénitien qui, partant de Gibraltar pour aller trafiquer au nord, rapporte que s'étant éloigné du cap Saint-Vincent, il avait été poussé au large par un vent si violent et si contraire qu'il erra de côté et d'autre quarante-cinq jours durant dans les atterrages des Canaries; *luoghi incogniti e spaventosi a tutti i marinari, massimamente delle parte nostre*.

Ainsi il reste démontré de la manière la plus évidente que tous les cosmographes de l'Europe, tous les auteurs qui se succédèrent antérieurement aux découvertes portugaises, et les marins de cette partie du globe, ne possédaient aucune connaissance de la côte qui s'étend au delà

[1] Cet imprimeur publiait déjà à Paris quelques ouvrages en 1492. (Voyez la Serna Santander, *Dictionnaire de bibliographie choisie du XVe siècle*, t. I, p. 252.)

du cap *Bojador*, et n'avaient pas navigué dans ces parages avant les Portugais.

Ce fait sera encore plus complètement démontré dans le paragraphe suivant par l'examen des cartes postérieures à nos découvertes. Nous y montrerons que ce n'est qu'après cette époque que l'on commença à y ajouter le tracé de la côte occidentale de l'Afrique au delà du cap *Bojador*, et que la nomenclature hydrogéographique portugaise, copiée d'après nos cartes marines, fut généralement adoptée par toutes les puissances maritimes de l'Europe.

§ XI.

Les cartes historico-géographiques postérieures au passage du cap Bojador par les Portugais en 1434, démontrent que ce ne fut qu'après cette époque que les cosmographes des autres nations commencèrent à ajouter à leurs cartes le tracé de la côte occidentale de l'Afrique, et à adopter en général la nomenclature hydrogéographique portugaise, copiée de nos cartes marines, preuve évidente et sans réplique de notre incontestable priorité.

Les cartes que nous allons examiner prouvent de la manière la plus concluante que ce n'a été qu'après que les Portugais eurent doublé le cap *Bojador*, après qu'ils eurent exploré et découvert les divers points, fleuves, enfin toute la côte occidentale d'Afrique, que ce n'a été qu'après qu'ils eurent tracé ladite côte sur leurs cartes marines, que les autres nations, suivant leur exemple, ajoutèrent aux leurs *le tracé* des côtes de cette partie du globe situées au delà du cap *Bojador*, employant, et cela avec une admirable exactitude, toute la nomenclature hydrogéographique portugaise.

En effet, *Fra-Mauro* dans ces notes prouve non seulement notre priorité, mais également l'exactitude de l'assertion de M. Walckenaer, comme nous le démontrerons ailleurs.

Le savant *Zurla* pense qu'il est très-probable que *Cadamosto* communiqua à *Fra-Mauro* ou à *Stefano Trevisan*, au nom et de la part du roi Don Alphonse V, de Portugal, comme l'affirme *Foscarini*, les cartes marines où nos découvertes se trouvaient désignées et tracées. Dans la copie exacte du fameux planisphère de *Fra-Mauro* faite, à Venise, en 1804, d'après les ordres de lord *Hobart*, alors ministre des affaires étrangères d'Angleterre, nous remarquons plusieurs particularités qui servent encore à prouver la priorité de nos découvertes au delà du cap *Bojador*.

D'abord, au delà du *Sinus Ethiopicus* de la copie donnée par *Zurla*, le *Golden gulph* de la copie du Musée britannique, publiée par le Dr *Vincent* [1], on voit que le cosmographe vénitien y a placé, d'après les cartes portugaises, une statue qui indique aux navigateurs qu'*on ne va pas plus loin* [2]; le célèbre cosmographe ajoute toutefois: « *Mais je ne crois pas qu'elle existe.* »

On voit ainsi que la fameuse statue qu'on plaçait aux *Canaries* avant les découvertes portugaises (voyez la carte des *Pizzigani*, de 1367, dans notre Atlas), s'éloignait

[1] Voyez Vincent, *The Commerce and navigation of the ancients*, etc., t. II, p. 672.

[2] Cette particularité prouve qu'on ne connaissait la côte et les pays situés au delà du cap Bojador qu'autant que les Portugais les signalaient d'après leurs découvertes et leurs explorations.

au fur et à mesure que nos découvertes faisaient reculer les limites des connaissances qu'on avait sur le continent africain.

Nous transcrirons ici les précieuses notes historiques écrites par ce savant cosmographe, et qu'on lit dans le planisphère, d'autant plus qu'elles prouvent de la manière la plus positive : 1° la priorité de nos découvertes au delà du cap *Bojador* ; 2° que les Portugais furent les premiers Européens qui dessinèrent des cartes de ces côtes, et y imposèrent des noms hydrogéographiques portugais.

Dans une note sur la côte occidentale de l'Afrique on lit : « Plusieurs ont prétendu, et un grand nombre ont » écrit que cette mer ne peut pas se *tourner* ni être navi- » guée, ni avoir des habitants sur ses bords comme notre » zone tempérée et habitée ; mais il est maintenant de » toute évidence qu'on peut soutenir une opinion con- » traire, principalement *parce que les Portugais que le* » *roi de Portugal envoya à bord de ses caravelles pour* » *vérifier ce fait*, ont rapporté, après s'en être assurés » par eux-mêmes, qu'ils avaient exploré ce continent dans » l'espace de plus de deux mille milles, dès le sud-ouest » au détroit de *Gibraltar*...[1], et que partout les bas-

[1] Nous croyons devoir transcrire ici le passage suivant, que nous trouvons dans le Ptolémée de *Bernardus Sylvanus Eboliensis*, publié en 1511.

Annotatio in quartam Africæ tabulam.

Après avoir rapporté que cette contrée était restée inconnue aux anciens, il ajoute :

« His itaque rationibus impulsi, latius illud occidentale, non terra » incognita, sed magno illo Hesperio sinu terminavimus ; ipsumque

» fonds de la côte ne sont pas dangereux, que les sondes » sont bonnes, que la navigation est facile, les orages » étant même peu dangereux. Ils (les navigateurs portu- » gais) *dressèrent de nouvelles cartes de ces régions,* » *et donnèrent* des noms nouveaux aux rivières, baies, » caps et ports[1]. *Je possède* (ajoute l'auteur) un grand » nombre de brouillons ou essais de ces cartes. »

» vere magnum fecimus. Atque ita Ptolomæi verba, *nostri temporis* » *navigationibus atque locorum illorum notitiæ nobis superioribus* » *annis à Lusitanis traditæ* optime respondent. Ausi enim se Lusi- » tani, cum loca illa *ignota* essent, fortunæ credere, incognita explorare » maria, plurima invenere quibus illi et æternam sibi gloriam et nobis » ac posteris diebus jucundam novamque rerum cognitionem peperere.»

Le *Pogge* (Jean-François), savant Florentin, secrétaire de Léon X, et écrivain du XVe siècle, dans un panégyrique qu'il adressa au roi Emmanuel de Portugal, dit ce qui suit :

« Gentes autem quam domuisti, quis nunquam audivit? quis novit? » Omnes revolvantur annales, omnes perlegantur historiæ; geographia » tota perquiratur exactius, *nulla de his nationibus fit mentio, nulla* » *certa habetur notitia* quas tua virtute perlustrasti et ingenti animo » domuisti. » (Mss. de la bibliothèque de M. *Libri.*)

Jo. *Manardi*, savant de *Ferrare* (XVe siècle), dans son ouvrage, *Epistolarum Medicinarum*, réfutant Aristote, liv. VII, édition de Lyon de 1532, dit aussi :

« Siquidem Lusitanorum in extremo Occidente habitantium homi- » nem per Oceanum Atlantium ad Austrum primo, deinde ad Orientem » navigatio clare *nos docuit* sub æquatore, diversis in locis in quibus » nec mare, nec alia res impedit varias gentes habitarent.»

Dans un autre endroit, parlant de ce que les anciens croyaient la zone torride inhabitable, il ajoute :

« Affirmant id et Lusitani qui nostris temporibus (ut superius dixi- » mus) *nova et antiquis incognita navigatione, multa et æquinoctiali* » *subdita loca perlustrant.* » (L'ouvrage de *Manardi* parut pour la première fois à Ferrare en 1521. Sur ce savant ouvrage, voyez Barrotti, t. I, p. 247, *Memorie storiche de' litterati Ferraresi.*)

[1] Ce passage confirme les faits rapportés auparavant par *Azurara* (Chron. do Descobrimento de *Guiné*, cap. LXXVIII); car il dit de la manière la plus précise que *jusqu'à l'année* 1446 cinquante et une cara-

Fra-Mauro croit toutefois qu'aucune de ces cartes ne sert à résoudre la grande question de savoir si on pouvait faire la circumnavigation de l'Afrique.

Le savant Dr *Vincent* croit, d'après ce passage, que le but de l'auteur était d'encourager les Portugais à poursuivre leurs voyages vers le sud (Voyez *Vincent*, tome II, page 672); mais nous nous permettrons d'observer qu'*Azurara*, qui écrivit avant *Fra-Mauro*, et qui vivait dans l'intimité de l'infant Don *Henri*, prouve dans la *Chronique de la découverte de la Guinée*, que le but principal que le prince avait à cœur, c'était de découvrir la route des Indes en tournant l'Afrique.

1467. Sur la carte inédite du cosmographe *Graciozo Benincasa* de cette date, dont nous donnons un *fac-simile* dans notre atlas, on voit la côte au delà du cap *Bojador* s'étendre jusqu'au *Cabo Roxo*; en conséquence des progrès des découvertes portugaises, la nomenclature y est également portugaise, et quoique quelques noms aient été traduits, ce sont toutefois les mêmes imposés primitivement par les premiers navigateurs portugais[1]; ce qui est encore confirmé par une autre carte

velles portugaises avaient été à ces régions situées au delà du *Bojador*, et qu'elles avaient parcouru quatre cent cinquante lieues de côtes, et qu'on avait trouvé que cette côte allait au sud, avec plusieurs pointes, *d'après ce que notre prince a fait ajouter à la carte marine*. Le chroniqueur contemporain ajoute que *ce que l'on savait de certain sur la côte de la Grande mer* se bornait à deux cents lieues, et *ce qui se* montrait sur la mappemonde quant à cette côte (c'est-à-dire au delà du *Bojador n'était pas vrai, car on le dessinait au hasard*; « mais ce » qui est consigné et dessiné maintenant sur les cartes a été établi par » le témoignage des yeux.» (*Foe cousa vista por olho.*)

[1] Nous donnons cette carte dans notre Atlas, planche VII.

du même cosmographe dont nous allons nous occuper.

1469. Sur une autre carte de ce cosmographe, on trouve la côte étendue jusqu'au cabo de *Santa Maria*, au sud du cabo *Mesurado*[1], et remplie de noms portugais.

1471. Sur une autre carte de ce cosmographe qui se trouve dans un portulan, à la bibliothèque *Vaticane* de Rome, et dont nous donnons une copie dans notre Atlas (pl. VIII), on trouve déjà un certain progrès. On voit que le cosmographe avait pu acquérir dans l'intervalle des quatre années qui s'écoulèrent entre la carte de 1467 et celle dont nous traitons, des notions plus positives, et quelques copies des cartes marines portugaises, plus exactes, contenant les explorations et découvertes récentes; car dans cette dernière carte non seulement il a prolongé la côte au delà de *Cabo Roxo*, lieu où s'arrêtait le *tracé* et la nomenclature de celle de 1467, mais encore il l'a continuée un peu au delà du *Cabo do Monte*. On y voit aussi que la nomenclature hydrogéograhique a été entièrement copiée des cartes marines portugaises avec beaucoup plus d'exactitude que dans les deux cartes précédentes. Le dernier nom qu'on y lit est celui de *Rio das Palmeiras*, quoique un peu altéré[2].

Le savant *Zurla*, en parlant de ce portulan de 1471, comparant les dates des voyages de *Cadamosto*, de ceux

[1] Ce portulan appartient à M. *Motelet* de Paris, dans la bibliothèque duquel nous l'avons examiné.

[2] On lit dans cette carte entre le Rio de S. Domingos et le Cabo de *Besegue* la note suivante : *Terra Fersangalii*, qui est évidemment le *Foronsangoli*, seigneur de ces contrées, dont *Cadamosto* fait mention dans son second Voyage, cap. II, p. 63.

du pilote portugais *Pedro de Cintra*, et du retour du premier à Venise, en 1463, dit que très-probablement celui-ci avait communiqué à *Benincasa* la carte marine qu'il avait faite, laquelle était le résultat précieux des cartes antérieures des pilotes portugais [1].

Après la dernière carte de *Benincasa*, de 1471, nous signalerons un autre monument d'un grand intérêt; c'est le portulan de *Cristoforo Seligo*, de 1489, conservé à Venise, dans lequel on voit quelques cartes d'Afrique : la première, qui comprend ce continent depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au *cap Vert*; la seconde qui a pour titre, *Ginea Portogalese*, qui représente la côte d'Afrique, en commençant par le détroit de Gibraltar, jusqu'au delà du cap Vert. Dans la troisième carte de l'Afrique, la côte commence au *cap Roxo*, et présente le golfe de *Guinée* avec une grande précision. Toute la nomenclature est portugaise. Au *Cabo das tres Pontas*, on lit : *Qui se defiando un altro castello de re de Portogal*; c'est le château et forteresse *da Mina*.

Cette carte présente les découvertes portugaises jusqu'aux terres situées sous la ligne équinoxiale. Dans la troisième, qui est divisée en deux parties, la première présente la continuation de la côte jusqu'au 13° lat. sud [2].

En effet, après l'année 1471, les Portugais poursuivirent leurs découvertes dans cette partie du monde, et les progrès qu'ils y firent se trouvent déjà consignés non seulement dans les cartes de *Seligo* de 1489, mais encore

[1] Voyez Zurla, *Dei viaggi e delle scoperte Africane di Aloise Cadamosto*, p. 21 et 23.

[2] Nous donnons la nomenclature de ces cartes dans les additions

dans la partie de l'Afrique du globe de *Martin de Behain* qui se conserve à *Nuremberg*, et dont nous donnons dans notre Atlas (pl. X) une copie d'après celle que nous a laissée *Doppelmayer* [1], lequel n'y mit point tous les noms qui se trouvent dans l'original [2]. Ce globe est daté de 1492, c'est-à-dire qu'il est postérieur de vingt-et-un ans à la dernière carte de *Benincasa*. Dans cet intervalle, les Portugais découvrirent tout le golfe de *Guinée*, le royaume de *Benin*, les îles de *Fernando do Po*, *Corisco*, *Anno-Bom*, *Saint-Thomé et Principe*, fondèrent le château de *la Mina*; *Diogo Cam* explora le *Zaïre* et le royaume de *Congo*, et arriva, dans son second voyage, jusqu'à vingt-deux degrés de latitude australe, et le fameux *Barthélemi Dias* passa encore au delà du cap qu'il appela *das Tormentas*, et parvint jusqu'au fleuve qu'il nomma *do Infante*, déjà sur la côte orientale de l'Afrique. Enfin, en 1487, *Affonso de Paiva* et *Covilhãa* recueillaient d'autres renseignements au sujet de la côte orientale à partir de la mer Rouge.

Les notes historiques dont ce cosmographe enrichit son globe donnent encore plus d'évidence à cette démonstration de la priorité des découvertes portugaises en Afrique au delà du cap Bojador; c'est pour cette raison que nous avons jugé opportun de les transcrire ici, extraites de *De Murr*. Ces notes sont de la plus grande authenticité, non seulement parce qu'elles se trouvent con-

[1] Voyez *Hist. Nachricht von Nurnbergischen Mathematicis und Kunstlern.*

[2] Voyez *Histoire diplomatique du chevalier portugais Martin Behain*, par De Murr, p. 16.

signées dans un monument contemporain, mais encore parce qu'elles nous sont rapportées par un témoin oculaire.

Dans la partie inférieure du globe, sous la ligne équinoxiale, on trouve la note suivante :

« Il faut savoir que cette figure du globe représente » toute la grandeur de la terre tant en longitude qu'en » latitude, mesurée géométriquement d'après ce que *Ptolomée* dit dans son livre intitulé *Cosmographia Ptolomæi* : savoir une partie, et ensuite le reste, d'après le » chevalier *Marc-Paul*, qui, de Venise, a voyagé dans » l'Orient, l'an 1250, ainsi que d'après ce que le respectable docteur et chevalier *Jean de Mandeville* a dit en » 1322, dans un livre sur les pays inconnus à *Ptolomée*, » dans l'Orient, avec toutes les îles qui appartiennent à ces » contrées, d'où nous viennent les épiceries et les pierres » précieuses. Mais l'illustre *Don Juan, roi de Portugal*, » *a fait visiter en* 1485, *par ses vaisseaux, tout le reste* » *de la partie du globe vers le midi que* Ptolomée n'a » pas connue, *découverte à laquelle moi, qui ai fait ce* » *globe, me suis trouvé* [1]. »

Au cap de *Bonne-Espérance*, il est dit :

« Ici furent plantées les colonnes du roi de Portugal, le » 18 janvier de l'an 1485 de Notre-Seigneur.

» L'an 1484, l'illustre Don Juan, roi de Portugal, fit » équiper deux vaisseaux qu'on appelle *caravelles*, munis

[1] Que l'on réfléchisse mûrement sur l'authenticité des documents qui prouvent l'incontestable priorité des découvertes portugaises : *Azurara*, *Cadamosto*, les bulles historiques contemporaines, les cartes, tout est en parfaite harmonie, tout démontre l'exactitude des faits, et révèle la justice de nos droits.

» d'hommes avec des vivres et des armes, pour trois ans.
» Il fut ordonné à l'équipage de naviguer en passant par
» les *Colonnes* plantées par *Hercule* en Afrique, toujours
» vers le Midi, et vers les lieux où se lève le soleil, aussi
» loin qu'il leur serait possible. »

Il rapporte ensuite quelques particularités curieuses arrivées dans cette expédition, et ajoute : « Étant ainsi équi-
» pés, nous sortîmes du port de la ville de Lisbonne, et
» fîmes voile vers l'île de *Madère*, où croît le sucre de
» Portugal, et après avoir doublé les îles *Fortunées* et les
» îles sauvages des Canaries, nous trouvâmes des rois
» maures à qui nous fîmes des présents, et qui nous en
» offrirent de leur côté. Nous arrivâmes dans le pays ap-
» pelé royaume de *Gambie*, où croît la malaguette ; il est
» éloigné de huit cents lieues d'Allemagne du Portugal ;
» après quoi nous passâmes dans le pays du roi de Furfur,
» qui en est à douze cents lieues ou milles, et où croît le
» poivre qu'on appelle *poivre de Portugal*. Plus loin encore,
» au delà, est un pays où nous trouvâmes que croît l'écorce
» de cannelle. Nous étant ainsi éloignés du Portugal
» de deux mille trois cents lieues, nous revînmes chez nous,
» et le dix-neuvième mois nous nous trouvâmes de retour
» chez notre roi. »

De l'autre côté de la pointe d'Afrique (c'est-à-dire sur la côte orientale au-delà du cap de *Bonne-Espérance*), on voit un navire et un pavillon portugais peints, et près du navire on trouve la note suivante : « Jusqu'à ce lieu-ci
» sont venus les vaisseaux portugais qui y ont élevé leur
» colonne, et au bout de treize mois ils étaient de retour
» dans leur pays. »

Nous ferons observer au lecteur que dans la carte que nous produisons, ce savant cosmographe nous a laissé un navire peint justement dans l'endroit où se trouve le *Rio do Infante*, et où parvint *Barthélemi Dias*, et cela pour nous désigner ce voyage et le lieu où s'arrêta cet intrépide navigateur[1].

Cinq ans après l'apparition du globe de *Martin de Behain*, *Vasco da Gama* effectua (1497) le passage du *cap de Bonne Espérance*, découvrit la baie que les marins de cette mémorable expédition nommèrent de Santa Helena[2], explora beaucoup mieux l'*Angra de S. Braz*, où *Barthélemi Dias* était déjà allé dans son voyage de 1486. Ainsi la connaissance de la côte d'Afrique s'est progressivement perfectionnée et accrue, de même que la nomenclature hydrogéographique, en conséquence des découvertes et explorations des Portugais; les cartes se remplirent alors de noms portugais, et toutes les nations de l'Europe en adoptant ces noms consacrèrent à jamais la priorité de nos découvertes.

1500. La carte d'Afrique que nous donnons en *facsimile*, planche XI de notre Atlas, est celle du célèbre pilote de Christophe Colomb, *Juan de la Cosa*, faite en 1500, c'est-à-dire, un an après le retour de *Vasco da Gama*, et

[1] Le tracé de la côte et la nomenclature hydrogéographique s'étant considérablement augmentés depuis la dernière carte de Beninceau et celle de Seligo par les raisons que nous avons exposées dans le texte, nous avons jugé opportun de donner dans les additions la nomenclature qui se trouve sur le globe de Behaim, afin de rendre évidente la présente démonstration.

[2] Voyez Roteiro de Vasco da Gama, publié d'après le manuscrit original à Porto, 1838.

augmente le nombre des preuves de notre démonstration. On y voit la nomenclature tirée originairement des cartes portugaises antérieures dont ce cosmographe se servit, confirmée par les notes qu'on trouve dans cette même carte. Par exemple : passé le *Rio do Infante*, on lit ce qui suit : *Fasta aqui descubrio el excellente rey Don Juan de Portugal.*

Et dans l'Inde, dont la mer est couverte de caravelles portugaises, on voit aussi le pavillon de notre nation avec cette note : « *Tierra descubierta por el rey Don Manuel de Portugal.*

Le même cosmographe, pour désigner notre domaine sur les mers et côtes de l'Afrique, environna ce continent de caravelles portugaises, comme on le voit dans le *fac-simile* que nous donnons [1] dans notre Atlas. La considération dont ce célèbre cosmographe a joui, et la manière dont ses services ont été appréciés, sont des faits démontrés par divers documents des Archives d'Espagne [2].

1508. Nous allons traiter maintenant d'une autre carte non moins importante qui doit suivre la précédente dans l'ordre chronologique des monuments qui nous res—

[1] Nous devons ce précieux monument, qui paraît pour *la première fois*, à notre illustre ami et confrère M. le baron Walckenaer, possesseur de cet intéressant document historico-géographique.

[2] Colomb, dans la lettre qu'il écrivit le 12 juin 1494, venant à parler de la reconnaissance de l'île de *Cuba*, dit au sujet de ce cosmographe : « *Juan de la Cosa vecino* de *Puerto de Santa Maria*, *maestro de hacer cartas.* » Navarrete, Coll. diplom. t. I, docum. nº 2. Voyez les autres documents *apud eumdem*, t. III, p. 116 et 118. Jean de la Cosa séjourna quelque temps à Lisbonne.

tent à examiner, c'est la carte d'Afrique de la mappemonde de *Ruych* qui se trouve dans la belle édition de *Ptolomée*, publiée à Rome en 1508.

Dans l'intervalle de temps qui s'écoula depuis la carte de *Juan de la Cosa* dont nous venons de parler ci-dessus jusqu'à l'apparition de celle-ci, c'est-à-dire dans l'espace de huit ans, les Portugais poursuivirent leurs glorieuses découvertes et explorèrent plus soigneusement l'Afrique et ses côtes par des expéditions annuelles et successives; le nombre des navires du gouvernement qui en firent partie s'élevant jusqu'à cent un[1]. Ils parvinrent donc, au moyen de ces expéditions, à connaître avec plus de précision la configuration de l'Afrique, comme on le voit dans cette carte, qui à cet égard est beaucoup plus exacte que l'antérieure de *Juan de la Cosa*[2].

Voici ce que dit M. Walckenaer au sujet de cette carte: « Ce fut dans une édition de Ptolomée donnée à Rome » en 1508, par Marcus Benaventanus et Jean Cotta; que » parut la première mappemonde moderne gravée. On y » trouve à la fois le premier tracé des terres du nouveau » monde si récemment découvertes[3], et le continent d'A- » frique dans toute son étendue d'après les navigations » des Portugais[4]. »

La nomenclature hydrogéographique est toute tirée des cartes portugaises.

[1] Voyez notre ouvrage intitulé *Noticias dos Mss. da Bibliotheca real de Paris*, p. 76.

[2] Nous donnons cette carte, planche XII de notre Atlas.

[3] M. de Humboldt publia cette partie dans le tome V de son *Examen critique sur l'histoire de la géographie du nouveau continent*.

[4] Walckenaer, *Recherches sur l'intérieur de l'Afrique*, p. 186 et 187.

bibliothèque, qui fut dédié à Henri VIII, roi d'Angleterre (1509 à 1547), toute la nomenclature hydrographique est portugaise[1].

1540. Nous voyons également dans une mappemonde qui porte le titre de *Nova et integra universi orbis Descriptio*, publiée dans l'édition de *Pomponius Mela* avec les Commentaires de *Vadianus*, imprimée à Paris en 1540, que toute la nomenclature sur les divers points de la côte d'Afrique est portugaise. Sur ladite côte on lit : *Cabo Bojador, Rio do Ouro, Bahia de S. Cypriano, Cabo d'Arca, C. Verde, R. Grande, Serra Leoa, C. do Monte*, etc.

Il est donc évident que, tant pour la confection de cette carte que pour celle de la précédente, on mit essentiellement à contribution les éléments fournis par les cartes portugaises.

1545. Dans une belle carte portugaise en parchemin qui paraît appartenir à cette date, on lit cent trente noms portugais tout le long de la côte occidentale de l'Afrique, à partir du *Cabo Bojador* jusqu'au *Cabo da Barca* au sud de la ligne équinoxiale. Au parallèle de *Casamance* on voit peint un grand étendard aux armes de Portugal. Sur la côte *da Mina* on voit de même le château flanqué de six tours[2].

da Carreira, qui a bien voulu l'examiner. Nous en donnerons la nomenclature dans les additions à cet ouvrage.

[1] M. le vicomte da Carreira, à qui nous devons cette notice, pense que ce portulan, richement enluminé, fut dessiné par *Georgius Corneus*. Nous en donnons également la nomenclature dans les additions.

[2] Cette carte se trouve dans la Bibliothèque Royale de Paris, au dé-

1546. Sur deux cartes d'Afrique du précieux atlas inédit fait par le cosmographe portugais *João Freire* en 1546, on voit toute la côte d'Afrique remplie d'une infinité de noms portugais; et comme un signe indicatif de notre empire sur l'Océan, ce cosmographe y a peint plusieurs vaisseaux naviguant dans différentes directions, principalement près de la côte d'Afrique, portant la croix du Christ peinte sur leurs voiles[1].

pôt des cartes et plans, n° 657. Nous en donnons la nomenclature dans les additions.

[1] Cet intéressant monument géographique existe dans la précieuse bibliothèque de M. le baron *Taylor*, qui avec une grande libéralité nous en donna connaissance. Cet atlas est composé de sept cartes en parchemin enluminées. L'exécution calligraphique ne laisse rien à désirer. Sur la septième feuille, on voit le nom du cosmographe et la date ci-dessus citée. Sur *Terra nova* se trouve peint un étendard portugais, et les noms des ports, baies et fleuves, sont en général portugais.

On observe la même chose dans les cartes d'un autre atlas de *Jean Martines* de 1567, dont nous traitons dans le texte suivant l'ordre chronologique. On y voit de même plusieurs vaisseaux portugais tant dans la mer d'Afrique que dans l'Océan Indien, portant la croix du Christ peinte sur les voiles.

Dans la Chronique d'Azurara, nous lisons, particulièrement dans le chapitre XXXVII, p. 185, que les navires envoyés par l'Infant à la découverte de la côte et terres d'Afrique portaient ces pavillons; car ce chroniqueur contemporain dit positivement, lorsqu'il vient à parler des trois caravelles commandées par *Denis Eannes da Grãa, Alvaro Gil* et *Mafaldo*, « *lesquels, arborant les pavillons de l'ordre du Christ, firent voile pour Cabo Branco.* »

Fernam Lopes de Castanheda, qui examina un grand nombre de documents appartenant au XVe siècle, et qui avait été témoin oculaire de ce qu'on pratiquait à cet égard même encore dans le courant du XVIe siècle (liv. III, chap. XXXIV, de son *Histoire de la découverte et conquête des Indes par les Portugais*), dit « qu'*Alphonse d'Albuquerque* avait reconnu au premier abord l'escadre de Diogo Mendes de Vasconcellos qui allait de Portugal à *Maluca* (en 1510),

Sur la côte occidentale de l'Afrique on voit aussi l'étendard portugais peint près d'Arguim, s'étendant sur tout ce territoire, et un autre sur le Sénégal et sur le cap Vert. Dans la seconde carte d'Afrique de cet atlas, on remarque encore l'étendard portugais sur le cap Vert et le bâton incliné sur le Sénégal. Au royaume de Gambie, on trouve un drapeau rouge à deux pointes, l'une couleur d'or et l'autre bleue, ayant au centre un croissant. Au fond on voit une chaîne de montagnes, et à l'extrémité de cette chaîne, c'est-à-dire sur Sierra Leone, un lion rompant. Non loin *do Rio do Lago* et *da aldea das Almadias* se trouve encore un étendard portugais.

1540 à 1554. Dans une autre carte d'Afrique d'un magnifique atlas portugais en parchemin, que l'on dit

parce que les navires portaient sur les huniers de grandes croix rouges. »

De Murr, dans son Histoire diplomatique de *Behain*, publia *in fine* un *fac-simile* d'une gravure sur bois, d'après la planche qui était dans le cabinet de *Praun*, et datée de 1522, dans laquelle on remarque les caravelles portugaises ayant *la croix de l'ordre du Christ* peinte sur les voiles.

Cet usage se conserva longtemps dans le département de la marine portugaise des Indes, comme on le voit dans Couto (*Memorias militares*, t. I, p. 251), savoir : les escadres portugaises appartenant aux Indes portaient au milieu de leurs pavillons les armes du roi, et en dessous la croix du Christ. Enfin dans le livre intitulé *Histoire de la navigation aux Indes orientales, par les Hollandais*, publié à Amsterdam en 1609, où l'on trouve une relation de 1596, on voit dans quelques gravures les caravelles portugaises ayant *la croix du Christ peinte sur les voiles*.

Nous pourrions en citer beaucoup d'autres exemples, mais nous jugeons que les précédents suffisent pour prouver que les cosmographes dans leurs cartes historico-géographiques voulaient désigner par les navires dont nous venons de faire mention l'universalité de l'empire portugais sur ces mers.

avoir appartenu au célèbre Pierre Pithou, et qui de la bibliothèque du château de Rosny passa dernièrement à la Bibliothèque Royale de Paris, tous les noms sont portugais, et ceux-là même qui furent donnés par les premiers explorateurs. La confrontation de la nomenclature hydrogéographique de toutes ces cartes avec celle de la Chronique d'*Azurara* (1448), de Cadamosto (1463), ainsi qu'avec celle de *Martin de Behain* (1492) et de Barros, prouve l'exactitude de ce que nous avons avancé plus haut [1], savoir, l'incontestable priorité de nos découvertes.

1548. Dans la carte d'Afrique qu'on voit dans le Ptolomée imprimé à Venise (traduction de *Cernoti* avec des commentaires de *Magini*), toute la nomenclature est portugaise.

1550. Dans une autre grande carte en parchemin faite à Séville, cette année de 1550, par Diego Gutierres, cosmographe espagnol, tous les noms que l'on lit sur la côte occidentale de l'Afrique, depuis le *Bojador* jusqu'au cap das Palmas, où la carte finit, sont tirés des cartes portugaises antérieures [2]. Dans la grande carte inédite faite en cette année par le cosmographe portugais *André Homem*, toute la nomenclature est portugaise : on y voit

[1] Cet atlas se trouve au *dépôt des cartes et plans de la Bibliothèque du Roi*, à Paris, n° 1233.

Dans les additions nous donnons la nomenclature de la partie de l'Afrique occidentale de la carte de cet atlas. Nous y renvoyons le lecteur.

[2] Cette carte se trouve au *dépôt général des cartes de la m* nous l'avons examinée ; c'est la plus ancienne des cartes in se trouvent dans ce département, comme on le voit par le et d'après ce que m'assura l'habile conservateur de ce dépô

aussi les armes royales portugaises peintes sur la Guinée[1].

1562. Dans la carte de Paulo *Forlani Veronese*, de cette date, on fait mention du pays de Budomel, etc[2].

1563. Dans la carte de l'Afrique de l'atlas du cosmographe portugais *Lazaro Luiz*, dont l'original se conserve inédit dans la Bibliothèque de l'Académie royale des Sciences de Lisbonne, faite cette année 1563, on voit derrière la côte qui s'étend dès *Casamansa* jusqu'à *Rio das Pontas*, une grande chaîne de montagnes sur laquelle se trouve un *lion*, tenant dans ses griffes les *quines* portugaises, et au dessus du lion est écrit en grands caractères : *Africa ;* la Serra Leoa s'y trouve comprise.

Notre confrère, M. *da Costa de Macedo*, qui a eu la bonté de nous envoyer cette note concernant la carte de l'Afrique de cet atlas, pense que les armes portugaises ne se rapportent point uniquement à la portion de la côte qui est contiguë à la montagne ; il est d'avis, au contraire, que cette montagne indique une partie des montagnes de l'intérieur, et que le mot *Africa*, qui se trouve écrit au dessus du lion, désigne l'empire portugais sur tout le pays.

1564. Dans la carte de *Gastaldi*, publiée à Venise

[1] Cette carte est en parchemin, enluminée, et de sept pieds de la[illegible]geur. Elle se trouve au dépôt géographique et topographique du *mi[illegible]stère des affaires étrangères*, où nous l'avons examinée. Elle por[illegible] l'inscription suivante : « *Andreas Homem, cosmographus Lusitanus me faciebat Antuerpiæ, an.* 1557. »

[2] Cette carte gravée se trouve au *dépôt des cartes et plans de la Bibliothèque du Roi*, à Paris.

[3] Cette particularité nous fait croire que *Lazaro Luiz* eut connaissance des cartes de Freire de 1546, dessinées dix-sept ans auparavant.

sous cette date, tous les noms écrits sur la côte de l'Afrique occidentale sont portugais, et en général les mêmes qu'on rencontre dans les cartes précédentes. On y lit, après C. Branco, *Ilha dos Coiros*; à Arguim on voit peint un petit fort; à *Casamansa*, on aperçoit aussi un fort ou une factorerie, passé le *Rio das Palmas*, *Cabo Formoso*, etc. [1].

Dans une autre carte italienne sans date, mais certainement du XVIe siècle, on voit parfaitement désigné le *Casamansa*, et au milieu un petit château [2]. De la même manière, une autre carte vénitienne du même siècle, enrichie du reste de plusieurs notes, offre beaucoup de noms portugais, et on y trouve indiquées les années où nous fîmes quelques-unes de nos découvertes. Au Sénégal et au *cabo Verde*, on lit par exemple ce qui suit :

Dans le premier :

« *Scop. da Denis Fernando*, 1446. »

Dans le second :

Scop. l'an 1446 *de Portug.* [3]. »

1567. Dans une autre carte de l'Afrique, d'un autre atlas inédit fait à Messine, en 1567, par Jean Martines, supérieurement enluminée, on voit de la même manière une grande partie de la nomenclature portugaise primitive, quoique déjà grandement altérée. Entre *Rio de São Bento* et *Rio dos Camarões*, on voit peint un grand château *avec le pavillon royal portugais*. On voit également

1 Cette carte se trouve à la *Bibliothèque du Roi*, à Paris, dépôt des *cartes et plans*.
2 Ibid.
3 Ibid.

d'autres pavillons portugais sur la partie orientale. Un peu plus loin du golfe de *Guinée*, mais un peu au large on remarque deux grands navires, avec le pavillon portugais au haut des mâts, faisant voile pour le cap de *Bonne-Espérance*. Sur la carte d'Asie, on voit aussi peints deux navires portugais avec la croix du Christ sur les voiles ; l'un naviguant entre les Maldives et *Socotora*, dans la direction du cap de Bonne-Espérance, et l'autre dans la direction de Java, où on trouve en italien les mots suivants :

« *Qui nela Java majori le donne se abruxano vive dipoi morto il suo marito.* »

Et dans l'autre île ces mots :

Java menor.

Dans la mer du Sud, le cosmographe dessine aussi deux navires portugais naviguant l'un dans la direction du sud, et l'autre dans celle de l'est. On voit aussi un navire portugais sur le parallèle du *Rio da Prata*, faisant voile pour le détroit de Magellan.

Il est évident que le cosmographe, par ces navires qu'il a représentés naviguant sur la mer Atlantique dans toutes les directions, sur le golfe de Guinée, dans les mers des Indes, et dans la direction de deux caps qui se trouvent à l'extrémité de l'Afrique et de l'Amérique, il est évident, disons-nous, qu'il a voulu faire entendre que la nation portugaise était encore dans ce temps-là la maîtresse absolue de ces mers ; aussi plaça-t-il sur le vaste golfe du Mexique, et sur l'archipel des Antilles, deux navires espagnols ; et quoique déjà à cette époque les navires marchands des autres nations naviguassent dans ces mers, le

cosmographe n'en représente aucun, parce que leur navigation était pour ainsi dire clandestine, et d'une nature bien différente de celle des Portugais et des Espagnols, seules nations qui dominaient alors sur ces vastes mers et sur ces immenses contrées [1].

C'est pour cela que les cartes géographiques anciennes sont de la plus grande importance, et comme monuments géographiques et comme documents historiques d'une authenticité incontestable.

1570. Dans la mappemonde du *Theatrum orbis terrarum*, du savant *Ortelius*, surnommé *le Ptolomée moderne*, et dans la carte d'Afrique de la première édition de ce précieux ouvrage, publiée en 1570, nous voyons que ce savant adopta la nomenclature hydrogéographique portugaise.

1571. Dans la carte de la côte occidentale de l'Afrique du fameux atlas du cosmographe portugais *Fernam Vaz Dourado*, fait en 1571, dont nous avons sous les yeux une copie faite avec une netteté et une fidélité admirable, d'après l'original qui se trouve dans nos archives, non seulement on retrouve en général la nomenclature portugaise des cartes précédentes, mais encore on y rencontre quelques nouvelles dénominations portugaises qui ne se trouvaient pas dans les cartes en question. Entre le *Sénégal* et la *Gambie* l'on voit peintes les armes portugaises. On voit aussi un semblable écusson, d'une dimension beaucoup plus grande, au fond de la *Guinée*, avec

[1] Que l'on compare cette circonstance avec celle dont nous avons fait mention en traitant de la carte de *João Freire*, faite vingt-quatre ans avant celle-ci, sur laquelle on voit de même des bâtiments portugais.

cette inscription : *Æthiopia interior*. Entre *Rio Formoso* et *São Bento*, on remarque un grand pavillon avec la croix de l'ordre du Christ, et un autre semblable près du *Rio de São Francisco*.

Tandis que le cosmographe portugais s'occupait d'enrichir sa patrie en lui léguant un monument géographique d'une telle importance, les éditions du *Theatrum orbis*, d'*Ortelius*, se multipliaient en Europe[1], et dans les cartes d'Afrique de toutes ces éditions, la nomenclature portugaise était conservée, et cependant sur aucune il n'était question du *Petit Dieppe*.

1588. Si le savant que nous venons de citer adopta pour toute la côte occidentale de l'Afrique la nomenclature hydrogéographique portugaise, comme la seule qui s'accordât avec les faits authentiques de la découverte réelle et effective de cette nouvelle région ; s'il admit et cita *Barros* comme une autorité, un autre savant géographe, doué aussi des connaissances les plus profondes, ne s'écarta pas non plus du chemin de la vérité.

En effet, *Livio Sanuto*, qui avait lu et étudié les ouvrages des historiens et des voyageurs, qui avait compulsé les journaux des voyages, pour être en état de dessiner les cartes avec plus d'exactitude qu'elles ne l'avaient été jusque alors, ce savant dont *Purchas* a dit qu'il est l'auteur qui a le mieux décrit l'Afrique, dans les cartes de cette partie du monde qu'il dessina lui-même et qui se trouvent dans son ouvrage imprimé en 1588, conserva également toute la nomenclature hydrogéographique por-

[1] Voyez les éditions de 1573, 1575, 1578, et en français, 1592, 1595.

tugaise, et il joignit même à quelques-unes de nos dénominations l'historique de leur origine. Nous citerons seulement quelques exemples qui sont autant de nouvelles preuves en notre faveur et de nouveaux arguments contre les prétentions de Villaut et de ses partisans. Cet auteur dit que le cap *Bojador* avait été ainsi nommé par les Portugais qui en firent les premiers la découverte [1], et que le commandement de la forteresse d'*Arguim* avait été donné à *Soeiro Mendes* en 1441. Parlant ensuite de la côte de *Malaguette* et de *Guinée* [2], il rapporte que les caravanes des Nègres venaient y faire le commerce avec les Portugais, et il ajoute que la côte de Malaguette avait été ainsi nommée par les Portugais (et non par les Normands), comme *Villaut* l'imagina soixante-et-dix-neuf ans après Sanuto. Parlant de la Mina, il dit qu'elle avait été découverte par *Jean de Santarem*, en 1471, et que le château qui s'y trouve avait été construit par les ordres du roi de Portugal, dont les facteurs seuls avaient le droit d'y commercer.

1599. La magnifique carte hollandaise en parchemin, enluminée, faite par Jean *Dircher*, en 1599 [3], n'offre sur toute l'étendue de la côte d'Afrique au delà du *Bojador* que des noms portugais, comme les précédentes.

1609. Ce furent les mêmes éléments de la nomenclature hydrogéographique portugaise qui servirent à *Hondius* pour la carte d'Afrique de l'édition de Mercator, pu-

[1] Voyez fol. 77.
[2] Voyez fol. 87.
[3] Cette carte se trouve au *dépôt général des cartes de la marine*, où nous l'avons examinée.

bliée en 1609. Dans cette carte, on voit sur *Casamansa* un château, et toute la nomenclature de la côte de *Guinée* est portugaise. En outre, non loin de cette côte, on trouve la note suivante : » *Aquí está outra corte de Jalophos.*»

Ces cartes ont été faites avec une telle exactitude dans les détails, qu'il suffit de les voir pour se convaincre qu'elles n'ont été dessinées qu'après beaucoup d'étude et une profonde connaissance des lieux de cette partie de l'Afrique, puisée à la source des relations portugaises, comme les plus exactes et les plus véridiques.

Dans l'île de *S. Thomé*, on trouve indiquées non seulement les propriétés, mais même les noms de quelques propriétaires de moulins à sucre.

1618. Dans la carte d'Afrique du cosmographe portugais *Domingos Sanches*, faite à Lisbonne, en 1618, tous les noms sont portugais [1].

1619. Dans la carte de *Guinée* qui se trouve dans le *Grand Routier de Linschot*, de l'édition de cette date, toute la nomenclature est également portugaise.

1623. Dans la carte de *Hondius*, publiée en cette année 1623, on retrouve la nomenclature des anciennes cartes, à l'exclusion de toute autre.

1631. Dans une carte manuscrite de cette date [2], tous les noms, qui sont du reste très-nombreux, sont portugais.

1632. Les mêmes éléments se retrouvent dans la carte d'une autre édition de *Mercator*, publiée cette année à Amsterdam.

[1] Cette carte inédite et en parchemin se conserve au *dépôt des cartes et plans de la Bibliothèque du Roi*, à Paris.

[2] *Dépôt général des cartes de la marine*, où nous l'avons examinée.

1640. Dans la carte de *Bertius*, de cette date, on voit encore les mêmes noms portugais qui se trouvaient sur les cartes antérieures copiées des portugaises.

Sur *Casamansa*, on trouve le mot *Guião*, mot employé par les Portugais comme un emblème d'empire et de possession, surtout dans le XVe siècle. On sait d'ailleurs que sur les cartes du moyen âge, et même sur celles des XVIe et XVIIe siècles, les cosmographes désignaient les possessions de chaque nation par le drapeau ou pavillon de cette nation ; il est donc probable que *Bertius* copia ce mot portugais de quelque ancienne carte dans laquelle le pavillon portugais était déployé sur Casamansa pour indiquer que ce territoire nous appartenait [1].

Nous dirons encore quelques mots au sujet de *Bertius*. Ce cosmographe de Louis XIII appartenait à l'école hollandaise, étant né encore dans le courant du XVIe siècle ; il avait en outre été l'ami intime du célèbre *Juste Lipse*, qui était un des savants de cette époque les plus instruits dans les affaires du Portugal ; nous en avons des preuves dans ses lettres adressées à quelques-uns de nos savants, il est donc plus que probable que par le mot *Guião* il voulait donner à entendre que ce territoire appartenait aux Portugais qui en avaient la possession.

1641. Dans la mappemonde de *Hondius*, d'une édition d'*Ortelius*, publiée à Amsterdam sous cette date, tous les noms sont portugais, et bien que cet ouvrage fût dédié *doctissimis* viris DD. David *Sanclauro*, Antonio

[1] Nous prions le lecteur de vouloir bien rapprocher cette particularité de celles que nous avons rapportées au sujet de la priorité de la découverte de *Casamansa*.

Willon et *Martino Matheseos, professores* à l'Académie de Paris, on n'y voit point sur la côte d'Afrique le nom de *Petit Dieppe*.

1661. Nous observons la même chose dans une autre carte anonyme de cette date qui porte le titre suivant: » *Africæ nova descriptio*. »

1667. Dans la carte portugaise manuscrite de *Teixeira Albornos*, publiée cette année-là et extrêmement curieuse, toute la nomenclature est portugaise [1].

1670. La carte de *Guillaume Blaew*, de cette date, et celles de *Wisscher* et de *Pieter Goos*, offrent également la nomenclature hydrogéographique portugaise.

Ce n'a été que vers la fin du XVIIe siècle que ces noms commencèrent à disparaître de quelques-unes des cartes hollandaises.

1689. Dans une carte de cette date faite par *Coronelli*, portant le titre : *Afrique, selon les relations les plus nouvelles*, par V. *Coronelli*, cosmographe de la république de Venise, non seulement tous les noms qui se trouvent sur la côte occidentale de l'Afrique sont portugais, et ceux de nos anciennes cartes, mais encore, ce qui est bien digne de remarque, quoique à cette époque eussent déjà paru les cartes de *Sanson*, où pour la première fois on a vu les mots de *Petit Dieppe*, le cosmographe vénitien les rejeta, bien qu'il eût dédié sa carte au duc *de Brissac*, et quoiqu'il eût été appelé en France par le cardinal *d'Estrées*.

De l'examen chronologique et analytique de cette in-

[1] Cette carte est en parchemin, et se trouve au *dépôt général des cartes de la marine*, où nous l'avons examinée.

finité de monuments géographiques que nous venons de produire, et de cette déduction fondée sur des documents d'une autorité incontestable, documents qui se trouvent en parfaite harmonie avec les relations des voyageurs contemporains, et avec les histoires et chroniques contemporaines, il résulte la preuve la plus évidente de la priorité des découvertes portugaises sur la côte de l'Afrique, et l'esprit le plus rebelle à la vérité sera forcé de le reconnaître. En effet, si les Portugais n'eussent point été les premiers qui explorèrent et découvrirent la côte occidentale de l'Afrique, les cosmographes de ces mêmes nations qui, quelques siècles après nos découvertes, nous en disputèrent la priorité, auraient-ils adopté en général dans leurs cartes notre nomenclature? Certainement non. Si ces nations nous eussent devancés dans les découvertes, auraient-elles manqué de prolonger le *tracé* de la côte d'Afrique sur leurs cartes antérieures à nos explorations et découvertes? Auraient-elles négligé de faire connaître à toute l'Europe ces régions en leur imposant des noms tirés de leur langue respective? Mais il n'en est point ainsi, bien au contraire, et leurs propres cartes, par l'adoption générale de notre nomenclature, comme nous venons de le faire voir dans la présente déduction, témoignent contre leurs prétentions ultérieures, et attestent la justice incontestable de nos droits.

Les documents géographiques que nous venons d'examiner prouvent en outre que les dénominations imposées par nos premiers explorateurs servirent d'éléments à la confection de toutes les cartes des différentes nations durant un long espace de plus de deux siècles. Ces dénomi-

nations, conservées sur les cartes des principales nations maritimes de l'Europe, sont un titre authentique de la priorité incontestable de nos découvertes au delà du cap Bojador.

Nous ne terminerons point ce paragraphe sans faire observer à nos lecteurs une chose bien digne de remarque, c'est que dans aucune de ces cartes on ne trouve le nom de *Petit Dieppe*, nom que *Villaut* et ceux qui, sans réfléchir, adoptèrent ses opinions, disent avoir été donné à un point voisin du *Rio dos Cestos* [1] par les Normands dans le XIVe siècle. La vérité est que ce nom ne s'est introduit dans les cartes qu'après l'année 1631, comme nous le ferons voir dans le paragraphe suivant, où nous prouverons également que la nomenclature des cartes françaises antérieures à celle de *Sanson*, de 1650, *est toute portugaise*, semblable à celle que nous avons trouvée, presque sans exception, dans les cartes de tous les cosmographes de l'Europe antérieures à ladite année de 1650.

§ XII.

Les Français et en particulier les Normands n'employèrent d'autre nomenclature hydrogéographique que celle des cartes portugaises; le nom de Petit Dieppe, imposé par eux à un point de la côte d'Afrique voisin du *Rio dos Cestos*, ne parut pour la première fois que dans la carte de *Guérard*, faite à Dieppe en 1631.

Nous avons prouvé dans le paragraphe précédent que

[1] Figueiredo, dans son Traité d'hydrographie, Lisbonne 1614, p. 37, faisant mention du *Rio dos Juncos* et du *Rio dos Cestos*, ne dit pas un mot du *Petit Dieppe*, nom qui à cette époque n'avait été donné à aucun point de la côte.

la nomenclature hydrogéographique des cartes marines portugaises avait été conservée dans toutes les cartes faites, dès l'époque de nos découvertes, par les cosmographes des diverses nations de l'Europe, et nous avons signalé ce fait authentique qui constate notre priorité ; nous allons à présent, par une déduction chronologique spéciale, faire connaître au lecteur une circonstance non moins curieuse qu'intéressante, c'est que, même dans les cartes de l'Afrique des cosmographes français, on ne rencontre d'autre nomenclature hydrogéographique que celle qui fut imposée à la côte d'Afrique par les Portugais, et cela d'une manière invariable, presque jusqu'à la fin de la première moitié du XVIIe siècle ; circonstance qui démontre, d'une manière encore plus concluante, qu'avant Villaut, c'est-à-dire avant l'année 1667, l'incontestable priorité de nos découvertes dans cette partie du globe ne nous était point disputée par les Normands : nous ferons voir enfin que le nom de *Petit Dieppe* ne parut pour la première fois que dans une carte de *Jehan Guerard*, faite à Dieppe en 1631, postérieure conséquemment de cinq ans à la fondation de l'établissement ou factorerie de la compagnie des marchands de Dieppe et de Rouen, de l'année 1626.

1533. La plus ancienne carte française inédite de l'Afrique que nous avons pu découvrir date du temps de François Ier, et se trouve dans un traité de cosmographie portant ce titre : « *Les premières œuvres de Jacques de* » *Vaulx, pilote pour le Roi en la marine.* » Ce précieux et magnifique manuscrit contient cinq cartes supérieurement enluminées ; la côte de l'Afrique s'y trouve

dessinée, et tous ses divers points désignés par des noms portugais. Dans toutes ces cartes, la nomenclature hydrogéographique de la côte d'Afrique est celle de nos cartes marines, quoique un peu altérée, l'auteur ayant voulu traduire en français quelques-unes de nos dénominations, comme le lecteur pourra s'en convaincre par le *fac-simile* que nous en donnons à la planche XVI de notre Atlas, et en la comparant avec les précédentes [1].

Pour montrer la différence des méridiens selon les longitudes, le cosmographe français n'emploie que les termes dont nos explorateurs se servaient. Cet intéressant traité de cosmographie est accompagné d'une mappemonde; dans la partie de l'Afrique tous les noms sont de même en portugais. Ceux de *Petit Dieppe* et de *Petit Paris* ne se trouvent dans aucune de ses cinq cartes; ce qui est une preuve convaincante que ces dénominations et les établissements qu'elles désignent étaient inconnus à l'époque où cet habile cosmographe du roi composa ses cartes, et qu'il n'existait aucune tradition touchant leur fondation.

1540. Nous voyons de même que dans la mappemonde de *Pomponius Mela*, avec les commentaires de *Vadianus*, de 1540, bien qu'imprimée à Paris, toute la nomenclature de la côte occidentale de l'Afrique est portugaise, comme nous l'avons fait voir dans le paragraphe précédent. On n'y trouve point non plus le nom de *Petit Dieppe*.

[1] Cet ouvrage se trouve dans la Bibliothèque Royale de Paris, *département des manuscrits*, supplém. français, n° 1945.

Dans les additions, nous prouverons d'une manière encore plus évidente que toute cette nomenclature est portugaise.

Nous retrouvons la même chose dans la relation des voyages d'un capitaine de Dieppe du temps de François Ier; toute la nomenclature hydrogéographique de la côte de l'Afrique contenue dans ladite relation est entièrement portugaise, ce qui est une nouvelle preuve de la vérité et de l'exactitude de notre démonstration. Cette relation se trouve dans la collection de *Ramusio*[1], au paragraphe *Del viaggio che si fa nella costa della Guinea;* elle est du temps de François Ier, et par conséquent antérieure à 1547. Dans ce document, non seulement toute la nomenclature est portugaise, mais, ce qui est bien plus important, l'auteur du voyage, bien qu'il fût de Dieppe, désigne tous les ports de la côte d'Afrique par des noms portugais, et ne fait aucune mention ni de *Petit Dieppe*, ni de *Sestro Paris*, et garde le même silence sur la prétendue priorité des découvertes des Normands sur ladite côte, tandis que par rapport à l'Amérique et à d'autres pays, il cite les nations qui en ont fait la découverte. Les noms qui se trouvent dans cette relation sont les suivants : — *Cabo Verde*, à *Gambra;* le voyageur signale les distances: de celui-ci à *cabo Roxo*; de celui-ci à *Rio Grande;* de celui-ci à *Serra Leoa;* de celle-ci au *Rio dos Cestos*[2] et au *cabo das Palmas;* de celui-ci au *cabo das Tres Pontas, Rio do Gado;* de celui-ci au *cabo Formoso;* de celui-ci au *Rio Real;* de celui-ci à *Fernando Po;* de celui-ci au *cabo de Lopo Gonçalves;* de celui-ci au *Manicongo*, situé à 6° de latitude australe, etc.

[1] Voyez *Ramus.* t. III de sa coll. 1556.

[2] C'était près de ce lieu que le voyageur dieppois aurait dû mettre le nom de Petit Dieppe, si ce nom eût été connu a l'époque de son voyage.

Les preuves indubitables de la priorité de nos découvertes augmentent à mesure que nous examinons les documents anciens et antérieurs à Villaut, et deviennent encore plus fortes si nous consultons les monuments géographiques des Dieppois eux-mêmes. Si du temps où vivait ce voyageur, qui était du reste un homme instruit, il eût existé, ne fût-ce que quelques traditions au sujet des prétendues découvertes de ses compatriotes sur la côte occidentale de l'Afrique, il n'eût certainement pas laissé d'en faire mention et de citer les noms imposés par eux aux divers points de ladite côte. Mais au lieu de cela, nous voyons qu'il se plaint de ce que les Portugais empêchaient les Français d'aller faire le commerce en Guinée, au Brésil et à la Taprobane; il s'exprime en ces termes : « Il faut que les Portugais aient bu de la poussière du » cœur du roi Alexandre, pour montrer une ambition si » démesurée. »

Il nous accuse d'aspirer à l'empire absolu des mers, en disant « que s'il eût été en notre pouvoir d'en fermer le » passage depuis le cap Finisterre jusqu'à l'Irlande, il y » aurait déjà longtemps que nous l'eussions fait, » et il poursuit ainsi ses plaintes. « Aussitôt que les Portugais » ont navigué le long d'une côte, ils s'en emparent, et la » considèrent comme leur conquête.»

Dans cette relation on rencontre à chaque pas des faits et des expressions qui prouvent qu'à cette époque les armateurs normands ne songeaient nullement à nous disputer la priorité de ces découvertes. Nous voyons même dans le texte italien cette phrase : *De tutte quelle terre nuove* (nouvelles terres), phrase qui ne permet pas que

l'on suppose chez ce navigateur la moindre connaissance des découvertes de ses compatriotes effectuées en Guinée dans le courant du XIVe siècle. En parlant du château da *Mina* il dit : « Depuis le cap *Vert* jusqu'à la » rivière de Manicongo on ne voit qu'un seul fort qu'on » appelle *le château da Mina*, dans lequel le roi de Por- » tugal a une trentaine de personnes pour commercer » avec les Nègres qui descendent des hautes terres avec » de l'or et de la malaguette, qu'ils vont échanger encore » au *Rio dos Cestos*, où se fait le plus grand commerce de » la côte.

Ayant ainsi prouvé par le témoignage des Normands eux-mêmes que sous le règne de François Ier il n'existait point parmi eux la moindre tradition de leurs prétendues découvertes sur la côte occidentale de l'Afrique, et encore moins de la fondation imaginaire du château de Saint-George da Mina, comme l'a avancé Dapper[1] avec autant de légèreté que d'ignorance de l'histoire ; ayant également prouvé que le voyageur normand a désigné les divers points de la côte d'après la nomenclature hydrogéographique portugaise, ce qui augmente les preuves de notre priorité, nous passerons à examiner d'autres monuments géographiques qui rendent notre démonstration encore plus évidente.

1542. Dans la carte d'Afrique de l'atlas inédit fait par *Jean Rots* ou Roty de Dieppe, et que ce cosmographe avait d'abord destiné au roi de France, comme il nous l'apprend dans la dédicace adressée à Henri VIII d'An-

[1] Voyez ce que nous avons dit au § V.

gleterre, atlas qui porte la date de 1542 et se compose de dix-huit grandes feuilles de parchemin enluminées, on ne voit sur la côte occidentale de l'Afrique d'autre nomenclature hydrogéographique que celle des Portugais ; le Petit Dieppe et le Sestro Paris ne s'y trouvent point[1].

1547. Dans un autre atlas dessiné à Dieppe en 1547 par Nicolas *Valard* de la même ville, composé de quinze cartes hydrogéographiques, et qu'on dit avoir appartenu au prince de Talleyrand, toute la nomenclature hydrogéographique de la côte occidentale d'Afrique dans la carte de cette partie du globe est également portugaise.

M. *Barbié du Bocage* père[2] a prouvé que tout cet atlas ainsi que celui dont nous avons parlé précédemment avaient été faits d'après les cartes portugaises, et qu'ils n'en étaient que des copies, et il ajoute que ces deux atlas ainsi que la carte française qui a appartenu à lord *Oxford*, laquelle existe au musée Britannique, prouvent que la Nouvelle-Hollande avait aussi été découverte par les Portugais, opinion également adoptée par *Dalrymple*, *Pinckerton*, de la *Rochette*, *Coquebert* et d'autres[3].

[1] Ce précieux Atlas se trouve au musée Britannique, 20, E, IX. Nous devons en partie ces renseignements à notre confrère M. *Washington*, de la société royale géographique de Londres, et à la générosité de M. *Holmes*, du *musée Britannique*, lequel dit en propres termes : « The » work of *John Rotz has the names in portuguese*. There is no men» tion of *Petit Dieppe* or *Sestro Paris*. »

[2] Voyez la notice donnée par ce géographe dans le *Moniteur universel* de 1807, page 761.

[3] Nous avons aussi sur cette carte de précieux renseignements donnés par M. *Holmes*, du *musée Britannique*, et entre autres la certitude que les noms de *Petit Dieppe* et de *Sestro Paris* ne s'y trouvent point.

1555. L'atlas inédit de *Guillaume le Testu*, pilote français, dédié à l'amiral Coligny en 1555, offre également sur toute la côte occidentale d'Afrique, la nomenclature portugaise, bien que quelques noms y soient altérés. Dans la feuille dix-huit, sur la carte d'Afrique supérieurement enluminée, le cosmographe a peint l'étendard royal portugais avec la sphère armillaire du roi Don Emmanuel, il en a fait autant pour le territoire du cap *das Palmas*; il a peint encore le château de Saint-Georges da Mina flanqué de sept bastions et surmonté par un étendard portugais d'une grande dimension. Tous les noms écrits sur cette intéressante carte sont portugais, ceux de Petit Dieppe et de Sestro Paris ne s'y trouvent point.

1556. Dans l'Afrique de Jean *Temporal*, ou plutôt dans la traduction de Léon l'Africain publiée à Lyon dans cette année, on remarque une carte de ce continent dans laquelle tous les noms qu'on lit sur la côte occidentale sont portugais. Ceux de *Petit Dieppe* et de *Sestro Paris* ne s'y trouvent point.

1575. La carte d'Afrique gravée qui accompagne la cosmographie de *Belle-Forest*, Paris, 1575, ne contient que des noms portugais. On y voit aussi sur *Casamansa* la peinture d'un petit château, les noms de *Petit Dieppe* et de *Sestro Paris* ne s'y trouvent point.

Thevet, cosmographe du roi, publia cette même année son ouvrage sur la cosmographie, et il n'y fait nullement mention des prétendues découvertes des Normands.

1601. Dans la carte inédite en parchemin, datée du 7 juillet 1601, et faite à Dieppe par *Guillaume Levasseur*, tous les noms sont portugais, et il n'y a d'altérés que

ceux que le cosmographe normand voulut rendre en français. On n'y voit point ceux de *Petit Dieppe* et de *Sestro Paris*, au contraire, le pavillon portugais flotte sur Saint-George da Mina. Le nom de *Rio dos Cestos* se trouve écrit avec de l'encre rouge, et, comme nous l'avons déjà fait observer, le cosmographe normand ne marque point le Petit Dieppe, parce qu'aucun lieu voisin du *Rio dos Cestos* n'avait encore reçu cette dénomination[1].

1613. Dans une autre carte d'Afrique en parchemin, faite par *Pierre de Vaulx*, pilote géographe pour le roi, l'an 1613, tous les noms, du reste extrêmement nombreux, qu'on rencontre le long de la côte occidentale d'Afrique sont portugais, à l'exception d'un petit nombre que l'auteur a francisés. On n'y voit point non plus ni le *Petit Dieppe*, ni le Petit Paris. Le fort *da Mina* y est aussi dessiné et peint.

1625. Dans une autre carte manuscrite en parchemin faite en 1625 par *Dupont* de Dieppe, tous les noms sont également portugais. On y signale le *Rio dos Cestos*, mais on n'y fait point mention ni du *Petit Dieppe* ni du *Petit Paris*[2].

1631. Enfin, dans une autre carte d'Afrique, en parchemin, faite à Dieppe par *Jean Guérard* en 1631, on rencontre le nom de *Rufisque*[3], et pour la première fois

[1] Cette carte se trouve au *dépôt général des cartes de la marine*, nous en donnons un *fac-simile* dans notre Atlas, planche XVIII.

[2] Se trouve au même dépôt. Nous donnerons cette carte dans notre Atlas, planche XIX.

[3] Rufisque, de *Rio Fresco*, par corruption, les Portugais ayant ainsi nommé ces lieux. La Harpe, *Histoire générale des voyages*, t. II, p. 50.

celui de Petit Dieppe, quoique tout le long de la côte occidentale de l'Afrique la nomenclature soit portugaise, ou en partie traduite de cette langue en français [1].

Si donc, comme nous venons de le montrer, dans toutes les cartes d'Afrique de toutes les nations de l'Europe, sans excepter même celles faites par les cosmographes français dans le courant du XVIe siècle, les éléments de la nomenclature géographique que l'on a employés sont ceux des cartes portugaises du XVe siècle, et si même dans celles des cosmographes de Dieppe, comme celles de Rotz de 1542, de Vallard de 1547, de Guillaume Levasseur de 1601, et de Dupont faite en 1625, on ne trouve point l'indication de *Petit Dieppe*, et si ce nom ne paraît pour la première fois que dans la carte de Guérard de 1631, il est évident que cette dénomination ne fut donnée au point contigu au *Rio dos Cestos* qu'après l'établissement de la compagnie des marins de Dieppe et de Rouen, fondée en 1626, c'est-à-dire, un an après la carte de *Dupont*, d'autant plus que cette compagnie déploya une grande activité, et obtint de grands bénéfices depuis cette année jusqu'en 1664, administrant ses factoreries d'Afrique par des directeurs de son choix, et pourvoyant aux moyens de défense sans l'intervention du gouvernement [2].

De toutes ces preuves et de l'examen que nous avons fait des cartes géographiques, il résulte évidemment,

[1] Cette carte se trouve au *dépôt général des cartes de la marine*. Nous la donnons dans notre Atlas, planche XXI et XXII.

[2] Voyez *Notices statistiques sur les colonies françaises*, t. III. p. 144.

selon nous, qu'entre les années 1626 et 1631 les Dieppois donnèrent pour la première fois à ces deux points de la côte d'Afrique les noms indiqués dans la carte de *Guérard*, noms qui furent reproduits ensuite dans les cartes de *Sanson* de 1669, et dans plusieurs autres cartes françaises postérieures. Ces dénominations ne remontent nullement au XIVe siècle, comme le prétendaient Villaut et ceux qui le suivirent; et parmi les cosmographes de Dieppe et d'autres que nous avons cités il n'y avait aucune tradition formelle relative au fait qui nous occupe.

Si à l'omission, bien digne de remarque, de ces noms sur les cartes jusqu'à celle de Guérard de 1631, et aux preuves que nous avons déduites, nous joignons ce que dit *Barros* (Décad. I, livre III, chapitre XII) au sujet de *Mohamet-Ben-Man-Zugal*, petit-fils de *Mussa*, roi de Sango, maître d'une des plus puissantes villes de la province de *Mandinga*, qui se trouve au parallèle du cap *das Palmas*, c'est-à-dire, à 4,26^m, N., la vérité de notre assertion deviendra encore plus évidente. L'historien portugais rapporte que ce roi, en répondant à l'ambassade que Jean II lui avait envoyée, était « *étourdi peu s'en faut d'une telle nouveauté* (d'après ce que nous avons vu nous-même dans les lettres relatives à cette ambassade et que nous avons en notre pouvoir), et ledit roi déclara qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait jamais reçu ni *message* ni *messager d'aucun roi chrétien*.

Or donc, le *Petit Dieppe* se trouvant vers le 5° 1/2 N., se peut-il qu'il n'eût pas existé dans ce pays la plus légère tradition concernant les rapports d'autres princes chrétiens antérieurement au temps de Jean II de Portugal ?

Les rois puissants dont Mohamet avait connaissance étaient les rois d'Alimaem, de Baldac, du Caire et de Tucurol.

Par ce seul fait il est prouvé de la manière la plus évidente que les prétendues traditions relatives à l'antériorité des communications des Normands avec les peuples de ces parages, que Villaut, cent quatre-vingt-cinq ans après l'événement, vient affirmer avoir existé, ne doivent mériter aucun crédit. Le silence des chroniques normandes sur ces découvertes supposées, de même que celui des voyageurs normands et français antérieurs à Villaut dont nous avons parlé au paragraphe V, donnent encore à notre assertion le caractère de la vérité, comme on le verra dans le paragraphe suivant.

§ XIII.

Les histoires de France et même les chroniques normandes du XIVe et du XVe siècle ne font aucune mention des prétendues découvertes des Normands sur la côte occidentale de l'Afrique.

Aux preuves on ne peut plus péremptoires que nous avons produites dans les paragraphes précédents touchant la priorité de nos découvertes, nous avons ajouté le témoignage des auteurs contemporains; nous ferons voir à présent que tandis qu'il existe un grand nombre de titres d'une authenticité incontestable en faveur des Portugais, les Normands ont contre eux le silence des historiens de France et des chroniqueurs de la Normandie sur les prétendues découvertes des Dieppois dans le courant du XIVe siècle, ainsi que l'avouent les écrivains normands

eux-mêmes, comme nous l'avons déjà prouvé dans un autre endroit de cet ouvrage.

En effet, le célèbre *Froissard* n'en parle pas. Les Grandes Chroniques de Saint-Denis [1] gardent le même silence. Tandis qu'elles rapportent minutieusement tous les événements du règne de Charles V, auraient-elles omis un fait aussi important que la découverte de la Guinée par les marins de Dieppe?

Il en est de même des anciennes Chroniques normandes, imprimées en caractères gothiques à Paris, par *Jehan Saint-Denis*, et d'une autre chronique publiée à Rouen par *Richard Macé*, chronique que M. *Brunet* [2] suppose être une nouvelle édition de celle de 1483. Loin de parler des prétendues découvertes des Dieppois, cette dernière Chronique, qui fut imprimée à Rouen sans date et en caractères gothiques, contient ce qui suit : « Au temps » de ce bon roy Charles le Sage, fut le royaume de France » en *grande adversité* à cause des Anglois et Navarrois, » qui étoient en grande puissance sur les champs comme » en plusieurs bonnes villes, cités et châteaux, et *faisoient* » *forte guerre en Normandie*. »

A ce passage, qui nous montre l'impossibilité où étaient alors les Normands, au milieu de ces guerres, d'entreprendre et encore moins d'effectuer des découvertes dans un pays aussi éloigné, nous en ajouterons un autre tiré de l'*Histoire de la Marine* [3]. L'auteur de cet ouvrage en par-

[1] Grandes Chroniques de France conservées à Saint-Denis.

[2] Voyez Manuel du Libraire et de l'Amateur, *Nouvelles recherches*, etc.

[3] Voyez Boismeslé, *Histoire générale de la marine*, Paris, 1754, t. II, p. 335 et suivantes.

lant du règne de Charles V dit aussi qu'on était continuellement en guerre avec les Anglais, ce qui avait obligé ce prince à conserver ses armées et ses escadres au complet, et il ajoute : « Mais comme il n'était pas en état de » soutenir la marine à cause de l'épuisement où se trou- » vait le royaume, il fit alliance avec Henri, roi de Cas- » tille, qui lui prêta des vaisseaux. »

Si dans les chroniques que nous venons de citer il n'est nullement question des prétendues découvertes des Dieppois, on n'en parle pas davantage dans l'ouvrage intitulé *Histoire et Chronique de Normandie, revue et augmentée outre les précédentes impressions*, publié à Rouen en 1610. Cette Chronique, bien qu'elle ait été écrite et augmentée à une époque plus récente et déjà dans le temps où les Dieppois fréquentaient clandestinement les côtes occidentales de l'Afrique dans la partie correspondante à la *Gambie*, et même quelques ports du golfe de *Guinée*, ne fait aucunement mention de leurs prétendues découvertes du XIVe siècle, quoiqu'il y soit traité du règne de Charles V, époque où les écrivains français des derniers temps prétendent qu'elles s'effectuèrent.

Cette omission acquiert une importance majeure par la date de 1610. En effet, elle coïncide avec l'absence du nom de *Petit Dieppe* sur les cartes des cosmographes dieppois, *Jean Rotz* (1542), *Guillaume Levasseur* (1601) et *Dupont* (1625). (Voyez le paragraphe précédent.)

Vers la fin de la Chronique on trouve une description de la Normandie, extraite de la Chronique inédite composée par *Jehan Nagerel*, et imprimée aussi à Rouen dans la même année de 1610. Cette description, bien que très-

détaillée, puisque l'auteur y traite de l'origine du nom de *Neustrie*, depuis la ruine de Troie jusqu'à l'arrivée de Raoul le Danois avec ses Normands, et y joint quelques mémoires chronologiques, ne dit cependant rien sur les prétendues découvertes des marins de Dieppe.

S'il eût existé en 1610 quelque tradition relative aux découvertes ci-dessus mentionnées, il en aurait été fait mention dans la minutieuse relation de l'entrée publique de Charles IX à Rouen, le 12 août 1563, et des fêtes qui lui furent données, à cette occasion, par les autorités et magistrats de la ville, lesquels firent représenter en allégorie, sur des colonnades et sur des arcs de triomphe, tout ce que l'imagination et la mythologie leur suggérèrent. Cependant nous n'y trouvons rien qui ait rapport à cette prétendue tradition qui existait, dit-on, chez les Normands au sujet des découvertes en *Guinée*. On n'y représenta rien qui fît la moindre allusion à ces fabuleuses navigations.

Tandis que les chroniques de France du XVIe siècle et les anciennes chroniques normandes se taisent au sujet de ces prétendues découvertes, un chroniqueur portugais, doué d'une vaste érudition, témoin des découvertes de ses compatriotes, qui s'entretint avec quelques-uns des premiers navigateurs, *Azurara* enfin, dans sa *Chronique de la découverte de Guinée*, chapitre VIII, venant à parler du voyage de *Denis Dias* et de la découverte du cap Vert, rapporte le fait suivant : « Ils s'emparèrent de quatre na-
» turels qui furent les premiers que les chrétiens prirent
» dans ce pays, et il n'existe pas d'histoire ou de chro-
» nique qui rapporte le contraire. »

C'est dans le même sens que l'illustre Don Henri écrivait à Nicolas V, en disant « qu'il n'avait aucune connais-
» sance et ne croyait pas que personne sût qu'on eût
» navigué sur cet Océan dans la direction du sud et de
» l'est ; ces mers, ajoutait le prince, nous étant inconnues
» à nous autres Occidentaux, qui n'avions sur ces régions
» aucune donnée certaine. »

Il suffit d'être médiocrement instruit pour ne pas ignorer que la cour de Rome était certainement alors la mieux informée de tout ce qui se passait dans la chrétienté : si donc on y avait su que les Dieppois ou d'autres Français eussent déjà découvert ces régions, et, qui plus est, qu'ils y eussent fondé des établissements où certainement ils auraient dû introduire le culte et la religion catholique, la chancellerie romaine se fût bien gardée d'approuver les raisonnements de l'Infant, et d'ajouter la sanction de l'autorité papale à un fait contraire à la vérité. Mais on ne soupçonnait point à Rome l'existence de semblables découvertes, ni des prétendues factoreries des Dieppois au XIVe siècle, tout comme on ne la soupçonnait point non plus ailleurs, pas même en France, comme nous l'attestent les chroniques et les histoires contemporaines, de même que les chroniques normandes, dont nous avons fait plusieurs fois mention. Il serait d'ailleurs absurde de supposer que l'Infant, instruit comme il l'était dans les sciences et dans l'histoire, ainsi que nous l'attestent les auteurs et les documents contemporains et l'opinion générale des étrangers distingués de son temps, l'Infant, qui avait des relations avec les habitants des lieux les plus reculés de l'Irlande, il serait absurde, disons-nous, de supposer qu'un

tel prince eût ignoré les découvertes des marins de Dieppe, tandis que Villaut et ses partisans prétendent que le commerce et les relations des marins normands avec cette partie de l'Afrique subsistèrent jusqu'à l'année 1410, c'est-à-dire, deux ans avant que Don Henri eût fait faire les premiers voyages de découvertes.

La partie historique et géographique de la bulle de *Sixte IV* de 1481, que nous donnons dans un autre endroit, prouvera d'une manière encore plus évidente que les Portugais furent les premiers et les seuls qui découvrirent ces contrées, les conquirent et les possédèrent comme en étant les véritables maîtres [1].

§ XIV.

Quelques réflexions sur l'invraisemblance du prétendu voyage des Normands au XIVe siècle à travers la mer Atlantique, et de leur arrivée aux parages situés vers le 5e degré 1/2 N. de la ligne équinoxiale.

Nous avons montré dans le paragraphe précédent, que les chroniques de France du XIVe siècle et les anciennes chroniques normandes gardent le plus profond silence sur les prétendues découvertes des Normands durant le XIVe siècle, nous avons fait voir que l'auteur de ces chroniques, ainsi que *Boismeslé* dans son ouvrage, nous représentent Charles le Sage tout occupé de la guerre, et hors d'état de mettre sur un bon pied ses armées de terre et de mer, nous en conclurons : 1° Qu'il n'est pas présumable que dans cet état de guerre, et lorsque le souverain se voyait obligé d'emprunter des vaisseaux au roi d'Espagne, ses

[1] Voyez § XV, p. 173.

propres sujets eussent pu disposer tranquillement de leurs navires, et envoyer des expéditions régulières à travers l'Atlantique pour découvrir la *Guinée* et y fonder des établissements commerciaux; 2° que l'état de la marine à cette époque ne permettait guère de semblables expéditions, et cela d'après l'aveu d'un écrivain normand que nous allons citer textuellement[1]. « Dans cette époque, » dit-il, les successeurs de Philippe Auguste furent » obligés d'acheter ou de louer des navires aux républi- » ques de Gênes, de Venise et de Pise, pour *subvenir à* » *l'insuffisance des bâtiments qui appartenaient à leurs* » *sujets*. L'état n'avait pas de marine militaire, les rois ne » commencèrent qu'au XIVe siècle à posséder quelques » galères, nefs ou caraques, qu'ils achetaient aux répu- » bliques italiennes. »

Ecoutons encore ce que dit le même auteur : « C'est » bien sous les funestes règnes de Philippe de Valois et de » Jean, son fils, que l'on peut dire qu'il n'était plus ques- » tion de commerce. Les sanglants démêlés des marins » anglais des Cinq Ports avec ceux de la côte de France, » auxquels succédèrent les désastres de la bataille de l'É- » cluse (1430), *où le plus grand nombre de navires nor-* » *mands furent pris ou coulés;* l'acharnement *de la* » *guerre continentale et maritime* avec l'Angleterre ; les » suites des batailles de Crécy (1347) et de Poitiers (1356) ; » la guerre de la *Jacquerie*, la guerre civile allumée et » entretenue en *Normandie* par Charles *le Mauvais ;* » telles sont les causes dont nous inférons que la stagna-

[1] Voyez Estancelin, *Recherches*, p. 70.

» tion du commerce de Dieppe dut être complète pendant
» plus de trente ans[1].

Villaut, sur l'autorité et la compétence duquel nous en avons déjà assez dit, pour donner à sa relation une apparence de vérité, s'exprime dans son ouvrage de la manière suivante : « Comme la France commençait à respirer sous » Charles V des guerres et malheurs qu'elle avait soufferts » sous le roi Jean son père[2], les marins de Dieppe » eurent une occasion favorable pour entreprendre leurs » découvertes et voyages. » Tous les écrivains qui adoptèrent les opinions de Villaut se mirent à répéter cette même assertion sans y faire le moindre changement. Et cependant d'après les passages que nous venons de citer on peut se faire une idée de l'état où se trouvait la France et spécialement la Normandie au XIVe siècle, et sous le règne de Charles V, qui était bien loin de pouvoir mettre sa marine sur un pied respectable. Les choses ne s'améliorèrent point de son temps, puisque, selon les anciennes chroniques normandes, les Anglais continuèrent de faire *forte guerre en Normandie*[3].

On ne peut pas admettre qu'immédiatement après le désastreux combat naval de l'Écluse, avec des guerres intérieures et extérieures, et les Anglais étant devenus maîtres de la navigation de la Manche, où Dieppe est situé,

[1] Voyez *Recherches sur les voyages des navigateurs normands*, p 117.

[2] Villaut, p. 409.

[3] Rapprochez ceci de ce que nous discutons au § X, en parlant de la mappemonde dessinée sous le règne de Charles V et qu'on trouve dans la collection des Chroniques de Saint-Denis conservées à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, et de l'addition XVIII, p. 276.

et quand le roi de France empruntait des vaisseaux à celui de Castille, on ne peut pas admettre, nous le répétons, que, dans de pareilles circonstances, les Dieppois aient entrepris un voyage de long cours à travers l'Atlantique pour aller à la découverte de la *Guinée*, et encore moins qu'ils aient pu y envoyer des expéditions régulières et annuelles, comme l'ont prétendu Villaut et ses partisans. De semblables expéditions ne sauraient être conçues et exécutées qu'en temps de paix, et on ne répare point dans le court espace de huit ans une marine totalement ruinée. Les grandes navigations et découvertes des Portugais ne commencèrent que longtemps après l'importante victoire d'Aljubarrota, après la prise de Ceuta, et lorsque le Portugal jouissait de la paix, lorsqu'il était fort et puissant, que sa marine, loin d'avoir été détruite, se trouvait dans l'état le plus florisant, par des augmentations successives.

L'invraisemblance des prétendues expéditions des Normands en *Guinée* dans le XIVe siècle devient encore plus frappante, lorsqu'on réfléchit que même dans le XVIe siècle, cent vingt-neuf ans après la première de ces expéditions citées par *Villaut*, c'est-à-dire en 1513, on regardait le passage de quatre galères de Marseille à Brest comme une entreprise extrêmement difficile.

« Pendant tout le moyen âge, dit M. Depping se fondant » sur l'autorité de le Grand d'Aussy[1], il paraît y avoir eu » peu de communications par mer entre les ports français

[1] Voyez *Mémoires de la classe des sciences morales et politiques*, t. II, ann. VII, p. 302 et 341.

» de la Méditerranée et ceux de l'Océan. Si la marine av
» été habituée au passage d'une mer à l'autre, comm
» aurait-on vanté comme une entreprise nouvelle et l
» die la tentative faite sous le règne de Louis XII
» 1513 de faire passer quatre galères de Marseill
» Brest[1] ? »

Voici, du reste, ce que nous lisons dans le Mémoire
le Grand d'Aussy : « Louis XII en 1513 tenta une
» périence qu'on crut nouvelle, et qu'à ce titre on va
» outre mesure. Par ses ordres, Préjean de Bidoux, c
» valier de Rhodes, habile marin, passa de Marseil
» Brest avec quatre galères, et on le vit même, à pe
» arrivé devant Brest, combattre avec avantage les A
» glais.

» Encouragé par ces succès, François Ier, trente-d
» ans après, fit plus encore. En guerre avec Henri V
» et obligé pour lui résister de réunir sur l'Océan to
» ses forces navales, il donna ordre à Escalin des Aym
» surnommé le capitaine Polin, puis le baron de la Ga
» d'y conduire toutes les galères qu'il avait à Marsei
» et qui montaient à vingt-cinq. Non seulement Polin
» amena heureusement, mais il alla combattre sur
» côtes d'Angleterre, et cette double expédition fut
» gardée comme le *nec plus ultrà* de l'audace et de l
» bileté[2]. »

[1] Depping, t. I, p. 316. *Histoire du commerce entre l'Europe
Levant depuis le temps des Croisades*, ouvrage couronné par l'In
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).

[2] Voyez *Mémoires de la classe des sciences morales et politiqu*
l'Institut, t. II, ann. VII, p. 302 et 341.

Mais quand même tout ce que nous avons dit dans le courant de cet ouvrage n'aurait pas prouvé d'une manière évidente que les prétendues découvertes des Normands au XIVe siècle ne sauraient être admises comme des faits certains et avérés, ce qui nous reste à dire suffirait pour les faire regarder comme problématiques.

Les auteurs modernes qui soutiennent le fait en question semblent donner à entendre que les Dieppois envoyèrent leurs premières expéditions directement en *Guinée*, et cependant de si longues navigations et surtout la fondation d'établissements en Afrique ne durent se faire que lentement; et partant d'un pays déjà connu pour un autre encore inconnu, les Dieppois durent par conséquent commencer de la même manière que les Portugais, c'est-à-dire, ils durent d'abord aller au cap *Bojador*, puis pousser en avant vers le sud, et cela graduellement, et par des expéditions successives, avec d'autant plus de raison que les Portugais, malgré la proximité où ils se trouvaient de la côte d'Afrique, et les relations anciennes et suivies qu'ils avaient entretenues avec les peuples de la partie septentrionale du continent africain, ainsi que les progrès qu'ils avaient faits dans les sciences nautiques, eurent besoin de douze ans d'efforts et de tentatives faites par l'infant Don Henri pour passer au-delà du cap *Bojador*.

Que si c'eût été l'intérêt commercial qui les eût poussés à entreprendre ces navigations et découvertes, ils auraient dû commencer par aller au *Rio do Ouro*, comme le point le plus rapproché d'où ils auraient pu faire le commerce avec les peuples de l'intérieur ; ils au-

raient dû passer de là à *Arguim*, fréquenter ce port, afin de pouvoir pousser ensuite vers la Gambie, et enfin vers la *Guinée*. Écoutons à ce sujet le P. Labat (Relations d'Afrique) : « En 1678, les Français s'y établirent pour la première fois, et le fort portugais fut miné, etc. »

Au reste, l'état de la cartographie du XIVe siècle (voyez les cartes citées dans le § X) nous montre que la réalité de semblables voyages ne peut être sérieusement soutenue, et les plus illustres géographes français viendront confirmer cette assertion. Voici ce que dit à ce sujet M. Walckenaer [1] : « Les premiers géographes du XIVe siècle, *qui*

[1] M. Walckenaer, *Histoire générale des voyages*, t. II, p. 241, fait les observations ci-dessous, lesquelles nous semblent d'autant plus concluantes qu'elles viennent d'un des plus savants géographes :

« La preuve qu'apporte le P. Labat d'une assertion qui enlèverait aux Portugais la gloire d'avoir franchi les premiers le *cap Bojador*, le *cap Vert*, et d'être les premiers parvenus au Sénégal, c'est que les Dieppois avaient associé les marchands de Rouen à leur commerce des côtes d'Afrique par un acte du mois de septembre de 1365. *Comme on ne dit pas de quelles côtes d'Afrique il s'agit dans cet acte, il n'est pas douteux, si toutefois il a existé, qu'on y désignait les côtes d'Afrique baignées par la Méditerranée*, qui jamais n'ont cessé d'être connues de toutes les nations de l'Europe et d'être visitées par des vaisseaux français. »

Le même savant dit dans un autre endroit (p. 242) :

« ... Nous devons déclarer à nos lecteurs *que les prétentions* des » Dieppois aux découvertes des côtes occidentales d'Afrique et leur » voyage le long de ces côtes jusqu'à Serra Leone antérieurement aux » Portugais, ne soutiennent pas le plus léger examen ; et quoique » l'abbé Prevost et un grand nombre d'écrivains aient adopté le récit » du P. Labat, ce n'est pas moins *une grossière imposture à laquelle* » nous n'aurions pas même accordé l'honneur d'une réfutation, si beau- » coup d'hommes respectables, entraînés par un faux zèle pour la gloire » de leur patrie, n'avaient cru devoir la reproduire, et ne l'avaient » accréditée par leurs suffrages, et si même elle n'avait été mise en » quelque sorte au rang des vérités reconnues, etc. »

» *ne connaissaient que la petite portion des côtes d'A-*
» *frique qui s'étend à l'ouest jusqu'au cap Bojador,*
» *avaient coutume de terminer à cette latitude ce grand*
» *continent* par une ligne qui formait le cadre de leur
» carte, ainsi qu'on peut le voir par la carte collée sur
» bois qui est à la Bibliothèque du Roi. Mais comme l'ou-
» vrage d'Edrisi et les relations des Arabes avaient donné
» connaissance à ces géographes de *Timbouctou*, de *Melli*,
» du pays de Guinée, de plusieurs contrées du *Soudan* et
» du grand fleuve qui le traverse, ils entassaient tous ces
» détails sur leurs cartes, immédiatement au delà de
» l'Atlas et à la hauteur du *cap Bojador*, afin de *ne pas*
» *descendre plus bas vers le sud* que le point connu sur
» la côte, et de se renfermer dans le cadre tracé d'avance[1]. »
Ce passage intéressant de l'ouvrage du savant géographe vient à l'appui de nos assertions, d'autant plus qu'on lit dans un autre endroit : « Les Portugais, *qui ouvrirent*
» *aux nations de l'Europe la carrière des découvertes,*
» furent aussi les premiers qui se procurèrent d'une ma-
» nière directe des notions sur Timbouctou, etc. »

En effet, sur toutes les cartes de la fin du XIVe siècle dont nous avons déjà fait mention, la côte occidentale de l'Afrique finit au cap *Bojador*, ou tout près de ce cap ; mais aussitôt que les Portugais, dans le XVe siècle, dé-

[1] Voyez Walckenaer, *Recherches sur l'histoire de l'Afrique*, p. 187. Paris, 1821.

Le même savant, p. 134 de l'ouvrage précité, ajoute : « Lorsque les Portugais eurent découvert le Sénégal et la Gambie (et par conséquent *Casamansa*), ils ne doutèrent pas que les embouchures de ces deux fleuves ne fussent celles du *Niger*, etc. »

couvrirent la partie de la côte qui se prolonge au sud dudit cap et imposèrent des noms aux différents lieux qu'ils visitèrent, on vit immédiatement cette même côte se prolonger, et la partie hydrogéographique correspondante des cartes antérieures devenir plus parfaite, comme on peut le voir dans le fameux planisphère de *Fra Mauro* [1].

En outre, un historiographe portugais contemporain [2], parfaitement informé des événements de cette époque, en parlant de la navigation de l'Océan s'exprime en ces termes : « Parce que dans tout l'Océan on ne voit pas d'au- » tres navires latins que les caravelles de Portugal et » de l'Algarve, » passage qui nous fait voir que lorsque Jean II expédia l'escadre chargée de construire la ville et la forteresse da Mina, l'Océan n'était sillonné que par les caravelles portugaises, à l'exclusion de celles de toutes les autres nations, spécialement dans la haute mer. Nos navires étaient les meilleurs qui existaient alors, comme l'atteste *Cadamosto* en ces termes : « *E sendo le caravelle di Portugallo i migliori navigli che vadano sopra il mare di vella.* » Si d'un autre côté nous confrontons ce passage avec un chapitre des cortès d'Evora (1481-1482), il sera prouvé, selon nous, que les marins de la Normandie n'allaient point à cette époque à la côte de *Guinée*, pas même clandestinement ; car autrement il eût été question de leurs voyages dans la représentation faite par ces cortès à Jean II au sujet des étrangers ; mais dans cette représentation on ne parla que des Florentins et des Génois qui *trafiquaient à Lisbonne*, et qui, comme on le disait au

[1] Voyez § XI.

[2] Garcia de *Resende*, Chron. d'el Rey D. João II, cap. XXIV.

roi dans cette pièce, *peuvent découvrir vos secrets de Mina et des îles*[1] : on n'y trouve pas un mot qui ait rapport aux Normands.

Les droits des Portugais sont si évidents, que les relations des Normands du XVe siècle viennent elles-mêmes à l'appui de la priorité incontestable de nos découvertes.

Les seules relations de cette époque que nous possédions sont celles qui se trouvent dans l'ouvrage intitulé *Histoire de la première descouverte et conqueste des Canaries faite dès l'an* 1402[2] *par messire Jean de Bethencourt, escrite du temps mesme par F. Pierre Bontier et Jean le Verrier, prestre domestique dudit sieur de Bethencourt, et mise en lumière par M. Galien de Bethencourt, conseiller du roy en la cour de parlement de Rouen.*

Cette relation parut à Paris en 1630, accompagnée d'une dédicace, d'une préface et d'un traité de la navigation et des voyages, découvertes et conquêtes récentes, principalement de celles des Français, par *Bergeron*.

Cet ouvrage est d'une importance majeure dans la question qui nous occupe, parce qu'il fournit de nouvelles preuves à l'appui de notre démonstration, et confirme tout ce que nous avons avancé dans le cours de cet écrit. Nous disons que cette relation est d'une importance majeure dans la question qui nous occupe par les raisons suivantes :

1° Parce qu'elle fut rédigée par les deux aumôniers qui accompagnèrent Bethencourt aux Canaries en 1402,

[1] Voyez notre ouvrage intitulé : *Memorias para a historia e theoria das Cortes*, parte II, p. 219.

[2] Nos expéditions aux Canaries avaient commencé bien avant l'an 1336 (voyez § V, p. 48), c'est-à dire plus d'un demi-siècle avant l'expédition de Bethencourt.

et conséquemment par deux témoins oculaires qui devaient être en même temps les deux personnes les plus instruites de toutes celles qui faisaient partie de l'expédition;

2° Parce que les particularités qui s'y trouvent consignées nous font connaître quel était l'état des connaissances et les idées que l'on avait du temps de *Bethencourt* au sujet de la côte occidentale de l'Afrique; ce voyageur étant Normand et vivant à l'époque où Villaut et ses partisans inventèrent la fable des prétendues découvertes des Dieppois en *Guinée ;*

3° Parce qu'elle fut publiée par un descendant dudit Jean de *Bethencourt* et à une époque postérieure à l'établissement de la compagnie des marchands de Dieppe et de Rouen en 1626;

4° Enfin parce que ladite relation fut généralement admise et reconnue comme authentique par les écrivains français.

Page 95, au chapitre LIII, portant ce titre : Comment *M. de Bethencourt* a visité toutes ces isles (les Canaries), et de leur bonté et facilité à les conquérir avec les autres pays de l'Afrique; les aumôniers précités mettent dans la bouche de *Bethencourt* les paroles suivantes :

« Si aucun noble prince du royaume de France, ou » *d'ailleurs*, vouloit entreprendre aucune grande con- » queste *par deçà*, qui seroit une chose bien faisable et » bien raisonnable, le pourroit faire à peu de frais; car » *Portugal*, et Espagne, et Aragon, les fourniroient pour » leur argent de toutes vitailles, et de navires plus que » nul autre pays, et aussi de pilotes qui savent les ports » et les contrées. »

Ce passage est extrêmement important, 1° parce que ce sont les Normands eux-mêmes, contemporains des prétendues découvertes et navigations de leurs compatriotes qu'on disait avoir été effectuées vers la fin du XIVe siècle, qui avouent que si quelque noble prince de France ou de tout autre royaume voulait entreprendre la conquête de cette partie de l'empire de Maroc et d'autres lieux de l'Afrique occidentale, cela serait facile, parce que le Portugal lui fournirait pour son *argent des vivres et des navires plus que nul autre pays*, et ce qui est plus, *jusqu'à des pilotes versés dans la connaissance des ports et de ces pays ;*

2° Parce que ce passage prouve qu'à l'époque où, selon Villaut et quelques auteurs modernes, eurent lieu les prétendus voyages des Dieppois en *Guinée*, Bethencourt et ses aumôniers ne les jugeaient praticables qu'avec l'aide du Portugal, et en supposant que ce pays voulût leur fournir des navires et des pilotes qui, selon leur aveu, étaient les plus versés dans ces mers ; ce qu'ils n'auraient point dit si les prétendues navigations et découvertes des Dieppois eussent été réellement effectuées dès 1364 à 1410 et sans interruption, comme le prétendait Villaut, et les écrivains qui l'ont suivi ;

3° Parce que ledit passage confirme tout ce que nous avons avancé dans cet ouvrage, spécialement dans le paragraphe II, au sujet de l'antériorité de nos relations avec les Maures ; parce qu'il confirme aussi ce que nous disons dans le paragraphe précédent sur l'impossibilité où se trouvaient les Normands d'entreprendre de semblables expéditions vers la fin du XIVe siècle.

Ce passage prouve aussi que l'importance de notre marine dans les premières années du XVe siècle était reconnue par les Normands de cette époque, et qu'ils avouaient que la connaissance qu'avaient nos marins de la côte occidentale de l'Afrique jusqu'au cap *Bojador* était de beaucoup supérieure à celle de leurs compatriotes et des marins des autres nations.

Nous rapporterons aussi quelques particularités intéressantes qu'on rencontre dans cette relation, et qui éclairent davantage la question qui nous occupe, savoir, l'incontestable priorité de nos découvertes au delà du cap *Bojador*.

Quelques écrivains modernes, faute d'avoir examiné cette relation avec la critique impartiale qu'il faut employer toutes les fois qu'il s'agit de sujets de cette nature, ont donné beaucoup trop d'importance à la prétendue exploration de la côte occidentale de l'Afrique par Jean de Bethencourt, dans le but sans doute d'établir la priorité de leurs découvertes. Nous allons examiner ces prétentions, et nous ferons voir qu'elles ne sont guère mieux fondées que celles que nous avons réfutées.

Le premier voyage des compagnons de *Bethencourt* au continent africain se trouve rapporté dans le chapitre XXIII. On y voit qu'ils n'allèrent que jusqu'à la côte de Maroc. « *Ils s'allèrent noyer en la coste de Barbarie près de* » *Maroc* (page 42). »

Si donc, d'après ce que nous venons de voir, il est constant que les Normands de Bethencourt ne visitèrent que la côte de Maroc, ce que nous trouvons écrit à la page 97, chapitre LIII, prouve évidemment que les no-

tions qu'ils avaient de la côte occidentale de l'Afrique se bornaient à la partie qui se trouve placée *en deçà du cap Bojador* ; ce qui devient encore plus évident par ce que les auteurs de cette relation rapportent dans le chapitre LIV : « *Or est l'intention de M. de Bethencourt de visiter la* » *contrée* de la terre ferme de *cap Cantim, qui est mi-* » *voyage d'ici et d'Espagne jusqu'au cap Bojador*, qui » fait la pointe de la terre ferme au droit de nous, et s'é- » tend de l'autre bande jusqu'au *fleuve de l'Or*. »

On voit par ce passage qu'il n'est pas sûr que *Bethencourt* ait mis à exécution le projet qu'il avait de visiter même les lieux situés en deçà du cap *Bojador* ; loin de là, dans un autre endroit du même chapitre il se plaint de n'avoir point obtenu de secours du roi de France : « *Et si* » *ledit seigneur de Bethencourt eût trouvé quelque confort* » *au royaume de France, il ne faut point douter que de* » *présent, ou bientôt après, il ne fût venu à son attente,* » *et spécialement des isles Canariennes*.

D'ailleurs, si les Normands avaient eu quelque connaissance pratique de la partie de la côte occidentale de l'Afrique placée à l'extrémité de l'empire de Maroc, et de celle qui s'étend du cap *Bojador* au *Rio do Ouro* des Portugais, les aumôniers de *Bethencourt* n'auraient point assuré qu'il avait l'intention d'aller explorer ces parages « *pour voir* s'il pourra trouver aucun bon port et lieu » qui se peut fortifier et estre tenable quand temps et lieu » sera, pour avoir l'entrée du pays et le mettre en treu[1] » s'il chet à point. »

[1] Tribut, vasselage, d'après Bergeron.

Il est évident, d'après ce passage, que les Normands n'avaient aucune connaissance pratique des ports situés en deçà du *Bojador*, parages qu'ils reconnaissaient être parfaitement connus des pilotes portugais dès 1402. Mais l'expérience nautique ne s'acquiert point en peu d'années; et si les Normands avouaient alors que les Portugais surpassaient dans la connaissance de ces mers et de ces contrées la plupart des nations maritimes de l'Europe, ils avouaient également que leur expérience de ces mers et de ces côtes était supérieure à celle des Normands à la fin du XIVe siècle, époque à laquelle Villaut, Labat, et les écrivains qui les ont suivis, prétendent que les marins de Dieppe ont fondé des établissements en *Guinée*.

L'inexpérience des Normands et le peu de connaissance qu'ils avaient de ces parages se manifeste d'une manière plus visible encore dans la déclaration suivante :

« Et pour que ledit de Bethencourt a grand voulenté » de sçavoir le véritable estat et gouvernement du pays » de *Sarrasins* [1] et des ports de mer que l'on leur dit » estre bons, du côté de la terre ferme qui marche douze » lieues près de nous *au droit du cap de Bugeder*. »

Et pour apprendre tout cela, ce n'est pas aux livres français et italiens que Bethencourt eut recours, mais aux *extraits d'un livre que fit un frère mendiant espagnol*, qui avait voyagé dans tous les royaumes chrétiens, païens et sarrasins de ce côté. Voyons à présent quels sont les pays qui se trouvent décrits dans le fameux livre du religieux.

Il visita *Maroc*, puis *Azamor*, *Saphi*, *Mogador*, *Ga-*

[1] Ibid. p. 99.

zulle[1], ensuite un port qu'il nomme *Samatere*, d'où il passa au cap *Nôn*, où il s'embarqua sur une barque, et parcourut *toute la côte des Maures qui se nomme les Plagnes Areneuses jusqu'au cap de Bojador, qui marche douze lieues près de nous, et est un grand royaume qui s'appelle la Guinoye* (Guinée), et arrivé au cap *Bojador* il se borna à reconnaître les îles *de par deçà*.

De l'examen du livre dont Bethencourt s'est servi dans ce voyage, il résulte que le moine voyageur n'eut aucune connaissance de la côte d'Afrique qui s'étend au delà du cap Bojador, et qui fut par la suite découverte par les Portugais; que ses connaissances géographiques n'étaient point autres que celles qu'avaient les peuples chrétiens au moyen âge, au sujet de l'Afrique, qu'ils ne connaissaient que par les récits de voyageurs qui accompagnaient les caravanes. Mais le passage le plus important de cette relation est celui qui a rapport à la *Guinée*; car ce passage prouve que le voyageur, bien loin d'y être allé, n'avait aucune connaissance de la véritable Guinée des Portugais, puisqu'il plaçait ce pays près du cap Bojador (près de nous)[2]. Cette erreur où étaient les nations chrétiennes au XIVe siècle et au commencement même du XVe au sujet de la position de la véritable *Guinée* découverte

[1] Voyez *Gesulla* sur la carte de Chenier, dans son ouvrage *Recherches historiques sur les Maures et Histoire de l'empire de Maroc.*

[2] Voyez pag. 102 de ladite relation. Il faut observer que les Normands se trouvant aux Canaries, pensaient que la *Guinée* était située près d'eux (*près de nous*) de l'autre côté du continent et en deçà du cap Bojador. Rapprochez ces passages du § X et de celui que nous sacrons à démontrer la position géographique de la Guinée mands de Bethencourt.

par les Portugais après l'année 1433, donna lieu, nous le supposons, à cette confusion qu'on observe dans les écrits de quelques auteurs étrangers publiés après cette époque, confusion qui fut la cause première des prétentions des Espagnols, des Génois et des Normands à une époque postérieure à nos découvertes.

Ce passage prouve également que les Normands n'avaient point visité *la véritable Guinée des Portugais*; car s'il en avait été ainsi, les aumôniers de *Bethencourt* en auraient fait mention, et ils auraient montré une connaissance plus exacte de la position géographique de la *Guinée*, que le religieux espagnol dont l'ouvrage leur servait de guide.

D'après ce qui vient d'être dit dans le présent paragraphe, il est démontré : 1° que sous le règne de Charles V de France la situation intérieure et extérieure de la Normandie ne permettait point que de pareilles entreprises fussent conçues et encore moins exécutées avec la régularité que supposent Villaut et ses partisans, et que conséquemment l'assertion de ce voyageur se trouve en contradiction manifeste avec les faits véridiques rapportés par les histoires contemporaines de France, c'est-à-dire du XIVe siècle, et avec les anciennes chroniques de Normandie elles-mêmes; 2° que les cartes géographiques du XIVe siècle postérieures à ces prétendues navigations et découvertes ne signalent aucun lieu sur la côte occidentale de l'Afrique au sud du cap *Bojador*, ce qui ne serait pas arrivé si de telles découvertes eussent existé; 3° que ladite côte au delà du cap précité ne commença à être connue qu'après les découvertes des Portugais durant le XVe siècle ;

4° que même vers la fin de ce siècle les Normands n'y allaient point clandestinement, comme le prouvent les deux passages de la chronique de Jean II, la représentation du peuple aux cortès d'Évora, et la partie historique de la bulle de Sixte V de 1481; 5° enfin que des relations normandes contemporaines résulte la démonstration que les prétendues découvertes en *Guinée* du temps de Charles V sont insoutenables.

§ XV.

Quelle était la position de la Guinée selon les cosmographes de l'Europe aux XIVe et XVe siècles, avant la découverte faite par les Portugais du pays de ce nom, et de la fausse idée qu'on avait de la véritable position géographique de cette partie de l'Afrique, fausse position qui donna lieu à d'injustes prétentions à la priorité de cette découverte, réclamée par certains écrivains étrangers du XVIIe siècle.

Nous avons dit dans le paragraphe X, que vers la fin du XIVe siècle, et même au commencement du XVe, les cosmographes des différentes nations de l'Europe avaient coutume de terminer au cap Bojador la côte occidentale d'Afrique ; nous avons montré dans le paragraphe XIV que bien que l'ouvrage d'*Édrisi* et les relations des Arabes eussent donné connaissance à ces cosmographes de quelques pays de l'intérieur, et même de celui de Guinée, cela n'empêcha pas qu'ils ne continuassent à inscrire sur leurs cartes le pays de Guinée immédiatement au-delà de l'Atlas et à la hauteur du cap Bojador, pour n'être point forcés à descendre vers le sud plus bas

que le point connu sur la côte. Ainsi, selon Zurla, sur la carte de Pizzigani de 1367, la *Ganuya* se trouve placée entre le cap *Nun* et celui de Bojador, et sur les limites de l'empire de Maroc on voit l'inscription suivante : *Paese de la Ganuya*. Ainsi trouve-t-on la Guinée, *Ginyia*, dans la carte catalane, sur la même ligne que les Canaries.

Maintenant, nous dirons que ce ne fut que dans le courant du XIVe siècle que les peuples de l'Europe, par leurs relations avec les Maures de l'Afrique septentrionale et avec ceux de l'empire de Maroc, eurent connaissance de l'existence d'un pays, habité par des Nègres, riche en or, et situé dans l'intérieur de l'Afrique, nommé *Ginya*, *Gineva* ou *Gynoya*, où les sujets de cet empire faisaient, au moyen des caravanes, un commerce lucratif.

Là se bornaient les notions qu'avaient du pays de Guinée les différentes nations de l'Europe au commencement du XVe siècle, avant la découverte de cette partie de l'Afrique par les Portugais. Ces notions, comme on le voit, étaient obscures, vagues, et absolument traditionnelles. Les Normands n'étaient point là-dessus plus avancés, comme nous le prouverons bientôt.

Les passages que nous allons citer de la relation authentique des aumôniers de Bethencourt, feront voir que la Guinée que les compagnons de ce navigateur visitèrent n'était point la véritable Guinée, pays qui ne fut découvert que par les Portugais. Du contenu desdits passages il résulte que ce que les Normands prirent pour le pays de Guinée n'était que le littoral de l'empire de Maroc et du commencement du désert à l'opposite des Canaries, en deçà du cap Bojador, parages de tout temps

fréquentés par les peuples maritimes de l'Europe et spécialement par les Portugais.

Les aumôniers de Bethencourt s'expriment ainsi dans le chapitre LVII, page 105 et 106 de leur relation : « Et mesmement se partit la saison avant monsieur de Bethencourt, et vint par deçà un basteau avec quinze compagnons dedans d'une des isles nommée Erbanie (Forteventura), et s'en alla au cap de Bugeder, *qui siet au royaume de la Guinoye à douze lieues près de nous,* » c'est-à-dire, près de l'île de Forteventura, où ils se trouvaient.

Ce passage ne laisse pas le moindre doute sur la situation géographique de la Guinée des Normands, laquelle, d'après leur dire, restait *en deçà* du cap Bojador et à douze lieues de *Forteventura,* une des Canaries. Un autre passage de la même relation, chapitre I, page 133, où il est question de l'île de *Lançarote,* montre encore plus évidemment combien ils étaient persuadés qu'ils se trouvaient en face du pays de *Guinée :*

« *Et de l'autre costé* (de l'île de Forteventura) *devers* » *la Guinoye, qui est terre ferme des Sarrasins.* »

Le roi de Castille était dans la même erreur au sujet de la position géographique du pays de Guinée, comme on le voit par ce qu'il écrivait au pape, selon le passage de cette même relation que nous allons transcrire.

Venant à parler du voyage de Bethencourt à Rome sous le pontificat d'Innocent VII en 1406, et de ce qu'à ce sujet écrivait au souverain pontife le roi de Castille, lesdits aumôniers rapportent ce qui suit, page 197, chapitre LXXXIX.

« Le roy d'Espaigne (dit le pape à Bethencourt) icy

» me rescrit que vous avez conquis certaines isles (les
» Canaries), lesquelles sont de présent à foi de Jésus-Christ,
» et les avez fait tous baptiser ; pourquoi je vous veux tenir
» mon enfant et enfant de l'Église, et serez cause et
» commencement qu'il y aura d'autres enfants qui con-
» querreront après plus grand chose [1]; car aussi que j'en-
» tens, le pays de *Guynée et de Barbarie ne sont pas de*
» *plus de douze lieues* [2], *encore me rescript le roy d'Es-*
» *paigne que vous avez esté dans ledit pays de Guynée*
» *bien dix lieues*, et que vous avez tué et amené des
» *Sarrasins.* »

D'après ces passages, extraits d'une relation contemporaine, écrite par des témoins oculaires, par Jean le Verrier, qui en parlant de Bethencourt déclare : « *qu'il*
» *l'avoit mené et ramené des isles Canaries, et escrivi*
» *son testament,* » il est hors de doute qu'elle était la Guinée fréquentée par les Espagnols et par les Normands au XIVe siècle et au commencement du XVe, avant le passage du cap Bojador par Gil Eannes, et avant la dé-

[1] Ce seul passage suffirait, en bonne critique, pour prouver que tout ce que Villaut a écrit est fabuleux. Si dès 1364 jusqu'à 1410, c'est-à-dire du vivant de Bethencourt, les Normands eussent fréquenté annuellement la véritable Guinée, c'est-à-dire le Petit Dieppe, fondé entre 1626 et 1631, plus de deux cents ans après, le pape n'aurait point parlé ainsi en 1406, et les aumôniers de Bethencourt n'auraient point laissé d'en faire mention.

[2] On voit, d'après la teneur de cette lettre, que la Guinée et la Barbarie étaient regardées comme limitrophes.

[3] Bethencourt ne doubla point le cap Bojador, et par ce passage on voit que le roi de Castille croyait que les habitants des plaines sablonneuses ou plutôt les sujets de l'empire de Maroc étaient ceux de la Guinée.

couverte faite par les Portugais du pays connu aujourd'hui sous ce nom ; fait d'ailleurs suffisamment démontré par les cartes de notre atlas antérieures à nos découvertes, lesquelles se trouvent en parfaite harmonie avec les faits et avec les écrits des auteurs contemporains.

De la persuasion où étaient les Castillans, Génois et autres peuples maritimes au XIVe siècle et dans le commencement du XVe, que la côte occidentale d'Afrique à l'opposite des Canaries en deçà du cap Bojador était le pays de Guinée, il résulta que lorsque les Portugais eurent découvert la véritable Guinée, ils prétendirent (les Castillans surtout) s'arroger la priorité de la découverte, et même des relations commerciales, et disputèrent aux Portugais la gloire et les bénéfices qui en revenaient, trompés par l'identité de nom, et sans s'arrêter à la monstrueuse différence de position géographique, s'élevant à plus de dix-huit degrés de latitude, car il y en a tout autant entre la véritable Guinée et la partie de la côte d'Afrique à laquelle ils donnaient ce nom.

Cette énorme différence de latitude ne fut point connue de Jean II de Castille, qui partageait l'erreur générale. Dans les lettres qu'il écrivit à Alphonse V de Portugal datées de Tolède le 25 mai 1452, et de Valladolid le 19 avril 1454 [1], au sujet des incursions que nos marins faisaient aux îles Canaries, et disant que l'infant Don Henri avait voulu s'en emparer, il s'exprime de la manière suivante : « Otrosi, rey muy caro, e muy amado sobrino, » vos notificamos que viniendo ciertas caravellas de cier-

[1] Ces lettres ont été copiées par *Las Casas* et se trouvent dans son *Historia del as Indias*, inédite, t. I, p. 123 à 133.

» tos nuestros subditos, e naturales vecinos de las nuestras
» ciudades de Sevilla y Cadiz con sus mercaderias de la
» tierra que *llaman Guinea*, que es de nuestra con-
» quista [1], e llegando cerca de la nuestra ciudad de Cadiz
» á una linea estando en nuestro señorio e jurisdicion, re-
» cudieron contra ellos *Pallencio*, vuestro capitan, etc. »
Ce capitaine avait capturé une caravelle.

Confrontant ce passage de la lettre du roi de Castille avec celle du pape et avec ce qu'Azurara raconte au sujet des incursions que *Pallencio* faisait aux îles Canaries, ainsi qu'avec plusieurs documents historiques, on voit clairement que la Guinée dont il s'agissait était celle qu'ils plaçaient en deçà du cap Bojador. Cette erreur géographique était si généralement accréditée qu'Azurara, qui avait terminé sa chronique l'année antérieure à celle où le roi de Castille écrivit les lettres en question, lors qu'il parle de l'arrivée de *Denis* Dias au pays des Nègres, c'est-à-dire au Sénégal, fait la remarque suivante :

« Et quoique nous ayons déjà donné le nom de Gui-
» née à un autre pays que les nôtres visitèrent d'abord,
» nous *l'avons écrit ainsi en commun* (c'est-à-dire d'a-
» près la dénomination vulgaire), non que ce soit le même
» pays, car entre l'un et l'autre il y a beaucoup de diffé-
» rence et d'éloignement. »

Nous appelons l'attention du lecteur sur l'importance de cette phrase d'Azurara « *nous l'avons écrit ainsi*, » parce qu'en la comparant avec les passages extraits de la relation des aumôniers de Bethencourt l'on voit clai-

[1] Cela se rapportait aux prétentions qu'avaient les rois de Castille sur le royaume d'Afrique, droit dont ils prétendaient avoir hérité des Goths.

rement que la partie de la côte occidentale d'Afrique en deçà du Bojador nommée *Guinée*, que fréquentaient les divers peuples de l'Europe, n'était point la Guinée découverte quelque temps après par les Portugais. Aucune nation n'avait exploré cette dernière antérieurement aux Portugais [1].

Le passage suivant du même chroniqueur vient encore à l'appui de notre assertion. En traitant de la découverte du Sénégal qu'on prenait pour le Nil et du pays au delà de la Gambie que les Portugais venaient de découvrir, ce chroniqueur dit :

« Le génie de notre prince (l'infant Don Henri) dévoila aux naturels de notre royaume tous ces secrets, toutes ces merveilles. Car bien qu'il n'ait pu voir de ses propres yeux toutes ces merveilles que je viens de raconter du Nil, ce fut toujours beaucoup que ses navires eussent abordé dans des pays que nous ne voyons point que d'autres navires de cette partie du monde aient jamais visités ; ce que l'on peut affirmer, d'après ce que j'ai dit au commencement de cette chronique au sujet du passage du cap Bojador, et surtout par la surprise et l'étonnement que montrèrent les naturels du pays à la vue des premiers navires qui y parurent, qu'ils croyaient être des poissons, ou quelque autre animal vivant sorti du fond des mers [2]. »

Ayant prouvé par l'examen des documents contempo-

[1] Azurara, cap. XXXI, p. 158.

[2] Voyez Azurara, *Chronic. da conq. de Guiné*, cap. LXIII, p. 301. Que l'on compare ce passage avec ceux que nous [illegible] cités paragraphe VI, p. 62 et 63, et paragraphe XI, p. 113.

rains, que tous les peuples maritimes de l'Europe étaient dans l'erreur au sujet de la véritable position géographique de la Guinée, avant la découverte de ce pays, effectuée incontestablement par les Portugais, il est évident que le contenu des lettres du roi de Castille adressées à Alphonse V loin de détruire la priorité de nos découvertes la confirment, comme on le voit par le traité de 1480.

Malheureusement le peu de critique et de connaissances géographiques de quelques auteurs espagnols, italiens et français, et un patriotisme mal entendu, propagèrent ces erreurs jusqu'à nos jours : aussi voyons-nous de temps en temps se renouveler les prétentions à la priorité de la découverte de la côte occidentale d'Afrique au delà du cap Bojador, prétentions qui, comme nous venons de le montrer, n'ont d'autre fondement qu'une simple identité de nom qui donna lieu à une erreur monstrueuse.

Cela est si vrai pour ce qui concerne les auteurs espagnols, que dans un ouvrage publié dernièrement, un écrivain de cette nation, trompé par l'identité de noms dont nous venons de parler, et par la confusion qui en résulte, n'hésita point à tirer des expressions contenues dans la lettre du roi de Castille de 1454 que nous avons citée, la conséquence que la Guinée avait été découverte pour la première fois par des Espagnols.

Mais en présence des preuves que nous avons rapportées, il est évident que l'assertion de cet écrivain est purement gratuite, n'étant fondée que sur ces mots : *De una tierra que llaman Guiné que es de nuestra conquista*, mots qui se rapportent aux anciennes prétentions des rois de Castille sur le royaume d'Afrique, dans la persuasion où

l'on était que la Guinée était située vis-à-vis les Canaries et en dépendait.

C'est aussi en conséquence de cette confusion, et d'une telle erreur géographique, que, depuis Villaut jusqu'à nos jours, on disputa aux Portugais la priorité de la découverte de la côte occidentale d'Afrique au delà du cap Bojador, et particulièrement de la Guinée, sans que l'on puisse comprendre comment les écrivains qui ont soutenu ces prétentions n'ont pas vu de prime abord que la Guinée des Normands n'était point la véritable Guinée découverte par les Portugais.

Nous n'insisterons plus sur ce sujet, en ayant assez dit pour convaincre le critique le plus minutieux et le plus sévère, que les Normands et autres navigateurs français n'abordèrent en Guinée que près d'un siècle et demi après le voyage de Bethencourt et de ses compagnons aux Canaries, et à la fameuse *Gynoie* située à douze lieues de l'île de Forteventura, et conséquemment un siècle après les Portugais.

§ XVI.

Les Portugais ayant fait connaître à l'Europe, en raison de leurs découvertes, la côte occidentale de l'Afrique au delà du cap Bojador, fournirent de même aux autres nations et aux Normands eux-mêmes, jusque dans le XVIe siècle, des pilotes pour les conduire à ces contrées lointaines.

Le savant auteur de l'*Histoire des villes maritimes de France* dit textuellement [1] : « On sait même qu'il était

[1] *Histoire des anciennes villes maritimes de France*, par *M Vitet*, t. II, p. 63. Paris, 1833.

» d'usage que sur tous les vaisseaux dieppois qui par-
» taient pour un voyage de long cours, on prît à bord
» soit un Espagnol, soit un Portugais, pour servir d'in-
» terprète ou de facteur. » Il est donc évident que si les Dieppois avaient besoin d'interprètes portugais pour entreprendre ces longs voyages, c'est que les Portugais seuls savaient le chemin ; c'est qu'ils eurent avant toutes les autres nations des relations avec les habitants de ces régions éloignées, dont ils connaissaient l'idiome ; il en serait autrement si les Normands s'y fussent établis avant les Portugais et les Espagnols.

Ce fait est une nouvelle preuve de la priorité de nos découvertes. C'est pour cela que *Ferdinand de Magalhães* disait aux équipages de ses navires dans le voyage fameux au détroit qui porte son nom, ces mots que *Maximilien Transilvano* rapporte dans la relation du voyage aux Moluques en date du 5 octobre 1522[1].

» E que acatasen como los Portugueses (no cada año
» mas cada dia, yendo y viniendo á las partes orientales
» solamente por causa de sus tratos y mercaderías, sin
» otro negocio de mayor importancia) pasaban cuasi 20
» (grados) *adelante del tropico de Capricornio hacia*
» *aquella parte del polo Antartico.* »

Ce fut sans doute en raison de la grande expérience que les Portugais avaient de ces navigations et de ces mers que dans l'escadre du fameux *Magalhães*, le commandement de la plupart des vaisseaux fut donné à des Portugais. *Duarte Barbosa* commandait le vaisseau la

[1] Docum. *apud* Navarrete, t. IV, p. 249, § VI.

Trinité, *João Serrão*, la Conception; *Luiz Affonso de Goes*, la Victoire; *João Rodrigues de Mafra* était pilote du Saint-Antoine; *Estevão Gomes*, de la Trinité; *João Lopes de Carvalho*, de la Conception; *Vasco Gallego*, de la Victoire, et *João Serrão*, du Santiago. En sorte que tous les pilotes de cette mémorable expédition étaient Portugais [1], à l'exception d'un seul, savoir d'*André de Saint-Martin*, pilote du vaisseau Saint-Antoine, auquel on avait adjoint João Rodrigues de *Mafra*, pilote portugais. Ajoutons à cela les paroles de l'abbé *Paulmier de Gonneville*, chanoine de Lisieux [2]. Dans le mémoire qu'il publia en 1663, lorsqu'il vient à parler du premier voyage aux Indes effectué par les Français, il s'exprime en ces termes : « La flotte portugaise du » généreux *Vasques* de Gama s'étant heureusement » ouvert le chemin des *Indes Orientales*, et les rois de » Portugal ayant soigneusement fait poursuivre cette » pointe, *Lisbonne* se vit en peu de temps remplie des » richesses de l'Orient, *dont l'éclat* donna dans *les yeux* » *de quelques marchands français* qui *trafiquaient au* » *port de cette capitale*; de sorte qu'ils formèrent le des- » sein *de marcher sur les pas des Portugais* [3], et d'en-

[1] Voyez Relations dans les Documents *apud* Navarrete, t. IV, à partir de la page 12 jusqu'à la page 21.

[2] Mémoires touchant l'établissement d'une mission chrétienne dans le troisième monde, autrement appelé la terre australe, méridional antarctique et inconnue.

[3] Nous verrons plus tard que les puissances étrangères envoyaient espions, qui s'enrôlaient à bord de nos vaisseaux en qualité de ma pour obtenir des renseignements positifs touchant nos navigatio découvertes, les ports fréquentés par nos marins, et

» voyer un navire vers ces Indes fameuses. Ce vaisseau » fut équipé à *Honfleur*, ville maritime du bailliage de » Rouen, et du diocèse de *Lisieux* : la conduite en fut » donnée *au sieur de Gonneville*, lequel leva les ancres » au mois de juin de l'année 1503. »

On voit d'après la relation publiée par cet écrivain, 1° que le voyage dont il est question ne s'effectua que dix-sept ans après celui de *Barthélemi Dias* et cinq ans après celui de *Vasco da Gama*; 2° que ledit voyage ne fut entrepris que d'après les renseignements recueillis à Lisbonne par les marchands français qui y résidaient; et si le journal de ce voyage ne se fût pas perdu, il est plus que probable qu'on y aurait trouvé la mention que l'on s'était gouverné d'après les cartes marines portugaises; ou que l'on avait à bord soit des pilotes de notre nation, soit quelques-uns de nos marins expérimentés, comme on le voit au sujet de *Parmentier* de Dieppe dans le voyage qu'il fit à *Sumatra*, en 1529 [1].

A bord du vaisseau *le Sacre* se trouvait un Portugais, le seul qui fut envoyé à terre dans une des îles de Saint-Laurent pour s'entendre avec les habitants [2]. Les Français parlèrent en portugais aux habitants de l'île de Madagascar (Saint-Laurent) [3], preuve évidente que les ma-

nous tirions de nos relations avec les peuples de l'Afrique et de l'Orient.

[1] Voyez Journal du voyage de Jean Parmentier, de Dieppe, à l'île de Sumatra, en l'année 1529, publié par *M. Estancelin* dans son ouvrage *Recherches sur les voyages et découvertes des navigateurs normands*. Paris, 1832.

[2] L'auteur du Journal se sert du verbe *apprivoiser*, rendre doux, traitable, etc.

[3] Ibid. p. 271.

rins de Dieppe savaient d'avance qu'il n'y avait que la langue portugaise qui fût connue dans ces régions. Les observations sur les latitudes que l'on faisait à bord du vaisseau de Parmentier et de ceux qui allaient de conserve avec lui, étaient fondées sur celles des Portugais [1]. Parmentier consultait nos cartes marines, dont il s'était muni [2].

Ce que ce voyageur rapporte au sujet des trombes qu'il appelle *puchos*, nom donné sans doute aux trombes par les matelots portugais, et dérivé du verbe *puchar* ou *puxar*, *attirer*, *pomper*, fait bien voir que *Parmentier* naviguait pour la première fois dans les parages situés sous la ligne équinoxiale où ce phénomène est fréquent [3]. Cette seule circonstance suffit pour détruire les conjectures de l'éditeur du Journal des voyages, qui pense que *Parmentier* avait visité la côte du Malabar peu de temps après *Vasco da Gama*, quoiqu'il fût né, selon ledit éditeur, en 1480 [4].

[1] « ... Fut prinse la hauteur, et se trouva 19 degrés justes *selon la » déclinaison des Portugais.* » (Voyez l'ouvrage cité, p. 273.)

[2] Voyez l'ouvrage cité, p. 286. On voit par le Journal même (25 de septembre 1529) qu'il avait une carte nautique portugaise : « *Néanmoins j'ai vu depuis une carte de Portugal où ces îles* sous la ligne sont nommées *Maldiva.* »

[3] « ... Ceux qui ont vu des *puchos* disent qu'ils se forment autrement, » et que la pointe est en haut et le large en la mer, et que la pointe » est crochue et se tient en suspens, et attirant l'eau. » (Ibid. p. 275.)

[4] Mais nous avons la certitude que ce voyage *fut le premier* que Parmentier entreprit vers les Indes ; et aussi une relation contemporaine nous indique l'époque de la naissance de ce marin. Dans l'introduction d'un livre très-rare, imprimé à Paris en janvier 1531, en gothique, qui a pour titre « *Description nouvelle des merveilles de ce monde et de la » dignité de l'homme, composée en rithme françoise en manière d'ex- » hortation*, par *Jean Parmentier*, faisant sa dernière navigation avec » Raoul son frère en l'isle Taprobane, etc. » M. Ternaux, à l'obligeance

Si les particularités que nous venons de faire connaître ne suffisaient pas pour prouver que cette expédition des Dieppois fut conduite par l'expérience qu'avait de ces mers et de ces régions le Portugais qui se trouvait à bord du *Sacre*, la discussion que le capitaine eut avec lui au sujet des îles Maldives qu'ils avaient en vue, le démontrerait d'une manière évidente. Ce Portugais parlait le malai [1], et bien que *Jean Masson*, qui se trouvait aussi dans cette expédition, sût également cette langue, il n'en est pas moins vrai que les grandes expéditions et découvertes portugaises avaient excité l'ambition commerciale des autres nations de l'Europe, et que beaucoup d'étrangers s'enrôlaient à bord de nos vaisseaux, et il n'est pas étonnant que *Jean Masson*, en 1529, c'est-à-

de qui nous devons la notice de ce livre, pense que ce volume de poésies de *Jean Parmentier* fut publié par les soins de *Jean Crignon*, auteur de la lamentation sur sa mort. Dans l'introduction de ce livre il est dit que *Jean Parmentier* était alors âgé de trente-cinq ans; il naquit donc en 1495, et avait deux ans lorsque l'illustre amiral portugais *Vasco da Gama* doubla le cap de *Bonne Espérance*. Dans cette préface il est dit que *ce fut* le premier Françoys « qui a entre» pris estre pillote pour mener navires à la terre d'Amérique qu'on » dict Brésill (nous appelons l'attention du lecteur sur cette par» ticularité, puisqu'il n'y est point question de l'Afrique), et seulle» ment le premier Françoys qui a découvert les Indes jusqu'en l'isle » Taprobane; et si la mort ne l'eusse prévenu, je croys qu'il eût été » jusqu'aux Moluques, et ainsi *qu'il m'a dit* plusieurs *fois*, etc. »

Ce témoin contemporain ajoute que *Parmentier* était bon cosmographe et géographe, et qu'il avait composé *plusieurs* mappemondes *en globe et en plat* et maintes cartes marines.

[1] « On fit venir *Chabandar*, et le Portugais du *Sacre* lui dit ce qui avait été ordonné, dont il fut content; il ne voulut que M. Jean demeurât, mais que je demeurasse avec le *Portugais* pour otage, » etc.

Voyez le Journal de Parmentier dans l'ouvrage cité, p. 301, 302.

dire trente-deux ans après l'expédition de *Vasco da Gama*, sût un peu le malai, d'autant plus qu'il pouvait l'avoir appris avec le Portugais qui se trouvait à bord du *Sacre*.

Lorsque *Parmentier*, en 1529, effectua le voyage dont il s'agit, trente-quatre escadres portugaises composées en tout de deux cent quatre-vingt-treize bâtiments appartenant à l'État, étaient allées déjà aux Indes. Les relations des Portugais avec les peuples de l'Asie avaient pris un accroissement immense, étaient connues et admirées de toute l'Europe, et les négociants étrangers, écrivant à leurs compatriotes, en exagéraient l'importance, comme nous l'attestent plusieurs documents contemporains [1]. Conséquemment, les voyages de *Gonneville* et de *Parmentier* ne furent entrepris que par suite des connaissances répandues en Europe par les découvertes et navigations des Portugais. On ne saurait douter que cela fut ainsi, car nous avons prouvé dans les paragraphes précédents que de même que les Portugais furent les premiers qui firent connaître à l'Europe moderne, au XVe siècle, la côte occidentale de l'Afrique au delà du cap *Bojador* et de celui de *Bonne Espérance*, de même leurs cartes hydrogéographiques fournirent aux cosmographes de toutes les nations les éléments dont ils ont composé toutes celles qui ont paru aux XVe et XVIe siècles, comme nous l'avons prouvé dans les paragraphes X, XI et XII ; et c'est pour cela que nos routiers

[1] Voyez notre ouvrage intitulé *Recherches historiques, critiques et bibliographiques sur Améric Vespuce et ses voyages*. Paris, 1841.

Mirado X 924 Nacional

§ XVII.

Depuis la fondation de la ville et de la forteresse de Saint-George da Mina jusque presque à la fin du XVe siècle, aucun document ne nous indique que ces parages aient jamais été fréquentés par les navires des autres nations de l'Europe.

Garcia de Resende[1], auteur contemporain, dit expressément que « pour que personne n'osât aller à ce pays » (la Guinée), Jean II, roi de Portugal, fit croire à tout » le monde que les navires ronds ne pouvaient en revenir » à cause des grands courants, seulement les navires à » voiles latines. Et à cet effet, pierres, chaux, tuiles, » madriers, clous, ferrailles, vivres, tout y était transporté dans de vieilles hourques que l'on *brisait* » ensuite pour accréditer le bruit qu'elles n'avaient pas » pu faire le voyage de retour à cause de la violence des » courants : ce qui fut fait dans le plus grand secret et » avec force serments; en sorte que du vivant du roi » on était généralement persuadé que les vaisseaux ronds » ne pouvaient revenir de ce pays; ainsi il conserva et » tint la Mina en bonne et sûre garde[2]. »

[1] Chron. d'El Rey Dom João II, cap. XXIV et CXLIX, ipsis verbis : El » Rey Dom João II por ninguem ousar d'ir a aquellas partes, fez crer » todos que da Mina nam podiam tornar navios redondos por causa das » grandes correntes. E pera isso toda a pedra, cal, telha, madeira, » pregadura, ferramentas, mantimentos mandou tudo em hurcas velhas » pera la se desfazerem, e dizerem que por causa das grandes correntes » não podérão tornar; e assim se fez com muito segredo, e grandes » juramentos, e ouvérão todos por tam certo, que em vida d'El Rey » sempre pareceo que navios redondos não podiam vir de la, e com isto » teve sempre a Mina bem guardada. » (Voyez la note de M. Jal dans les additions.

[2] Et au chap. CLXXVI il répète la même chose en ces termes : E sendo tam cioso da Mina, e guardandoa tanto, etc., passim, cap. CLXXXVII.

x vers 1481

Et dans un autre endroit il ajoute : « Parce qu'il ne » s'en trouve point (des vaisseaux à voiles latines) dans » tout autre pays chrétien, et il n'y a que les caravelles » de Portugal et de l'Algarve et les galions de Rome, » qui ne sont pas faits pour de si longs voyages [1]. »

A l'époque où cet écrivain rapportait le fait dont il s'agit, le Portugal était entre tous les pays celui où l'on était le plus avancé dans la connaissance des sciences nautiques, et spécialement dans la navigation de l'Atlantique au delà des côtes. Si donc on compare les passages que nous venons de citer avec ce que nous avons dit dans les paragraphes X, XI, XII et XIII, et ceux-ci avec les cartes de notre atlas, il en résultera la démonstration suivante, savoir : Qu'aucun document contemporain, c'est-à-dire du XVe siècle, ne prouve que quelque autre nation eût navigué dans ces parages dans le courant du siècle précité, si ce n'est la portugaise.

Le passage suivant du même historien confirme encore plus la vérité de ce fait. Il rapporte que le roi Jean II avait fait construire de petites caravelles avec de grosses bombardes qui tiraient à fleur d'eau. « C'est lui qui le » premier inventa cela..... Et ces caravelles étant très- » légères et petites, les gros vaisseaux ne pouvaient les » endommager ; c'est pour cela qu'*elles furent pendant si*

[1] Ibid. cap. CXLIX, de la discussion qu'il y eut entre le roi Jean II et le pilote Pedro « d'*Alemquer, muito grande piloto da Guiné, e que » bem* tinha descoberto. »

Dans le *Roteiro de Vasco da Gama*, nous remarquons que ce pilote avertit l'amiral lors de son arrivée à la *Bahia* de Santa Helena que le cap de Bonne-Espérance était situé à trente lieues de distance. (Voyez Roteiro, p. 8.)

» *longtemps respectées et qu'il n'y avait point de na-*
» *vires quelque grands qu'ils fussent qui osassent les*
» *attendre* ; jusqu'à ce qu'on vint à savoir comment on
» braquait les bombardes, et on fit la même chose,
» comme on le voit à présent partout, *ce qui n'arrivait*
» *pas alors* [1]. »

En présence de ces passages, il nous semble évident que si les navires français se fussent montrés dans ces parages, cet historien, qui était au fait de la construction de ceux des diverses nations de l'Europe, et qui fait mention des galions romains, n'eût pas manqué de les citer, ainsi que ceux des autres nations qui auraient été en état d'aller à la Mina et d'en revenir [2]. D'ailleurs Jean II avait des agents secrets tant nationaux qu'étrangers dans tous les royaumes de l'Europe, lesquels lui donnaient avis de tout ce qui s'y passait relativement aux armements maritimes, et aux tentatives clandestines d'expéditions pour la côte occidentale de l'Afrique, et en vertu des avis qu'il recevait, il agissait de la manière que nous dirons ailleurs [3].

En effet, le roi qui avait pris ces précautions était le

[1] *Resende*, Chron. d'El Rey Dom João II, cap. CLXXX, ipsis verbis : » Elle foi o primeiro que isto inventou... E por serem mui ligeiras e » pequenas que as náos grossas lhe não podiam fazer nojo com seus » tiros, *foram tam temidas no mar as caravellas de Portugal muito* » *tempo que nenhuns navios por grandes que fossem as ousavão* » *esperar*, até que se soube a maneira em que trazião os ditos tiros e » se trouxerão depois, como agora geralmente em todas as partes, *o que* » *dantes não era.* »

[2] *Resende* était parfaitement instruit de ce qui se passait en France, comme on le voit dans le chap. CLXIII lorsqu'il traite de l'ambassade envoyée à la cour de Rome en 1492, et dans le chap. CLXVIII, quand il parle des affaires de France en 1493.

[3] Voyez ce même historien.

même monarque qui suggéra à Colomb le projet que ce grand homme entreprit de mettre à exécution en 1493, savoir : De faire d'abord voile vers le sud jusqu'au delà de la ligne équinoxiale, et de naviguer ensuite dans la direction de l'occident jusqu'à découvrir terre, pour savoir « *si » le roi Don Jean de Portugal s'était trompé en lui di- » sant qu'il y avait une terre ferme au sud* [1]. Un tel monarque n'eût pas pris la précaution de faire briser les hourques dans les ports de mer de la *Guinée*, s'il n'eût pas été persuadé qu'un semblable stratagème en aurait imposé à toutes les nations de l'Europe, vu le peu de connaissance qu'on avait alors au sujet de la navigation de ces mers, quand même les nouvelles de la prospérité et de la richesse de nos établissements se fussent divulguées, comme cela arriva dans la suite. Le gouvernement portugais savait donc bien pertinemment que ce stratagème devait être utile à ses projets comme à sa politique, parce qu'aucune nation maritime ne connaissait alors le chemin de ces côtes, et qu'aucun marin n'aurait osé s'aventurer dans des mers où les Portugais assuraient avoir perdu leurs navires à cause des courants ; car il serait absurde de supposer qu'un roi si respecté des souverains ses contemporains eût eu recours à un stratagème qui, sans l'ignorance où étaient les autres nations de l'Europe, eût été non seulement inutile, mais même dérisoire [2].

Quoi qu'il en soit, l'histoire contemporaine, les docu-

[1] Voyez notre ouvrage intitulé *Recherches sur Améric Vespuce*, p. 240.

[2] Voyez l'excellente note de M. Jal que nous publions dans les additions.

Mina en bonne et sûre garde ; il est donc constant que jusque vers les derniers mois de l'année 1495, où ce roi mourut, aucun navire étranger n'aborda en *Guinée*. Même dans le temps où *Barros* écrivait ses Décades, nous voyons qu'aucune nation ne nous en disputait la possession ; car tel est le sens clair et précis des passages de ces historiens au sujet de la *Guinée*, voici la traduction de ces passages, que nous transcrivons fidèlement dans la note [1].

« Du reste c'est une possession tranquille, douce, paisible et soumise, qui, sans que nous soyons forcés d'a-
» *voir la lance dans une main et la mèche allumée dans*
» *l'autre*, nous donne de l'or, de l'ivoire, de la cire, des
» cuirs, du sucre, de la malaguette, et nous donnerait
» beaucoup d'autres choses si nous voulions pousser nos
» découvertes dans ces régions aussi loin que nous les
» avons poussées au delà du pays des peuples japonais. »

Le même historien, dans un autre endroit, traitant du règne de Jean II, ajoute : « *Le roi ayant attaqué tant*
» *de fois cette forêt de la Guinée qui ne se laissa point*
» *pénétrer jusqu'à ce jour* [2]. » Et d'une manière plus concluante dans le passage suivant : « Sur la possession
» de laquelle (la Guinée), comme un prince prudent et
» courageux, pour ne point laisser à ses successeurs des

[1] « E mais he propriedade tão pacifica, mansa, e obediente, que sem
» termos *huma mão em o murrão acceso sobre a escorva da bombarda,*
» *e a lança na outra*, nos da ouro, marfim, cera, courama, açucar,
» malagueta, e daria mais cousas, se tanto quizeramos della descobrir,
» como descobrimos alem dos povos Japões. » Barros, *Décad.*, I, liv. III, c. XII.

[2] Assim El Rey commettendo por muitas vezes esta balsa de Guiné, *que até hoje se não leixou penetrar*. Décad. I, liv. III, c. XII.

» démêlés *avec les princes de la chrétienté*, il traita im-
» médiatement avec Don Ferdinand, roi de Castille, avec
» lequel il fit une convention qu'ils signèrent, etc[1]. »
Cette possession et ce droit furent également reconnus par tous les souverains de l'Europe, et très-positivement par les rois de France, comme nous l'avons démontré ailleurs.

Les passages que nous venons de produire d'un historien du XVe siècle suffisent pour réfuter victorieusement les conjectures d'un écrivain français qui, dans un ouvrage qu'il composa et publia quatre cents ans après nos découvertes, s'avisa de dire : « *On peut présumer que les* » *Français retournèrent en Guinée en* 1470. » Et ensuite il ajoute : « *Mais à cet égard nous n'avons pas* » *de témoignage à produire* que les Normands recom-
» mencèrent dès 1470 leurs expéditions à la côte de
» Guinée. »

Ainsi, à propos d'un fait douteux qu'il présume seulement être arrivé, et dont il avoue ne pouvoir produire aucun document ni témoignage, *il nous appelle d'orgueilleux usurpateurs*, et cela, parce que nous nous sommes établis sur la côte da Mina avant les autres nations, en même temps qu'il avoue qu'il n'existe point de témoignage qui puisse prouver que les Normands y eussent été ou qu'ils y eussent fondé des établissements en 1470!

Il n'y a point, du moins à notre connaissance, de do-

[1] « Na qual posse (da Guiné) como prudente barão e animoso principe,
» por não leixar duvidas a seus successores com *os principes da Chri-*
» *standade*, logo se determinou com El Rey Dom Fernando de Castella
» assignando termos, etc. »

cument, il n'y a point de témoignage d'historien du XVe siècle qui prouve que les marins des autres nations de l'Europe se soient montrés en *Guinée* pendant la dernière moitié dudit siècle après la découverte des Portugais, si on excepte ceux qui étaient à notre service.

Malgré toutes les recherches que nous avons faites, nous n'avons pu rencontrer la moindre preuve que les autres nations aient fait avant nous les tentatives qu'elles firent après nous pour s'établir dans ces parages, comme nous le ferons voir au lecteur encore plus évidemment dans le paragraphe suivant.

§ XVIII.

Des tentatives que firent les différentes nations de l'Europe pour aller en Guinée, vers la dernière moitié du XVe siècle, après que la découverte de la côte occidentale de l'Afrique eut été effectuée par les Portugais.

La première tentative *formelle* dont nous avons connaissance de la part d'une nation étrangère touchant la navigation et le commerce de *Guinée*, est celle qui eut lieu, d'après *Zuñiga* [1] en 1475, plus d'un demi-siècle après le passage du cap *Bojador* par *Gil Eannes* et quarante-deux ans après qu'on eut amené à Lisbonne les premiers Nègres de *Guinée*, selon l'assertion de *Balboa*,

[1] Voyez Zuñiga, *Anales de Sevilla*, p. 375. Cet annaliste, quoique postérieur de plus de deux siècles aux événements, examina les documents et les chroniques contemporains qu'il cite ; ce qui ne l'empêche pas d'omettre à dessein ce que *Bernaldes* avait dit dans les *Mémoires des rois Catholiques*, chap. VI, sur la priorité de la découverte da *Mina* par les Portugais, bien qu'il ait cité cet auteur dans plusieurs endroits de son ouvrage.

écrivain espagnol [1], qui en parlant de l'Afrique occidentale dit expressément : « Los primeros Negros que en » nuestra España se vieron y sirvieron como cautivos » fueron llevados el año de 1443 *por un Denis Fernan-* » *des*, escudero *del Rey Don Juan de Portugal* [2]. »

Si nous ajoutons foi aux assertions de *Zuñiga*, bien qu'il n'apporte aucun document qui prouve que cette tentative faite en 1475 fut couronnée de succès, la cour d'Espagne ne prit cette résolution qu'en conséquence de la guerre qui existait entre les deux couronnes. Cet auteur rapporte que le 15 août de la même année, le roi de Castille avait fait armer des vaisseaux pour nous empêcher de commercer en *Guinée*, où ils devaient se rendre en ligne directe, et il ajoute qu'en effet un grand nombre de caravelles firent voile pour cette destination, sans corroborer néanmoins cette assertion par la citation de quelque document contemporain, c'est-à-dire de ladite année 1475.

La seconde tentative dans le même but dont nous ayons connaissance eut également lieu dans le courant du même siècle et fut encore faite par les Espagnols, comme cela était naturel, en raison du voisinage et de la rivalité. Il s'agit des lettres patentes par lesquelles les rois Catholiques autorisèrent les marins de *Palos* à commercer librement par terre et par mer avec la *Mina do Ouro*. Ce

[1] Balboa, *Miscellanea Antartica*, cap. IX, manuscrit de la bibliothèque de M. Ternaux. Balboa est antérieur de presque un siècle à *Zuñiga*.

[2] Ce fait, rapporté par cet écrivain castillan, est en parfaite harmonie avec ce que dit *Azurara* dans le chapitre XXXI de la *Chronique de la conquête de Guinée*.

document est daté de Séville, le 4 mars [1] 1478 ; il est conséquemment *postérieur* de neuf ans à notre établissement dans ce pays [2], et presque d'un demi-siècle à la découverte de la *Guinée* par nos premiers explorateurs. Cette concession des rois Catholiques doit être regardée comme un acte d'agression contre le Portugal, en conséquence de la guerre qui subsistait entre les deux pays, et qui fut terminée par le traité de paix, conclu le 24 septembre de l'année suivante (1479), dans lequel les rois d'Espagne reconnurent que la navigation et le commerce de *Guinée, da Mina do Ouro*, et du royaume de *Fez*, appartenaient exclusivement au Portugal [3].

La troisième tentative dont nous avons trouvé un témoignage historique contemporain eut lieu l'an 1481, c'est-à-dire, dix ans après que les Portugais eurent fait la découverte du *Resgate do Ouro da Mina*, et quarante-un après celle du Sénégal par les mêmes Portugais. Voici de quelle manière cette tentative nous est rapportée par un auteur véridique contemporain, par *Garcia de Resende* [4].

« D'ici, de Montemor, le roi envoya en ambassade à » Don *Edouard*, roi d'Angleterre, *Ruy de Souza*, per- » sonne d'importance et de savoir, assisté *du docteur João* » *d'Elvas* et de *Fernão de Pina*, faisant les fonctions de » secrétaire, pour travailler à la confirmation des anciens

[1] Navarrete, Coll. t. II, p. 386, n° III.

[2] Barros, *Décad.* I, liv. II, dit ce qui suit : « Dans ce temps les affaires de la *Guinée* étaient déjà au courant entre les nôtres et les habitants de ce pays, les uns communiquaient avec les autres, etc. »

[3] Voyez Zurita, *Anales de Aragon*, p. II, lib. XX, cap. XXXIV.

[4] Chron. d'El Rey Dom João II, cap. XXXIII.

» traités existants entre le Portugal et l'Angleterre [1], et
» en même temps (ajoute cet historien), pour montrer
» au roi d'Angleterre le titre qu'il avait à la possession
» de la Guinée, afin qu'ayant été vu dudit roi, il empê-
» chât qu'on n'armât dans ses royaumes des vaisseaux
» pour la *Guinée*, et qu'on donnât ordre de désarmer
» l'escadre que préparait pour cette destination *João Tin-*
» *tam* et *Guilherme Fabiam*, tous deux sujets d'Angle-
» terre, par ordre du duc de *Medina-Sidonia*, de laquelle
» ambassade le roi d'Angleterre parut très-content.....
» et il consentit à tout ce que les ambassadeurs lui pro-
» posèrent, et ceux-ci portèrent à leur retour des preuves
» authentiques par écrit des poursuites et défenses qui y
» avaient été faites publiquement, etc. »

Un fait si important, rapporté par un historien contemporain, qui assistait à l'expédition des affaires les plus secrètes de l'État, à cause de la grande confiance que le roi avait en lui, nous fait voir que la tentative dont nous parlons, entreprise par le puissant sujet d'une puissance rivale et limitrophe, ne se réalisa point, par la raison que le monarque anglais défendit à ses sujets tout armement pour ces parages, et reconnut la validité des titres exhibés par les ambassadeurs portugais, pour convaincre le cabinet anglais de la justice de nos droits. En effet, ces titres continuèrent à être respectés pendant longtemps, et par le gouvernement anglais et par les sujets de cette puis-

[1] La rénovation de ces traités se trouve dans *Rymer*, *Fœdera*, etc., t. XI, p. 145, à la date du 8 février 1482, et la confirmation de l'alliance contractée entre les deux couronnes le 13 novembre de la même année (ibid.).

sance, puisque la première expédition que les Anglais envoyèrent clandestinement en *Guinée* ne date que de l'année 1551, comme nous le montrerons ailleurs.

Nous ne pouvons passer sous silence une particularité qui nous fait voir qu'un des écrivains français des temps plus rapprochés de nous ne s'est appuyé que sur des relations postérieures de plus de deux siècles à nos découvertes, et sur des conjectures dénuées de toute vraisemblance. En effet, *Hakluyt* a transcrit en entier le chapitre de *Garcia de Resende* dont nous venons d'extraire le passage le plus marquant, sans l'altérer ni y ajouter un mot, sans faire même aucune observation[1], tandis que l'auteur d'un ouvrage publié à Paris il y a quelques années, rapportant d'après *Hakluyt* le même fait, ajoute que les ambassadeurs portugais firent valoir devant Edouard IV *le droit que le pape avait accordé au Portugal sur ce pays* (la Guinée). Ces derniers mots ne se trouvent ni dans *Resende*, ni dans le texte de *Hakluyt*, ni dans l'un ni dans l'autre il n'est dit que le titre que le roi de Portugal fit valoir devant Édouard IV pour le convaincre des droits qu'avait le Portugal à la possession exclusive de la *Guinée* fût la bulle du pape, comme cet écrivain l'affirme, pour en tirer ensuite la conjecture que Louis XI, qui régnait alors en France, n'osa peut-être pas, par les mêmes motifs, méconnaître l'autorité du Saint-Siége; d'où il résulta que les Normands renoncèrent à trafiquer en *Guinée*. Mais l'auteur normand aurait dû penser que Louis XI

[1] Voyez *Hakluyt*, *The English voyages*, etc., t. II, part. II, p. 2, édition de 1599.

n'était pas un roi à se soumettre aussi facilement, pour de semblables matières, aux décisions de la cour de Rome, et qu'il eût fait une forte opposition, si ses sujets eussent eu à faire valoir les mêmes droits que les Portugais. Cet auteur aurait dû se rappeler que Louis XI dans une affaire beaucoup moins importante pour son royaume et pour l'intérêt de ses sujets, savoir, la légitimation du mariage d'Alphonse V de Portugal avec Jeanne, fille de Henri IV de Castille, envoya à Rome une ambassade pour s'y opposer. Si cela n'arriva point, c'est que les droits du Portugal furent aussi évidents aux yeux de Louis XI qu'ils le furent plus tard aux yeux de François Ier, qui prononça des peines contre quiconque armerait des vaisseaux pour la *Guinée* [1].

Avant la concession des bulles de confirmation dont nous avons parlé au paragraphe VII, les Portugais avaient effectué leurs découvertes et leurs conquêtes. Lorsque *Nicolas V* expédia en 1454 la première bulle, vingt-un ans s'étaient écoulés depuis que *Gil Eannes* avait doublé le cap *Bojador*, quatorze depuis que *Diniz Fernandes* avait découvert le Sénégal [2], et dix depuis que la compagnie de Lagos s'y était établie pour continuer les découvertes et faire le commerce avec les peuples de cette partie de l'Afrique.

La teneur des bulles offre encore une preuve de la priorité de nos découvertes le long de la côte occidentale de l'Afrique au delà du cap Bojador, ainsi que de la con-

[1] Voyez p. 30, § IV, Document des archives royales da Torre do Tombo, et les documents diplomatiques cités dans le § XVIII.

[2] Voyez Azurara, *Chron. da conquist. de Guiné*, cap. III et XXXI.

Sixte IV bulle 1481

quête que nous en fîmes, et de notre prise de possession Tels furent les droits que tous les souverains reconnurent l'exemple de Louis XI. Voici, mot pour mot, le contenu de la partie historique et géographique de la bulle de *Sixte IV* de 1481 qui confirme celle de Nicolas V, document d'une importance si grande dans la question qui nous occupe : « ..... Ledit Infant, toujours assisté de l'autorité du roi, » ne cessa pas, depuis l'âge de vingt-cinq ans, d'envoyer, » chaque année, desdits royaumes, avec beaucoup de pei- » nes, de dangers et de dépenses, des hommes de guerre » sur des bâtiments très-légers nommés *caravelles*, pour » explorer les mers et le littoral des terres situées au sud » et sous le pôle antarctique, et ayant ainsi fait, lesdites » caravelles ayant touché et abordé à différents ports et » îles, et exploré beaucoup de mers, arrivèrent enfin à » la province de *Guinée*, et s'étant emparées de quelques » îles, ports et mers adjacents, ils se trouvèrent à l'em- » bouchure d'un grand fleuve, que l'on croit générale- » ment être le *Nil* (le Sénégal), et ayant fait la guerre » aux habitants de ces pays, durant plusieurs années, au » nom dudit roi Don Alphonse, et de l'infant Don Henri, » plusieurs îles voisines *furent soumises et possédées pai-* » *siblement et le sont encore, de même que la terre ad-* » *jacente*, où on prit un grand nombre de Nègres, etc[1].»

[1] Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur cette particularité, qui est d'une grande importance. Dans le paragraphe XV nous avons fait voir qu'en 1406, c'est-à-dire vingt-huit ans avant le passage du cap *Bojador* par les Portugais, les Normands de *Bethencourt*, le pape Innocent VII et le roi de Castille, croyaient que la *Guinée* était située en face des Canaries et en arrière dudit cap, parce que la côte au delà de ce cap, et par conséquent la véritable Guinée, n'avait pas encore été découverte par les Portugais; mais dans la bulle de Sixte IV de 1481,

Le pape rapporte ensuite comment ces Nègres furent convertis et instruits dans les vérités de la religion chrétienne, et poursuit en ces termes :

« Et notre prédécesseur étant informé que ledit roi » et infant qui avec tant de peines et de frais, et avec la » perte d'un grand nombre d'hommes, *aidés seulement* » *des naturels du Portugal, firent*[1] *la découverte de ces* » *provinces, les conquirent, et possédèrent comme véri-* » *tables maîtres, ainsi qu'il a déjà été rapporté,* les- » dits ports, îles et mers, etc. »

Et un peu plus loin il ajoute : « Pour *conserver leur* » *possession* ils défendirent que personne ne naviguât » vers lesdites provinces, ne commerçât dans ses ports, » et ne pêchât dans ses mers sans la permission desdits » roi et infant, et cela seulement y allant sur des navires » portugais avec équipage de la même nation, et sous la » condition de leur payer au préalable un certain tri- » but, etc. »

Et il répète dans un autre endroit :

« Ledit roi Don Alfonse ou ledit infant possédaient lé- » gitimement lesdites îles, terres, ports et mers qui *ap-* » *partenaient de droit audit roi Don*[2] *Alphonse et à ses* » *successeurs,* etc. »

postérieure à nos découvertes, la position géographique de cette région est déjà plus conforme à la vérité.

[1] Cette assertion devient évidente en présence des preuves que nous offre de ce fait la chronique d'Azurara, laquelle ayant été terminée en 1448 prouve qu'avant l'entrée de *Cadamosto* au service du Portugal, les Portugais seuls et sans l'aide d'aucun étranger avaient fait la découverte de plus de quatre cent cinquante lieues de côtes au delà du cap Bojador.

[2] Confronter ce passage avec ce que nous avons dit au § VII.

Le pape finit en leur accordant le pouvoir d'y ériger des églises, et de commercer avec les Maures et les infidèles [1], etc.

Tels sont les titres que les rois de Portugal firent valoir, comme nous venons de le dire, devant tous les souverains de l'Europe ; et si Louis XI empêcha ses sujets de les violer, c'est qu'il en reconnut la légalité, et non par les motifs qu'allèguent ceux qui n'ont jamais examiné ces importants documents.

Ces titres d'ailleurs très-légitimes qui, même de nos jours, seraient reconnus tels, selon le droit des gens, furent allégués devant le roi d'Angleterre, comme ils le furent devant les rois de Castille, ainsi que nous le ferons voir dans une autre occasion; et Jean II comptait tellement sur leur validité, qu'en 1485, lorsqu'il *s'intitula seigneur de Guinée,* il fit frapper une monnaie d'or qu'on nomma *espadim,* ayant d'une part l'écusson royal, et de l'autre une main armée d'une épée avec la pointe en haut, et autour cette légende : « *Dñ protector vitæ » meæ quid tibi dabo.* » Et ces *espadins*, ajoute *Resende,* le roi les fit frapper par dévotion et en mémoire *de la conquête d'Afrique que l'on a commencée et que l'on poursuit toujours l'épée à la main* [2].

Ce furent sans doute ces titres légitimes que les ambassadeurs portugais firent valoir pour empêcher tout armement que l'on pourrait vouloir faire à l'avenir dans les

1 Ce document se trouve dans les archives royales de la Torre do Tombo, gav. 18, mac. 6, nº 17. Nous en avons une copie authentique tirée desdites archives.

2 Resende, *Chron. de Dom João II*, cap. LVI et LX.

domaines d'*Edouard*, dans le but d'aller trafiquer en *Guinée*; et puisque Jean II, dans les lettres qu'il écrivit au *Prêtre Jean*, et dont il chargea *Affonso de Paiva* et *Pedro da Covilham*, rendit compte à ce souverain de tout ce qui s'était passé en *Guinée*, il ne doit pas paraître étonnant que ses ambassadeurs, tant en Angleterre que dans les autres cours, aient fait valoir ces droits dans un exposé plus détaillé, et appuyé sur des faits et des documents d'une incontestable authenticité.

Pour ce qui est de l'Angleterre, pays où les précédents historiques s'observent religieusement depuis un temps immémorial, ses rois étaient tellement convaincus de la priorité de nos découvertes sur la côte d'Afrique, que Henri VIII, dans une lettre écritè au roi Don Manoel, en date du 14 septembre 1516, en lui recommandant *John Walopp*, noble chevalier anglais qui désirait servir sous les bannières portugaises, en conséquence des hauts faits qu'il avait entendu raconter des Portugais, et comment avec des frais inouïs et avec un courage étonnant, ils avaient découvert un monde jusque alors inconnu, s'exprime en ces termes : « Magnis dispendiis, magnaque » suorum virtute ignotum antea orbem adaperuit, et vic- » tricia Domini Dei nostri signa per eamdem vestram » serenitatem, immenso Oceani littore regnis ac populis » subactis, ad Rubrum usque mare perlata fuisse co- » gnoverit, etc [1]. »

En 1556 le gouvernement anglais défendit par un ordre

[1] Document original des archives royales da Torre do Tombo, Corp. Chronolog. p. I, mac. 20, doc. 99.

passé en conseil, à tous les sujets britanniques de faire le commerce avec la *Guinée* [1].

La quatrième tentative d'empiètement sur nos conquêtes d'Afrique, de la part des étrangers, eut lieu en 1488, et ce fut malheureusement un Portugais qui la conçut.

Le comte de *Penamacor* qui s'était réfugié en pays étranger sous le nom de *Pedro Nunez*, s'efforça en Flandre et en Angleterre de faire des enrôlements pour la *Guinée*, engageant les armateurs et d'autres personnes à en faire autant. Mais Jean II envoya *João Alvares Rangel* en Angleterre, et lui donna des instructions et des lettres pour le roi de ce royaume, dans lesquelles il se plaignait de la déloyauté du comte, et *le priait pour* » *l'exemple des rois et pour lui-même, ainsi que pour le* » *maintien* de l'alliance et amitié qui les unissait, de faire » arrêter ledit comte et de le lui faire livrer. Le monar- » que anglais fit en effet arrêter le comte, et le mit en » prison dans la tour de *Londres*, et cette tentative resta » sans effet [2]. »

De l'examen que nous venons de faire des documents et des témoignages historiques du XVe siècle, il résulte : 1° que les tentatives faites vers la fin de ce siècle par les étrangers pour pénétrer en *Guinée* n'eurent aucun effet; 2° que celles entreprises par le gouvernement espagnol, d'après Zuñiga, de même que celles dont Navarrete fait

[1] Manuscrit de la Bibliothèque cottonienne dans le musée britannique.

[2] Voyez Resende, *Chron. de Dom João II*, cap. LXXIII. Confrontez ce passage avec ce que nous avons dit ci-dessus par rapport à *Hakluyt*.

mention, ne se sont pas effectuées, puisque aucun document contemporain ne nous l'atteste ; 3° que quand même ces expéditions auraient réussi à aborder en *Guinée*, leur arrivée dans ces parages étant de beaucoup d'années postérieure à nos découvertes, comme nous l'avons prouvé, cela ne diminuerait en aucune manière la gloire de notre priorité et la justice de nos droits ; d'autant plus que les historiens espagnols contemporains reconnurent et proclamèrent eux-mêmes la priorité de nos découvertes, spécialement le célèbre et véridique *Andres Bernaldes* [1].

Le précieux ouvrage de cet écrivain se trouvant encore inédit, nous jugeons à propos de transcrire textuellement ici ce qu'il dit au sujet de la question qui nous occupe, comme une preuve irrécusable de notre *priorité* et comme une réfutation des assertions gratuites de quelques auteurs espagnols modernes qui ont dédaigné de recourir à son témoignage. Dans le chapitre VI de ses Mémoires, qui porte le titre suivant : *De la Mina de Oro*

[1] Le manuscrit d'où nous tirons ce chapitre appartenait à un couvent d'Espagne ; il passa ensuite à la bibliothèque du marquis de Mortara. M. Ternaux-Compans en fit dernièrement l'acquisition à Madrid. *Bernaldes* est un chroniqueur espagnol du XVe siècle, très-estimé. Navarrete, t. I, p. 68, en fait le plus grand éloge, à cause de la véracité avec laquelle il raconte tout ce qu'il a vu et tout ce dont il a eu des relations véridiques.

Le savant auteur de l'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle*, *M. Prescott*, qui a compulsé et examiné avec une critique lumineuse tous les auteurs de ce règne et les manuscrits contemporains, t. II, p. 112, dit ce qui suit : « *The Portuguese were the first to enter on the brilliant path » of nautical discovery*, etc. »

Le même auteur parlant de l'autorité de la chronique de *Bernaldes*, dit que son importance historique est pleinement reconnue par les critiques espagnols. (Ibid. p. 109.)

que descubrieron los Portugueses, il s'exprime en ces termes : « En el año de 1471, descubrieo la flota del » dicho Rey Don Alonso (Alphonse V) *la Mina del Oro* » que hoy los reyes de Portugal poseen en la costa del mar » Oceano, asi á la parte del mediodia pasadas las costas » de los Negros Gelofos é sus confines é mucho mas ade- » lante tanto al norte, poco menos se le esconde en la » redondes de la tierra ; donde al tiempo que *la hallaron* » *en los primeros viajes* la mayor parte de los navegantes » adolecian y se morian sin remedio, y despues prosi- » guiendo sus viajes se perdieron en el camino y se ense- » naron e desearon de morerse ; de la cual *Mina de Oro* » muy grande riqueza e *honra ha procedido á los reyes* » *de Portugal*, é de cada dia procede mucho provecho » a todo su reino. »

Si le droit des Portugais à la priorité des découvertes et conquêtes de la côte occidentale de l'Afrique n'eût été si évident, il n'eût pas été reconnu, non seulement par cet historien véridique, mais par le gouvernement espagnol lui-même, et de la manière la plus solennelle, et *Zurita* n'aurait pas écrit les lignes suivantes : « Concertóse que este trato, y navegacion de la *Guinea*, de la *Mina del Oro* quedase con Portugal, y que el Rey, y la Reina, no enviasem allá sus navios, ni consintiesen que de sus puertos fuesen sin licencia del Rey de Portugal, pues que se habia hallado por bullas apostolicas *y por derecho que les pertenecia* [1]. »

[1] Voyez Zurita, *Anales de Aragon*, lib. XX, cap. XXXIV, p. 307. édition de 1610. Cet auteur naquit en 1512 ; et bien qu'il ne soit point contemporain de nos découvertes, il travailla sur des documents au-

Si nos titres n'eussent point été bien évidents, le gouvernement espagnol ne les eût point reconnus; car les rois d'Espagne prétendaient avoir des droits sur le royaume d'Afrique, et *Las Casas,* qui écrivit plus d'un siècle après nos découvertes, soutenait encore la même opinion, se fondant sur ceux qui disaient que l'Afrique était primitivement unie à l'Espagne et en faisait partie avant l'ouverture du détroit de Gibraltar ! Voici ses propres expressions : « *Por quanto todo quanto ahora se llama Africa* » *se llamava y era Hespaña,* etc. » La raison de cette assertion se trouve dans l'ouvrage du célèbre cardinal *Pierre d'Ailly* (Petrus Aliacus), dans son traité intitulé *Imago mundi,* chapitre XXXI, que Las Casas cite à l'appui de son opinion.

Et cependant, malgré les prétentions énoncées dans la lettre du roi de Castille, *Las Casas,* dans son *Histoire des Indes* manuscrite, en parlant des incursions des Portugais aux Canaries, tome I, page 139, dit expressément ce qui suit : « *Mayormente desque comenzaron á descubrir la costa de Africa y de Guinea.* »

Et à la page 40, chapitre IV, en parlant de Colomb et de l'infant Don Henri, il ajoute : « Y como entonces » andava muy hirviendo la práctica y exercicio de *los des-* » *cubrimientos de la costa de Guinea* y de las islas que » avia por el mar Oceano. »

Il dit aussi que Colomb tira parti des cartes et des relations de *Bartholomeu Perestrello,* et il ajoute : « Y á » inquerir tambien la práctica y experiencia de las nave-

thentiques, dont plusieurs furent écrits du temps même de cet événement.

» gaciones y caminos que por la mar *hacian los Portu-*
» *gueses a la Mina del Oro y costa de Guinea,* tomó el
» acordo de ver por experiencia lo que entonces del mundo
» por la parte de la Ethiopia se andaba, y practicaba por
» la mar, y assí navegó algunas veces aquel camino *en*
» *compañia de los Portugueses* como persona ya vecina
» y quasi natural de Portugal. »

L'auteur déclare avoir appris cela de Don *Diego Colombo,* fils de l'amiral, et ajoute que Colomb ayant résidé quelque temps avant son fameux voyage dans l'île de Madère « *onde* (poursuit-il), *frequentes nuevas se tenian cada* » *dia de los descubrimientos que de nuevo se hacian,* y » este parece aver sido el modo y ocasion de la venida de » Christobal *Colon* à España *y el primer principio que tuvo* » el descubrimiento *de este grande orbe* (l'Amérique). »

En présence de ces passages ainsi que des déclarations et des aveux explicites d'un des historiens les plus instruits de l'Espagne qui eut entre ses mains les papiers de Colomb, il ne peut y avoir de doute, que si les Espagnols eussent découvert avant les Portugais la côte occidentale de l'Afrique au delà du *cap Bojador* ainsi que la *Guinée*, s'ils eussent été habitués à naviguer dans ces parages, comme nos intrépides explorateurs, Colomb les eût suivis et ne fût point venu apprendre sous les Portugais l'art des grandes navigations. D'après ce que nous laissons prouvé, nous dirons que quand même quelques navires espagnols auraient été jusqu'en *Guinée* vers la fin du XVe siècle, en dépit des traités et des ordres donnés à l'amiral Colomb [1], le 28 mai 1493, de semblables incur-

[1] Voyez document n° 42, *apud* Navarrete, t. II.

sions ne portent aucune atteinte à notre gloire ni à la priorité de nos découvertes, établie par des faits incontestables, attestée par des documents historiques de la plus grande authenticité, et par le droit public contemporain consigné dans les traités.

§ XIX.

De l'époque à laquelle eurent lieu en divers ports de France les premiers armements pour la côte de *Guinée*, d'après les documents officiels et authentiques conservés dans les archives du royaume de Portugal. Le gouvernement français défend à ses sujets d'aller aux possessions du Portugal et en *Guinée*.

Les documents authentiques contemporains que nous allons produire fixeront d'une manière certaine et officielle l'époque à laquelle eurent lieu dans les divers ports de France les armements destinés à agir contre nos possessions d'Afrique.

Ce fut à l'occasion de la guerre entre l'empereur Charles V et François Ier, roi de France, que l'idée d'une semblable entreprise vint à l'esprit de quelques armateurs français. Sous prétexte que la cour de Portugal fournissait de l'argent et de la poudre à l'empereur, quelques corsaires français capturèrent, tant sur les côtes du Portugal que dans les parages des Açores, plusieurs de nos navires qui revenaient de nos possessions d'Afrique et d'Amérique, parmi lesquels se trouvaient deux caravelles *da Mina*, prises l'une devant le port de Lisbonne, et l'autre près des Açores. Les corsaires ayant probablement trouvé à bord de ces caravelles des cartes marines à l'usage de nos navigateurs et d'importants renseignements sur nos

conquêtes d'Afrique et sur les grands bénéfices que nous en retirions, leur ambition dut être stimulée, et ils conçurent le projet d'armer quelques vaisseaux pour aller explorer ces pays. Le fait de cette capture se trouve établi dans les instructions données par le roi Jean III à *João da Silveira*, son ambassadeur près la cour de France, le 5 et le 18 février 1522[1].

Cependant nos droits au commerce et à la possession exclusive de ces contrées, en raison de la priorité de nos découvertes, étaient tellement évidents pour le gouvernement français, que le roi de France ordonna qu'on nous rendît sur-le-champ les caravelles de la Mina qui avaient été capturées. Cette restitution eut lieu immédiatement, comme on le voit par la dépêche officielle dudit ambassadeur du 22 avril de la même année[2].

Depuis cette époque et pendant une partie de l'année 1531, aucun document ne fait mention du renouvellement de tentatives de ce genre. Ce ne fut que vers les derniers mois de cette même année qu'eut lieu la première expédition destinée d'une manière positive contre *la côte de Guinée* et *de la Malaguette*, comme le prouve une dépêche officielle de *Dom Antonio d'Atayde*, ambassadeur de Portugal en France, du 18 août de la même année 1531, où il est dit que défense avait été faite publiquement par l'amiral de France, dans les ports de *Picardie* et de *Normandie*, aux armateurs des quatre vaisseaux qui devaient faire voile pour la côte de la

[1] Docum. des archives royales da Torre do Tombo, Corp. chron. p. I, mac. 27, docum. 103.

[2] Ibid. Corp. chronol. p. I, mac. 27, docum. 109.

Guinée, de donner suite à ce voyage, ni à *aucun autre*, ajoute l'ambassadeur, *pour les terres appartenant à Votre Altesse* [1].

Cependant il paraît que, nonobstant ces défenses officielles, les armateurs français parvinrent à tromper la vigilance du gouvernement. C'est ce que prouve une dépêche de *Gaspar Vaz*, ambassadeur de Portugal en France, datée de Compiègne du 19 octobre de la même année 1531 [2], dans laquelle on voit qu'outre les quatre vaisseaux dont nous venons de faire mention, il en était parti trois autres pour la même destination, deux des ports de la Bretagne, et un de celui de la Rochelle, sous la conduite du pilote portugais *João Affonso*.

Il reste donc prouvé par les documents officiels que nous venons de citer, que ce ne fut qu'environ un siècle après que nos découvertes eurent été effectuées, que les premiers vaisseaux français abordèrent dans les possessions portugaises de la côte occidentale de l'Afrique. La dépêche précitée est un argument en faveur de notre priorité ; elle prouve aussi que le gouvernement français ne cessa à aucune époque de reconnaître et de respecter nos droits, puisqu'il défendit à ses sujets de rien entreprendre sur les pays de l'Afrique soumis à la domination du Portugal. Ce document nous apprend en même temps que ces défenses ne se bornèrent point aux seuls ports de la Normandie, de la Picardie et de la Bretagne; mais

[1] Archives royales da Torre do Tombo, Corp. chronol. p. I, mac. 47, docum. 37, dont nous avons une copie authentique.

[2] Docum. des archives r. da Torre do Tombo, Corp. chron. p. I, mac. 47, docum. 75.

que le roi de Navarre donna aussi à l'amiral de la Guyenne et aux gouverneurs de Bordeaux et de Bayonne les ordres les plus précis à ce sujet, ordres qui furent on ne peut plus favorables à la conservation des droits qu'avaient les Portugais au commerce exclusif de la côte occidentale de l'Afrique et à la navigation et domaine des mers adjacentes [1]. Enfin ce document fixe d'une manière certaine l'époque où la Malaguette fut pour la première fois apportée au marché de Rouen. Cette circonstance donna lieu à des réclamations de la part de l'ambassadeur de Portugal auprès de l'amiral de France.

Ce n'est pas que le gouvernement portugais se refusât à ce que les Français eussent quelques relations commerciales avec ses possessions d'Afrique, mais il entendait que ce fût avec son consentement, et avec certaines restrictions. Du reste, l'assentiment de la France aux réclamations du gouvernement portugais est expressément déclaré dans la dépêche officielle de l'ambassadeur de Portugal : « *le roi de France se contente qu'aucun navire français ne passe au delà des îles du cap Vert.* » Nous prions le lecteur de vouloir bien peser ces mots, desquels il résulte que la France reconnaissait formellement que le continent de l'Afrique était interdit à ses vaisseaux, parce qu'il faisait partie des pays découverts et possédés par les Portugais.

Les instructions données à l'ambassadeur Dom *Francisco de Lima* en 1544 jettent encore plus de lumière sur ce sujet ; elles font voir que la France ne demandait

[1] Voyez le document précité.

que de pouvoir commercer avec nous aux îles du cap Vert et non au delà. Dans la convention faite entre l'empereur Charles V et le roi de Portugal, on voit que le roi de France, comme partie contractante, s'obligea à empêcher ses sujets d'aller dans les possessions ultramarines du Portugal et de l'Espagne. Cette mesure était prise dans le but de mettre un terme aux brigandages des pirates français et aux abus résultants des voyages clandestins dont nous avons déjà parlé.

Ce n'était donc que jusqu'aux îles du cap Vert que les Français désiraient d'étendre leurs courses, et personne n'ignore combien ces îles étaient fréquentées, comme lieu de relâche, par les vaisseaux de toutes les nations de l'Europe dans les voyages de long cours que l'on commença d'entreprendre, lorsqu'en doublant le cap de Bonne-Espérance les Portugais eurent montré le chemin de l'Orient, et Colomb et Cabral celui du Nouveau-Monde.

Dès qu'il est avéré que le roi de France reconnut que ses sujets n'avaient point le droit de naviguer dans les mers de l'Afrique au delà du cap Vert, il résulte de là que jamais la France n'eut l'idée de nous disputer la priorité de la découverte et des domaines de ces mers, ni des terres du littoral africain, et conséquemment qu'elle nous reconnaissait comme les seuls maîtres et légitimes possesseurs du territoire de *Casamansa* et de ses dépendances, qui se trouve situé bien au delà du parallèle des îles du cap Vert.

Nos droits sur le continent africain étaient si évidents et si universellement reconnus en France, que tandis que

d'une part l'ambassadeur portugais, fort du désaveu officiel du gouvernement français, écrivait au sien que ces expéditions clandestines devaient être regardées comme de véritables actes de piraterie, et que le roi de Portugal n'avait qu'à donner ordre à ses escadres de courir sus aux navires qui seraient rencontrés dans ces parages et de les couler à fond, d'un autre côté, des agents portugais poursuivaient devant les tribunaux français et obtenaient des jugements contre le fameux Jean Ango pour les actes de brigandage dont s'étaient rendus coupables ses corsaires. L'ambassadeur était d'avis que pour obvier aux inconvénients résultant des voyages clandestins, le roi de Portugal devait acquiescer aux désirs de la France, et ordonner la translation à Rouen de la factorerie portugaise de Flandre.

Par un autre document daté du 20 novembre 1532, on voit qu'une seconde expédition qu'on préparait clandestinement pour la *Guinée* dans quelques ports de la Normandie resta sans effet, les vaisseaux ayant été mis sous embargo, d'après les ordres expédiés par l'amiral de France à M. *de Mallière*, vice-amiral, en raison de ce que lesdits vaisseaux étaient destinés pour les côtes *de Malaguette, de Guinée et du Brésil*. Cet armement avait coûté 20,000 écus suivant la déclaration des armateurs, qui dans leurs réclamations prétendirent n'avoir fait ledit armement qu'après s'être munis préalablement de la permission du roi de Portugal [1].

Ainsi les armateurs normands eux-mêmes reconnurent

[1] Docum. orig. des archives royales da Torre do Tombo, Corp. chronol. p. I, maç. 49, docum. 33.

qu'il leur était interdit de trafiquer dans les parages de la *Malaguette* et de *Guinée*, et loin de s'appuyer sur des arguments tirés de la prétendue priorité des découvertes de leurs compatriotes, ils se fondèrent sur la permission qu'ils disaient avoir obtenue du roi de Portugal, preuve évidente qu'ils reconnaissaient le droit qu'avait le Portugal à la domination et au commerce exclusif de ces contrées.

Nos droits à ce commerce étaient tellement évidents, et si bien reconnus en France, que dans le traité conclu à *Lyon* le 14 juillet 1536 il fut stipulé de la part de François Ier en faveur du roi de Portugal, *que pour empêcher les entreprises des corsaires français sur les bâtiments et propriétés portugaises, il serait permis audit roi d'avoir dans les ports et havres de sa majesté le roi très-chrétien des agents autorisés à séquestrer lesdits bâtiments et propriétés* [1].

Aux preuves incontestables qui résultent de la clause du traité de Lyon que nous venons de rapporter, nous ajouterons celles qui découlent de la teneur des lettres patentes du même roi datées de Valence et de Lyon le 8 et le 27 août de cette même année 1536; la première ordonnait que ceux de ses sujets qui s'empareraient des propriétés portugaises fussent *sévèrement punis*, comme ayant troublé la paix [2], et la seconde enjoignait à l'amiral de France et autres justices de faire punir et châtier *sommairement*, et *sans forme de procès*, quiconque cap-

[1] Document précité.
[2] Docum. des archives royales da Torre do Tom p. I, mac. 57, docum. 80.

turerait des vaisseaux portugais, ou ferait quelque tort à ceux qui les commandaient [1].

Quand même les documents authentiques et officiels que nous venons de citer ne fixeraient pas d'une manière certaine l'époque des premiers voyages clandestins des Normands et autres sujets de France à la *Guinée* et aux autres possessions africaines appartenant à la couronne de Portugal, les instructions données par le roi Jean III à Don *Francisco de Lima*, son ambassadeur en Espagne, le 6 décembre 1544, suffiraient pour établir qu'il n'y avait que très-peu de temps que les Français y allaient clandestinement, et que ces actes de piraterie ne remontent pas à une époque plus ancienne. Ce document, dont nous ne citerons qu'un passage, vient encore à l'appui de la priorité de nos découvertes et offre la preuve de la jouissance paisible de ces pays que nous eûmes pendant long-temps.

« Item... Vous aurez soin de lui rappeler de quelle » manière cette répartition des mers, terres et îles, fut » faite entre les rois de Portugal et de Castille, *et que* » *toutes les autres nations*, comme il ne l'ignore pas, » se *sont toujours abstenues de naviguer dans les parties* » *appartenant aux rois de Castille* et à présent à lui » empereur; que *celles appartenant au Portugal furent* » *aussi jusqu'à présent respectées, de manière que ja-* » *mais des sujets d'aucun autre roi n'y allèrent* [2], si ce

[1] Docum. des arch. royales da Torre do Tombo, Corp. chronol. p. I, mac. 57, docum. 94.

[2] Rien ne prouve plus évidemment que ce passage la tranquille possession du pays.

» n'est, *il y a bien peu d'années, quelques corsaires et* » *pirates français* qui *osèrent entreprendre ce voyage ;* » *le roi de France affirmant toujours* que c'était contre » ses ordres, et qu'il les ferait punir, défendant à ses » sujets d'y aller par de fréquentes ordonnances. »

D'après les documents que nous venons de citer, il est évident : 1° Que les Normands, Bretons et autres sujets de la France ne se montrèrent soit en *Guinée*, soit en quelque autre de nos possessions d'Afrique, que quatre-vingt-dix-huit ans après nos découvertes au delà du cap *Bojador*, et soixante-onze ans après celle de la côte de *Malaguette*. 2° Que ces voyages clandestins furent de tout temps défendus par le gouvernement français et regardés comme des actes de piraterie qui portaient atteinte aux droits que la couronne de Portugal avait sur cette partie du continent africain, droits acquis par la priorité de la découverte et de la prise de possession.

En présence de ces documents, dont personne ne saurait contester l'authenticité, le lecteur le plus incrédule et le plus partial sera forcé de convenir que si les prétendus voyages et découvertes des Normands pendant le XIVe siècle eussent réellement eu lieu, le roi de France n'aurait pas sévi contre ses sujets parce qu'ils prétendaient entretenir des relations commerciales avec des pays qu'ils avaient les premiers découverts et où ils avaient fondé des établissements. Si les Français avaient eu le droit de naviguer dans ces parages, François Ier aurait su les faire valoir, et les armateurs normands, quand on confisquait leurs navires, n'en auraient point appelé à la permission à eux accordée par le roi de Portugal.

Ces documents prouvent par leur ensemble la vérité de tout ce que nous avons établi dans les paragraphes précédents sur la priorité incontestable des découvertes des Portugais dans tout le continent africain au delà du cap *Bojador*.

Avant de terminer ce paragraphe, nous ferons remarquer au lecteur qu'entre l'époque où les armateurs français firent ces tentatives et ces voyages clandestins, et celle où les Français s'établirent sur la côte occidentale de l'Afrique, il s'écoula tout un siècle, car, d'après les documents authentiques, ces établissements ne datent que du XVIIe siècle [1].

Dans les dernières années du XVIe siècle, et alors même que les Français fréquentaient déjà ces parages, c'était par l'entremise des Portugais, et clandestinement, qu'ils y faisaient quelque commerce, comme le rapporte longuement, dans son traité des fleuves de la Guinée [2], *André Alvares d'Almada*, auteur contemporain et témoin oculaire (1594).

Ainsi, tout ce qu'on a avancé dernièrement au sujet des établissements français sur la côte d'Afrique, établissements dont on a prétendu faire remonter l'origine à une époque beaucoup plus reculée, ne repose que sur de simples conjectures, démenties par les faits et par le témoignage des documents historiques contemporains.

[1] Voyez Walckenaer, *Histoire générale des voyages*, t. II, p. 243 passim. — *Leyden* et *Murray*, t. IV, p. 4, de la traduction française.

[2] Voyez *Almada*, ouvrage cité, cap. II, p. 13, 14, 15. Ce précieux ouvrage vient d'être publié cette année à Porto.

comme nous l'avons démontré d'une manière victorieuse dans le cours de cet ouvrage.

§ XX.

Premiers voyages des Anglais et des Hollandais en Guinée, d'après les témoignages historiques contemporains.

Nous avons montré dans le paragraphe précédent, d'après des témoignages officiels contemporains, à quelle époque les navires français se rendirent pour la première fois en Guinée; nous avons prouvé qu'ils n'y allèrent que clandestinement et un siècle après la découverte du pays par les Portugais. Nous ferons connaître à présent, par une déduction chronologique, à quelle époque les Anglais et les Hollandais visitèrent pour la première fois ces parages.

1551. Premier voyage des Anglais à la *Guinée*.

Expédition de Thomas *Windham*. Le principal instigateur de cette expédition fut un habile marin portugais nommé *Antonio Annes Penteado*, lequel avait fait plusieurs voyages en Guinée et au Brésil. On voit dans les diplômes publiés par Hakluyt que les Anglais se réglèrent dans ce voyage par les conseils et instructions de quelques Portugais qui résidaient alors à Londres [1]. La cour de Lisbonne et surtout l'infant Don Louis écrivirent à *Penteado* en l'engageant à retourner en Portugal, ce qu'il refusa de faire. En outre, une des caravelles de cette

[1] Voyez Hakluyt, t. II, p. 114 et 122.

expédition était portugaise, et avait été achetée à un Portugais, résidant à Newport, au pays de Galles.

Il résulte de cette relation authentique que tous les éléments qui contribuèrent au succès du premier voyage des Anglais en Guinée furent dus aux Portugais, et qu'en outre ce voyage est postérieur de plus d'un siècle à nos découvertes sur la côte occidentale de l'Afrique au delà du cap Bojador. Parmi quelques particularités intéressantes qui se trouvent dans cette relation, et qui fournissent de nouvelles preuves de notre priorité, nous citerons la suivante :

Le roi de Benin parla aux Anglais en portugais, langue qu'il avait apprise dès son enfance [1].

1553. Second voyage de *Windham en Guinée* [2].

1554. Voyage de *Jean Lok* en Guinée. Ce voyageur rapporte que toute la côte qui se prolonge depuis *Cabo Branco* jusqu'à sept lieues au delà du *Rio do Ouro* était fréquentée par les Portugais et par les Espagnols qui y faisaient la pêche au mois de novembre.

Dans ce voyage les Anglais reconnurent le Rio dos Cestos, et cependant on n'y fait nullement mention du *Petit Dieppe*.

1555. Voyage de Guillaume Towrson à la côte de Guinée [3].

1556. Second voyage du même marin, qui rencontra près du *Cabo Branco* plusieurs caravelles portugaises.

Près du *Rio dos Cestos* les Anglais rencontrèrent trois

[1] Que l'on compare ce passage avec ce qui est dit au paragraphe V.
[2] Voyez cette relation dans la collection de *Eden*.
[3] Voyez Hakluyt, t. II, p. 23.

navires français, et ils s'informèrent à ces derniers s'ils avaient rencontré des Portugais. Les commandants français s'offrirent à se joindre aux Anglais pour attaquer les Portugais, et faire ensuite route ensemble pour la Mina, ce qui en effet eut lieu. A cette époque, les Français avaient si peu connaissance de cette côte et du commerce qu'on y faisait, que ce fut des Nègres qu'ils apprirent qu'on y trouvait de l'or [1]. Leur étonnement fut extrême lorsqu'ils arrivèrent devant le fort de Saint-George *da Mina*, le 14 janvier.

Ces particularités viennent toutes à l'appui des preuves que nous avons rapportées en plusieurs endroits de cet ouvrage dans le but de montrer qu'il n'existait parmi les Français aucune tradition des prétendus établissements normands en Guinée au XIVe siècle, et que la fabuleuse construction du fort da Mina n'avait été inventée que dans le courant du XVIIe siècle.

1558. Retour du même capitaine anglais à la côte da Mina, où il livra combat à un navire français. A *Cormentin* il rencontra beaucoup de Nègres qui parlaient portugais [2].

1562. Expédition de *William Ruiter*. Le navire *le Mignon*, qui faisait partie de cette expédition, fut détruit par les Portugais dans un combat [3].

1563. Voyage de *Baker* à la Mina à l'ouest du cap das *Tres Pontas*. Les Nègres lui parlèrent en très-bon portugais.

[1] Voyez Walckenaer, *Histoire générale des voyages*, t. I, c. VI, p. 472.
[2] Ibid. t. II. p. 11.
[3] Ibid.

1566. Voyage de Fenner au cap Vert. Par la relation de ce voyage on voit que les Portugais avaient des forces navales en station aux îles du cap Vert, afin d'empêcher les entreprises des Français et des Anglais. A cette époque, les Anglais voyageaient à bord des escadres portugaises pour prendre des renseignements sur nos colonies [1].

Ce ne fut qu'en 1587, et lorsque l'amiral *Drake* eut capturé un de nos gros vaisseaux de l'Inde, que notre système de constructions navales fut connu en Angleterre, et que l'on apprit combien de richesses nous apportions de ces contrées [2].

Suivant la déduction chronologique que nous venons de faire, on voit à quelle époque les Anglais abordèrent pour la première fois en Guinée, et qu'ils n'y rencontrèrent des vaisseaux français que dans le courant de l'année 1556, c'est-à-dire *un siècle après* que les Portugais eurent découvert toute la côte d'Afrique jusqu'à *Rio Grande* inclusivement. Les relations des voyageurs anglais nous font également voir que si les Français avaient fréquenté régulièrement la côte de Guinée pendant les années antérieures, ils n'auraient point eu besoin d'apprendre des Nègres qu'on y faisait le commerce de l'or, et ils n'auraient point été surpris à la vue de la forteresse *da Mina*.

1595. Le premier voyage des Hollandais en Guinée fut fait par *Bernard Eriks*. Ce marin avait voyagé à bord de nos vaisseaux et avait visité l'île *do Principe*, où il

[1] Voyez Walckenaer, *Histoire générale des voyages*, t. II, c. x, p. 66 et suivantes.

[2] Ibid. Le lecteur qui voudra s'instruire plus particulièrement de ces voyages pourra lire les collections que nous avons citées.

s'était procuré des renseignements sur le commerce que nous faisions à la Côte d'Or. Les Hollandais continuèrent depuis cette époque à fréquenter ces parages, mais toujours clandestinement, jusqu'à l'époque fatale de la réunion du Portugal à la couronne d'Espagne ; alors ils s'emparèrent de nos forts, construisirent en 1624 celui de *Mouree*, et finirent, le 29 août 1637, par s'établir à la Mina, et en 1642 à Axim.

Cette déduction chronologique des voyages en Guinée entrepris par les premières nations maritimes de l'Europe, se trouvant en parfaite harmonie avec les documents authentiques de la même époque, notre priorité est hors de doute, puisqu'il est démontré que les marins des différentes nations dont il s'agit n'abordèrent à ces parages qu'un siècle après les Portugais, et toujours conduits par des Portugais ou guidés par nos cartes marines et par les rapports de nos navigateurs.

§ XXI.

La tentative du Catalan *Jacques Ferrer* en 1346 d'aller à un fleuve nommé *Rio do Oiro* ne détruit en aucune manière le fait de la priorité de la découverte effectuée par les Portugais du fleuve du même nom, situé au delà du cap Bojador.

En présence des nombreuses preuves que nous avons rapportées dans le cours de cet ouvrage en faveur de la priorité des découvertes effectuées par les Portugais des pays situés le long du littoral de l'Afrique au delà du cap Bojador, nous pourrions passer sous silence la tentative projetée par le Catalan Jacques Ferrer d'aller à un certain fleuve surnommé *Rio de l'Or* ; mais comme de la note

qu'on trouve sur la carte catalane de la Bibliothèque du Roi où il est dit « que Jacques Ferrer partit de l'île de Majorque pour le fleuve d'Or le 10 août 1346 [1], » on a prétendu dernièrement tirer l'induction que le fleuve de ce nom découvert par les Portugais avait été connu des Catalans un siècle auparavant, nous jugeons à propos de démontrer que le voyage projeté du marin catalan à un fleuve qu'on appelait de l'*Or*, loin de détruire le fait incontestable de la priorité des découvertes portugaises au delà du cap *Bojador*, ne fait que le confirmer d'une manière encore plus positive et plus concluante.

Avant d'entrer dans l'examen approfondi de ce sujet, nous rappellerons à nos lecteurs que déjà en 1809 notre savant ami et confrère *M. Walckenaer*, dans une lettre adressée à Malte-Brun et publiée dans les *Annales des voyages* [2], avait caractérisé, comme il mérite de l'être en bonne critique, le voyage projeté par le marin catalan.

« Vous m'avez demandé, dit cet illustre géographe, si » je ne croyais pas qu'il y eût erreur de copiste dans la » date de 1346 ? si, en supposant cette date exacte, il » ne résultait pas de ce passage une preuve évidente que » le cap Bojador avait été doublé dès 1346 ?

» Je réponds à la première question, que je ne crois » pas qu'il y ait erreur dans la date.

» Je réponds à la seconde, que ce fragment *ne prouve* » *absolument rien* pour l'extension des connaissances » géographiques en 1346 *au delà* du cap Bojador, ni

[1] Voyez la planche Ire de notre Atlas.

[2] Voyez *Annales des voyages* de Malte-Brun, Ire série, t. VII, ann. 1809, p. 246.

» même au delà du cap *Nun*. Les preuves de ces asser-
» tions sont courtes et évidentes.

» En supposant, comme je le crois, que cette date
» de 1346 est certaine, *cela ne prouve pas qu'en* 1346
» les connaissances géographiques s'étendissent jusqu'au
» Rio d'Ouro; que dis-je? ce fragment *prouve précisé-*
» *ment le contraire*. Il nous apprend qu'un certain Jean
» (ou Jacques) de *Ferrer*, Catalan, partit de la ville de
» Majorque sur un bâtiment, le 10 août 1346, pour se
» rendre (*causa eundi*) au Rajaura [1], *et que depuis on*
» *n'en a plus entendu parler*.

» Il n'y a pas de doute que ce Rajaura ne soit l'*Au-*
» *rius fluvius* des cartes de Sanuto, le *Rio d'Ouro* de
» nos cartes modernes.

» Cela prouve qu'en 1346 on avait entendu parler
» d'un fleuve sur les bords duquel on recueillait de l'or,
» et qu'on faisait des efforts pour le découvrir, et que
» *Ferrer* fit une de ces tentatives et qu'il y succomba.
» Rien ne prouve qu'il soit seulement sorti de la Médi-
» terranée [2].

» On m'objectera qu'à la suite est un détail circon-
» stancié du *Rajaura*, mais ce détail ne peut être de
» *Ferrer*, puisqu'il périt dans son expédition. Le nom

[1] Voyez la planche Ire, cart. n° 2 de notre Atlas.

[2] Telle est aussi notre opinion, malgré l'objection que peuvent nous faire ceux qui s'opiniâtrent à chercher des prétextes pour affaiblir la gloire de l'incontestable priorité de nos découvertes, en raison de ce qu'on trouve sur la carte catalane (n° 2 de notre Atlas) la représentation du navire de Jacques Ferrer. Cette particularité était connue de M. Walckenaer en 1809, ce qui ne l'empêcha pas de former au sujet de cette tentative le jugement que nous venons de transcrire.

» *Rajaura* a pu être connu du temps de *Ferrer* sans
» qu'aucun vaisseau y fût parvenu, sans qu'on eût même
» passé le cap *Nun*.

» Le cap de Bonne Espérance était nommé avant
» d'être découvert.

» Nous ne doutons, disait alors le même auteur, de
» l'existence de *Tombouctou*, quoique tous nos efforts
» pour y arriver aient été jusqu'ici sans succès : combien
» de pays, de villes, de rivières dans l'intérieur de l'Afrique, dont nous parlons, que nous inscrivons sur nos
» cartes, et que nous ne connaissons pas ? »

A l'opinion de M. Walckenaer nous joindrons celle de l'auteur du savant ouvrage intitulé *Archéologie navale*, dont nous transcrivons textuellement le passage suivant :

« Sur un des feuillets de l'atlas catalan de 1375, dit
» *M. Jal*, manuscrit précieux que possède la Bibliothèque
» Royale (département des cartes), se voit un navire faisant
» voile vent-arrière vers le cap *Bojador* [1]. »

En jetant les yeux sur la carte n° 2 de la planche I de notre Atlas où se trouve le *fac-simile* dudit navire, le lecteur impartial pourra aisément se convaincre que si ce navire eût fait voile dans la direction du tropique, c'est-à-dire dans celle du *Rio do Ouro* découvert par les Portugais, sa voilure et sa direction auraient été bien différentes de celles représentées dans le dessin.

Nous ferons observer en outre, que ceux qui dans ces derniers temps ont tiré de la note en question l'induction

[1] Voyez *Archéologie navale*, par A. Jal, historiographe de la marine. Paris, 1840, t. I, p. 444.

que les Catalans avaient eu connaissance du *Rio do Ouro* un siècle avant les Portugais, n'ont pas pris la peine de comparer la note en question avec les notions données dans le manuscrit de Gênes, où il est dit : « pour aller à un fleuve nommé *Wadimel* ou Rujaura, » dénominations qui rendent encore plus incertaine la position géographique du *Rio do Ouro* où se rendait Jacques *Ferrer ;* en sorte qu'on ne saurait affirmer que c'est le même fleuve que les Portugais découvrirent au XVe siècle et auquel ils imposèrent ce nom, et cela par les raisons suivantes :

1° Parce que si le *Rio do Ouro* dont il s'agit dans la note de l'atlas catalan eût été le fleuve de ce nom découvert par les Portugais et situé au delà du cap Bojador près du tropique, le cosmographe aurait nécessairement prolongé le *tracé* de la côte jusqu'à ce point, et y aurait inscrit le *Rio do Ouro* ; or, c'est ce qu'il n'a point fait ; bien au contraire, la côte se termine justement au cap *Bojador* [1], et c'est tout près de ce cap qu'il plaça la note qu'on trouve sur cette carte. D'ailleurs il est constant que sur toutes les cartes dessinées dans les divers pays de l'Europe, avant la découverte faite par les Portugais de la côte occidentale de l'Afrique au delà du cap précité, il n'existe aucun *tracé* du prolongement de ladite côte, aucune désignation d'un point quelconque de ce littoral inconnu au delà de cette limite, comme nous l'avons prouvé dans le paragraphe X, et comme on le voit de la manière la plus évidente dans les cartes de notre Atlas ;

[1] Voyez la planche Ire de notre Atlas.

2° Parce que la note de l'atlas catalan, expliquée par le manuscrit de Gênes qui donne la description du *Rio do Ouro* où *Ferrer* prétendait se rendre, prouve, selon nous, que ce fleuve était tout autre que celui que les Portugais découvrirent, comme nous le ferons voir plus tard ;

3° Parce que cette omission du *tracé* de la côte au delà du cap Bojador se trouve en parfaite harmonie avec le témoignage d'*Azurara*, qui dit :

« Avant le passage du cap Bojador par les Portugais, » ce que l'on connaissait de la côte de la Grande mer, » c'était environ deux cents lieues, et ce que l'on trou- » vait au delà touchant cette côte sur les mappemondes » n'était point exact, ou était dessiné au hasard. Et les » quatre cent cinquante lieues de côte découvertes au delà » du cap Bojador n'ont été ajoutées aux cartes marines » que par l'ordre de l'Infant [1]. »

Ce chroniqueur du XVe siècle et par conséquent contemporain de ces découvertes, en parlant des raisons qui déterminèrent l'Infant à envoyer à la découverte du pays de *Guinée*, s'exprime en ces termes :

« Et en second lieu, parce qu'il pensa que si dans ces » pays il se trouvait quelque peuple chrétien et quelques » ports qu'on pourrait aborder sans danger, on en impor- » terait dans ce royaume beaucoup de marchandises qu'on » y aurait à bon compte, comme de raison, ces peuples » n'entretenant aucune relation avec les nations de l'Eu- » rope ou de toute autre partie du monde [2]. »

[1] Azurara, *Chronic. da conquista de Guiné*, cap. LXXVIII.

[2] Le même, *ibid.* cap. VII, p. 46. Nous prions le lecteur de comparer

Aux preuves concluantes qui résultent des passages que nous venons de transcrire nous ajouterons que, étant démontré par des documents authentiques que les Portugais fréquentèrent les Canaries avant 1336 [1] et conséquemment dix ans avant le départ de Jacques Ferrer pour aller au problématique *Rio do Ouro* de la note de la carte catalane, il serait contre toute vraisemblance de supposer que les Catalans eussent été plus avancés dans la connaissance de la côte occidentale de l'Afrique au delà des mers des Canaries, que les Portugais, qui fréquentaient ces parages bien avant le départ du navigateur catalan, et qui en étaient plus voisins ; d'ailleurs, d'accord avec les documents, l'histoire nous fait connaître que durant le cours du XIVe siècle les relations entre le Portugal et la Catalogne furent très-suivies ; d'où il ressort qu'il n'est point présumable qu'on ignorât dans le premier de ces pays ce qui se passait dans l'autre, et surtout un événement aussi important, et qui était venu à la connaissance des Génois et des Vénitiens, comme nous le ferons voir dans une autre occasion.

Nous proposant dans cet ouvrage de rétablir la vérité par l'exposition des faits authentiquement constatés, bannissant toute conjecture en contradiction avec eux et avec

ces passages avec ce que dit *Ruy de Pina*, historien du XVe siècle, dans le chap. LVII de la Chronique de Jean II, en parlant de la continuation des découvertes : « Comme très-pieux et très-diligent investi-
» gateur des secrets de la nature, désirant poursuivre la découverte
» des côtes de l'Océan du côté du midi et du levant, et que ses pré-
» décesseurs avaient entreprise et commencée avant qui que ce soit. »

[1] Voyez le Mémoire déjà cité de notre confrère M. J. J. da Costa de Macedo, t. VI des Mémoires de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, et les additions publiées en 1835.

l'état des connaissances géographiques de l'époque où fut dessinée la carte catalane, nous pensons qu'un critique éclairé doit se transporter à cette époque, afin de pouvoir étudier soigneusement toutes les particularités, et les mettre en harmonie avec l'état des connaissances géographiques du temps, sans se laisser entraîner par l'esprit d'innovation, ni tirer d'une circonstance isolée des inductions arbitraires en contradiction avec les faits authentiques et avec les connaissances scientifiques de l'époque dont il s'agit.

Nous sommes donc d'avis que, lors même que dans un document authentique tel que l'atlas catalan de 1375 de la Bibliothèque du Roi il se trouve une particularité qui, admise sans plus d'examen, renverserait tous les faits historiques généralement reçus, cette particularité, disons-nous, ne doit ni être rejetée comme fausse, parce qu'elle se trouve en contradiction avec les faits reconnus authentiques, ni être admise sans examen ni critique, pour en déduire des conséquences contraires aux faits existants.

Il faut au contraire que le critique, après avoir examiné scrupuleusement cette particularité, tâche de la mettre en harmonie avec l'histoire positive des faits moyennant une discussion éclairée, et de faire voir que loin de détruire les faits, elle s'accorde parfaitement avec leur existence.

La tentative de Jacques Ferrer dont il est fait mention dans la note de la carte catalane qui s'explique par le manuscrit de Gênes, se trouve dans ce cas.

Nous voyons en effet : 1° que le cosmographe ne marqua point sur sa carte le fleuve en question ; 2° que le

navire ne se dirigeait point au *Rio do Ouro* des Portugais; 3° que le fleuve d'Or que Ferrer se proposait d'explorer portait aussi le nom de *Wadimel*, que ce fleuve, d'après le manuscrit de Gênes, *habet latitudinem unius leguæ et fundum pro majore navi mundi ;* qu'à l'époque qu'on assigne au voyage du marin catalan on faisait déjà usage de galions et de *nefs ;* que ces dernières, qui étaient alors les bâtiments les plus considérables, étaient connues un siècle avant le voyage de *Ferrer*, et tiraient plus de dix-huit pieds d'eau ; 4° que le fleuve d'Or des Portugais n'était qu'un bras de mer qui s'enfonçait dans les terres environ six lieues, comme l'atteste *Barros*, bras de mer qui ayant été sondé, comme le rapporte *Mocquet*, n'offrit que douze pieds d'eau, tandis que le bâtiment en tirait dix à douze [1]. L'amiral Roussin, qui de nos jours visita ces parages, dit dans son excellent Mémoire sur l'exploration hydrographique des côtes occidentales de l'Afrique, en parlant du *Rio do Ouro :* « On ne remarque aucun cou-
» rant particulier devant *Rio d'Ouro*, ce qui détruit
» toute idée de l'existence d'une rivière débouchant dans
» cette crique [2].

» La plage de sable qui, comme on l'a dit, ferme pres-
» que entièrement l'embouchure du *Rio d'Ouro*, ne permet
» pas de penser *que ce lieu puisse recevoir des bâtiments*
» *du plus faible tirant d'eau, il ne peut probablement*
» *admettre que des canots* [3]. »

[1] Voyez les voyages de Jean Mocquet, en 1601, publiés à Paris, 1645, p. 72 et 73.

[2] Roussin, *Mémoire sur la navigation aux côtes occidentales de l'Afrique*, p. 96.

[3] Ibid.

Ce fut aussi sur un *barinel* ou felouque qu'*Affonso Gonçalves Baldaya* explora cette rivière lors de sa découverte.

De ce que nous venons d'exposer, il résulte que le *Rujaura* que le marin catalan se proposait d'explorer n'était point le fleuve d'Or des Portugais; du moins, d'après les particularités que nous venons de rapporter, personne n'oserait l'affirmer, surtout en réfléchissant sur l'état des connaissances géographiques de l'époque où l'atlas fut composé.

En 1346 les Catalans ne pouvaient connaître le *Rio do Ouro* que traditionnellement, d'après les notions fournies par les anciens et les Arabes, et non d'après leur propre expérience acquise par des voyages au delà du cap Bojador effectués par eux ou par les marins des autres nations de l'Europe; du moins aucun document ne le prouve avec la certitude requise pour constater un fait incontestable, bien au contraire, ce que l'auteur de l'atlas catalan dit dans une autre note indique que les connaissances qu'il avait relativement même aux îles Canaries se bornaient à celles qu'il avait pu recueillir dans les livres des anciens; car en parlant de ces îles il s'appuie sur l'autorité de Pline (*maestre de mapamundi*) et sur celle d'Isidore de Séville. Le cosmographe catalan, s'il avait bien connu la position du *Rio do Ouro* des Portugais, n'aurait pas écrit que ces îles se trouvaient *près de la limite de l'Occident*. Il nous paraît donc évident qu'il s'agit ici du terme des connaissances géographiques de l'époque, c'est à savoir, du cap *Bojador*; or si le cosmographe catalan se servait de l'autorité de Pline et d'Isidore de Séville

pour décrire les îles Canaries, et non pas de celle de voyageurs du moyen âge, à plus forte raison il devait ignorer la position exacte du *Rio do Ouro* découvert par les Portugais au XVe siècle.

En effet, lorsqu'on examine les cartes géographiques du XIVe siècle; lorsque l'on voit de la manière la plus évidente la grande influence que les traditions classiques et les erreurs de la géographie systématique des anciens avaient exercée sur l'esprit des cosmographes et des marins de cette époque; lorsqu'on lit dans Hérodote (IV, 178) que les Carthaginois faisaient, au delà des colonnes d'Hercule, le commerce avec certains peuples qui y venaient chercher des marchandises, en échange desquelles ils donnaient de l'or en quantité; lorsqu'on voit dans *Pindare* (Olymp. II, 127), que près les îles des *Bienheureux* (les Fortunées) des fleuves d'or venaient se jeter dans l'Océan ; lorsque, après toutes ces traditions classiques, on voit les Arabes donner le nom de *fleuve d'or* à des rivières situées bien en deçà du cap Bojador; lorsqu'on pèse mûrement toutes ces particularités et qu'on les confronte avec l'histoire positive et avec les cartes contemporaines, il nous paraît extrêmement difficile, pour ne point dire impossible, de prétendre soutenir que le fleuve d'or où Ferrer comptait se rendre est le même que les Portugais ont découvert quelque temps après. L'opinion contraire serait infiniment plus plausible et plus d'accord avec la vérité et avec une bonne critique.

En effet, si sur la carte catalane on voit la note dont il est question près de la galiote ou *uxer* de Ferrer [1], sur

[1] Voyez Zurla, *Sulle antiche mappe lavorate in Venezia*, p. 25.

la carte de Parme de *Pizzigani* de 1367, antérieure de huit ans à la première, on trouve la note qui suit : *Fluvius Palolus* prenant sa source dans un lac elliptique situé au sud des Canaries, sur lequel on trouve cette inscription : « *Iste lacus exit de monte Luna et transit per* » *deserta arenosa.* » Au milieu dudit lac on voit une île avec l'inscription suivante : « *Insula Palola hic colligitur* » *aurum.* » Près de la mer, dans la direction du cap Bojador, se trouve le *fluvius Palolus.*

Zurla, dont l'ouvrage renferme toutes ces particularités de la carte des frères *Pizzigani*, dit avec raison que le *Palolus* ne se trouve point dans la latitude du *Niger,* mais beaucoup plus au nord, et il ajoute qu'il semblerait qu'on ait voulu appliquer l'ancienne théorie inintelligible du *Niger* à un autre fleuve riche en or, qui se jetait dans la mer qui baigne cette côte (occidentale), suivant d'anciennes traditions.

Le même savant est d'avis que le nom *Palolus* est tiré du mot *pajola*, qui à cette époque signifiait *or*. L'exactitude de cette étymologie devient frappante, lorsqu'on examine la mappemonde de Fra-Mauro, où l'on trouve la désignation expresse d'*Oro de Pajola.*

En parlant des voyages de Ferrer et de la note de la carte catalane, Zurla dit expressément que le *Rio do Ouro* des Portugais reste au sud du Bojador, tandis que le Palolus se trouve placé entre ce cap et le cap *Non* [1].

Et nous ajouterons que, comparant la position géographique du *Palolus* naissant d'un lac où l'on recueillait de

[1] Voyez la planche Ire nº 1 de notre Atlas.

l'or et débouchant dans l'Atlantique en deçà du cap Bojador, avec celle du *Wadimel* ou *Rujaura* du manuscrit de Gênes, où se rendait Jacques *Ferrer*, on peut soutenir que le navigateur catalan prétendait explorer le *Palolus* ou le fleuve d'or situé en deçà du Bojador, et non celui situé au delà de ce cap, découvert quelques années après par les Portugais. En effet, un peu en deçà dudit cap, on trouve sur la carte catalane le mot *Vetenilch*, qui peut correspondre, selon nous, à celui de *Vad-Nul* d'*Edrisi*, ou *Vadimel* ou *Rujaura* du manuscrit de Gênes que *Ferrer* se proposait de visiter, nom qui se trouve orthographié dans la carte du Génois *Becharius*, de 1435-1436, conservée à Parme, *Vtimylle*, et dans celles de *Benincasa* de 1467-1469 et 1471, de la manière suivante, *Uti-mille*. On objectera peut-être contre la présente assertion la différente manière dont un même nom se trouve orthographié et la disparité qui en résulte; mais de semblables altérations sont extrêmement fréquentes dans la nomenclature géographique de l'Afrique, particulièrement dans le moyen âge. Ne voyons-nous pas les auteurs arabes, surtout *Edrisi* et *Békri*, orthographier différemment le nom d'un même lieu; et ne trouve-t-on pas le *Lelem* d'*Edrisi* désigné dans les auteurs sous les noms de *Remrem*, *Lemlem*, *Dedem*, *Yemyem*, N'gem'yem[1], et même *Temim* dans quelques manuscrits d'Ebn-Khaldoun[2]? Ne voyons-nous pas le mot arabe *semt* écrit avec l'orthographe européenne *zénith?*

Mettant ainsi en regard ces divers noms, dont la diffé-

[1] Voyez Cooley, *The Negroland of the Arabs*, p. 112.
[2] Variante qui nous a été signalée par M. de Slane.

rente orthographe se trouve en parfaite harmonie avec l'état des connaissances géographiques antérieurement au passage du cap Bojador par les Portugais, tout esprit impartial regardera le voyage de Jacques Ferrer en 1346 comme une simple tentative d'explorer un des fleuves débouchant dans la mer le long de la côte occidentale de l'Afrique, fleuves qui, selon d'anciennes traditions, charriaient de l'or; peut-être se dirigeait-il au *Nun*, d'après l'identité des noms, comme nous avons fait remarquer, et d'après l'opinion où l'on était que l'on recueillait de l'or aux bords du *Palolus* situé en deçà du cap Bojador.

Cette opinion est, selon nous, celle qui s'accorde avec l'état des connaissances géographiques de l'époque, avec la collation des différents noms et leur synonymie, et avec la direction et la voilure du bâtiment de Ferrer.

Mais si cette opinion, quoique fondée sur des raisonnements scientifiques, ne paraît point satisfaisante à ceux qui trouvent dans le voyage de Jacques Ferrer une preuve certaine de la connaissance qu'avaient les Catalans, un siècle avant les Portugais, de l'existence du *Rio do Ouro*, qu'on nous permette d'émettre aussi une hypothèse basée sur l'état des connaissances géographiques du temps de *Ferrer*. En supposant que ce navigateur ne se dirigeait point précisément au Wad-Nul ou Nun, il se peut qu'il se dirigeât au Sus dans les états de Maroc, à cause du grand commerce d'or qu'on y faisait, comme l'atteste *Léon l'Africain*. Or le Sus grossit en septembre, d'après les auteurs arabes, et Ferrer étant parti le 10 août, on pourrait avec raison conjecturer qu'instruit de cette particularité, ce marin comptait arriver aux bords du fleuve

où l'on commerçait en or à l'époque de la crue, époque où son voyage devait être plus facile et plus profitable. Nous rappellerons en même temps que les Arabes appelaient aussi *fleuve de l'or* la rivière de Fez qui se jette dans le *Sébu*.

D'après ce qui reste exposé, nous croyons qu'aucun critique n'osera soutenir que les Catalans avaient eu connaissance du Rio do Ouro, situé au delà du Bojador, un siècle avant les Portugais. La découverte du *Rio do Ouro* par les Portugais est donc un fait certain, tandis que la position du *Rio do Ouro* de *Ferrer* est un fait incertain. Nous croyons aussi avoir démontré sur ce point combien les arguments par lesquels on a cherché à porter atteinte à la priorité de nos découvertes en Afrique sont faibles et dénués de fondement, puisqu'il n'y a pas un seul de ces arguments qui puisse tenir longtemps en présence des faits, de la vérité historique et d'une analyse scientifique impartiale.

§ XXII.

L'expédition des Génois Theodisio Doria et Vivaldi au XIIIe siècle (1291), ne saurait être comptée pour un voyage de découvertes à la côte d'Afrique, comme quelques auteurs modernes semblent avoir voulu l'inculquer. Le fait d'une telle expédition, fût-il avéré, ne pourrait détruire celui de la priorité des découvertes effectuées par les Portugais le long de la côte occidentale au delà du cap Bojador.

Habiles marins, et accoutumés à la navigation de la Méditerranée et du Levant, les Italiens, avant les découvertes des Portugais, n'étaient pas plus avancés que les autres nations de l'Europe dans la connaissance de la na-

vigation des mers qui baignent la côte occidentale de l'Afrique au delà du cap Bojador, c'est là une vérité que nous avons prouvée dans le paragraphe X par des documents authentiques. Mais en dépit de cette vérité dont l'évidence est incontestable, quelques écrivains italiens, postérieurs à nos découvertes, tentèrent, sinon de nous en disputer la gloire, du moins d'en atténuer l'éclat, en attribuant à leurs compatriotes la principale direction de ces glorieuses entreprises.

Déjà trois savants Portugais ont fait justice des prétentions de ces écrivains : *M. de Barros* en réfutant victorieusement dans le siècle passé les assertions contenues dans l'ouvrage de l'abbé Ximenès sur le Gnomon de Florence, publié en 1757; notre savant confrère *M. de Macedo* dans ses mémoires, et l'illustre vice-président de l'Académie royale des Sciences de Lisbonne, dans ses *Réflexions générales sur l'infant Don Henri*, et sur les découvertes dont il fut l'auteur au XVe siècle (Lisbonne 1840, page 26 et suivantes). Nous renvoyons donc le lecteur à ces importants écrits, pleins de critique et d'érudition, où les faits se trouvent établis sur des documents authentiques et sur le témoignage des auteurs contemporains.

Nous aurions donc pu à la rigueur nous dispenser de parler de l'expédition génoise en question, mais nous avons craint que cette omission ne rendît notre travail imparfait, et que l'on pût nous reprocher d'avoir glissé sur un fait sur lequel se sont appuyés les détracteurs de la gloire des Portugais, pour soutenir que les Génois, dans le courant du XIIIe siècle, c'est-à-dire en 1291, près de deux cents ans avant le passage du cap de Bonne-Espérance, par

Bartholomi Dias, avaient entrepris, sinon effectué, la circumnavigation de l'Afrique. La réfutation d'une telle assertion sera courte et décisive.

Jacobo Doria, qui a écrit l'histoire de Gênes depuis 1280 jusqu'à 1293, et qui en 1294 fit publiquement la lecture de cet ouvrage en présence du podestat et des anciens de Gênes, dont il mérita l'approbation; Jacobo Doria enfin, qui était contemporain, et, qui plus est, parent de Theodisio Doria, ne dit pas un mot de cette prétendue expédition de ses compatriotes, et il n'est pas à présumer qu'il eût agi de la sorte si cette expédition eût été réellement effectuée. Il raconte longuement les exploits de son parent, au service de la république, sur la Méditerranée, en 1292, avec deux galères *optimè paratas*, ou comme traduit Giustiniani, *molto bene adordine*, et il ne fait aucunement mention du prétendu voyage du même marin au delà du détroit de Gibraltar; conséquemment ce voyage n'eut pas lieu.

Un autre écrivain contemporain, *Jacopo de Varagine*, auteur de la chronique de Gênes et archevêque de cette ville en 1292, dans le manuscrit complet de ladite chronique, dont *Muratori* cite quelques passages, ne fait aucune mention de l'expédition dont il s'agit [1], d'après ce que nous assure notre confrère M. de Macedo.

Le seul auteur contemporain qui parle de l'expédition

[1] Nous devons ces observations à notre confrère M. de Macedo, qui fit examiner à Naples un mss. complet de la *Chronique de Jacopo de Varagine*, aussi bien qu'un autre qui se trouve à Turin. Cette investigation fut faite par notre confrère M. Gazzera, secrétaire de l'Académie royale des Sciences de cette dernière ville.

génoise de 1291 est Pierre d'Abano; voici ce qu'on lit dans son *Consiliator* : « *Parùm ante ista tempora Genuen-* » *ses duas paravere omnibus necessariis munitas galeas* » *quæ per Gades Herculis in fine Hispaniæ situatas* » *transiére. Quid autem illis contigerit jam spatio ferè* » *trigesimo ignoratur anno. Transitus tamen nunc* » *patens est per magnos Tartaros eundo versus aquilo-* » *nem, deinde se in orientem et meridiem congyrando.* »

Il est évident d'après ce passage : 1° que l'auteur avoue explicitement que l'on n'a jamais su ce qu'est devenue l'expédition ; 2° qu'il ignorait les noms des commandants des galères ; 3° enfin, qu'il n'était pas bien informé de cet événement, quoiqu'il se fût passé de son temps.

Pour que le fait d'une telle expédition fût réputé de nulle valeur, pour qu'il ne pût porter aucune atteinte à la priorité de nos découvertes, il eût suffi de l'assertion de cet auteur contemporain, qui dit expressément que l'on n'a jamais su ce que devint l'expédition depuis sa sortie du détroit ; c'est cependant de cette déclaration si explicite d'un auteur contemporain que ceux qui vinrent après se sont prévalus pour établir la prétendue priorité des Génois touchant l'exploration de la côte occidentale de l'Afrique ; mais il est évident que cette seule déclaration détruit complètement toutes leurs prétentions, ainsi que les conjectures gratuites de *Baldelli* [1], mais nous ajouterons plus tard quelques observations qui mettront plus au jour cette vérité.

Le second écrivain qui fait mention de l'expédition des

[1] Voyez Baldelli, dans son *Millone de Marco Polo*, t. I, p. cliv.

Génois, est *Augustin Giustiniani*, qui vivait dans la dernière moitié du XVe siècle et conséquemment après les découvertes des Portugais au delà du cap Bojador : il naquit en 1470, et son histoire de Gênes ne fut publiée qu'en 1537, un an après sa mort. Ainsi à l'époque où *Giustiniani* écrivait son histoire, les Portugais avaient déjà découvert non seulement toute la côte d'Afrique, mais même au delà du cap de Bonne-Espérance, s'ouvrant ainsi la route de l'Orient. Il nous semble donc évident que cet historien écrivit sous l'influence de ces derniers événements, et qu'il se laissa entraîner par un patriotisme mal entendu; car, tandis que *Pierre d'Abano* garde le silence le plus absolu sur les noms des commandants des galères, *Giustiniani*, qui vint deux cents ans après lui, nous fait connaître ces noms, et ajoute d'autres détails. Voici ce qu'il dit en racontant les événements de l'année 1291.

« Et dans cette année de 1291 Theodisio Doria et » Ugolino Vivaldi en compagnie de son frère et de quel- » ques autres, entreprirent de faire un voyage nouveau, » c'est-à-dire ils prétendirent aller aux Indes par le cou- » chant, et armèrent deux galères bien appareillées et em- » menèrent en leur compagnie deux religieux franciscains; » et sortant du détroit de Gibraltar, firent route vers les » Indes, et *depuis on n'en entendit plus parler;* et *Cecco* » *d'Ascoli* fait mention de cette navigation dans le com- » mentaire de la sphère [1]. »

En supposant même que ces galères fussent sorties du

[1] Voyez les mémoires déjà cités de notre confrère M. de Macedo et les Additions publiées en 1835, p. 28.

détroit, ce qui n'est point démontré, comment *Giustiniani* a-t-il pu savoir qu'elles firent route pour les Indes, s'il avoue lui-même qu'après leur sortie du détroit on n'en a jamais eu de nouvelles?

Il est évident que cet écrivain, postérieur de deux cents ans à l'événement, pour embellir sa narration, y ajouta et le nom des commandants des galères, et la direction qu'il suppose que l'expédition avait prise vers le couchant, parce que du temps où il écrivait les Portugais avaient déjà enseigné cette route aux autres nations de l'Europe, et ce qui le prouve, c'est que *Giustiniani* se fonde sur ce que *Cecco d'Ascoli* avait dit dans son commentaire sur le Traité de la sphère de *Sacro Bosco*, tandis que cet écrivain contemporain, qui fut mis à mort en 1327, ne fait aucunement mention de l'expédition génoise en question.

Les éditions du Traité de la sphère avec le commentaire de *Cecco d'Ascoli*[1] sont au nombre de quatre, selon Mazzuchelli, savoir : une de Bâle de 1485, une de Venise de 1499, une autre de Venise de 1559, et une autre en caractères gothiques, sans date.

Il serait oiseux d'entrer ici dans une longue discussion pour prouver que Mazzuchelli s'est trompé sur le nombre des éditions du Traité de la sphère avec les commentaires de *Cecco d'Ascoli*, il nous suffira d'affirmer que dans les commentaires existants de l'édition de Venise de 1499 que nous avons examinés, de même que dans les exemplaires que possèdent la bibliothèque Mazarine et celle de l'Institut, on ne trouve aucun mot de *Cecco d'Ascoli* au sujet de l'expédition de Doria et de Vivaldi.

[1] Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*, p. 1155.

M. le vicomte *da Carreira*, qui a examiné dans les bibliothèques de Rome les commentaires déjà mentionnés de *Cecco d'Ascoli*, n'a point trouvé le passage cité par Giustiniani. Notre confrère M. de Macedo avait aussi de son côté examiné l'autre édition du Traité de la sphère avec les commentaires de *Cecco d'Ascoli* de 1518 sans pouvoir y découvrir le passage cité par *Giustiniani* [1]. Enfin notre savant confrère M. Gazzera, secrétaire de l'Académie royale de Turin, a eu la bonté d'examiner quatre éditions desdits commentaires sans pouvoir découvrir dans aucune le passage en question.

En outre, *Tiraboschi* ayant fait mention d'un traité d'astrologie du même *Cecco d'Ascoli* qui se conserve à Rome, M. le vicomte *da Carreira* a bien voulu examiner le manuscrit original du Vatican, et il n'a pu y rien trouver au sujet du voyage dont *Giustiniani* fait mention [2].

Il est donc évident que *Giustiniani* a cité à faux, et par conséquent toutes ses assertions, de même que les prétentions des écrivains qui l'ont suivi, ne méritent aucune attention. Il est à remarquer, en outre, que *Giustiniani*, dans le manuscrit du Vatican à la page qui suit l'année 1292, dit expressément ce qui suit : « *Theodisio d'Oria* » *con due galere combattete due volte in doi tempi una* » *nave pisana che veniva di Alessandria, e la piglio, e* » *valle la preda cento millia livre.* »

Ce passage fait voir avec quelle légèreté Giustiniani traita ce sujet. Si Theodisio Doria avait disparu en 1291 au delà du détroit sans qu'on en ait jamais eu de nouvelles,

[1] Voyez mémoire déjà cité, Additions, p. 27.
[2] Lettre du 18 avril 1841.

comment se fait-il qu'il reparaisse l'année suivante, capturant des navires dans la Méditerranée?

En confrontant cette particularité avec ce que nous avons dit relativement à la chronique de Gênes de Jacobo Doria, l'on voit clairement que les galères en question ne franchirent point le détroit.

Foglieta, qui ne commença à écrire l'histoire de Gênes qu'après 1574, ne fit que copier *Giustiniani*, comme il l'avoue lui-même, en concluant de la manière suivante : « *E di questa navigacioni fa mention Cecco d'Ascoli nel* » *commento de la spera. Giustiniani Annali di Genova.* » *Genova* 1537. »

D'après ce qui vient d'être dit, il nous semble démontré : 1° que l'expédition de Vivaldi ne sortit point du détroit; 2° que l'autorité de *Giustiniani*, fondée sur un passage de Cecco d'Ascoli qui n'a jamais existé, est de nulle valeur, de même que celle des auteurs postérieurs qui citent Giustiniani et Foglieta et s'appuient sur leur témoignage pour garantir le fait du voyage de Doria et de Vivaldi au delà du détroit de Gibraltar dans le but d'arriver aux Indes par le couchant.

Tous les écrivains qui ont fait mention de la prétendue expédition de Doria et de Vivaldi (sans approfondir ce sujet, comme nous venons de le faire), ont généralement affirmé qu'après leur sortie du détroit on n'a jamais su ce que devinrent ces navigateurs; ce qui réduit l'expédition en question à une simple tentative qui n'a été d'aucun avantage pour les progrès des connaissances géographiques, et ne peut porter aucune atteinte à la priorité des découvertes des Portugais. Cependant depuis 1802 quelques

auteurs se sont appuyés pour soutenir la prétendue antériorité des Génois touchant l'exploration de la côte d'Afrique au delà du cap Bojador sur une note trouvée par M. Graberg de Hemso dans un manuscrit de 1456, appartenant aux archives de Gênes, note conçue en ces termes : « Anno 1281 recesserunt de civitate Janua duæ » galeæ patronisatæ per D. Vadinum et Guidum Vivaldi » fratres, volentes ire in levantem ad partes Indiarum, » quæ duæ galeæ multum navigarunt, sed quando fuerunt » dictæ duæ galeæ in hoc mare Ghinoia, una earum se » reperit in fundo sicco per modum quod non poterat ire, » nec ante navigare, altera vero navigavit et transivit per » istud mare usque dum veniret ad civitatem unam Æthio- » piæ nomine Menam. »

Nous ferons remarquer d'abord que rien ne nous garantit l'authenticité du manuscrit de Gênes, qui ne renferme, selon M. Graberg, que « *des notions ineptes,* » *fabuleuses, disposées en forme d'itinéraire.* »

L'opinion du savant *Akerblad,* qui a eu entre ses mains ce manuscrit et qui en a tiré une copie, est aussi d'un grand poids ; c'est suivant lui un recueil géographique qui contient quelques fragments épistolaires des voyages d'Usodimare, un traité de géographie et de notes quoique détachées qui paraissent avoir été sur un globe pareil à celui de Martin de Behaim, ou sur une carte semblable à celle de Fra Mauro. Ce manuscrit paraît à Akerblad avoir été écrit du temps d'Usodimare, c'est-à-dire vers le milieu du XVe siècle.

Quoiqu'il en soit, comment se fait-il que ces galères qui faisaient voile pour l'Inde par le levant se trouvèrent,

au bout d'un long voyage, dans les mers de la Ghinoia, à l'ouest et dans une direction diamétralement opposée ?

Une contradiction aussi frappante suffirait à elle seule pour invalider l'authenticité d'un tel document; mais même en supposant que l'on pût expliquer ce passage d'une manière satisfaisante et concilier le départ de ces galères pour les Indes par le levant avec leur arrivée dans la mer de Ghinoia à une ville d'Éthiopie nommée *Menam*, on n'aurait point dû en conclure qu'elles fussent arrivées à la véritable Guinée. On aurait dû se rappeler que c'est une source bien commune et non moins féconde d'erreurs que de juger des écrits et des événements des siècles passés par les idées qui subsistent dans le temps où l'on vit, et nous avons prouvé d'une manière péremptoire dans le § XV de cet ouvrage que la Ghinoia des géographes du XIIIe siècle, la Ghinoia de Béthencourt était située en deçà du cap Bojador et au parallèle des Canaries : la mer de Ghinoia du manuscrit de Gènes, en admettant même l'authenticité du manuscrit, est donc évidemment cette portion de l'Atlantique qui baigne les confins de l'empire de Maroc, et ce qui le confirme, c'est l'arrivée, selon le manuscrit, de ces galères à une ville nommée *Menam* ; parce qu'il n'y a jamais eu de ville de ce nom sur la côte occidentale d'Afrique au delà du cap Bojador, car si une pareille ville eût existé, les cosmographes génois l'eussent inscrite sur leurs cartes. ce qu'ils n'ont point fait, comme le prouve la carte de *Becharius* datée de 1435 ou 36, où l'on chercherait vainement une ville de ce nom.

En réfléchissant sur la diversité infinie et sur l'irrégularité extrême avec laquelle l'S se trouve figurée dans les

manuscrits du moyen âge, on serait tenté de croire que le copiste qui transcrivit ce fragment l'a tracée de manière à pouvoir être prise pour un N ; d'autant plus que nous avons rencontré l'S gothique figurée de manière qu'un lecteur peu versé dans les études paléographiques pourrait facilement le prendre pour un *N*, convertissant ainsi *Messam* en *Menam*. Si l'on admettait cette supposition, qui ne laisse pas que d'être plausible, vu la non existence d'une ville nommée Menam sur le littoral de l'Afrique, toute difficulté serait levée, et le passage en question se trouverait en parfaite harmonie avec l'état des connaissances géographiques de l'époque. Les galères génoises auraient franchi les mers qui baignent les confins de l'empire de Maroc et auraient abordé à la ville de *Messa* dans la province de *Sus*.

On pourrait nous objecter que le manuscrit dit expressément que la ville de *Menam* était en Éthiopie ; nous répondrons que les cosmographes de cette époque déterminaient sa position de la manière suivante : *Vincent de Beauvais*, dans son *Speculum naturale*, l. XXXIII, c. XIV, dit : « Duæ sunt Æthiopiæ : una contrà ortum solis, altera » contrà occasum *in Mauritaniâ*. » La ville de *Messa* reste dans la Mauritanie, et conséquemment dans l'Ethiopie occidentale du savant contemporain du XIIIe siècle.

Que si malgré le peu d'authenticité de ce manuscrit, et malgré les contradictions frappantes que renferme la note en question, on s'obstine à la considérer encore comme un argument en faveur de la priorité des Génois, nous dirons que le manuscrit où elle se trouve portant la date de 1456, et étant conséquemment postérieur de près

de deux cents ans à l'événement dont il s'agit, ne peut en aucune manière contrebalancer l'autorité des écrivains contemporains, entre autres celle de Jacobo Doria [1], auteur des Annales de Gênes, qui rapportant toutes les expéditions et armements faits dans l'année 1281, sans excepter même celui des barques, garde le silence le plus absolu sur la tentative en question.

D'après ce que nous venons d'exposer, nous nous plaisons à croire que le lecteur impartial reconnaîtra que les inductions que certains écrivains, et notamment *Baldelli*, ont prétendu tirer de cette note pour établir que les Génois conçurent l'idée d'explorer la côte occidentale d'Afrique, et tentèrent de la mettre à exécution deux cents ans avant les Portugais, sont dénuées de fondement, et ne peuvent en aucune manière détruire le fait de la découverte réelle de la véritable Guinée, effectuée incontestablement par nos intrépides navigateurs, ni porter la moindre atteinte à l'antériorité de nos découvertes ni même à celle de nos tentatives.

Le second document sur lequel se sont fondés ceux qui ont prétendu soutenir la priorité des Génois touchant l'exploration de la côte occidentale d'Afrique est une lettre attribuée à *Antoniotto Usodimare*, trouvée également dans le manuscrit déjà cité. L'argument tiré de cette lettre paraît au premier abord spécieux; car on sait que ce gentilhomme génois, écuyer de l'infant Don Henri, fit deux voyages en Guinée, par ordre de ce prince, en compagnie du célèbre Cadamosto; mais outre que rien ne nous prouve

[1] Voyez Muratori, *Rerum Italicarum script. ab an.* 1280-1283, t. VI, p. 571.

que la lettre attribuée à ce voyageur soit véritablement de lui, cela fût-il prouvé, il n'en serait pas moins constant que la véritable découverte de la Guinée ne fut effectuée que par les Portugais; car le seul passage de cette lettre sur lequel on s'est fondé pour soutenir que l'expédition de Vivaldi y était parvenue n'est qu'une simple supposition du voyageur génois, comme on le voit par les expressions qu'on lui prête : « *Reperui* ibidem unum de natione » nostra ex illis galeis *credo* Vivaldæ qui se amiserit sunt » anni 170[1]. »

Qu'Antoniotto Usodimare ou *Antonio da Nolla*, Génois d'origine, imbu des préjugés et traditions nationales au sujet de l'expédition du génois *Recho* faite en 1341 par ordre et aux frais du roi Alphonse IV de Portugal, confondit celle-ci avec celle de Vivaldi, arrivant en Guinée et entendant dire qu'il existait dans ce pays un Européen, fut porté à croire que ce devait être un de ses compatriotes, un des compagnons de Vivaldi, rien de plus naturel; mais que l'on veuille ériger en vérité cette simple conjecture, c'est ce qui nous paraît en opposition avec les règles d'une saine critique. Mais n'anticipons pas sur la discussion de ce passage, analysons toute cette lettre, comparons ce qu'on fait dire à Antoniotto avec ce qu'écrivit Cadamosto, qui se trouvait avec lui dans les deux voyages, et par une discussion approfondie faisons connaître la vérité.

La lettre attribuée à Usodimare porte la date de 1455 et a dû être écrite par ce voyageur au retour de son premier voyage et lorsqu'il se disposait à en commencer un se-

[1] Nous transcrivons fidèlement ce passage en latin barbare, d'après la lettre publiée par Graberg et Zurla.

cond : cette lettre semble avoir été adressée à plusieurs de ses compatriotes, amis ou parents, car elle commence par « *Honorandi fratres,* » il n'en est point ici dans le corps de ladite lettre où il s'adresse manifestement à une seule personne. « Quare, domine, me expedit videre ista vice » quid facere vult ista mea fortuna, » preuve évidente que cette prétendue lettre n'est qu'un recueil de fragments détachés de plusieurs lettres écrites peut-être par différents voyageurs; et ce qui le prouve, c'est qu'on y trouve réunis sous la même date des événements qui se passèrent à des époques différentes et dans les voyages subséquents, tel que le fait de la chemise morisque *rauba* ou robe envoyée en présent à Batimansa, fait arrivé en 1456, dans le cours du second voyage, comme on le voit dans Cadamosto, chap. III, pag. 63.

Il n'en est pas ainsi de l'attaque faite par les Nègres de la Gambie : *Illi me insultaverunt cum archibus sive sagittis avenenatis, etc.* ; lequel appartient incontestablement au premier voyage, car Cadamosto, en parlant de la seconde exploration de la Gambie, dit expressément ce qui suit : Nous y sommes entrés immédiatement et sans opposition de la part des Nègres.

Nous ferons remarquer en passant que ce voyageur, rapportant d'une manière détaillée l'opposition qu'ils éprouvèrent de la part des Nègres dans la première exploration de la Gambie, dit que le premier qui avait fait partir son arbalète avait été un fils naturel d'Antoniotto, particularité dont celui-ci n'aurait pas laissé de faire mention dans une lettre écrite à ses amis, si cette lettre eût été véritablement de lui.

Revenons au passage sur lequel on s'est principalement fondé pour établir la prétendue priorité d'exploration de la côte d'Afrique par les Génois, passage que nous transcrirons ici textuellement, d'après Zurla, pour faire connaître d'une manière plus évidente les contradictions et incohérences qu'il renferme : « Verum ex toto firmæ nos » restabant leghæ tercentæ ad terram Presbyteri Joannis, » non dico persona sua, imo incipit ejus territorium, et » si me potuissem detinere, vidissem capitaneum regis mei » qui prope nos erat jornatas sex et cum eo Christiani de » Presbyt. Joannis V, *et locutus fui cum illis illius exer-* » *citi, reperui ibidem unum de natione nostra. Ex illis* » *galeis credo Vivaldæ* qui se amissi sunt, anni 170. »

Si Antoniotto Usodimare, par les raisons qu'il donne à la fin de sa lettre, n'a pu se trouver avec le capitaine de son roi (celui de Portugal) qui était à six journées de lui avec cent hommes, comment a-t-il pu parler à ces mêmes hommes, *et locutus fui cum illis illius exerciti?* S'il y a trouvé un homme de sa nation, comment n'a-t-il pas su pertinemment qui il était, et de quelle expédition il avait fait partie, car ce qu'il en dit n'est qu'une simple conjecture, *credo ;* fondée sur le rapport de l'interprète, *et sic me affirmat iste secretarius?* On ne saurait se persuader que ce voyageur fût tombé dans des contradictions aussi frappantes que celles que nous venons de faire connaître, dans le cours d'une seule lettre, et nous sommes portés à croire ou que ce passage fut sciemment altéré, ou qu'en le transcrivant on n'a pas tenu compte des abréviations si communes dans les écrits du moyen âge : en effet, si au lieu de *locutus fui, reperui,* on lisait dans le manu-

[illegible] il y aurait plus de [illegible] il aurait beaucoup [illegible] longtemps, il [illegible] il se serait entretenu [illegible] il aurait trouvé enfin [illegible] parmi ses compagnons de [illegible].

[illegible] vicié et [illegible] comme nous venons de le prouver [illegible] pour ravir à [illegible] priorité des [illegible] de l'Amérique. Mais en supposant même que ses contradictions [illegible] pour exister [illegible] mettant en outre que la [illegible] attribuée à Antoniotto fût vraisemblablement de lui, le seul fait qu'il ne se trouve énoncé d'une manière positive est [illegible] de l'existence d'un Européen dans l'intérieur du pays de la Guinée, ors de l'arrivée d'Antoniotto: ce fait [illegible] lui-même, [illegible] qu'on en donnât une explication quelconque, et Antoniotto crut la trouver dans ses réminiscences au sujet de l'expédition de Vivaldi; mais il [illegible] il émet son opinion [illegible] qu'une simple [illegible] qu'elle fût [illegible] par quelques savants et rejetée par d'autres; de manière que cette question aurait fini par rentrer dans le domaine des faits problématiques, sans la découverte récente du précieux ouvrage de la Chronique de la conquête de Guinée par *Azurara*.

Cet historien recommandable, en traitant de l'expédition commandée par *Fernando Affonso* et par Wallarte,

après avoir raconté le malheur arrivé à ce dernier, qui succomba lui et les siens sous les coups des Nègres, ajoute :

« Cependant du temps où nous écrivions cette histoire » (1447), quelques naturels de ce pays ayant été pris et » étant tombés au pouvoir de l'Infant, lui affirmèrent que » dans un château situé dans l'intérieur de leurs terres il » se trouvait quatre prisonniers chrétiens, dont un n'exis- » tait plus, mais que les trois autres étaient vivants : d'où » l'on a conclu que ce devaient être, d'après les renseigne- » ments donnés par les Nègres, les compagnons malheu- » reux de *Vallarte*. »

D'après le passage que nous venons de citer, il est évident que l'homme ou les hommes dont il est question dans la lettre attribuée à Antoniotto, n'étaient autres que les Portugais qui avaient été faits prisonniers huit ans avant l'arrivée du voyageur génois à la Gambie. Cette explication, étant fondée sur le rapport d'un écrivain contemporain, nous semble beaucoup plus plausible que celle donnée par Antoniotto.

Quoiqu'il en soit, de la discussion que nous venons de terminer il résulte pour la critique un point arrêté, c'est à savoir : que le fait incertain du voyage de Vivaldi ne peut infirmer les faits certains qui constatent la priorité des découvertes africaines des Portugais, d'autant plus que le prétendu voyage de Vivaldi à la côte occidentale d'Afrique se trouve en opposition manifeste avec l'état des connaissances géographiques et de l'art de la navigation au XIIIe siècle.

CONCLUSION.

De ce que nous venons de prouver dans le cours de cet ouvrage, résultent nécessairement les conséquences suivantes :

1° Qu'avant le passage du cap Bojador par Gil Eannes (1343-1434), aucune nation de l'Europe ne connaissait la côte occidentale d'Afrique située au delà dudit cap, et que les notions qu'elles avaient sur l'intérieur du pays et sur quelques points voisins de la côte, à partir de ce cap, étaient dues aux relations qui existaient avec les Maures et les Arabes des ports de l'Afrique septentrionale, et avec ceux de l'empire de Maroc [1].

2° Qu'avant les découvertes faites par les Portugais au delà du cap Bojador, le tracé de cette partie de la côte manquait dans toutes les cartes historiques et hydrographiques, preuve, on ne peut plus évidente, que ladite côte et ses ports étaient inconnus aux cosmographes de l'Europe, et n'avaient point été visités par les navigateurs de cette partie du globe pendant le moyen âge [2].

3° Qu'avant le passage dudit cap par les Portugais, et les découvertes qui en furent la suite, les ouvrages de cosmographie, l'état des connaissances géographiques et

[1] Voyez §§ V, X et XV.
[2] Voyez § X.

tous les monuments antérieurs audit passage se trouvent en parfaite harmonie avec la cartographie, et prouvent de la manière la plus évidente que cette partie de l'Afrique, découverte par les Portugais, était inconnue aux Européens [1].

4° Qu'à l'appui de ces preuves viennent aussi celles qui découlent des relations authentiques des premiers explorateurs portugais, et de celle de *Cadamosto*, lesquels déclarent unanimement n'avoir découvert au delà dudit cap aucun vestige qui pût leur faire soupçonner que ces parages eussent été antérieurement visités par aucun navigateur européen [2].

5° Que ce n'a été qu'après que les Portugais, ayant doublé le cap Bojador, et ayant découvert et exploré les divers points de la côte, ainsi que les baies et fleuves, les eurent tracés et dessinés sur leurs cartes marines, que les autres nations de l'Europe commencèrent à ajouter aux leurs ce même tracé, employant la nomenclature hydrogéographique portugaise, étant prouvé et reconnu qu'avant nos découvertes ces cartes n'offraient aucun nom européen. Que sur ce sujet tous les cosmographes des diverses nations de l'Europe ont été tellement d'accord, que par les cartes étrangères postérieures au passage du cap Bojador, disposées par ordre chronologique, à commencer même par la carte catalane de *Valsequa* de 1439, c'est-à-dire postérieure de six ans audit passage, l'on voit que les cosmographes des autres nations complétèrent leurs cartes en y ajoutant la démarcation des côtes et la nomen-

[1] Voyez § X.
[2] Voyez § VII, p. 62, 63.

clature hydrogéographique, à mesure que nos explorateurs découvrirent des nouvelles terres, et les dessinèrent sur leurs cartes marines [1]; preuve indubitable de la priorité de la découverte faite par les Portugais, preuve qui se trouve en parfaite harmonie avec les relations des marins portugais qui abordèrent les premiers à ces parages, et ne rencontrèrent chez les peuples de la partie occidentale d'Afrique ni souvenir, ni tradition qui puisse faire supposer qu'ils eussent été visités auparavant par toute autre nation de l'Europe.

6° En présence de preuves aussi concluantes que celles que nous venons d'apporter, on ne doit tenir aucun compte des prétentions des Espagnols et des Italiens, et encore moins de celles des Normands, qui ne furent soutenues pour la première fois que dans quelques ouvrages postérieurs de plus de deux siècles à nos découvertes et sans être appuyées d'aucun document; d'autant plus, qu'avant la publication de la relation de *Villaut*, il n'y avait ni entre les Normands ni entre les Français, en général, aucune tradition concernant les prétendues découvertes des Dieppois [2], particularité qui se trouve encore plus évidemment prouvée par les relations des chapelains de Bethencourt [3].

7° Qu'en dernier lieu, la fausse position géographique assignée à la Guinée par les cartographes du XIV° et du XV° siècle, avant le passage du cap Bojador par Gil Eannes en 1433-1434, et par conséquent avant la dé-

[1] Voyez § XII.
[2] Voyez §§ V, XIII.
[3] Voyez § XIV.

couverte de la véritable Guinée par les Portugais, fut très-probablement la cause première de l'erreur à laquelle nous devons attribuer aussi les prétentions insoutenables des autres nations à la priorité de ces découvertes, qui n'ont été réellement effectuées que par les Portugais [1].

Ainsi, dans l'histoire des découvertes portugaises, tout est certain, tout est confirmé par le témoignage et par les relations des voyageurs et des historiens contemporains, tout est basé sur des faits incontestables, faits qui reculèrent d'une manière étonnante les bornes de la géographie positive, qui enrichirent la science, qui se sont vérifiés d'une manière certaine, indubitable, et qui se trouvent en parfaite harmonie, quand on les étudie selon les règles de la critique, avec les chroniques et les écrits des auteurs qui en furent témoins, et avec la cartographie de toutes les nations.

Dans l'histoire des découvertes portugaises sur la côte occidentale d'Afrique, tout se trouve intimement lié, en telle sorte, qu'on ne pourrait un seul instant, révoquer en doute leur priorité, sans confondre toute l'histoire positive, nier toute vérité, oublier les règles de la critique, sans commettre enfin une injustice criante, je ne dis pas contre un individu, ce qui fut de tout temps défendu par les lois, mais contre une nation entière, et contre une nation qui rendit aux sciences, à la navigation et aux intérêts commerciaux de toute l'Europe, les services les plus signalés et tels qu'on n'en trouve point d'exemple dans l'histoire.

[1] Voyez § XV.

Conséquemment, aussi longtemps que la priorité d'une découverte effectuée par une nation quelconque pourra se prouver par des documents authentiques, par des témoignages contemporains et par la prise de possession primitive, les seuls titres dignes d'être admis dans les discussions politiques, et dans les négociations diplomatiques parmi les nations civilisées, ceux que le Portugal possède, et que nous venons de constater dans cet écrit, ne laissent aucun doute sur la justice de ses droits [1].

[1] Voyez les documents diplomatiques. § XIX.

FIN.

ADDITIONS.

I

§ II, p. 4.

Les relations entre les Portugais et les Maures au XIVe siècle étaient très-suivies, plusieurs documents nous l'attestent, nous nous bornerons à citer les suivants.

L'article VI du traité conclu à Séville au mois de juin 1339 entre le Portugal et la Castille, fait supposer que nous avions des relations avec les Maures de Grenade et d'Afrique [1]. On remarque la même chose dans le traité fait entre le roi Ferdinand de Portugal et le roi de Grenade [2].

Déjà au XIIe siècle, ces relations existaient, puisque Sanche Ier fit une trêve de cinq ans avec le roi maure de Séville [3].

II

§ III, p. 9.

Barbot (1681) parlant de la *Côte de l'Or*, dit que les Por-

[1] Voyez *Monarq. Lusit.* p. VII, l. VIII, c. XVIII, p. 427.

[2] Voyez notre ouvrage intitulé : *Quadro elementar das relações diplom.* t. I, sect. XV.

[3] Voyez notre ouvrage intitulé : *Quadro elem. das relaç. diplom.* t. I.

tugais furent les premiers qui découvrirent ce pays, auquel ils donnèrent le nom de *Costa do Ouro* à cause de la grande quantité de ce métal qu'on y apporte de l'intérieur, et qu'après les Portugais toutes les autres nations appelèrent ainsi cette côte [1].

Dans l'introduction à la description de la côte d'Afrique, par Barbot, il est dit que les Portugais, plus qu'aucun autre peuple, ont le droit de réclamer la priorité de la découverte de la Guinée et des côtes occidentales d'Afrique au delà du Bojador. Le géographe français Robbe y est réfuté. L'auteur de la préface dit : « Hence I conclude, that it would be » piece of injustice to attribute the first discoveries of this » part of Africa to the French in prejudice of the Portu- » guese, *who certainly the first of all Europeans made those* » *discoveries*

III

P. 11.

Jansson, contemporain et rival de Blaeuw, dit dans son Atlas publié à Amsterdam, t. IV, p. 210 : « que sur les ri- » vages de l'île de Cap-Vert il y a *Refrisco* (Rio Fresco) » Portedele, et Jusale, colonies portugaises, pleines d'habi- » tants. »

IV

P. 11

Le père Godefroy *Loyer* parlant des différents peuples qui habitent le Sénégal et les pays situés près de la Gambie, dit : « Enfin, la quatrième (partie) des chrétiens que les

[1] Barbot, *Voyage en Guinée*, dans la collection de Churchill.

» gens du pays nomment Portugais, parce qu'ils descendent » de ceux qui *habitèrent les premiers cette côte après la dé-* » *couverte* [1].

Le même voyageur parlant de l'île de *Gorée* [2], dit : « Les » Portugais *sont les premiers* qui l'ont découverte, de même » que tout le reste des côtes d'Afrique du côté de l'O- » céan. »

V

P. 12.

Villaut avait dit que la rivière *dos Cestos* avait été ainsi nommée par les Portugais, à cause d'une espèce de poivre qui y croît, qu'ils appellent *Sextos*. Nous relèverons l'erreur de Villaut en transcrivant ici le passage suivant de *Figueiredo*.

Ce savant hydrographe portugais dit dans son ouvrage sur l'hydrographie, imprimé à Lisbonne en 1608 et 1614.

« *Rio dos Sestos*, on l'appelle *dos Sestos* parce que les » Nègres portent leurs marchandises à la vente dans les » *Sestos* [3]. »

Barbot dit que les Portugais ont donné à cette rivière le nom de *Rio dos Sestos* en raison de la grande quantité de poivre de Guinée qu'on apporte à ce marché, et que les autres Européens, par corruption, appellent *Sestro* [4].

[1] *Voyage au royaume d'Issiny*, Paris, 1714, p. 56.

[2] Ibidem, p. 41 et 42.

[3] Voyez *Hydrographia de Manoel de Figueiredo*, Lisboa, 1614, p. 37. Cet ouvrage fut traduit par Nicolas le Bon de Dieppe. (Voyez § V, p. 47.)

[4] Voyez Barbot, dans la Coll. de Churchill.

VI

P. 15. Sur l'étymologie du mot *Malaguette.*

Nous remarquons que *Cosmas Indicopleustes* indique en Asie le pays de *Mala*, ajoutant, *ubi piper gignitur*. Or, le mot Malaguette ne serait-il pas *Malagignitur* corrompu? Les premiers navigateurs qui ont découvert cette portion de l'Afrique appelée depuis *Côte de Malaguette* n'ont-ils pas donné le même nom du pays de Mala de *Cosmas* à la côte où ils trouvèrent une si grande abondance de cette épicerie, *ubi piper gignitur?* N'est-il pas probable qu'ils croyaient se trouver dans le pays de *Mala?*

Quoiqu'il en soit, non-seulement ce passage de Cosmas que nous venons d'indiquer prouve le contraire de ce que Villaut affirme dans son ouvrage, mais encore ce que rapporte *Barbot* confirme davantage l'erreur de Villaut.

« Barbot dit que les Nègres du cap de *Palmas* appellent la » Malaguette *Emanegguetta*, tandis que ceux du *Rio dos* » *Cestos* (et par conséquent ceux du voisinage du *Petit-* » *Dieppe*) appelaient cette graine du temps de Barbot *Wai-* » *zanzag.* » Ce qui est tout à fait contraire au dire de Villaut.

Thevet, qui écrivit plus d'un siècle avant *Villaut*, dit dans son livre intitulé *Des singularités de la France antarctique*, au sujet de la *Malaguette :* « Je ne veux omettre qu'en la » Guinée le fruit le plus fréquent, et dont se chargent les » navires des pays estranges, est la *Maneguette*, très-bonne, » et fort requise sur toutes les autres épiceries : aussi les » *Portugais en font grande trafique* [1].

On voit bien d'après ce passage que du temps du cosmographe français on ne pensait pas à donner au nom de Malaguette une étymologie française, comme Villaut l'a prétendu plus d'un siècle après.

[1] Thevet, *loc. cit.* p. 31.

VII

P. 23, § III.

Barbot, voyageur français, contemporain de Villaut, dit, parlant du *Cap Vert*, que ce nom fut donné au cap en question pour la première fois par *Deniz Fernandez*, qui le découvrit en 1446 [1].

VIII

P. 37, § IV. De la forteresse de *Mina*.

D'après l'historien *Resende*, déjà du vivant du roi Alphonse V et conséquemment avant 1481, on avait déjà conçu le projet de faire bâtir la forteresse da Mina [2].

Ruy de *Pina*, autre chroniqueur du XVe siècle, nous signale une particularité assez curieuse, c'est à savoir, que dans un conseil tenu par le roi, dans lequel il fut question de faire construire la forteresse et la ville *da Mina*, les conseillers furent d'un avis contraire, parce que, selon eux, cet établissement ne pouvait ni se maintenir, ni se défendre, à cause de la grande distance et de l'insalubrité du pays, et aussi parce que les Nègres étaient des gens de mauvaise foi, etc [3].

Thevet dans son livre *Les singularités de la France antarctique*, 1558, p. 33, parlant du *Cabo das Tres Pontas*, dit « que les Portugais *ont là basti un fort chasteau qu'ils ont* » *nommé Castel da Mine.*

On voit bien qu'au temps de Thevet, la prétendue fonda-

[1] Voyez Barbot, dans la Collection de Churchill, p. 20.

[2] Voyez Resende, *Chron. d'el Rey D. João II*, c. XXIV.

« Para assentar se o trato com boas mercadorias para com ellas se ha- » ver muito ouro, como tinha por verdadeira informação que alli se » vinha resgatur. »

[3] Voyez Ruy de Pina, *Chron. d'el Rey D. João II*, p. II, c. II.

[illegible] n'avait pas [illegible].

IX

[illegible]

[illegible] — [illegible] Guillaume [illegible] dans son ouvrage publié sous le titre Histoire mémorable des expéditions faites depuis le temps par les Lancas. et Français, ne dit pas un mot des prétendues découvertes des Dieppois en Guinée. Il est à remarquer que ce auteur naquit en 1510 à Avranches en Normandie : et qu'il passait pour être un des hommes les plus savants de son siècle. Il obtint par son mérite la protection de François Ier. et Charles IX l'appelait son philosophe par excellence.

1534. — Nous lisons dans *Temporal*, dans la dédicace au Dauphin, ce qui suit, après avoir parlé du Périple d'Hannon, « et depuis notre temps l'Infant Don Henri de Portugal, prince prudent et magnanime, dès sa jeunesse avec » un magnifique dessin et appareil a suivi cette côte (d'Afrique) non-seulement pour chercher et connoître une » partie des secrets et trésors de nature *couverts* et *cachés* » par ci-devant Hannon, et rapporter immortelle renommée. » Temporal ne réclame pour les Bretons et Normands que la découverte de la Nouvelle France sous François Ier.

1558. André Thevet, dans son livre des *Singularités de la France antarctique*, publié à Anvers, 1558, parlant de la Guinée, p. 30, ne dit pas un mot sur les prétendues découvertes des Dieppois, bien au contraire, dans le chapitre LIV, page 125, il dit ce qui suit : « Les roys d'Espagne et de Portugal, après avoir acquis en communes forces plusieurs » victoires et heureuses conquestes, tant en Levant qu'en » Ponant, aux lieux de terre et de mer *non auparavant* » *cogneuz ne découverts*, se proposèrent par une assurance » plus grande de diviser et limiter tout le pays qu'ils avoient

» conquesté, pour aussi obvier aux querelles qui en eussent » peu ensuyvir, comme ils eurent de la Mine d'or du cap à » Trois Pointes, qui est en la *Guinée*, comme aussi des îles du » cap Vert, etc. » Nous voyons donc qu'à l'époque de ces trois cosmographes français, il n'était nullement question de la prétendue découverte de la Guinée par les Dieppois au XIVe siècle, ni de leurs prétendus établissements en Afrique.

X

§ VI, p. 56. Sur le voyage des Arabes de Lisbonne dont parle Edrisi.

Sur ce voyage et sur les discussions qui se sont élevées à son sujet, le lecteur devra consulter Hartmann (*Afric. Edrisi*, p. 317 et 319), Buache, *Mémoires de l'Institut*, t. VI, p. 27, *passim*; Humboldt, *Examen critique de l'histoire de la géographie du nouveau continent*, t. II, p. 139, et l'*Hist. Nat. des îles Canaries*, par MM. Webb et Berthelot, *Ethnographie*, p. 10 et suiv.

M. de Macedo, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences de Lisbonne, prépare un mémoire dans lequel il se propose de prouver que le voyage des *Maghrurins* n'est qu'un conte dont le but était de prouver l'impossibilité de la navigation dans l'Océan atlantique, et que le nom même de *Quartier de ceux qui ont été trompés*, l'indique. Nous reviendrons sur ce sujet dans les additions au paragraphe X de cet ouvrage.

XI

P. 59. Sur l'ivoire.

Thevet, dans son livre des *Singularités de la France antarctique*, c. XVII, p. 32, dit au sujet de l'ivoire ce qui suit : « Aussi trafiquent les Portugais avec les Mores de la Gui-

» née outre les autres choses d'ivoire que nous appellerons » dents d'éléfans ; » et ne dit pas un mot qui indique que l'importation des dents d'éléphants de la Guinée, transportées en Normandie, ait donné lieu au travail sur l'ivoire qu'on y fait maintenant d'une manière si remarquable.

Nous trouvons encore un passage qui nous semble curieux, sur l'incertitude qu'avaient les voyageurs français au sujet du nom de *Paris*, imposé à un point de la côte de la Guinée. Le père Godefroy *Loyers*, préfet apostolique des missions en Guinée, dans la *Relation du voyage au royaume d'Issiny*, publiée à Paris en 1714, dit ce qui suit, p. 84, en parlant des établissements français et qui avaient été abandonnés : « ... A l'une (place) desquelles ils » avaient donné le nom de Petit Dieppe, et l'autre devant » laquelle nous étions mouillés se nommait *Paris*, faisant » comparaison de l'abondance de *morphi* ou yvoire, et de » cette graine de maniguette à l'abondance qui se trouve à » *Paris*. »

On voit bien que ce voyageur n'était pas d'accord avec la relation de Villaut sur l'origine de ce nom.

XII

P. 62. Sur la date du premier voyage de *Cadamosto*.

Nous avons fixé la date du premier voyage de *Cadamosto* à l'année 1455, comme étant le plus exacte, quoique l'auteur de la préface de la traduction portugaise des relations de ce voyageur, publiée par l'académie royale des sciences de Lisbonne, ait fixé la même date à l'année 1444 [1]. Voici nos raisons. L'académicien auteur de la préface en question n'a point connu la chronique de la conquête de Guinée par *Gomes Eannes de Azurara ;* il n'a pas pu non plus consulter

[1] Voyez *Collec. de Noticias para a histor. e geograph. das nac. ultram.* t. II, n° 1.

la dissertation de *Zurla* sur *Cadamosto* [1], qui n'a paru que trois ans après la publication faite par l'académie de la collection précitée; il a dû, conséquemment, suivre *Damião de Goes*, lequel n'ayant point connu l'ouvrage d'Azurara, se détermina pour l'année 1444, bien qu'il eût rencontré dans *Ramusio* celle de 1454, adoptée aussi par *Tiraboschi*. Nonobstant les arguments *de Goes* et du traducteur portugais des ouvrages de *Cadamosto*, nous pensons que la véritable date du premier voyage de ce navigateur est celle de 1455, en raison du silence que garde Azurara sur le voyage de Cadamosto, tout en faisant mention des autres voyageurs étrangers qui accompagnèrent nos explorateurs du temps de l'infant. *Azurara* termina sa chronique en 1448, c'est-à-dire sept ans avant le voyage de *Cadamosto*, qui ne s'effectua qu'en 1455. En outre, étant constant que Cadamosto fit ce voyage en compagnie d'*Antonio de Nolle*, l'*Antonioto Usodimare* du manuscrit de Gênes [2], et la lettre de celui-ci au sujet de ce voyage étant du 12 décembre 1455, et le départ de Cadamosto du 22 mars de la même année; il s'ensuit que telle est la véritable date du premier voyage de cet explorateur vénitien en compagnie de Vicente Dias, natif de Lagos, comme il le dit lui-même dans le chapitre second de sa relation. Mais si, prenant note de cette particularité, nous réfléchissons sur le silence d'Azurara au sujet du navigateur vénitien, nous sommes portés à croire que son voyage en compagnie de Vicente Dias ne s'effectua que postérieurement à 1445, d'autant plus qu'à cette époque ce voyageur portugais se trouvait au Sénégal et commandait une caravelle, comme on le voit dans *Azurara*, pag. 280, 287. Il suffit d'ailleurs de comparer la relation d'*Azurara* avec celle de *Cadamosto*, chap. XV, pour voir que le voyage au Sénégal fait par *Vicente Dias* en 1445,

[1] Dei Viaggi e delle scoperte Africane de Aloise de Cadamosto, patricio Veneto. dissertazione. Venezia, 1815.

[2] Voyez *Annali di geogr. e di statist. di Giac. Graberg*, t. I, p. 289.

n est pas celui qu'il fit en compagnie de *Cadamosto*, car celui-ci dit expressément que *le Sénégal avait été découvert* par trois caravelles de l'Infant, qui y étaient entrées cinq ans avant qu'il fit ce voyage.

En fixant, d'après Azurara, le voyage de *Vicente Dias* à l'année 1445, et celui de *Cadamosto* à cinq ans après, nous aurons la date de 1450, date que nous pourrions encore faire reculer s'il nous était permis de nous livrer ici à une plus longue discussion. Cadamosto a été le premier Vénitien qui navigua au delà du détroit de Gibraltar, vers le midi, comme l'atteste *Marco Barbaro;* et lorsqu'il entra au service du Portugal, les Portugais avaient déjà exploré toute la côte d'Afrique au delà le cap Bojador, jusque par-delà Sierre-Leone : cinquante-une de leurs caravelles avaient visité cette côte jusqu'à l'année 1446.

XIII

P. 79. § VIII. Sur les colonnes (padrões) qui indiquaient la prise de possession par les Portugais.

Des colonnes aux armes de Portugal avaient été élevées sur toute la côte d'Afrique, comme nous l'atteste le témoignage des auteurs contemporains. Nous voyons même plusieurs de ces colonnes dessinées par les cosmographes dans les cartes anciennes, et entre autres dans une carte du cosmographe portugais *João Freire.*

En 1786, c'est à savoir trois siècles après l'expédition de Barthélemi *Dias*, Sir Home Popham et le capitaine Tompson explorant la côte d'Afrique, ont découvert sur un rocher près d'*Angra Pequena* ou la *Petite Baie*, vers le 26° et 37' m. lat. sud, une croix de marbre avec les armes de Portugal, et dont l'inscription était déjà illisible[1].

[1] Voyez Rennel, *Geograph. of Herodotus*, p. 266, passim. Walckenaer, *Histoire générale des voyages*, t. I, p. 93 et 94.

XIV

P. 83, § IX. Sur Fernão Gomez da *Mina*.

Barros rapporte que dans l'année 1469 on avait donné à ferme à *Fernão Gomez*, surnommé de la *Mina*, le commerce de l'ivoire, lui défendant toutefois de le faire dans la partie du continent africain située en face des îles du cap Vert, parce que le commerce de l'ivoire avec ce pays appartenait aux habitants de ces mêmes îles et à l'infant don Ferdinand.

Barros ajoute encore :

« ...Et le même Fernão Gomez fut si actif et si heureux » dans ces découvertes et dans ce commerce, qu'en janvier 1471 il découvrit l'entrepôt du commerce de *l'or*, » qu'on nomme aujourd'hui la *Mina*, et non seulement il » découvrit cet entrepôt, mais encore les personnes qu'il » chargea, en raison d'engagements pris avec elles, de continuer les découvertes, arrivèrent jusqu'au cap de *Santa* » *Catharina*, qui est au delà du cap de *Lopo Gonçalves*, » trente-sept lieues vers le 2° 1/2 de lat. aust.[2] »

Le roi Jean II accorda à Fernão *Gomez* un blason, pour avoir été le *premier* qui découvrit la *Mina* en Guinée[2].

XV

P. 90, § X. Des cartes géographiques antérieures à la Mappemonde de Marin *Sanuto*.

Si du XIVe siècle nous remontons aux siècles précédents, si nous examinons les monuments géographiques qui nous

[1] Barros, *Dec.* I, l. II, c. II. Rapprochez ce passage de ceux que nous avons transcrits p. 35, 36 et 37, § IV, sur la priorité de la découverte de la *Mina* par les Portugais.

[2] Barros, *loc. cit.*

restent de ces époques, nous sentirons bien mieux les services éminents que les découvertes des Portugais ont rendus aux sciences en général, et à la connaissance du globe en particulier. En effet, quand on compare les mappemondes que nous avons citées, p. 94, avec les cartes de la fin du XVe siècle, postérieures aux découvertes des Portugais en Afrique, on est surpris des progrès immenses que les Portugais ont fait faire à la géographie. Pour augmenter le nombre des témoignages authentiques de ce fait, nous indiquerons ici d'autres monuments du moyen âge antérieurs à nos découvertes, qui constatent l'ignorance où on était sur le prolongement de l'Afrique, et sur le littoral de la partie occidentale de ce continent.

Il existe dans la bibliothèque de la cathédrale d'Hereford une curieuse mappemonde de six pieds quatre pouces de hauteur et cinq pieds quatre pouces de largeur, dessinée par Richard de Haldingham, comme on le voit par une note écrite dans la même mappemonde. Il y est dit que cette description de la terre fut faite d'après *Orose*; mais l'auteur de l'ouvrage anglais dont nous tirons ces indications[1] ajoute que ce monument n'est point fait d'après *Orose*. Néanmoins, si nous pouvons en juger sur les notions données par l'auteur en question, nous supposerons que la mappemonde de Hereford fut composée d'après la cosmographie d'Æthicus, celle d'Orose, et d'après différents traités du moyen âge.

Quoi qu'il en soit, toujours est-il que dans ce monument l'Afrique offre les mêmes défauts de la géographie systématique des anciens, et antérieure aux découvertes des Portugais.

Dans une autre mappemonde rectangulaire qui se conserve au Musée britannique (bibliothèque Cottonienne), et

[1] Voyez *An Essay on the Rise and progress of geography in Great-Britain and Ireland*, illustrated with specimen of our oldest maps. London, 1780, p. 17 et suivantes.

qu'on croit avoir été dressée vers le XIe siècle de notre ère, on ne trouve pas le prolongement de l'Afrique. Cette carte fut publiée par *Playfer* [1], mais d'une manière très-imparfaite et très-réduite.

Dans un planisphère qu'on voit à la bibliothèque de Leipsick, on remarque, à peu de chose près, les mêmes éléments géographiques et les mêmes formes barbares que dans les deux autres planisphères que nous avons cités, p. 94 [2].

Dans un manuscrit de la Bibliothèque du Roi à Paris, (Mss. 4,939) qui a pour titre *Chronicon ad annum* MCCCXX, on trouve une mappemonde coloriée qui paraît être celle de Marin Sanuto, et où on reconnaît le même système que nous citons à la page 90.

XVI

P. 92. Atlas catalan.

Dans la première carte de l'Atlas catalan on lit ce qui suit : « L'Afrique s'étend du midi à l'occident, et comprend « toute la côte de Barbarie [3]. » Autre part le cosmographe dit : « L'Afrique a pris son nom d'Afer, un des bâtards » d'Abraham ; elle est en Orient, part du fleuve Indus, » passe par le Midi [4], et s'en va vers l'Occident. » Ce passage avait révélé à l'éditeur de la carte catalane, que l'opinion de l'auteur était que l'Afrique, au lieu de se projeter au midi, se repliait vers l'est, et dans la direction de l'Asie. (Voyez Buchon, page 18, note 2.)

Ailleurs on lit la note suivante auprès du cap Bojador :

[1] *A system of geography*, Edinburg, 1808.

[2] Voyez Naumann, Catalogue des mss. de Leipsick, tab. II, *Specimen mappæ geographicæ* ex cod. XL, f. 184, 6.

[3] Traduction de M. Buchon, pag. 17.

[4] Au midi de quel point ?

« [illegible] de l'Afrique. C'est ici que com-
« mence [illegible], qui se termine à Alexandrie, et Babylone
« le grand [illegible]. Elle part d'ici et comprend toute la
« [illegible] vers Alexandrie, et vers le
« [illegible] vers [illegible] et l'Égypte. » Si on rapproche
ces passages de celui où il est question des îles *Canaries*,
passage dans lequel le cosmographe s'appuie sur l'autorité
d'Isidore de Séville, on comprend facilement qu'il n'était
pas plus avancé que les autres cosmographes du moyen
âge, au sujet du prolongement de la côte occidentale
d'Afrique au delà du cap Bojador.

XVII

P. 94. Guillaume de Tripoli.

Sur ce personnage, voyez *Sinner* dans son catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Berne, t. I, p. 89 et 90, t. II, p. [illegible] et 281. Ce voyageur était moine de l'ordre des frères prêcheurs et du couvent d'Acre. Voy. Fabricius, *B. [illegible]*, [illegible].

Notre savant confrère à la Société de Géographie, M. d'Avezac donne aussi une notice sur cet écrivain, p. 10 de son introduction à *Plan-Carpin*. C'est à ce savant géographe que nous devons une copie du planisphère dont il est question dans notre texte.

XVIII

P. 93 et 94. Sur la mappemonde des Chroniques de Saint-Denis et sur Nicolas *d'Oresme*.

Étudiant les œuvres de Nicolas d'Oresme, les mettant en rapport avec les éléments qui servirent à composer la map-

[1] Rapprocher cette note de celles tirées de la carte de *Pizzigani* dans Zurla.

pemonde des Chroniques de Saint-Denis, réfléchissant sur l'influence que ce savant exerçait sur l'esprit de Charles V son élève, nous nous sommes convaincus d'une manière plus positive encore que la mappemonde des grandes Chroniques représentait en effet l'état des connaissances géographiques à l'époque de Charles V, notamment en France.

Nicolas Oresme naquit en Normandie. Il imprima un mouvement heureux aux études, fut archidiacre de Bayeux et doyen du chapitre de Rouen. La célébrité de ses connaissances en mathématiques appela sur lui l'attention du roi *Jean*, qui le donna pour précepteur à son fils en 1360 [1], et son élève devenu roi sous le nom de Charles V (le même qui fit dessiner la mappemonde en question et qui apposa son seing au bas), nomma Oresme évêque de Lisieux en 1377. Ce savant composa entre autres ouvrages un Traité de la sphère qu'on trouve dans un magnifique Mss. contemporain de la Bibliothèque du Roi n° 7065. Ce cosmographe, parlant des différentes zones, dit au chapitre XXVIII, que celles qui sont situées plus près du soleil sont *inhabitées*, et dans le chapitre XXIX il répète que les terres situées sous la zone du soleil *entre les tropiques sont inhabitées;* il ajoute cependant que d'autres disent qu'il y a des endroits habités. Toutefois les raisons dont il s'appuie sont toutes conjecturales, et elles nous prouvent que le cosmographe de Charles V n'en avait pas fondé une seule sur l'expérience de voyageurs, ou de cartographes qui aient levé le voile qui couvrait ces régions aux regards des Européens avant les découvertes des Portugais. Dans le chapitre XXX il répète encore que les régions situées sous le tropique *sont inhabitées*. Les auteurs dont il s'appuie sont Aristote, Ptolémée et Alfagran. Dans ce magnifique Mss. on remarque entre autres choses deux belles miniatures; celle du frontispice nous représente l'auteur assis devant un bureau. En face du bureau est la sphère. Dans le même Mss. on trouve la traduction que

[1] Voyez *Biograph. univ.* t. XXXII, p. 62, 63.

fit ce même auteur du livre d'Aristote *du Ciel* et *du Monde*, traduction qu'il acheva en 1377 d'après le *commandement de très-excellent prince Charles-Quint par la grâce de Dieu roy de France*[1]. Dans une autre miniature admirablement exécutée, et qui se trouve à la suite du Traité de la sphère, on remarque Charles V, assis sur son trône, qui reçoit le manuscrit de la main de l'auteur, et derrière celui-ci on remarque un globe dont nous parlerons plus tard.

Nous voyons donc que ce cosmographe de Charles *le Sage* adopta le système des anciennes écoles, qui supposaient une zone torride inhabitée ; mais comme l'ouvrage d'Edrisi était déjà connu ainsi que d'autres productions géographiques des Arabes qui connaissaient au midi des tropiques des régions fort peuplées, il en parle, laissant toutefois du doute, et se bornant à rapporter les différentes opinions à cet égard. Le globe qu'on remarque dans la miniature dont nous avons parlé plus haut, paraît avoir été tracé d'après le système du géographe arabe que nous venons de citer ; car, selon lui, le monde connu ne formait qu'un seul hémisphère composé moitié de terre, et moitié d'eau.

Il est donc de toute évidence, selon nous, que si à l'époque de Charles V les Dieppois eussent découvert la Guinée et formé des établissements dans ces régions intertropicales, Nicolas Oresme, qui était Normand, doyen du chapitre de Rouen, précepteur de Charles V, et un des plus savants hommes de son temps, n'aurait pas écrit gravement que la zone torride et les régions intertropicales étaient inhabitées[2], ou bien ne l'aurait pas corrigé sur des conjectures

[1] Voyez l'excellente notice de ce mss. donnée par M. P. Paris, t. IV, p. 348, de son ouvrage intitulé : *Les manuscrits français de la Bibliothèque du Roi.*

[2] C'était encore l'opinion de Strabon qu'Oresme soutenait ; en effet, Strabon prétendait que les feux éternels que les hommes ne pouvaient pas supporter, brûlaient incessamment la zone torride, placée sous l'équateur et s'étendant des deux côtés de l'équateur jusqu'aux tropiques.

pour supposer que ces régions pouvaient être habitées. Ainsi donc nous n'hésitons pas, dans la conviction où nous sommes que la mappemonde des Chroniques de Saint-Denis et le globe de Nicolas d'Oresme prouvent qu'on ne connaissait rien de certain des régions situées au delà du cap *Bojador*.

XIX

P. 95, note [2]. Auteurs qui ont cité la mappemonde des Chroniques de Saint-Denis.

Robertson, dans la note 29, à la sect. I, p. 114, de son Introduction à l'Histoire de Charles V, cite aussi cette mappemonde des Chroniques de Saint-Denis, en disant ce qui suit :

« L'ignorance du moyen âge sur la situation et la géo-
» graphie des pays éloignés est encore plus remarquable.
» La plus ancienne carte géographique qui soit connue[1], se
» trouve dans un manuscrit de la Chronique de Saint-
» Denis, et subsiste comme un monument de l'état de cette
» science en Europe dans ces temps-là. »

Cette mappemonde des Chroniques de Saint-Denis est citée aussi dans l'ouvrage anglais qui a pour titre : *An essay on the rise and progress of geography in Great-Britain*. Londres, 1780, p. 36.

Ce système de l'ancienne école est encore adopté par Edrisi, au XIIe siècle, qui dit que la zone torride est inhabitée.

[1] On voit par cette assertion combien encore, vers la fin du siècle dernier, les monuments géographiques du moyen âge étaient peu connus des savants. Nous citons dix monuments antérieurs à cette mappemonde des Chroniques de Saint-Denis.

XX

P. 95. Cartes du XIVe siècle.

Dans la carte de la *Laurenziana*, dessinée sur vélin, qu'on trouve au département des Cartes de la Bibliothèque du Roi, à Paris, et qui appartient aux monuments géographiques du XIVe siècle, la côte d'Afrique ne va pas au delà du cap *Non*.

XXI

P. 96. Mappemonde de Pomponius Mela de la bibliothèque de Reims.

Voici une notice sur cet intéressant monument géographique, notice que nous devons à l'obligeance de M. Miller, qui a examiné ce manuscrit avec la critique qui distingue les travaux de ce savant.

« Manuscrit latin de cent trente feuillets in-4°, sur parchemin, écrit à Constance, pendant le concile général tenu l'an 1417, comme on le voit d'après une rubrique placée en tête du volume : « *Cosmographia Pomponii Melæ* » *et alia Cæsaris atque itinerum scriptum Constanciæ in* » *concilio generali, anno Domini MCCCCXVII, et concilii* » *tertio.* »

» Ce manuscrit a été donné à la bibliothèque du chapitre de Reims par le cardinal Guillaume de Saint-Marc, précédemment chanoine du chapitre de Reims, *qui l'a écrit de sa propre main* au concile de Constance. Ce don est accompagné d'une lettre d'envoi ou dédicace placée en tête de l'ouvrage de Pomponius Mela : elle donne l'analyse assez détaillée de la géographie de ce dernier; la fin manque, comme on le voit après le douzième feuillet. Le premier feuillet contient quatre-vingt-dix-neuf ornements avec miniatures, et entre autres, deux anges portant un écusson au

milieu duquel est figurée une tête de cerf (ce sont les armes de Guillaume Filliastre, donateur). Le premier feuillet de la Cosmographie de Pomponius Mela contient une grande miniature comprenant le monde assez grossièrement représenté, et les anges, dont les uns embouchent la trompette sacrée ; un autre porte le même écusson cité plus haut, et un autre un instrument de musique. Mela s'étend jusques et compris le fol. 68. A la marge, le cardinal de Saint-Marc (Guillaume Filliastre) écrivit quelques remarques explicatives sur le texte du géographe.

« Au fol. 69, on lit : « *In nomine Dei summi incipit cos-* » *mographiæ alia cum itinerariis et portibus, etc.* »

Le cardinal Guillaume Filliastre fut archevêque d'Aix ; né à la Suze en 1344, il mourut en 1428, après avoir assisté aux conciles de Pise et de Constance. Il est connu aussi comme traducteur de quelques livres de Platon, et de la Cosmographie de Ptolémée.

Pour prouver que la mappemonde qu'on trouve dans ce manuscrit, et que nous donnons dans notre Atlas, ne représente pas le monde tel qu'on le connaissait au temps de Pomponius *Mela*, ou bien le monde d'après *Mela*, il suffit de le comparer avec la mappemonde qu'on voit dans l'édition du Pomponius *Mela* publiée à Venise en 1482, et notamment avec l'autre mappemonde, d'après Pomponius *Mela*, qu'on voit dans l'édition de *Gronovius* de 1722 par Bertius, et que le docteur Vincent a fait graver, et qu'on voit dans la Dissertat. III, t. II de son ouvrage qui a pour titre : *The commerce and the navigation of the ancients in Indian Ocean.*

Nous ajouterons encore quelques observations qui prouveront que la mappemonde du manuscrit de Reims représente, non pas le monde des anciens, mais bien celui des cosmographes du moyen âge. Ce fut *Marco Polo* qui donna le nom de *Cathay* à la partie septentrionale de la Chine. Nous voyons ce nom devenir célèbre parmi les voyageurs du moyen âge, et nous le voyons cité par *Rubriquis*,

Plan *Carpin* (XIIIe siècle), et par d'autres. Or nous lisons ce même nom dans la mappemonde du Pomponius *Mela* de Reims. Pomponius *Mela* croyait que la Grande-Bretagne faisait face d'un côté à la Germanie et de l'autre côté à l'Espagne, tandis que notre mappemonde donne la position de l'Angleterre d'une manière assez exacte.

Si le cosmographe dessinateur de la mappemonde en question eût voulu représenter la Gaule de *Mela*, il n'aurait pas écrit *Paris* comme on l'aurait écrit de nos jours, et il n'irait pas peindre une grande *fleur de lis d'or* sur la Gaule des Romains, comme on le voit dans ce monument français du XVe siècle. En outre, nous y remarquons encore les dénominations de l'Inde d'après la géographie systématique du moyen âge. Il marque en-deçà de l'Indus, l'Inde (c'est-à-dire l'Inde première) ; de l'*Indus* au Gange, l'Inde deuxième, et au delà du Gange, l'*Inde troisième*. Mais une preuve formelle que la mappemonde du manuscrit de *Pomponius Mela* de Reims est postérieure à celui de Marin *Sanuto* (1321), et qu'on y a représenté les connaissances géographiques qu'on possédait en 1417, c'est que le pays du *Prêtre-Jean* de *Sanuto* et qu'on y voit indiqué avec cette note : *India interior Presbitri Johan.*, au delà de *Sera. Metrop.*, se trouve transporté, dans la mappemonde de Reims, dans l'Afrique orientale, c'est-à-dire dans l'Abyssinie, et on y lit : *Indic. Prbr. Jo.* Conséquemment, les éléments géographiques de cette mappemonde sont évidemment postérieurs à Sanuto et partant au XIVe siècle.

Ainsi le cosmographe qui dessina la mappemonde de Reims, transporta l'empire du Prêtre-Jean des extrémités de l'Orient en Afrique. Il est bon de rappeler qu'en 1417, lorsque cette mappemonde fut dessinée, déjà les anciens récits sur l'existence du *Prêtre-Jean* au fond de l'Asie devinrent plus vagues et plus incertains. Un savant géographe, qui étudia ce sujet, pense que la transition de l'Asie à l'Abyssinie africaine, dans la détermination du pays du *Prêtre-Jean*, avait commencé, quoique d'une manière très-vague,

dès le temps de Mandeville[1], c'est-à-dire après 1356. Mais au commencement du XVe siècle, à l'époque de la mappemonde de Reims, cette transition du prêtre *Jean* à l'Abyssinie avait acquis une vogue plus générale.

XXII

P. 98. Cosmographes du XIIIe siècle.

Dans notre texte, nous avons montré par les passages tirés des ouvrages de quelques cosmographes du moyen âge, l'ignorance où ils étaient au sujet du prolongement de l'Afrique, et nous avons prouvé que ni ceux-ci, ni les cartographes, ne connaissaient la côte occidentale de ce continent au delà du cap Bojador avant la découverte des Portugais; maintenant nous citerons d'autres cosmographes de ce siècle qui viennent encore à l'appui de notre assertion.

Vincent de Beauvais, le savant le plus encyclopédique de son temps, n'avait aucune connaissance, ni du prolongement de l'Afrique, ni de la partie occidentale de ce continent au delà de la Mauritanie.

Dans son *Speculum naturale* (lib. XXXIII, c. XVI), *De insulis quò cingitur orbis*, il ne parle que des *Canaries*, et cela d'après les anciens. En parlant de l'Éthiopie, il dit : « *Duæ sunt autem Ethiopiæ : una contra ortum solis, altera* » *contra occasum in Mauritaniâ.* »

Dans le liv. XX, c. LI, *De ebore*, en parlant de l'éléphant, il dit : « *Amplitudo vero dentium jam raro præter quem ex* » *Indiâ reperitur.* »

Il en parle d'après Aristote, Pline, Solin et Isidore de Séville, et il indique que de son temps les éléphants avaient disparu de l'Afrique occidentale : « *Olim etenim elephantis* » *plena fuit quos sola nunc India parturit.* »

Robert de *Lincoln* (1235 à 1253), surnommé *Great Head*,

[1] Voyez d'Avezac, *Relat. des Mongols*, p. 161, note 1.

ou Grosse tête, considéré comme un des plus savants hommes de son temps, n'était pas plus avancé que les cosmographes ses contemporains au sujet de la connaissance de l'Afrique.

Dans un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, à Paris, nous avons examiné un *Traité de la sphère*[1] de ce savant, accompagné d'une nomenclature des différents lieux de la terre alors connus, et de leurs latitudes et longitudes, et nous n'avons pas remarqué un seul mot pour l'Afrique occidentale.

Albert le Grand (1235 à 1280), dans son livre *De naturâ locorum*, dans le chap. V, *De distinctione terræ per loca habitabilia, et non habitabilia*, et dans le chap. VIII, *De limitationibus partium Africæ*, montre qu'il ne savait rien relativement aux pays découverts par les Portugais au XVe siècle.

Dans un manuscrit français de la Bibliothèque du Roi, intitulé *l'Image du monde*, et dont on s'accorde à fixer la date à l'année 1245, on voit la description suivante de l'Afrique, qui prouve que l'auteur était dans la même ignorance au sujet des pays situés au midi et à l'occident.

D'AUFRIKE ET DE SES CONTRÉES.

» Apres Europe c'est Aufrike,
» Qui parmi la grant mer s'estrike,
» Dont li premiers lius est Libie,
» Jherusalem et le païs
» Ou Jhesu fu et mors et vis.
» Alixandre et maint bon païs
» Autre que je ne vous devis.
» Sira cités et regions
» Qui de beste prendent lor nons,

[1] Robert de Lincoln naquit, vers la fin du XIIe siècle, dans le comté de Suffolk. Le manuscrit de la Bibliothèque du Roi porte le n° 7095. Le *Compendium spheræ Mundi* fut publié en 1518. Sur ce savant Anglais et ses ouvrages, voyez *Fabricius*, Biblioth. medi. latin.

» Si habitent en cel païs
» Dont les cités ont forme pris.
» Ethiope siet vers le fin
» D'Aufrike qui illuec prent fin
» En cel païs a une gent
» Plus noir que pois nè arremens,
» *Car il fait si caut cele part*
» *Ke semble que la terre i art.*
» De là Ethiope n'a rien
» Fors desers et terre sans bien;
» Vers le grant mer si sied li termes
» D'Aufrike et de ses grands termes.

. . . . . .

» Une grant ile contre Aufrike,
» Sardine[1], où une herbe a croisant
» Qu'en menjue si meurt en riant;
» Une aultre i a moult longue et lée
» Où la fonde fu controvee,
» Et cele a nom Baleárés;
» Si est l'ile de Moréés
» Qui emmi le jour n'a point d'ombre,
» Icele a un puc qui par nombre
» Est un piet lé et cent parfons;
» Et li solaus luist au fons.
» Une i r'a qui a non Cilla
» Où Cidopien furent jà;
» Une ile ot, celle part gisant,
» (Si com Platons nous va contant
» Ki fu clers et de si grant pris),
» Que celle ile ot tant de porpris
» Qu'Europe ne Aufrike toute;
» Mes elle fu puis si deroute,
» Si com Diex vout, qu'ele fondi,
» Et est li mers betée enmi[2]... »

[1] La Sardaigne.
[2] Nous devons la communication de cette partie du poëme intitulé

dentale, avant les découvertes des Portugais, nous ajouterons encore celles qui nous sont indiquées dans les cartes qu'on trouve dans les manuscrits de la géographie d'Ibn-Wardi[1], qui se conservent au département des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, à Paris.

Dans le manuscrit arabe n° 591, ancien fonds, on voit une mappemonde où on lit la note suivante sur le désert du midi de l'Afrique : « Le quart (du monde), désert où il n'y » a ni plante, ni oiseau, ni aucune autre chose créée, à cause » de l'excès de chaleur et le manque d'eau, et aussi par l'in- » tensité du froid. »

Cette note se trouve aussi dans un autre planisphère d'un manuscrit de la géographie du même auteur, n° 588, ancien fonds.

Dans une autre carte détachée de l'un des manuscrits de la géographie d'Ibn-Wardi, qui se trouve dans la même bibliothèque, on lit sur l'intérieur, un peu au nord-est d'Audgost, la note suivante : « *Pays dans lequel il n'y a ni plante* » *ni bête, ni rien, à cause de l'intensité de la chaleur et du* » *froid, et du manque d'eau.* »

Dans une autre carte du manuscrit arabe n° 577 de la même bibliothèque, on lit la même note placée derrière les montagnes de la Lune.

Enfin, dans une autre carte du manuscrit n° 589 (ancien fonds) de la géographie du même auteur, on remarque la même note placée derrière les montagnes de la Lune[2].

[1] Ce géographe arabe mourut en 1350.

[2] Nous sommes redevables de la communication des copies de ces cartes, dont il est question dans le texte, à l'obligeance de notre savant confrère à la Société de Géographie, M. d'Avezac ; et à M. le baron de Slane nous devons la traduction des notes qui se trouvent sur les cartes de l'auteur arabe.

XXIII

P. 107. Sur l'opinion de Pierre d'Ailly relativement à la facilité qu'il y aurait d'aller dans l'Inde par l'Océan en peu de jours.

Pierre d'Ailly (Petrus Alliacus) supposait encore au commencement du XVe siècle que l'extrémité de l'Espagne et les Indes Orientales ne devaient pas être séparées par une distance très-considérable. Il soutenait qu'il était très-facile d'aller dans l'Inde par l'Océan en peu de jours.

Ce n'est qu'une répétition du passage de Strabon. Dans le moyen âge, la facilité du passage de l'Espagne vers l'Inde a prévalu dans l'esprit de quelques savants, notamment de Roger *Bacon*[1]. Il pensait comme Aristote, qui admettait l'existence d'un petit espace de mer qui séparait la côte occidentale de l'Espagne de la côte orientale de l'Inde. Ce savant cosmographe et Pierre d'Ailly pensaient aussi comme Sénèque, qui disait que cette mer pouvait se traverser en quelques jours avec un vent favorable. On voit donc bien que le cosmographe français du commencement du XVe siècle admettait encore ces idées ; on voit qu'il n'a fait que répéter ce qu'avaient soutenu Aristote, Strabon, Sénèque, l'astronome arabe *Alfergani* (IXe siècle), *Averroës* (XIIe siècle), et Roger *Bacon* (XIIIe siècle).

Pierre d'Ailly n'aurait pas cru à la facilité de ce trajet, si les Normands eussent effectué leurs prétendus voyages en Guinée.

Nous venons donc de démontrer dans ces additions que les plus savants cosmographes européens, et même les savants arabes, pendant le moyen âge, ne connurent rien de positif au sujet du prolongement, et notamment du vrai contour de l'Afrique, ni de la partie occidentale de ce con-

[1] Voyez Rogeri Bacon *Opus majus*, p. 183, où il cite Aristote, *De cœlo et mundo*, et Sénèque, dans son V^e^ liv. *De natur. quæstion.*

tinent au delà du cap Bojador avant les découvertes des Portugais.

L'ignorance à cet égard n'était pas d'un seul de ces auteurs, ou d'une seule nation. Cette ignorance était générale.

Ainsi, pour la France nous citons Vincent de Beauvais, Nicolas d'Oresme, le poëme géographique du XIIIe siècle, et Pierre d'Ailly; pour l'Angleterre, Robert de Lincoln, Mandeville et Roger *Bacon*; pour l'Allemagne, Albert le Grand; pour l'Italie, Sanudo, Pétrarque, Goro *Dati*; pour les Arabes, Ibn-Said, Masoudi, Ibn-Haucal, Ibn-Wardy, Edrisi, Ibn-Khaldoun, et d'autres.

Les passages des ouvrages de ces auteurs sont en harmonie, sur le point fondamental de notre démonstration, avec les cartes contemporaines, et le rapprochement des textes avec les monuments contemporains des mêmes époques ne laisse pas le moindre doute sur la priorité des découvertes des Portugais.

En ce qui concerne les cosmographes arabes, M. de Macedo soutient qu'ils n'ont pas connu même les Canaries. Nous attendons avec empressement la publication de son Mémoire sur ce sujet.

XXIV

§ XI. Carte de Valsequa, de 1439. P. 110.

Les éléments dont le cosmographe catalan s'est servi pour tracer la côte au delà du Bojador, nous les croyons tirés des récits des premières découvertes portugaises. Nous nous proposons de discuter ce sujet dans un Mémoire spécial. La carte de Valsequa est postérieure de vingt-quatre ans à la fondation de l'Académie de Sagres. Nous espérons pouvoir montrer que Valsequa a tracé la côte au delà du Bojador d'après les découvertes récentes des Portugais, en se

servant, toutefois, pour certaines particularités qu'on y remarque, des éléments trouvés dans des cartes antérieures, des Italiens, et même des Arabes. Dans le Mémoire que nous préparons, nous montrerons que les relations scientifiques et politiques entre le Portugal et la Catalogne antérieurement à Valsequa, étaient très-étroites et très-fréquentes pendant le moyen âge, mais qu'on ne doit pas conclure de là, trop à la légère, que ce furent les Catalans à qui on doit la fondation de l'Académie Nautique de Sagres; ni que ce furent eux qui apprirent aux Portugais à dresser les cartes planes.

XXV

Nomenclature hydrogéographique imposée par les premiers navigateurs portugais qui découvrirent les côtes d'Afrique au delà du cap Bojador.

Nous avons démontré au paragraphe X de cet ouvrage, et dans les additions précédentes, qu'on ne rencontre pas de nomenclature géographique dans les cartes du moyen âge sur la côte occidentale d'Afrique au-delà du cap Bojador avant les découvertes des Portugais. Nous avons démontré ensuite, paragraphes XI et XII, que toutes les nations de l'Europe adoptèrent cette nomenclature en copiant les cartes marines portugaises. Maintenant, nous allons produire d'autres preuves historiques de ce fait.

Ces preuves consistent dans la nomenclature primitive[1] elle-même, dont l'historique se trouve dans les auteurs contemporains, notamment dans la Chronique d'*Azurara*, terminée en 1448, dans *Cadamosto* et d'autres. Voici donc

[1] Nous appelons nomenclature primitive, celle donnée aux différents endroits de la côte d'Afrique au delà du Bojador par les Portugais, parce qu'on n'y trouve aucun nom européen sur les cartes du moyen âge au delà du cap Bojador.

les noms qui furent imposés aux différents endroits découverts.

Avant d'énumérer les noms qu'on trouve dans la Chronique de Guinée, nous citerons ceux que nous trouvons dans une carte marine de 1444, et pourtant postérieure de dix ans au passage du Bojador par Gil Eannes.

Les voici :

CABO de BUGUDOR.
Praya Grande.
Terra alta.
Sette Cabos.
Terra Branca.
Prayas.
Barreiras Brancas.
Os Medoès.
Sette Montes.

Azurara. — 1443 à 1448.

Terra Baixa [1].
Angra dos Ruivos [2].
Rio do Oiro [3].
Porto do Cavalleiro [4].
Golfo de Gonçalo de Cintra [5].
Pedra da Gallé [6].
Cabo Branco [7].

[1] Azurara, p. 430.
[2] Ibid. p. 452.
[3] Voyez Azurara, *Chron. da Conq. de Guiné*, p. 66.
[4] Ibid. p. 83. On y voit que ce nom fut donné à cet endroit à cause que Nuno Tristam y donna l'investiture de chevalier à Antonio Gonçalvez.
[5] Ibid. p. 145, et 154, note 1.
[6] Ibid. p. 64 (an. de 1436), nom donné par Affonso Gonçalvez Baldaya.
[7] Voyez Azurara, p. 86. Chegarom a hum Cabo, ao qual poseram nome, *Cabo Branco*. Ce nom fut donc imposé par Nuno Tristam.

Ilha de Gete [1] (Arguim).
Ilha das Garças [2].
Ilha de Naar [3].
Ilha de Tiger, ou Tider [4].
Cabo do Resgate [5].
Medoes [6].
Cabo de Santa Anna [7].
Cabo de Tira [8].
Rio de Çanaga (Sénégal) [9].
Cabo Verde [10].
Ilha ao sul de Cabo Verde [11].
Ilhas da Madalena [12].
Cabo dos Mastos [13].
Rio de Nuno [14].

[1] Ibid. p. 99.
[2] Ibid. p. 101, 102, not. p. 1, 107, 146 et 315.
[3] Ibid. p. 108, 115.
[4] Ibid. p. 114.
[5] Ibid. p. 178. Ce nom fut donné à ce point par Antonio Gonçalvez. Voy. p. 417.
[6] Ibid. p. 280.
[7] Voyez Azurara, p. 204 et 210. Ce nom fut donné à cet endroit par Alvaro Vasquez.
[8] Ibid. p. 220, note 1.
[9] Ibid. p. 277.
[10] Ibid. p. 160. Le chroniqueur dit en parlant de la découverte de ce cap effectuée par Diniz Diaz, qu'il fut le premier qui fit des prisonniers dans ce pays, et qu'on a appelé ce cap *Cabo Verde*. Ce fait vient confirmer ce que Cadamosto dit de l'origine de ce nom (Voyez p. 23), et réfute complétement l'assertion de Villaut (Ibid.).
[11] Ibid. p. 305.
[12] Voyez Azurara, p. 342.
[13] Ibid. p. 356. L'historien parlant de l'expédition d'Alvaro *Fernandez* dit qu'elle arriva à un cap où les marins portugais remarquèrent plusieurs palmiers (Voyez ces palmiers marqués dans les anciennes cartes), et qu'ils donnèrent à ce cap le nom de *Cabo dos Matos*. Barros dit *Mastos*.
[14] Voyez p. 404, ibid. not. 1.

Quoique l'auteur contemporain n'indique pas de noms au delà de ce point, toutefois on voit par son récit, le rapprochant des cartes géographiques anciennes, que les navigateurs portugais poussèrent leurs explorations avant 1448, à cent dix lieues au delà du cap Vert, et conséquemment au delà de la *Serra Leoa*, qu'ils reconnurent le *Rio Grande*, le *Rio do Lago*, et d'autres points [1].

Cadamosto. — 1455 à 1463.

Furna d'*Arguim* [2].

Pour les noms des îles d'*Arguim*, Cadamosto confirme la découverte antérieure des navigateurs portugais, et partant les récits d'Azurara. Il dit que les Portugais avaient donné à ces îles les noms qui suivent :

1. — Ilha Branca.
2. — Ilha das Garças.
3. — Ilha dos Coraçoes.

Cabo Branco [3].

Senegal.

Budomel [4].

Cabo Verde [5].

Gambia [6].

Rio *Barbacim* [7].

[1] Voyez Azurara, p. 408, 411, et 414.

[2] Ce nom se trouve déjà dans la carte de Benincasa de 1467.

[3] Cadamosto dit également que les Portugais ont découvert ce cap, et l'ont nommé *Cabo Branco* (Cap Blanc).

[4] Le même voyageur dit que les Portugais qui avaient antérieurement traité avec le souverain de ce pays, l'avaient informé, etc. (Voyez Cad. *Premier voyage*, p. 33.)

[5] Voyez Cadamosto, p. 49. Dit que les premiers qui ont découvert ce cap lui donnèrent ce nom.

[6] Le même voyageur dit que l'infant Don Henri lui avait parlé de ce royaume de Gambia (Voyez p. 49, *Relat. de Cadam.*)

[7] Ce nom fut donné à cette rivière par Cadamosto et par les Portugais de cette expédition. Ce voyageur dit : Et nous lui avons donné ce

Dans le second voyage, le même voyageur au service du Portugal, découvrit les îles de cap Vert auxquelles les Portugais de cette expédition donnèrent les noms de *Boavista*[1] et de *San-Thiago*[2], et ils découvrirent les autres de ce groupe.

Ile de Saint-André, dans la Gambie[3].

CASAMANSA. Ce nom fut premièrement adopté par les marins portugais de l'expédition de Cadamosto.

Cabo Roxo[4].

Rio Sant-Anna[5].

Rio de San Domingos[6].

Rio Grande.

Pedro de Cintra. — 1460 à 1463.

Ce navigateur portugais à son retour du voyage de découvertes, rend compte à Cadamosto de toutes les particularités, et entre autres, de la position des pays qu'il avait découverts, et *des noms* qu'il avait donnés aux différents ports, baies, îles, à partir du *Rio Grande*, c'est-à-dire, dès le point où s'arrêtent les explorations de Cadamosto.

nom, et il est ainsi indiqué dans la carte marine *qui fut faite* de cette côte (Ibid. p. 51.).

[1] Cadamosto dit qu'ils ont donné ce nom à cette île parce que ce fut la première terre qu'ils découvrirent dans ces parages.

[2] Et à celle de S.-Thiago, parce qu'ils la découvrirent le jour de la fête de ce saint.

[3] Ils ont donné ce nom à l'île dont il est question dans le texte, parce qu'ils inhumèrent dans cet endroit un marin portugais appelé *André*. (Voyez *Cadam.* p. 62).

[4] Parce qu'ils ont trouvé la terre de ce cap d'une terre rougeâtre, ils l'appelèrent Rouge (*Vermelho*). «Por isso lhe posemos o nome de » Cabo Vermelho.» (P. 70.)

[5] Cadamosto dit : Auquel nous avons donné ce nom. (P. 70.)

[6] E lhe posemos o nome de Rio de S. Domingos.

Cadamosto avoue que d'autres navigateurs portugais sont allés faire l'exploration de l'Afrique. (Voyez Cadamosto, p. 73.)

Pierre de Cintra découvre les îles des Idoles (Ilhas dos Idolos), auxquelles les Portugais de cette expédition donnèrent ce nom à cause des statues d'idoles qu'ils y remarquèrent.

Rio de *Besegue.*

Cabo da Verga [1].

Ils continuèrent à longer la côte jusqu'à un cap qu'ils nommèrent Cabo de Sagres [2] de Guinée.

Rio de San-Vicente [3].

Rio Verde [4].

Cabo Ledo [5].

Ilhas dos Salvagens [6].

Serra Leoa [7].

Rio Vermelho.

Cabo Vermelho.

Ilha Vermelha.

Rio da Santa-Maria das Neves [8].

Ilha dos Bancos [9].

[1] Voyez *Relaç.* cap. II, p. 74 dans *Cadamosto.*

[2] Le voyageur contemporain dit qu'on a donné ce nom à ce cap en mémoire d'une forteresse que l'Infant Don Henri fit faire au cap S.-Vincent à Sagres, et par cette raison les Portugais appelèrent le cap *Cabo de Sagres de Guinée.*

[3] Voyez *Relat.* déjà citée.

[4] Dans la relation nous lisons : Et à ces rivières, les marins des caravelles du roi ont donné ces noms. (Ibid. p. 75.)

[5] La relation dit : *Ledo ou alegre*, mais dans les cartes contemporaines il se trouve indiqué sous le premier nom.

[6] Ibid.

[7] Dans la carte de Freire on y voit un monument aux armes du Portugal.

[8] Le voyageur dit : Nous lui avons donné ce nom parce que cette rivière fut découverte dans le jour de cette fête.

[9] Benincasa qui copia la nomenclature de Pedro de Cintra et qu'on voit dans la carte de ce cosmographe datée de 1471 que nous donnons dans notre Atlas, estropia ce nom l'écrivant : Isola de *Branas*, pour Bancos.

Cabo da Santa-Anna [1].
Rio das Palmas [2].
Rio dos Fumos.
Cabo do Monte [3].
Cabo Mesurado, ou Cortès [4].
Avoredo de Santa-Maria.

P. 117. *Cristoforo Seligo.* — Nomenclature des cartes de ce cosmographe vénitien. 1489.

La première carte du Portulan représente la côte d'Afrique jusqu'au delà du Cabo-Roxo (Cap Rouge) et puis on y lit les noms suivants :
Rio de San-Domingos.
Golfo da Besegue.
Cabo da Verga.
Cabo de Sagres.
Cabo do Monte.
Cabo Mexurado (Mesurado).
Cabo de Palmas.
Cabo de Tres Pontas.
Rio da Volta.
Capo do Monte [5].
Rio do Lago [6].

[1] Le voyageur nous fait savoir qu'on a appelé ainsi ce cap, parce qu'on l'a découvert le jour de Sainte-Anne.

[2] A soixante-dix milles du cap de Santa-Anna, dit ce voyageur, se trouve un autre fleuve auquel nous donnâmes le nom de *Rio das Palmas*. C'est le *Rio de Palmery* de la carte de Benincasa de 1471. La carte de ce cosmographe où on trouve la nomenclature de Cadamosto et de Pedro de Cintra, s'arrête à ce point.

[3] Le texte dit : A que poserão o nome de *Cabo do Monte*.

[4] A que poserão o nome de Cabo Cortes, ou *Mesurado*. (Voyez la *Relation*.)

[5] Ici on remarque une croix dorée.

[6] On remarque après celui-ci différentes rivières.

Rio das Ferendo ?
Rio Corams [1].
C. Fremoxo (Cabo Fremoso).
Angra Verde.
Rio das Ilhas.
Rio d'Angra.
C. de S. João.
Capo de Lopo Gonzalvem (Gonçalvez).
Capo de Catherina.

Près de la côte du côté d'Angra-Verde, on remarque trois grandes îles sur lesquelles on lit :

I. Feremexa (ilha Formosa), qu'on appelle maintenant Fernando Po.
I. Principe.
I. Santomao (S. Thomaz).

Dernière carte d'Afrique du même cosmographe.

Zurla indique que depuis le cap de S. Catharina jusqu'au 13me sud on y lit les noms suivants :

Angra.
Aguada.
Al duos Montes (os dous Montes).
A Praya Fremoxa.
Asera da Praia (on doit lire *Area*).
Fremoxa de S. Domenego (S. Domingos).
A Ponta Blancha (Ponta Branca).
A Ponta da Barreira Vermelha.
Capo do Paul.
Capo do Panon [2] (Cabo do Padrão).

[1] Ici on remarque des îles et on y lit : *Hic non a par polus.* Ce point est au 6° 30m latitude nord.

[2] Ici on lit la note suivante, et on remarque que *Seligo* a estropié la note qu'il a trouvée dans la carte portugaise qu'il copia. « *A qua dolze Zingue liges à la mar.* » En portugais, cette note devait être écrite ainsi : *Agoa doce Cinco legoas ao mar.*

Capo Redondo [1].
Rio do Mandada [2].
Rio de Fernam Vas.
Maon de Baixo.
Amgra Grandim (Grande).
Monte Alto.
Terra de Duas Pontas.
Rio do Paul.
Angra de Santa Maria.
Castel d'Alter Poderoxo (Castello d'Alter Poderoso).
Cabo de Lobo [3]. (Ce point correspond au 9° latitude sud.)

XXVI

P. 121. Nomenclature de *Martin de Behain*. 1492.

Cabo Boxador.
Altos Montes.
Torre Darem (Torre d'Area) ?
Gieso.
Bon. (Rio d'Ouro).
Cabo do Barbaro.
Cabo do Barbaro (Cabo das Barbas).
Sam Mathias.
Cabo Bianco (C. Branco).
Cartel d'Arguim.
Rio de San-Johan.

[1] Près de ce cap on remarque une croix dorée.

[2] Nous trouvons ce nom dans la carte de Juan de la Cosa (1500), écrit de cette manière : Rio de Mandanela.

[3] Ici on voit une autre croix dorée. Ces croix représentent les monuments que les Portugais élevèrent dans ces endroits, et auxquels ils donnaient le nom de *Padrões*, pour constater l'époque de la découverte, et leur prise de possession. (Voyez p. 79. § VIII de cet ouvrage.) Zurla convient que ces cartes sont tirées des cartes portugaises.

Genea.
Le Royaume de Burburram [1]
De Genea (Guiné).
Le Royaume d'Organ [2].
Ponta da Tosia (P. da Tofia).
Os Medos (Medoes).
Sancta in Monte [3] ?
Anteroti.
As Palmas.
Terra de Belzom.
Cabo de Cenega.
Rio de Cenega.
Rio de Melli.
Cabo Verde.
Rio de Iago.
Rio de Gambia [4].
Bogoba (Buguba des cartes anciennes).
De Sagres (C. de Sagres).
Rio Grande.
Rio do Cristal.
Rio de Pichel.
Serra Lion [5].
Rio de Galinas (Galinhas).
Rio de Camboas.
Rio de Forcial Borero (Rio de Arvoredo).

[1] Voyez Barros, *Decad.* I, liv. III, c. 6.

[2] Ici on lit dans le globe de Behain la note suivante que de Murr traduisit en français. « C'est jusque dans ce pays-ci que viennent tous les ans les Maures de Tunis, avec leurs caravanes, pour avoir de l'argent. »

[3] Ce nom est tellement estropié, soit qu'il ait été mal écrit par Behain, soit, ce qui est plus probable, que de Murr l'ait mal lu, que nous n'osons pas le rétablir.

[4] Ici on lit : Le roi Babarin de Gambai Galof. On doit lire *Barbacim.*

[5] Ici on lit la note suivante : « C'est de ce pays qu'on apporte en » Portugal la malaguette. »

Rio da Palma.
Penias (Penedias).
Terra D'Malaguet.
Cabo Corso.
Angra d'Aqua (A. d'Agoa).
Rio de Santo-André.
Ponta das Redes.
Seria Morena.
Angra de Pouavaca (A. da Povoaçam).
Castel de l'Oro.
Resgate da Nave.
Olig. de S. Martinho.
Bon de Nao.
Rio de San-Johan Baptista.
Tres Pontas.
Minera Quri.
Angra Tirin.
Villa Freinta.
Terra Bara (Terra Baixa).
Villa Longa.
Ripa.
Monte Razo [1].
Rio do Lago [2].
Rio dos Sclavos.
Rio da Forcada.
Rio dos Ramos.
Rio de Behemo (Beheim) [3].
Cavo Formoso.
Tiera da Peneto (Terra do Penedo).

[1] Ici on lit la note suivante : « Le royaume de Marmelli. C'est dans » ce royaume que croît l'or que le roi de Portugal fait chercher.»

[2] Ici on lit la note suivante : «Ce fleuve est à dix-huit cents lieues, » ou douze cents milles d'Allemagne, de Lisbonne. »

[3] C'est le nom du célèbre navigateur. Nous n'avons pas rencontré ce nom dans aucune autre carte.

Rio da Sierra.
Angra de Stefano (A. de Estevão).
Golfo de Grano.
Rio Boncero [1].

CIRCULUS EQUINOCTIALIS.

Cabo de las Marenas. C'est la *Cabo* de Santa Clara.

INSULA DE PRINCIPE.

Serra de San-Domenico (S. Domingos).
Angra do Principe.
Alcazar.
Rio de Furna.
Angra da Bacca (Barca).
Terra d'Estreas (T. das Esteiras).

En face.

Ins. San-Thomé.
Rio de Santa-Maria.
Cabo de Santa-Catharina.
Cabo Gonzale (C. de Lopo-Gonçalvez).
Rio de Santa-Maria.
Praia du Judeo.
Beia Deseira (Bahia deserta).
Rio de Santo André.
N. B. En face quatre îles (Insula Martini [2]).
Cabo de Catharina.
Serra de Santo Spirito.

[1] Ici on lit la note suivante : « Le pays du roi de Furfur où croit le » poivre, que le roi de Portugal a découvert en 1485. »

[2] Ici on lit la note suivante : « Dans ce pays il fait été lorsque nous » avons l'hiver en Europe; et tous les oiseaux et quadrupèdes y sont » autrement faits que les nôtres. Il croit ici beaucoup d'ambre, qu'en » Portugal on appelle Algallia. »

Praia do Jmperator.
Ponta de Bearo.
Angra de Santa Marta.
Golfo de San Nicolo (Nicolaó).
Serra Coraso da Corte Real [1].
Golfo de Judeo.
Ponta Formoza.
Deserta d'Arena (Deserto de Area).
Ponta Bianca (Ponta Branca).
Golfo de S. Martinho.
Ponta Formosa.
Golfo das Almadias.
Rio do PATRON (R. do Padrão).
Rio Ponderoso (R. Poderoso).
Muoruodo?
Rio da Madalena.
Angra e Rio de Fernando.
Ponta de Miguel.
Insule de Capre [2].
Cabo Delta.
Ponta Alta.
O Gracil (O Gradil).
Castel Pederozo de Santo Agostinho.
Angra Manga.
Cabo de Lião.
O Rio Cesto.
Terra Fragosa [3].

[1] Ce nom est estropié.

[2] Plus avant dans le pays on lit : « Lune Montes, et bassia Ethiopia, » Aginsinba, » et la note suivante : « Ici il y a un pays sablonneux » et aride, appellé Zone Torride, mal peuplé, si ce n'est seulement du » côté où l'on peut avoir de l'eau. »

[3] Ici on lit la note suivante : « C'est le cap appellé de Bonne-Espé- » rance par Jean II, autrement nommé le cap de *las Tormentas* ; on y » voit peint le pavillon portugais, et au-dessus un vaisseau avec cette

[illegible] Negra [illegible] Negra.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Terra [illegible] Terra d'Agua.
Rio de [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Rio de [illegible]
[illegible]
San [illegible]
Rio dos [illegible]
Rio de [illegible]
Cabo Leão.
Rio [illegible]
Porto Pernambuco.
San Bartholomeo [illegible]

En [illegible] la note suivante : « Dans ce pays il fait été » quand nous avons l'hiver en Europe, et lorsqu'il fait été » chez nous, ils ont l'hiver chez eux. »

Au-dessous, il y a de même un vaisseau peint avec ces mots : « *Oceanus Maris [illegible] Meridionalis.* Jusqu'ici sont » venus les vaisseaux portugais qui y ont dressé leur co» lonne, et au bout de dix-neuf mois ils ont été de retour » dans leur pays. »

» inscription : C'est ici *que furent plantées les colonnes du roi de* » *Portugal*, le 18 janvier de l'an du Seigneur 1485 »

XXVII

P. 126. — Nomenclature d'une partie de la carte d'Afrique des Portulans de la Bibliothèque *Barberini*.

Portulan dédié au roi Henri VIII d'Angleterre.	Portulan de ladite Bibliothèque daté de 1536.
C. de Bojador.	C. de Buiador.
G. dos Ruivos.	Rio Doro.
G. dos Cavallos.	C. Blanco.
Rio do Ouro.	Rio de S. Joã.
G. de Gonzalo (Gonçalo de Cintra).	C. Darca.
C. das Barbas.	C. Verde.
C. Blanco.	C. Rosso (C. Roxo).
Arguim.	Sagres (C. de Sagres).
Rio de S. Joam.	Serra Leona.
C. Darca.	Cabalos.
R. de Senega.	R. de Rama.
C. Verde.	R. de Cavalo.
R. de Gambia.	R. das Pontas.
C. Rosso.	R. das Barbas.
Ganensa (Casamansa).	R. de III Pontas.
R. da Furna.	AMINA.
C. Sagres.	C. da Volta.
Serra Leona.	Rio Delgado.
Camboas.	Rio dos Forcados.
C. Cabalos, etc.	Rio Primeiro.
	C. Delré.
	R. de Camarões, etc.

A la fin de ce portulan, on remarque une vue de Venise et une autre représentant la péninsule de l'Italie, sur deux planches gravées sur bois. Ces planches sont enluminées et ont été faites par *Joanne Andrea di Vavassori* ditto *Vadagnino*.

XXVIII

P. 127. — Atlas de João Freire.

Nous avons donné la nomenclature de ces cartes dans l'addition 17 du texte portugais, et nous avons rapproché cette nomenclature de celle d'une autre carte inédite du même cosmographe, carte que nous nous proposons de publier.

XXIX

P. 126, note 2. — Carte portugaise de la Bibliothèque du Roi.

Nous proposant de faire graver cette carte, et ayant déjà donné la nomenclature hydro-géographique dans l'édition portugaise de cet ouvrage [1], nous y renvoyons le lecteur.

XXX

P. 129, note 1. — Nomenclature de la carte de l'Atlas portugais de la Bibliothèque du Roi.

Nous avons déjà donné la nomenclature hydro-géographique de cette carte dans l'édition portugaise de cet ouvrage, nous y renvoyons le lecteur. (Voyez addit. 17, édit. portugaise.)

XXXI

P. 131. — Atlas de Jean *Martines*.

Nous avons la notice d'autres atlas du même cosmogra-

[1] Voy. Memoria sobre a prioridade dos Descobrimentos Portuguezes, p. 203.

phe, datés, l'un de 1570, et un autre de 1582, fait à Messine, et qu'on trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal, d'un autre, enfin, daté de 1586, qui faisait partie du Musée *Borgiano*, et cité par *De Murr*. (Hist. diplom. de Martin de Behaim, p. 26.)

XXXII

P. 141-142, § XII.

La nomenclature de la plus ancienne carte française que nous avons pu découvrir, c'est à savoir, celle de Jacques de Vaulx, 1533, est portugaise, ou tirée des cartes marines portugaises. Nous allons la transcrire pour rendre ce fait plus évident.

Nomenclature de Jacques de Vaulx.	Nomenclature primitive donnée par les Portugais.
C. de Boyador.	Cabo Bojador.
G de Ruives.	G. dos Ruivos.
G. des Chevaux.	G. dos Cavallos.
R. de Lor.	R. do Ouro.
C. de Goe.	G. de Gonçalo de Cintra.
C. des Barbes.	C. das Barbas.
C. de Blanc.	C. Branco.
Château d'Arguim.	Castello d'Arguim.
St Jehan.	R. de S. João.
Ste Anne.	G. de S. Anna.
C. d'Arques.	C. d'Arca.
Anterotte.	Anterote.
R. de Sanaga.	Sanagra.
C. de Verd.	Cabo Verde.
R. de Gambia	Rio Gambia.
Ste Marie.	Sta Maria.
C. Rouse.	C. Roxo.

Nomenclature de Jacques de Vaulx.	Nomenclature primitive donnée par les Portugais.
R. Grande.	Rio Grande.
R. de Nuno.	R. de Nuno.
C. du Vergue.	C. da Verga.
R. Saigres.	C. de Sagres.
Sirre Leone.	Serra Leõa.
R. des Palmes.	R. das Palmas.
C. de Ste Anne.	C. de Santa Anna.
C. de Mont.	C. do Monte.
C. Mesurade.	C. Mesurado.
C. Basse, etc.	C. Baixo.

Voyez la carte dans notre Atlas.

P. 142.

Dans un fort beau manuscrit de *Pigafetta* qui se trouve à la Bibliothèque du Roi (Mss. 4,537), et qui est postérieur à l'an 1529, on trouve une traduction française de son *Traité de la Sphère*, dans laquelle on remarque la nomenclature géographique et les latitudes marquées de quelques points du globe. Pour l'Afrique Occidentale toute la nomenclature est portugaise. Les noms sont à peine traduits ou plutôt francisés. Les noms de *Petit Dieppe* et de *Sestro Paris* ne s'y trouvent point.

L'autorité de Pigafetta est importante, car il naquit vers la fin du XVe siècle, et lut très-jeune les voyages des Portugais et des Espagnols, qui décidèrent de sa vocation [1]. Il est venu lui-même en Portugal. Il fut présenté plus tard à la régente, mère de François Ier [2]. Or, si à cette époque les noms de Petit Dieppe et de *Sestro Paris* eussent existé, Pigafetta les aurait indiqués dans sa nomenclature de la côte occidentale d'Afrique.

[1] Voy. l'article biographique de ce voyageur par M. de la Renaudière dans la Biographie Univers. t. XXXIV, p. 414.
[2] Ibid.

XXXIII

P. 151. — Du nom de Petit Dieppe sur les cartes françaises après la seconde moitié du XVIIe siècle.

Longtemps même après que Sanson fils eut inscrit sur ses cartes en 1669 le nom de Petit Dieppe, ce nom n'était pas encore adopté par tous les cosmographes français, comme nous allons le prouver par les exemples qui suivent.

Nous avons trouvé au dépôt général des cartes de la marine une carte française en parchemin, datée de 1669, faite par *le Bocage de Boiscie*, hydrographe, professeur royal de navigation au Havre, sur laquelle toute la nomenclature est portugaise, et on n'y trouve pas le nom de Petit Dieppe, tout en remarquant le *Rio dos Cestos*. Cette carte est dédiée à Colbert. La même chose se trouve dans une autre carte française mss. du XVIIe siècle du même dépôt.

Sur une autre carte française [1] mss. de la fin du même siècle, la nomenclature est presque toute portugaise, ou tirée des cartes hollandaises et italiennes formées sur les portugaises.

Rouillé dans sa carte de 1753, que nous avons trouvée dans le même dépôt, conserva quelques dénominations portugaises, et il n'inscrivit point le Petit Dieppe. Sur cette carte se trouvent indiqués nos forts et établissements *de Casamansa*. Cependant la célébrité de *Sanson* le père, qui avait été maître de Louis XIII, par la protection de Richelieu, et qui avait été le fondateur d'une école de géographie dont ses enfants et son neveu Duval furent les premiers élèves, continua d'exercer la plus grande influence sur la cartographie française.

En effet, si dans la carte de Sanson le père, de 1650, on voit disparaître la nomenclature hydro-géographique portugaise, si ce géographe supprima dans sa carte d'Afrique

[1] Dépôt général de la marine, portefeuille n° 117, pièce 15.

quarante-sept noms portugais qui se trouvaient inscrits sur les cartes antérieures depuis le cap Bojador jusqu'au cap Vert, sur la carte d'Afrique publiée par le fils en 1669 *d'après les relations plus récentes*, outre la disparition totale des noms portugais, on remarque sur la côte occidentale d'Afrique à 5 degrés 1/2 nord, le nom du Petit Dieppe.

On voit clairement quels furent les éléments que ce géographe employa pour la confection de cette carte. Ce furent en grande partie ceux de la carte de son père de 1650. Quant à la désignation du Petit Dieppe, il la tira de la relation de Villaut, publiée en 1669.

Les cartes françaises publiées entre 1674 et 1677 sur lesquelles on ne voit aucune dénomination portugaise depuis le cap Bojador jusqu'à Sierra-Leone, ne sont que des copies de celle de 1669. Les défauts de la carte d'Afrique de Sanson le père ont été déjà signalés par un illustre géographe de nos jours qui s'exprime en ces termes :

« Sanson, qui publia sa carte d'Afrique vers le milieu » du XVIIe siècle, la chargea d'une érudition confuse, et » montra moins de connaissances réelles, de discernement » et de critique, que Sanuto. »

Après les cartes des deux Sanson, après celle de Duval et celles que publia en grand nombre Nicolas de Fer [1], la nomenclature hydro-géographique portugaise disparut presque entièrement, et le nom de Petit Dieppe fut mis en vogue. Ce furent ces dernières cartes françaises qui induisirent en erreur certain écrivain, qui, n'ayant point examiné les antérieures, s'imagina que les noms de *Petit Dieppe* et de *Sestro Paris* inscrits sur les cartes modernes étaient une preuve de la priorité des établissements des Dieppois, quoique ces dénominations n'aient paru sur les cartes françaises

[1] M. Eyriès, dans un article biographique sur ce géographe, dit ce qui suit : « Il fit graver plus de six cents cartes qui doivent la plus grande » partie de la vogue dont elles ont joui aux ornements qui les enjo- » livaient. »

que vers la dernière moitié du XVIIe siècle, c'est-à-dire plus de deux cents ans après les découvertes portugaises.

Nous ne devons pas passer sous silence une chose qui nous paraît digne de toute attention, savoir que M. Coulier [1] se récrie avec raison contre cette manie de faire disparaître des cartes géographiques la nomenclature imposée par les premiers explorateurs. Voici les paroles de cet auteur :

« On pourra bientôt se demander ce qu'ont découvert les » Gama, les Solis, les Magellan, les Colomb, les Surville, » les Bougainville, les Mendanha, les Queiroz, etc. (que je » cite au hasard), dont les appellations s'effacent partout » pour faire place aux changements modernes actuellement » consignés dans les ouvrages publiés tant par les admi- » nistrations que par les particuliers; l'oubli de ces correc- » tions consacre une injustice irréparable, et remet tout en » doute. »

XXXIV

P. 189, § XVI. — Les Portugais furent les premiers explorateurs des côtes occidentales d'Afrique, etc.

Au paragraphe III de cet ouvrage, nous avons dit qu'aucun historien étranger du XVe siècle, ni même de la plus grande partie du XVIe, n'a disputé aux Portugais la priorité de leurs découvertes au delà du cap Bojador ; bien au contraire, les auteurs de ces siècles confirment cette priorité [2]. Pour le XVe siècle nous avons produit le témoignage des chapelains de Bethencourt, de Cadamosto, ceux de Fra Mauro, de Martin de Behaim [3], de Pogge [4], de Manardi [5],

[1] Notice sur la terminologie géographique, etc. Paris, 1840, p. 16.
[2] Voy. p. 2.
[3] Voy. § XI, p. 113 et 119.
[4] Voy. p. 113.
[5] Voy. 114.

Bernardus Sylvanus [1], Andrés Bernaldès [2], du fameux Toscanelli [3], de Comines [4]. Maintenant, nous allons ajouter à ces témoignages celui d'une des plus grandes autorités du siècle des découvertes, c'est-à-dire de *Pierre Martyr d'Anghiera* dans une lettre adressée à Pomponius Lœtus, datée de Medina del Campo au mois de septembre de 1497 [5]. Dans cette lettre, Pierre Martyr dit, au sujet des découvertes des Portugais, ce qui suit :

« Meridiem tibi cæterisque viris sapientibus Portuga-
» lenses, maximi littorum novorum investigatores impar-
» tiuntur. Hi tantum scrutati tantumque cum ingenti
» discrimine pervagati sunt, ut non minus jam ultra æqui-
» noctium amisso Arctico, ad Antarcticum processerint,
» quamque distet ab Arctico nostri maris fretum exiguum
» quod Calpe dirimit ab Abila. Hoc omnes uno ore asseve-
» rant, Praxum isti promontorium, omniaque magni At-
» lantis latera, omnes in mare prodeuntes ab Atlante cu-
» bitos, paulatim, singulis annis procedentes, superarunt,
» sed ipsius tamen numquam littora deserere ausi, donec
» ad ultimum jam quoddam Cornu, quod ipsi *Bonæ Spe-*
» *rantiæ caput* vocant, appulsi sunt [6]. »

Voyez aussi un passage très-remarquable qui se trouve dans le *Liber Chronicorum*, de Schedel, édition d'Antoine Koburger de 1493 p. ccxc, qui constate aussi la priorité des découvertes africaines des Portugais.

Parmi les savants étrangers du XVIe siècle, nous ajouterons ici le témoignage d'un des plus illustres contemporains

[1] Voy. p. 113.
[2] Voy. p. 209, § XVIII.
[3] Voy. p. 195, § XVII, note.
[4] Voy p. 43, § V.
[5] Voy. sur la vie et les écrits de ce savant du XVe siècle, l'ouvrage de Mr. Prescott, History of Ferdinand and Isabella. Vol. II, p. 74 et suivantes.
[6] Voy. Pet. Martyr. d'Anglerii, *Opus epistolarum*. Édit. d'Elzev. p. 202.

et amis d'Érasme et de Budé, celui de *Vivès* Ce savant naquit en Espagne en 1492, professa les belles-lettres à Oxford, il gagna l'estime de Henri VIII, et alla s'établir à Bruges, où il mourut en 1540[1]. Il était très-érudit. Voici ce qu'il dit dans son ouvrage *De corruptis artibus*, dédié à Jean III, roi de Portugal, et qu'il date de Bruges en juillet 1531 :

« Ausi sunt progenitores tui, Lusitania egressi, nova » maria, novas terras, nova atque incognita sidera scru- » tari. Primum littus Atlantici maris, dejectis inde Agare- » nis, occuparunt. Erecti longius ultra viam solis, pe- » netrarunt ad orbem nobis adversum, permensi Mare » Nationale sub Æthiopia : hinc ad mare Rubrum adque » fauces Persici sinus munierunt sibi arces. Transgressique » supra ostium Indi fluminis, in feracissima et beatissima » Indiæ totius ora, jus sibi et ditionem quæsiverunt. *Os-* » *tenderunt nobis vias cœli ac pelagi numquam antea, ne* » *fando quidem auditas ;* populos nationesque, ut ritu ac » barbariæ admirabiles, ita etiam iis opibus quos tantopera » affectus nostri suspiciunt, etc. »

Nous nous bornons à transcrire ces passages. Le lecteur en rencontrera néanmoins d'autres qui confirment davantage ce que nous avons exposé dans le texte. On peut consulter les ouvrages du savant géomètre Pierre Nunes (Nonius), où il est question des cartes hydrographiques, et du compas. *Nunes* naquit vers la fin du XVe siècle[2]. On doit lire aussi *Goes*, historien du XVIe siècle[3], dans la chronique du prince D. João (Jean II), chap. VI, f. 4. Cet historien, qui avait voyagé par toute l'Europe, signale l'admiration universelle que les découvertes des Portugais avaient partout excitée.

[1] Voyez *Relations anciennes de la Belgique et du Portugal*, par M. le baron de Reiffenberg, p. 43.

[2] Voy. sur les ouvrages de ce savant, Stockler, Ensaio sobre a hist. das math. em Portugal, p. 100.

[3] Goes naquit en 1501.

Consultez encore Nunes do *Leam* dans son traité *De vera regum Portugaliæ genealogia*, fol. 36. Ce savant écrivain est aussi du XVIe siècle. Voyez aussi *Petrus Mathei* in notis ad jus canonicum ad VII decret. l. tit. IX, *De insulis novi orbis*, édition de Francfort 1590, et J. P. *Maffei Historiarum Indicarum* libri XVI, p. 51, édition de Venise de 1589. Nous rappellerons ici ce que dit le célèbre Bougainville dans le discours préliminaire de son voyage, que ce fut un Portugais (Magellan) qui démontra physiquement, pour la première fois, la sphéricité et l'étendue de la circonférence de la terre.

XXXV

P. 193. — Note de M. Jal sur un passage de la Chronique de Resende.

Le passage de la Chronique de Resende (p. 24) où le fidèle historien raconte que le roi Juan II envoya à la Mina des *Hourques* chargées de matériaux pour la construction des établissements militaires qui devaient défendre cette localité importante contre de futures tentatives des nations jalouses, et celui de la même chronique (chap. 176), où il est question du bruit que fit répandre le roi de Portugal relativement à l'impossibilité d'une navigation sûre, de la part des *vaisseaux ronds* sur la côte de Guinée : ces deux passages peuvent donner lieu à quelques remarques qui ne sont pas sans intérêt.

1° Pourquoi Juan II voulut-il accréditer l'opinion que les vaisseaux ronds ne pouvaient naviguer sûrement près de la côte et dans le golfe de Guinée ?

2° Pourquoi, voulant donner crédit à cette opinion, fit-il publier que les courants, très-rapides, étaient le véritable obstacle à la navigation des vaisseaux ronds ?

3° Pourquoi les Hourques expédiées avec des matériaux de construction restèrent-elles à la Mina ?

4° Et enfin, ces Hourques furent-elles démolies après leur déchargement? ou bien rendit-on indispensable leur destruction par un stratagème de l'amiral, scrupuleux exécuteur des ordres secrets du roi?

Quant à la première question, il me semble qu'il y a ceci à dire :

Juan II avait intérêt à n'être point inquiété dans la possession de la côte d'Afrique où il cherchait à asseoir l'autorité portugaise ; il fallait donc qu'il rendît inaccessible aux navigateurs européens les parages qu'il voulait garder en maître. Pour cela il fallait qu'il fît de la côte de Guinée un point où l'on ne pouvait s'exposer sans danger. Or, il savait bien que tout souverain tenté de venir lui disputer une conquête éloignée, ou de fonder, non loin de la Mina, quelque établissement rival, ne pouvait le faire avec des bâtiments latins, comme les Galères et les variétés de la Galère; ou avec des navires semi-latins, comme les Caravelles, ces bâtiments étant trop petits, incapables de porter de grandes charges, et par conséquent tout à fait impropres au transport des troupes, des machines de guerre, des munitions, et des matériaux nécessaires à l'édification d'un séjour fortifié, de quelque importance.

Les vaisseaux ronds : Carraques, Hourques, Maones, Marsilianes et Galions, étaient les seuls navires qui pussent transporter beaucoup d'hommes avec beaucoup de pierre, de fer, de bois, de chaux, etc. [1] ; c'était donc ceux-là qu'il fallait repousser de la côte de Guinée, et Juan II n'y manqua pas.

Mais comment les tiendra-t-il éloignés d'un lieu où lui-même envoie de gros navires ? Ici se montre toute l'habileté du roi. Il imagine de faire répandre partout ce renseignement hydrographique, qu'à la côte de Guinée les courants sont si forts, si rapides, et dans de telles directions, que les

[1] Voir le Mémoire n° 6 (t. II, de mon *Archéologie navale*), sur les Vaisseaux ronds du moyen âge.

pas copier cette note

vaisseaux ronds ne peuvent les maîtriser, et qu'il y a péril pour tout bâtiment de charge à se hasarder près d'un rivage qui sera certainement fatal à plus d'un navigateur, s'il est fréquenté par des nefs dont la construction est telle qu'elles sont livrées sans défense à la force des dérives. Or, tous les bâtiments ronds sont dans ce cas, parce que très-gros de ventre, larges de fond, arrondis par derrière comme par devant, façonnés à peu près en demi-cylindre par dessous, et ayant peu de pied dans l'eau, pour toutes ces raisons médiocres voiliers, et manœuvriers lents et lourds, ces bâtiments ne peuvent lutter contre les courants en cherchant secours dans le vent, qu'ils ne peuvent approcher d'assez près. Ils ne résistent guère plus à l'action de ces cours rapides qu'une boule inerte laissée au fil de l'eau d'un fleuve.

C'est trop peu cependant que Juan II, s'appuyant sur une raison tirée d'un fait de pratique, bien observé, auquel doivent se rendre les peuples qui naviguent [1], jette une sorte

[1] Les pilotes portugais connaissaient fort bien les difficultés de la navigation du sud au nord, et Jean II ne cherchait point à faire prévaloir une opinion contraire à la vérité, seulement il exagérait à dessein ces difficultés pour effrayer les audacieux. Nous ne savons pas quelle route les meilleurs navires du Portugal faisaient pour revenir de la Mina en Europe; voici celle que nos capitaines, bons pratiques des côtes occidentales d'Afrique, tiennent quand ils retournent du golfe de Guinée. Ils gagnent le 1er ou 2me degré sud, longent la ligne jusqu'au 15me degré de longitude, et repiquent ensuite au nord autant qu'ils peuvent. Ils ont adopté cet usage parce qu'ils ont pu constater qu'au sud de la ligne avec les vents généraux du S. E. qui poussent les bâtiments sous l'allure du grand largue, on trouve des courants qui portent à l'ouest avec une vitesse de 30 à 36 milles à l'heure. Si au lieu de tenir la route que nous venons d'indiquer, on s'obstine à vouloir remonter directement au nord en suivant le littoral africain, les *courants de foudre* (comme nous les appelons pour caractériser leur terrible rapidité) qui le longent et le contournent du nord au sud, s'opposent énergiquement à tous progrès dans ce sens. Nous pouvons citer deux exemples qui feront comprendre combien la route par la ligne est indispensable à suivre. Le brig-aviso *la Cigogne*, après s'être munie d'une fausse quille contre la dérive, quitta *Elmina* essayant la

de terreur dans l'esprit de tous les mariniers de l'Europe ; il faut qu'il démontre d'une façon convaincante que les courants sont invincibles pour les vaisseaux ronds. Où trouvera-t-il les éléments de sa démonstration? Dans un événement qu'il fera naître, et qui semblera le plus naturel du monde. Il veut qu'on fortifie la Mina, et il fait partir des Hourques chargées de tout ce qui est nécessaire à ce travail urgent. Ces hourques ne reviendront pas ; — l'épithète *velhas* dont se sert naïvement, ou plutôt à dessein Resende, me révèle la pensée qui a présidé à leur envoi, en même temps qu'elle me fixe sur le sens des mots : « *Pera la se desfazerem , e » dizerem que por causa das grandes correntes nam poderam » tornar.* » Ces hourques ne reviendront pas; elles feront leur voyage, puis remettront à la voile, et donneront dans un grand courant que le pilote major connaît, et qu'il ira chercher, tout en ayant l'air de manœuvrer pour l'éviter. La construction des navires fera le reste ; le courant les emportera, et un point de la côte, noté d'avance, recevra les *vieilles* hourques dont le sacrifice coûtera bien peu au trésor royal.

Que Juan II ait combiné les choses pour qu'elles arrivassent ainsi que je viens de le dire, c'est ce dont je ne doute point. Comment expliquer autrement la destruction des Hourques à la Mina, et l'opinion, bientôt établie dans toute l'Europe, de l'impossibilité où étaient les vaisseaux ronds de revenir de Guinée à cause des courants ? Si les hourques sont dépecées à la Mina seulement parce qu'elles sont vieilles, comme il faut que leurs équipages reviennent en Portugal, quel pouvoir empêchera de prévaloir l'opinion contraire à celle que le roi veut accréditer ? Juan II peut

route directe; elle fut repoussée; mais elle put aller chercher la ligne, et son retour s'effectua ainsi sans difficultés. Une canonnière qui n'avait pas pris la précaution de se faire mettre cette fausse quille, remontant de l'île du Prince à Gorée, et ne pouvant atteindre le Sénégal, fut contrainte d'aller faire tête à la Martinique.

être redouté, on ne voudra pas lui déplaire; il peut acheter à prix d'or la discrétion d'un amiral, d'un pilote, et même celle de quelques capitaines; mais celle de tous les mariniers, de tous les gourmettes, de tous les ouvriers qui ont passé à bord des navires de charge pour aller construire les forts; celle de tous les marins qui sur les caravelles vont en Guinée et en reviennent? Songez-vous au nombre de muets que cela suppose? Sans compter les gens des caravelles, en admettant que dix hourques d'un fort tonnage aient suffi à la composition de la flotte expéditionnaire, ce seront au moins trois cent cinquante hommes qu'il faudra réduire à se taire. L'argent aura-t-il cet effet? la terreur même pourra-t-elle opérer un tel prodige? Et puis les mariniers ne quitteront-ils jamais le Portugal, eux qui sont recherchés par tous les armateurs? Quelques-uns n'iront-ils pas naviguer avec les Basques, les Espagnols, les Gascons, ou les Rochellois? Qui les en empêchera? Une défense du roi? Ils déserteront, et le jour où ils auront échappé à Juan II, qui les forcera au silence?

Je ne crois pas qu'une interprétation différente de celle que je viens de présenter puisse être acceptée relativement aux passages en question de Resende; toute autre accuserait la prudence du roi de Portugal. Pour assurer le succès d'un plan habilement concerté, je tiens que Juan II ne dut mettre dans sa confidence que les deux hommes qui avaient la direction supérieure de la navigation; pour tout le reste de l'expédition, la perte des hourques dut être un événement de force majeure. Deux hommes gardèrent un secret, et tous les acteurs et les témoins d'un naufrage préparé avec art devinrent les échos ingénus de cette version, menteuse, mais utile au roi, que les vaisseaux ronds ne pouvaient faire la navigation, aller et retour, de la côte de Guinée, à cause de la force des courants.

A. JAL,
Historiographe de la marine française.

Paris, 17 janvier 1841.

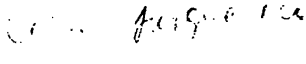

XXXVI

P. 195.

Faria e Sousa rapporte que le roi d'Espagne fit armer une flotte composée de trente-cinq navires, en 1478, et qu'il en donna le commandement à *Pedro de Gobines*, afin de faire le commerce avec la Guinée. Il ajoute que dans l'année 1481 une autre flotte composée de trente navires mit à la voile pour ces parages, mais que le roi Alphonse V de Portugal fit partir en même temps une flotte portugaise qui lui livra bataille, et finit par la détruire.

Toutefois, malgré son érudition, cet historien ne citant point la source contemporaine où il a puisé les faits qu'il rapporte, et étant postérieur de plus d'un siècle à l'événement dont il s'agit, les assertions qu'il avance ne peuvent infirmer le témoignage que renferme la bulle de Sixte IV de 1481.

Barbot dans sa *Description de la Guinée*, p. 162, combat les assertions de Faria. Nous renvoyons le lecteur à cet ouvrage.

XXXVII

P. 213, § XVIII. Sur les auteurs espagnols qui ont parlé de la *Mina* et des expéditions en *Guinée*.

Pour ne pas trop retarder la publication de ce volume, nous nous abstenons de donner ici le travail que nous avons préparé au sujet des voyages des Basques et des marins espagnols. Nous croyons en avoir dit assez dans notre texte[1] pour mettre le lecteur à même de bien juger tout ce qui a trait à certaines prétentions de priorité de la découverte de la Guinée, soutenues par des écrivains espagnols modernes.

[1] Voy. § X, XI, XV, p. 175 et suiv., et § XVIII.

XXXVIII

P. 227 et suivantes, § XXI. Sur le *Rio d'Oiro*.

Nous avons démontré au § XXI, que la question soulevée dépar certains écrivains de nos jours, que le *Rio d'Oiro* couvert par les Portugais en 1436 était connu des Catalans un siècle avant, ne reposait sur aucune donnée certaine, c'est-à-dire que les arguments qu'ils tiraient de la légende de la carte catalane ne présentaient qu'un fait incertain, en ce qui regardait la vraie position géographique du *Rio d'Oiro*, où Ferrer devait se rendre.

Quoique nous préparions un travail étendu sur cette question, en attendant, nous citerons ici quelques passages d'*Azurara*, historien contemporain, passages qui à coup sûr ont plus d'autorité que toutes les conjectures que les auteurs de notre époque pourraient faire. « Jamais (dit-il) per» sonne n'osa doubler ce cap (le Bojador) pour reconnaître » la terre située au delà [1]. »

Cette assertion du chroniqueur contemporain, qui du reste est en harmonie parfaite avec la cartographie, et avec d'autres textes, répond à une objection qui nous a été faite sur le passage relatif aux caboteurs portugais dont il parle, qui craignaient de franchir ce cap redoutable pour les voyageurs du moyen âge [2].

Si on rapproche ce passage de celui du même chroniqueur que nous allons citer, il ne restera pas le moindre doute qu'il n'y avait parmi les marins aucune connaissance positive de la côte et des ports et bas-fonds situés au delà du Bojador avant le voyage de Gil Eannes en 1433-1434.

Voici l'autre passage d'*Azurara* en parlant de ce marin portugais, et de la grande sensation produite par le fait

[1] Voy. Azurara, *Chron. da Conq. de Guiné*, p. 50.
[2] Voyez ce passage à la page 101, § X.

d'avoir le premier doublé le cap. Azurara dit : « Par la » nouveauté de l'événement, qui était d'accord avec la re- » nommée générale et ancienne qui s'était répandue parmi » les marins de l'Espagne presque par la succession des » générations [1]. » Et ailleurs il ajoute que lorsqu'il doubla le cap, il trouva les choses bien différentes de ce que lui et les autres présumaient [2].

Dans notre travail, nous discuterons si l'étymologie du Vadimel du manuscrit de Gênes provient du nom des Wadelins qu'on lit dans les cartes d'Arrowsmith, et nous produirons des passages très-importants d'Ibn-Saïd et d'Ibn-Khaldoun. Enfin nous montrerons que le voyage dont il est question dans le livre du frère mendiant espagnol [3], cité dans les relations des chapelains de Bethencourt, même en le supposant entrepris vers le *Rio d'Oiro*, n'est qu'un voyage de cabotage fait par les Maures, et non par des marins européens, voyage dont il ne résulta nul progrès pour la science ni pour la navigation, comme on le voit non seulement par les textes des auteurs contemporains, mais encore par les cosmographes, qui n'ont point dessiné le tracé de la côte jusqu'au *Rio d'Oiro* des Portugais, ni marqué ce fleuve.

[1] Rapprochez ce passage de celui que nous avons cité p. 60, § VI, et p. 105, § X.

[2] Voy. Azurara, p. 58.

[3] Sans examiner ici qui était ce frère mendiant, nous dirons toutefois que les Italiens et les Français confondaient, et encore de nos jours plusieurs auteurs comprennent les Portugais sous la dénomination générale d'*Espagnols*. Le religieux dont il s'agit pouvait être Portugais et avoir fait les voyages en question du temps d'Alphonse IV, au commencement du XIVe siècle. Quoi qu'il en soit, toujours est-il que le pape Jean XXI, né en Portugal, n'est connu par un grand nombre d'auteurs que sous le nom de Petrus *Hispanicus*. Cadamosto savait parfaitement que l'Algarve appartenait au Portugal, mais parlant des voyages de Pedro de *Cintra* et de son départ, il dit : *jusqu'à mon départ de l'Espagne*.

Enfin, personne ne pourra induire du passage suivant, extrait de l'ouvrage du mendiant espagnol [1], qu'il s'agissait du *Rio d'Oiro* des Portugais :

« Et de l'autre costé à rivière du Nil qui vient des mar-
» ches du prestre Jean, et s'estend le royaume de Dongalle
» jusques où la rivière du Nil se fourche en deux parties,
» *dont l'une fait le fleuve de l'Or qui vient vers nous.* » Or le *Rio d'Oiro* découvert par les Portugais, et si bien exploré par eux, n'a que huit lieues, et n'a aucune communication avec le Nil.

XXXIX

P. 243, § XXII. Sur l'autorité des Chroniques anciennes de Gênes.

Ginguené [2], parlant des continuateurs de *Caffaro*, et partant de Jacobo Doria et de Varagine, dit : « Ses continua-
» teurs furent comme lui versés dans les affaires. C'est le
» premier exemple d'une histoire écrite par autorité publi-
» que. On doit penser (ajoute-t-il), d'après Tiraboschi,
» qu'un corps d'histoire écrit ainsi par des personnages
» graves et contemporains, approuvé par l'autorité publi-
» que dans un pays libre, mérite une considération parti-
» culière. »

XL

Nous transcrivons ici une note importante que M. Thomassy vient de nous donner, et qui est tirée d'un document qu'il a trouvé à la Bibliothèque de Nancy sur le prêtre Jean au XIIe siècle (1123), suivie d'une autre note écrite par le cardinal Guillaume de Fillastre au verso des cartes de la Cosmographie de Ptolémée. Nous prions le lecteur de rap-

[1] Relat. des chapelains de Bethencourt, p. 102.

[2] Voy. Ginguené, *Hist. litt. de l'Italie*, t. I, p. 157.

procher cette note de ce que nous avons démontré dans l'addition XXI, p. 280. La note dont il s'agit vient confirmer ce que nous y avons prouvé.

Prêtre Jean du XIIe siècle (1123).

« Temporibus itaque Calixti Papæ secundi, anno vero ejusdem quarto (1123), res novis annalibus memoranda Romanæ Patriæ contigisse sciatur. Sane Patriarcha Indorum Romam adveniens, illius scilicet Indiæ, quæ ultima mundi finem facit, adventu suo Romanis et universæ fere Italiæ stupendum miraculum fecit; cum per innumerorum curricula annorum de partibus Indiæ et tam de longinquis regionibus et barbaris per totam pene Italiam visus, nunquamque fuisset præter istum et supradictum beatæ memoriæ Patriarcham Johannem.

» Causa vero adventus ejus, si quis scire desiderat, hanc fuisse cognoscat, etc. [1] »

Prêtre Jean du XVe siècle (1427).

« Quarta Africe tabula, tota pene ad austrum et ultra Egiptum, continet Getuliam, Libiam interiorem, Ethiopiam junctam Egipto, Nubiam, Indiam inferioremque ad Ethiopiam vergit et ipsam Ethiopiam... Et in istis India et Ethiopia est terra presbyteri Johannis christiani, qui dicitur regnare super 72 reges, quorum 12 sunt infideles, reliqui christiani, sed diversorum rituum et sectarum.

» Istius presbyteri Johannis duo ambassiatores, unus christianus et alter infidelis, hoc anno Domini millesimo quadringentesimo vicesimo septimo, quo hæ tabulæ descriptæ fuerunt, venerunt ad regem Aragonum Alfonsum,

[1] Pièce inédite découverte par M. R. Thomassy, durant la mission que M. le ministre de l'instruction publique lui a donnée en novembre 1841 pour examiner et cataloguer les mss. de Nancy.

(Texte écrit au verso des cartes de la Cosmographie de Ptolémée par le cardinal François-Guillaume Fillastre.) »

(Voyez le catalogue des mss. de Nancy de M. R. Thomassy.)

FIN.

TABLE DES AUTEURS.

A

Aboulféda, géographe arabe.—Sa description du pays des Nègres, page lxiij, lxxxv, 286.
Adam de Brême, p. ij.
Adelbold, savant du Xe siècle. —Son livre dédié à Sylvestre II, p. xxxiv.
Æthicus, cosmographe, cité p. 274.
Ainslie, p. 15.
Akerblad, savant danois, cité p. 249.
Akhbar-az-Zeman, ouvrage attribué à Masoudi, p. cij.
Albert (le Grand), savant du XIIIe siècle.—Plusieurs de ses ouvrages analysés, cité p. i, 284, 290.
Albyrouny, géographe, cité par Aboulféda. Passages importants extraits de l'ouvrage de ce géographe, p. lxv.
Alemquer (Pedro d'), célèbre pilote portugais du XVe siècle, p. 191.
Alfergani, astronome arabe, cité p. 277, 289.
Alfric (Xe siècle), son traité d'astronomie, p. xxxiij.
Alembert (d'), cité p. c.
Alliacus (Petrus), cosmographe du XVe siècle, cité p. xciij, 106; son livre *Imago mundi*, p. 107, 211, 289, 290.
Almada (André Alvarès de), son Traité des fleuves de la Guinée, p. 63, 87, 222.
Alphonse (Saintongeois), voyageur, p. 16, 44.
Antonio da Nolla, cité p. 271.
Anville (d'), p. xiv.
Apulée, cité p. ij.
Aristote, cité p. ij, lj, 93, 277, 278, 283, 289.
Arrowsmith, ses Cartes, citées p. 321.
Atayde (dom Antonio), ambassadeur portugais en France en 1531, ses Dépêches, citées p. 214.
Averroës, savant auteur arabe du XIIe siècle, cité p. 289.
Avezac (d'), cité p. 66, 276, 283, 288, note.
Avicenne, p. liv.
Azurara, historien portugais du XVe siècle, p. lxxxj, lxxxiij, 45, 59, 60, 61, 74, 76, 77, 83, 101, 102, 103, 104, 110, 114, 115, 119, 127, 129, 154, 178, 179, 194, 199; note 1, 203; note 2, 205; note 1, 232, 256, 270, 271. 291, 292, 320, 322.

B

Bacon (Roger), p. lv, 57, 289, 290.
Baker, voyageur, cité p. 225.
Bakoui, géographe arabe du XVe siècle.—Passage de cet auteur sur

les climats, p. lxxvij, lxxxviij, cité p. 91.
Balbi, p. 58.
Balboa, historien espagnol du XVIe siècle, cité p. 198, 199.
Baldelli, p. 244.
Barbier du Bocage..., cité p. 146.
Barbot, cité p. 18, 263, 264, 265, 266, 267, 319.
Barros, historien du XVIe siècle, p. 13, 14, 15, 35, 36, 38, 63, 72, 76, 79, 80, 81, 83, 105, 106, 129, 134, 150, 196, 200, 235, 273, 293, 300.
Barros, savant portugais du XVIIIe siècle, cité p. 242.
Barrotti, cité p. 114.
Becharius, cosmographe génois du XVe siècle, cité p. 110, 239, 250.
Béda (le vénérable) pensait que la zone torride était inhabitée, p. xxx.
Behaim (Martin), cosmographe allemand au service du Portugal au XVe siècle, cité p. xvij, lxix, 118, 249, 299, 300, 311.
Békri, auteur arabe, cité p. lxiij, 239.
Belle-Forest, historiographe de France, p. 37, 45, 147.
Benaventanus (Marcus), cité p. 123.
Bénincasa, cosmographe du XVe siècle, cité p. xvij, xxiij, 115, 117, 239.
Bergeron, 47, 48, 165, 169.
Bernaldes (André), historien espagnol du XVe siècle, cité p. 189, 198, 209, 312.
Berthelot.—Son livre de la *pêche sur la côte d'Afrique*, cité p. xxj, lxxxiv, 269.
Bertius, cité p. 137, 281.
Bethencourt (Galien), cité p. 165.
Bianco (Andréa), cosmographe vénitien du XVe siècle, p. xx, 110.
Biographie universelle, citée p. 277.
Blaew (Guillaume), Hollandais. — Sa carte d'Afrique, citée p. 138, 264.
Blau.—Ses mémoires sur les monuments géographiques de la bibliothèque de Nancy, p. cxvij.
Bocage de Boiscie (le), cosmographe du XVIIe siècle.—Sa carte, citée p. 309.
Boccace.—Son livre *De montibus* etc., analysé, p. lxxiv, ses mss. 56.
Boismeslé, Histoire de la Marine, citée p. 152, 156.
Bongars, cité p. lvij, 90.
Bontier (Pierre), cité p. 43, 165.
Bordes (des), sa traduction française du *Traité de la sphère*, de Sacrobosco, citée p. xxv.
Bougainville, cité p. 314.
Brown (Samuel), p. 15.
Brue (de), cité p. 71, 88.
Brunet, cité p. 152.
Brunetto Latini.—Son traité sur la mappemonde, p. xlvij.
Bry (de), Collect. de voyages, p. 15.
Buache, cité p. xvij, xxij.
Buchon. — Sa traduction de la carte catalane, p. 275.
Budé, savant du XVIe siècle, cité p. 313.
Buon del Monti, cosmographe italien du XVe siècle, p. 97.

C

Cabot, voyageur des XVe et XVIe siècles, sa carte citée p. xxiij.

Cabral, amiral portugais du XVe siècle, cité p. xliv, 1.
Cadamosto, p. lxxxiij, 22, 61, 62, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 80, 84, 98, 111, 116, 119, 129, 164, 194, not. 1; 205, not. 1; 253, 259, 270, note sur la date de ses voyages, 291, 293, sa nomenclature géographique, p. 294, 311, 321.
Caffaro, historien génois, cité p. 322.
Camden, cité p. xxx.
Capella (Marcianus). — Son traité de géographie analysé, p. xxx.
Carli, cité p. 98.
Carreira (le vicomte da), cité p. 247.
Casas (Las), son Hist. des Indes, citée p. 177, 211.
Castanheda, historien portugais, p. 44, 127.
Cauche (François), p. 5.
Cecco d'Ascoli, auteur du XIIIe siècle, cité p. liv, 245, 246, 247, 248.
Centellas (Joachim), voyageur, cité p. 69.
Cernoti, sa traduction de Ptolémée en 1528, citée p. 129.
Cerveira (Alphonse), historien portugais du XVe siècle, p. 61.
Chénier, son Hist. de l'empire de Maroc, citée p. 171.
Chronicon ad ann. MCCCXX, mss., cité p. 275.
Churchill, Collect. of voy., cité p. 264, 265, 267.
Ciampi, cité p. 56.
Cintra (Pedro de), voyageur et pilote portugais du XVe siècle, cité p. 117, 295, 321.
Cléanthe, son système cosmographique, cité p. xxvij.
Clément (Saint), d'Alexandrie, cité p. ij.
Colomb (Christophe), p. i, ij, iij, xxiij. 15.
Colomb (Barthélemi), cité p. 188.
Colomb (Ferdinand), p. 37.
Comines, historien français du XVe siècle, p. 43, 312.
Contarini (Ambrosio), carte du XVe siècle, cité p. xxiij.
Cooley (Desborough), géographe anglais, p. xxxij, xliij, 104, 239.
Coquebert, cité p. 146.
Corneille, auteur d'un Dictionnaire géographique, p. 14, 15.
Coronelli, Vénitien, sa carte citée p. 138.
Cosa (Juan de la), cosmographe espagnol du XVe siècle, p. xxiij, lxix, 121, 122, 123.
Cosmas *Indicopleustes*, cité p. xxviij, 266.
Cotta (Jean), cité p. 123.
Coulier, cité p. 311.
Couto, historien portugais du XVIe siècle, cité p. 128.
Cratès, cité p. xxvij.
Croix (de la), 26, 39, 40, 42.
Cunneus (Georgius), cité p. 126.

D

Dalrymple, p. 146.
Dapper, p. 29, 38, 39, 40, 145.
Dati (Goro), cosmographe florentin du XVe siècle, cité p. 97, 290.
Davity, Description de l'Afrique, p. 53.
Demanet, Nouvelle histoire d'Afrique, cité p. 88.

Démocrite, p. lj.
Depping, cité p. 159, 160.
Dicuil, cosmographe du IXe siècle, cité p. xxxij, lvij.
Diodore de Sicile, p. ij.
Dircher, Hollandais, sa carte citée p. 135.
Doppelmayer, cité p. xvij, 118.
Doria (Jacobo), historien génois du XIIIe siècle, p. 243, 252, 322.
Doria (Theodisio), marin génois du XIIIe siècle, cité p. 241, 243, 246, 247.
Dumont, Corps diplom. univ. cité p. 68.
Dupont, cosmographe dieppois du XVIIe siècle, cité p. 148, 149, 153.
Duval, géographe, p. 309.

E

Eden, Collect., cité p. 224.
Edrisi, géographe arabe du XIIe siècle, cité p. xxxvij, lxxiij, 56, 91, 99, 173, 239, 269, 278, 279, 287, 290.
Elbée (d'), p. 24, 42.
Elien, p. ij.
Enciso, géographe espagnol du XVIe siècle, cité p. 124.
Érasme, cité p. 312.
Eratosthène, p. xcix.
Ériks (Bernard), voyageur hollandais du XVIe siècle, cité p. 226.
Essay (an) on the rise and progress of geography in Great-Britain, ouvrage cité p. 274, 279.
Estancelin, cité p. 27, 157, 185.
Eyriès, p. 40, 310.

F

Fabricius, p. 276, 284.
Faccio degli Uberti.—Son poëme géographique, p. lx.
Faria e Souza, historien portugais de la fin du XVIe siècle, p. 319.
Fedruci, cosmographe italien du XVe siècle, p. xxiij.
Fenner, voyageur anglais, cité p. 226.
Fer (Nicolas de), ses cartes, p. 310.
Ferrer (Jacques), voyageur catalan du XIVe siècle, cité p. 227, 228, 230.
Figueiredo, cosmographe portugais du XVIe siècle, p. 47, 140, 265.
Foaldo, cité p. xxiij.
Foglieta, historien génois du XVIe siècle, cité p. 248.
Forlani (Veronese), cosmographe du XVIe siècle, p. xvij.
Formaleoni, cité p. xxiij.
Forster, cité p. v.
Fortia d'Urban (marquis), sa collection des cartes modernes de sa bibliothèque, p. cvij.
Foscarini, cité p. 112.
Fournier (George), hydrographie, p. 51.
Francon de Liége —Son traité de la sphère, p. xxxv.
Freire (Jean), cosmographe portugais du XVIe siècle, cité p. 127, 130, 133, 272, 296, 306.
Frisch.—Son travail sur l'ouvrage du géographe de Ravenne, p. xxxj.
Fritsch (Gottlieb), cité p. ij.
Froissard, chroniqueur, p. 59, 152.

G

Gallo (Antonio), historien génois du XVIe siècle, cité p. 188.
Gama (Vasco da), son Routier, cité p. ij, iv, 121, 311.
Gastaldi, cosmographe du XVIe siècle, p. xvij, 130.
Gazzera, cité p. 243.
Géographe de Ravenne.—Son ouvrage géographique. p. xxxj.
Gessner, p. iv.
Ginguené, p. lv, 322.
Giraldi (Jacob de), cosmographe vénitien du XVe siècle, p. 98.
Girava, cosmographe du XVIe siècle, cité p. 87.
Giustiniani, historien génois du XVe siècle, p. 243, 245, 246, 247.
Goes (Damião), historien portugais du XVIe siècle, cité p. iij, 271, 313.
Gosselin, p. v, xxvj.
Graberg de Hemso, cité p. lxxv, 217, 219.
Grand d'Aussy (le), p. 159, 160.
Grandes chroniques de France, citées p. 152, 158.
Grineus, p. liv.
Gronovius, cité p. 281.
Groos (Pieter), Hollandais, sa carte citée p. 138.
Guérard, hydrographe dieppois du XVIIe siècle, p. 140, 141, 148, 150.
Guillaume de Saint-Marc (cardinal), cité p. 96, 280.
Guillaume Fillastre, ou Filliastre. —Ses notes sur Ptolémée et autres, p. xciv, xcvij.
Guillaume de Tripoli, son livre, cité p. 94, 276.
Gutierres (Diégo), cosmographe espagnol du XVIe siècle, cité p. 129.

H

Hænel, p. xvj, cxvij.
Hakluyt, Collection de voyages, cité p. 202, 223, 224.
Haldingham (Richard de), sa mappemonde de la cathédrale de Hereford, p. xcviij, 274.
Hammer, p. xxij.
Hannon, p. 5.
Harpe (la), p. 148.
Hartman, p. 269.
Heeren.—Son mémoire sur la mappemonde du musée du cardinal *Borgia*, p. v, xxij, lxxxix.
Hemersen, p. xxij.
Hermann, savant du XIe siècle, cité p. xxxiv.
Hermès (le livre d'), p. liv.
Hérodote, p. iij, 237.
Hipparque, cité p. xcix.
Histoire et chron. de Normandie, citée p. 153.
Histoire de la navigation aux Indes par les Hollandais, 1596, cité p. 128.
Historical (A) sketche of discoveries, cité p. 7.
Holmes, p. 146.
Homem (André), cosmographe portugais du XVIe siècle, cité p. 129.
Homère, p. lj, 59.
Hondius, p. 15, 135, 136, 137.
Honoré d'Autun (cosmographe du XIIe siècle), son livre *Imago mundi*, p. xxxvj, xxxviij.
Huet, p. iv.
Humboldt, p. xciij, cvij, 13, 36, 98, 123, 125, 189, 269.
Hyde, p. iij.

J

Jal, p. 193, 230, 314.
Jannequin, Voyage en Afrique, p. 51.
Janson, son Atlas, cité p. 264.
Jarric, p. 46.
Jaubert, sa traduction d'Edrisi, citée p. xxxvij, 99.
Ibn-Fathima, auteur arabe, cité p. lxxx.
Ibn-Haucal, auteur arabe, cité p. xxxv, 287, 290.
Ibn-Khaldoun, auteur arabe du XIVe siècle, cité p. lxxxv, 99, 101, 102, 290, 321.
Ibn-Ouardi, ou Wardi, auteur arabe, cité p. xlvij, 59; ses cartes citées p. 287, 290.
Ibn-Saïd, géographe arabe du XIIIe siècle, analysé, et cité p. xlij, lxxviij, 92, 286, 288, 290, 321.
Jehan (Saint-Denis), sa Chronique normande, p. 152.
Image du monde, poëme géographique du XIIIe siècle, cité p. 284.
Image du monde, livre du XVe siècle, cité p. 108.
Jérôme (saint), cité p. xxviij.
Jomard, cité p. xvj, cvj.
Isidore de Séville (St), cité p. xxix, xxxij, lvj, 236, 276, 283.

K

Knœfs, cité p. iv.

L

Labat (le Père), cité p. xliv, lxxxiij, 26, 71, 162, 170.
Labarthe, voyageur, p. 18, 89.
Laborde (de Léon), son Commentaire géographique sur l'Exode et les Nombres, cité sur les cartes du moyen âge, p. ciij à cvj.
Larcher, cité p. v.
Lazaro (Luiz), cosmographe portugais du XVIe siècle, son Atlas, cité p. 130.
Lebœuf (l'abbé), cité p. 95.
Léland, cité p. xxx.
Lenglet (du Fresnoy), p. 43.
Léon (l'Africain), p. 4, 240.
Letronne, ses savantes Recherches sur Dicuil, p. xxxij.
Levasseur (Guillaume), cosmographe dieppois du XVIIe siècle, cité p. 38, 147, 149, 153.
Leyden, géographe anglais, cité p. 70, 222.
Lima (dom Francisco de), ambassadeur portugais en Espagne en 1544, ses dépêches, citées p. 216, 220.
Linschot, cité p. 136.
Lipse (Juste), cité p. 137.
Lok (Jean), voyageur anglais, cité p. 224.
Longueville, cité p. 44.
Loyer (Godefroy), voyageur, cité p. 264, 270.
Lulle (Raimond), p. 57.

M

Macé (Richard), sa Chronique normande, p. 152.
Macedo (de), cité p. xl, note 3, 48, 56, 130, 223, 242, 243, 245, 247, 269, 286, 290.
Macpherson, p. 9, 42.

Macrobe, son système du monde, cité p. xxvij.
Maffei (J. P.), son Histoire des Indes, citée p. 64, 314.
Makrizi (les extraits tirés de cet auteur par M. Quatremère), p. xliij.
Magini, ses Commentaires sur Ptolémée, cités p. 129.
Mallet, p. 95.
Mallière (de), vice-amiral de France, p. 218.
Malte-Brun, p. v, xxxij, 228.
Manardi, savant de Ferrare du XVe siècle, p. 114, 311.
Mandeville, voyageur du XVIe siècle, p. lxij, 57, 94, 95, 119, 283. 290
Manesson-Mallet, p. 25, 42.
Mannert, p. v.
Marco Polo, p. xiv, xlj, lxxj, 57, 119, 244, 281.
Marco (Barbaro), cité p. 272.
Marin de Tyr, cité p. xcix.
Martines (Juan), cosmographe espagnol du XVIe siècle, cité p. 127, 131, 306.
Martinière (la), p. 15.
Masoudi, auteur arabe, p. xxxiv, 59, 92, 290.
Masseville, Hist. de Normandie, p. 25, 42.
Mathei (Petrus), savant du XVIe siècle, cité p. 314.
Mauro (Fra), cosmographe vénitien du XVe siècle, cité p. xiv, xx, lxvij, lxix, lxxj, 111, 112, 115, 164, 194, 249, 311.
Mazzucchelli, cité p. 246.
Mela (Pomponius), Mss., p. xvj, xxx, 96, 97, 287.
Mélanchthon, p. liv.
Memor. da Acad. R. das sciencias, de Lisboa, cités p. 286.
Mendanha, p. 311.
Mercator (Gérard), p. 15, 135, 136.
Michaëlis, p. v.
Miller, p. 280.
Mocquet, voyageur, p. 52, 235.
Monarquia Lusitana, cité p. 263.
Montesquieu, p. iv.
Montfaucon, cité p. xxviij.
Monti, son opinion sur les éditions du *Ditta Mundi* d'Uberti, p. lxij.
Morissot (Orbis maritimus), p. 52.
Munster (Sébastien), cosmographe du XVIe siècle, p. 15.
Muratori, cité p. 188, 243, 252.
Mürr (de), p. v, 118, 125, 128, 307, 300.
Murray, géographe anglais, cité p. 70, 222.

N

Nagerel (Jehan), sa Chronique de Normandie, citée p. 153.
Naumann, son catalogue des manuscrits de Leipsick, cité p. 275.
Navarrete, p. 71, 78, 122, 125, 182, 183, 194, 195, 200, 208, 212.
Niebuhr, p. iv, Description de l'Arabie, 132.
Nolle (Antoine), voyageur génois, p. 145. (Voyez Usodimare.)
Notice historique sur le Sénégal, p. 55, 58, 59, 73, 149, not. 2.
Nunes, fameux géomètre portugais du XVIe siècle, cité p. 313.
Nunez (do Leam), historien portugais du XVIe siècle, cité p. 314.

O

Ongoys, p. 69, 70.
Oresme (Nicolas), cosmographe normand du XIVe siècle, sa Mappemonde, p. xxvij, note 2; xxxviij, note 1, lxiv, note 3, p. 93, ses ouvrages cités p. 276, 290.
Origène, p. ij.
Orose (Paul), son système cosmographique, p. xxvij, xxxij, lvi, 274.
Ortelius, p. 133, 134, 137.
Ovide, p. lj.

P

Paciaudi, p. xxij.
Pagnini, p. lxj.
Pardessus, p. v.
Paris (François), p. iv.
Paris (Paulin), p. 278, 286.
Parmentier, voyageur normand du XVIe siècle, cité p. 184, 185, 186, 187.
Pasquallini, cosmographe vénitien du XVe siècle, cité p. xxij.
Pazzini, cité p. xxxj.
Pegolotti (Balducci), son livre de *la Decima*, p. lx.
Penteado, habile marin portugais du XVIe siècle, cité p. 223.
Peritsol, p. iij, cxvj.
Perticari, son édition du *Ditta Mundi* d'Uberti, p. lxij.
Pétrarque, rapports de Boccace avec ce poëte, p. lxxiv; ses ouvrages, cités p. 286, 290.
Pez (Dom Bernard), son *Thesaurus*, cité p. xxxiv.
Pezzana, cité p. 91, 110.
Pierre d'Abano, auteur italien du XIIIe siècle, cité p. 244, 245.
Pierre Martyr d'Anghiera, son témoignage, p. 312.
Pigafetta (Mss. de), p. 308.
Pina (Ruy de), historien portugais du XVe siècle, cité p. 233, 267.
Pinckerton, cité p. 146.
Pindare, p. 237.
Pithou (Pierre), p. 129.
Pizzigani, cité p. xvij, 91, 110, 112, 174, 238.
Plan-Carpin, cité p. xlj, 276, 282.
Platon, p. ij, lj, 59, 281.
Playfer a system of geography, cité p. 275.
Pline, cité p. ij, xxvj, xxx, xxxij, 59, 236, 283.
Pluche, p. iv.
Plutarque, p. 3.
Pogge (le), savant du XVe siècle, cité p. 114, 311.
Polmier de Gonneville, p. 183.
Pomponius Lætus, p. 312.
Popelinière (la), p. 45.
Popham (Sir Home), cité p. 272.
Porcheron, son édition du livre du Géographe de Ravenne, p. xxxj.
Possidonius, p. ij.
Postel (Guillaume), p. 268.
Potocki, cité p. xxij, xxiij.
Prescott, cité p. 209, 312.
Priscien, cité, p. xxxij, xxxiij.
Ptolémée, cité p. xxvj, xcix, 106, édition de 1511, citée p. 113, 119, 123, 124, 277.
Purchas, p. 134.
Pythagore, p. lj.

Q

Quatremère, ses Mémoires sur l'Égypte, p. xliij.

Queiroz, p. 311.
Quirino (Pietro), voyageur vénitien du XVe siècle, cité p. 108.

R.

Ramusio, p. lxxj, 4, 44, 77, 143.
Rasilly (de), Voyages d'Afrique, cités p. 49.
Reiffenberg (baron de), cité p. 113.
Reinaud, cité p. xlij, xliij, xlvj; sa traduction d'Aboulféda, citée p. lxxij, lxxviij; son article sur Ibn-Khaldoun, cité p. 101, 287.
Renaudière (de la), p. 308.
Rennel, p. iv, 272.
Resende, historien du XVe siècle, p. 35, 63, 71, 78, 79, 164, 190, 192, 195, 200, 202, 206, 208, 267.
Ribero (Diégo), célèbre cosmographe espagnol du XVIe siècle, cité p. xxiij, 125.
Ricold de Monte-Croce, voyageur du XIIIe siècle, p. xlj.
Ritter (Karl), géographe, p. lxxxix, xcj, 40.
Robbe, géographe, p. 8, 264.
Robert de Lincoln, savant cosmographe anglais du XIIIe siècle, cité p. lvj, 283, 284, 290.
Robertson, cité p. 279.
Rochette (de la), p. 146.
Roscoë, cité p. xxviij.
Rots (ou Roty), cosmographe dieppois du XVIe siècle, son Atlas, cité p. 145, 146, 149, 153.
Rouillé, sa carte, citée p. 309.
Roussin (l'amiral), cité p. 235.
Rubriquis ou Rubruck, cité p. xlj, 57, 281.
Ruyter (Williams), voyageur anglais, cité p. 225.
Ruych, p. lxj, 123.
Rymer (Fœdera), cité p. 201.

S

Sacrobosco, son Traité de la sphère, p. liij.
Sacy (Silvestre de), cité p. 101.
Saint Hilaire, p. 4.
Saint-Lô, Voyage au cap Vert, p. 50.
Salluste, p. lvj, 3.
Sanches (Domingos), cosmographe portugais du XVIIe siècle, cité p. xvij, 136.
Sanson, sa carte de 1650, citée p. 140, 150, 309, 310.
Santarem (vicomte de), ses Mémoires pour l'histoire des Cortès, cités p. vij-77; ses Recherches historiques sur Vespuce, p. 187, 193, 195; son ouvrage du *Quadro elementar*, p. 262.
Sanuto (Benard), cosmographe italien du XVIe siècle, cité p. xxiij.
Sanuto (Livio), géographe vénitien; son ouvrage cité p. 134, 229.
Sanuto (Marino), cosmographe vénitien du XIVe siècle, cité p. xx, xxij; sa description de l'Afrique, p. lvij. — Il ne connaissait pas les pays découverts par les Portugais au XVe siècle, p. lviij, 90, 94, 273, 275, 282, 290.
Schedel, son *Liber chronicorum*, p. 312.
Scot (Michel), p. liv.

Scott, son édition de Ptolémée de 1520, citée p. 124.
Seligo (Cristoforo), cosmographe vénitien du XVe siècle, cité p. 117, 297, 298.
Sénèque (le tragique), cité p. ij.
Sénèque, son livre *De Nat. quæst.* cité p. 289.
Serna Santander (la), cité p. 108.
Serrastori, cité p. xxij.
Silveira (Jean da), ambassadeur de Portugal en France en 1522, ses dépêches, cité p. 214.
Simon de Saint-Quintin, p. xlj.
Sinner, son Catalogue des Mss. de la Bibliothèque de Berne, p. 276.
Slane (baron de), savant orientaliste, cité p. xlvj, xcij, cij, 102, 239, 287, 288.
Solin, p. xxxij, 283.
Solis, p. 311.
Souza, Histoire de la maison de Bragance, p. 68, 105.
Spotorno, cité p. xxij.
Sprengel, p. xxiij, xxxj, 125.
Sprenger, sa traduction de Masoudi, cité p. 92.
Stefano Trevisano, p. 112.
Stockler, son ouvrage, cité p. 313.
Strabon, cité p. ij, xxvj, xcix, 59, 278, 289.
Stratico (Simone), cité p. xxiij.
Surville, p. 311.
Sylvanus (Bernardus), ses Annotations à Ptolémée, p. 113, 312.

T

Tastu, cité p. 111.
Teixeira (Albornos), cosmographe portugais du XVIIe siècle, cité p. 138.
Tellier (Jean le), hydrographe dieppois du XVIIe siècle, cité p. 47.
Temporal (Collection de), p. 44, 146, 268.
Ternaux (M.), cité p. 185.
Testu (Guillaume), cosmographe français du XVIe siècle. Son Atlas, cité p. 147.
Thevenot, insère des fragments de la Topographie chrétienne de Cosmas dans sa collection, p. xxviij.
Thevet, cosmographe français du XVIe siècle, cité p. 37, 147, 266, 267, 268, 269.
Thomas (Saint), son Commentaire sur l'ouvrage de Francon, p. xxxv.
Tiraboschi, p. lv, 271, 322.
Tofino, cité p. 95.
Tompson (capitaine), p. 272.
Toscanelli, savant florentin du XVe siècle, cité p. 195.
Towrson, voyageur anglais, p. 17, 224.
Transilvano (Maximilien), auteur du XVIe siècle, cité p. 182.
Trévise (Étienne de), p. 194.
Tropheus, p. ij.

U

Usodimare (Antoniotto de Nolle), marin du XVe siècle, cité p. 249, 252, 253, 255.

V

Vadianus. Ses Commentaires sur Pomponius Mela, p. 126, 142.
Vaines (dom de), p. 34.
Valard (Nicolas), cosmographe

dieppois du XVe siècle. Son Atlas, p. 146, 149.
Valsequa (Gabriel), cosmographe catalan du XVe siècle, p. 110, 259, 290, 291.
Varagine (Jacopo de), historien génois du XIIIe siècle, p. 243, 322.
Vaugondy (Robert), géogr. p. 95.
Vaulx (Jacques de), cosmographe français du XVIe siècle, p. 141. Sa carte d'Afrique, p. 307.
Vaulx (Pierre de), géographe français du XVIIe siècle, p. 148.
Vavassori, cosmographe italien du XVIe siècle. Son Atlas, p. 305.
Vaz Dourado, cosmographe portugais du XVIe siècle. Son Atlas, p. 133.
Vaz (Gaspar), ambassadeur portugais en France en 1531. Ses dépêches, citées p. 215.
Verrier (Jean le), p. 43, 165.
Vice-président de l'Académie des Sciences de Lisbonne, p. 242.
Villani (Philippe), cité p. l.
Villaut, p. viij, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 29, 31, 37, 42, 48, 54, 58, 70, 88, 89, 107, 135, 140, 141, 144, 151, 156, 158, 159, 167, 170, 172, 176, not. 1; 181, 260, 265, 266, 270, 293, 310.
Vincent (Dr), xxviij. Ses ouvrages cités p. 112, 115, 281.
Vincent de Beauvais, savant français du XIIIe siècle, p. lvj, 283.
Visconti (Petrus), cosmographe génois du XIVe siècle. Sa carte citée, p. xxij.
Vitet, p. 29, 181.
Vivaldi, marin génois du XIIIe siècle, p. 241, 246, 249.
Vivès, savant du XVIe siècle, p. 313.
Voltaire, p. ij.

W

Walckenaer, p. v, xiv, xviij, xlv, lxxj, 4, 5, 18, 63, 71, 81, 88, 110, 111, 112, 122, 123, 162, 163, 189, 222, 225, 226, 228, 229, 272.
Washington, cité p. 146.
Webb, Hist. des Canaries, p. 269.
Wesseling, cité p. iv.
Windham (Thomas), voyageur anglais, cité p. 223, 224.
Wisscher, Hollandais, sa carte d'Afrique, citée p. 138.
Wright, cité p. xxxiij.

X

Ximenès (l'abbé), p. 242.

Z

Zannetti, cité p. xxij.
Zenis, p. ij.
Zorzi, Coll. de voyages, p. 69.
Zuniga, historien espagnol, p. 198, 199, 208.
Zurita, Annales d'Aragon, p. 68, 200, 210.
Zurla, cité p. xxij, xxiij, lxxj, 98, 111, 112, 116, 117, 174, 194, 237, 238, 255, 271, 276, 277.

FIN DE LA TABLE DES AUTEURS.

ERRATA.

Page xv, ligne 22, huit mappemondes, *lisez* : dix mappemondes.
Page 16, note, ligne 2, castographie, *lisez :* cartographie.
Page 37, Mappemonde de *Juan de la Cosa*, de 1580, *lisez :* 1500.
Page 59, note 1, ligne 16, l'Afrique occidentale, *lisez :* Afrique septentrionale.
Page 76, note 1, ligne 2, la hist., *lisez :* a historia.
Page 116, note 1, Motelet, *lisez :* Motelay.
Page 118, ligne 1, Behain, *lisez :* Behaim.
Page 130, note 1, ligne 4, Andreas Homem, *lisez :* Homo.
Page 168, ligne 15, al a prétendue, *lisez :* à la prétendue.
Page 173, ligne 5, Sixte V, *lisez :* Sixte IV.
Page 270, addition XII, ligne 2, *lisez :* la plus exacte.
Page 290, ligne 10, Ibm Said, *lisez :* Ibn Saïd.
Page 299, Behain, *lisez :* Behaim.
Page 300, note 3, Behain, *lisez :* Behaim.
Page 320, ligne 2, dépar. *lisez :* par Ibn. Ligne 3, couvert, *lisez :* découvert.

DT 476 .S2
Recherches sur la priorite de
Stanford University Libraries
3 6105 041 534 533

DT
476
S2

Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.